

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

Chair:

The Honourable DANIEL LANG

Monday, February 10, 2014
Monday, February 24, 2014

Issue No. 3

First and second meetings on:

Policies, practices, and collaborative efforts
of Canada Border Services Agency in determining
admissibility to Canada and removal
of inadmissible individuals

First and second meetings on:

The status of Canada's international security and defence
relations, including but not limited to, relations with
the United States, NATO, and NORAD

INCLUDING:

THE SECOND REPORT OF THE COMMITTEE
(Budget 2013-14 — Special study on the status of Canada's
international security and defence relations, including but
not limited to, relations with the United States, NATO,
and NORAD)

WITNESSES:

(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président :

L'honorable DANIEL LANG

Le lundi 10 février 2014
Le lundi 24 février 2014

Fascicule n° 3

Première et deuxième réunions concernant :

Les politiques, pratiques et efforts de collaboration
de l'Agence des services frontaliers du Canada en vue
de déterminer l'admissibilité au Canada et le renvoi
de personnes inadmissibles

Première et deuxième réunions concernant :

La situation des relations internationales du Canada
en matière de sécurité et de défense, notamment
ses relations avec les États-Unis, l'OTAN et NORAD

Y COMPRIS :

LE DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(Budget 2013-2014 — Étude spéciale sur la situation des
relations internationales du Canada en matière de sécurité
et de défense, notamment ses relations avec les États-Unis,
l'OTAN et NORAD)

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND
DEFENCE

The Honourable Daniel Lang, *Chair*

The Honourable Roméo Antonius Dallaire, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

* Carignan, P.C. (or Martin)	Mitchell Ngo
* Cowan (or Fraser)	Nolin Segal
Dagenais Day	White

* Ex officio members
(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Ngo replaced the Honourable Senator Wells (*February 21, 2014*).

The Honourable Senator Nolin replaced the Honourable Senator Rivard (*February 21, 2014*).

The Honourable Senator Rivard replaced the Honourable Senator Nolin (*February 12, 2014*).

The Honourable Senator Day replaced the Honourable Senator Campbell (*February 10, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
LA SÉCURITÉ NATIONALE ET
DE LA DÉFENSE

Président : L'honorable Daniel Lang

Vice-président : L'honorable Roméo Antonius Dallaire
et

Les honorables sénateurs :

* Carignan, C.P. (ou Martin)	Mitchell Ngo
* Cowan (ou Fraser)	Nolin Segal
Dagenais Day	White

* Membres d'office
(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Ngo a remplacé l'honorable sénateur Wells (*le 21 février 2014*).

L'honorable sénateur Nolin a remplacé l'honorable sénateur Rivard (*le 21 février 2014*).

L'honorable sénateur Rivard a remplacé l'honorable sénateur Nolin (*le 12 février 2014*).

L'honorable sénateur Day a remplacé l'honorable sénateur Campbell (*le 10 février 2014*).

ORDERS OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, December 12, 2013:

The Honourable Senator Lang moved, seconded by the Honourable Senator Unger:

That the Senate Standing Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the policies, practices, and collaborative efforts of Canada Border Services Agency in determining admissibility to Canada and removal of inadmissible individuals; and

That the Committee report to the Senate no later than December 31, 2014, and that it retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, December 12, 2013:

The Honourable Senator Lang moved, seconded by the Honourable Senator Housakos:

That the Senate Standing Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the status of Canada's international security and defence relations, including but not limited to, relations with the United States, NATO, and NORAD; and

That the Committee report to the Senate no later than December 31, 2014, and that it retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRES DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 12 décembre 2013 :

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénatrice Unger,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à examiner, dans le but d'en faire rapport, les politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada en vue de déterminer l'admissibilité au Canada et le renvoi de personnes inadmissibles;

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 décembre 2014 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions pendant 90 jours après le dépôt de son rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 12 décembre 2013 :

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Housakos,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à examiner, dans le but d'en faire rapport, la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense, notamment ses relations avec les États-Unis, l'OTAN et NORAD;

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 décembre 2014 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions pendant 90 jours après le dépôt de son rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, February 10, 2014
(7)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 2 p.m. in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Daniel Lang, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Dagenais, Lang, Nolin, Wells and White (6).

In attendance: Holly Porteous and Wolfgang Koerner, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 12, 2013, the committee began its study on policies, practices, and collaborative efforts with Canada Border Services Agency.

WITNESSES:

Canada Border Services Agency:

Martin Bolduc, Vice-President Operations;

Lesley Soper, Executive Director of Enforcement and Intelligence Program.

The chair made an opening statement.

Mr. Bolduc made a statement and, together with Ms. Soper answered questions.

At 3:25 p.m., the committee suspended.

At 3:45 p.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 12, 2013, the committee began its study on the status of Canada's international security and defence relations.

WITNESSES:

Conférence of Defence Associations Institute:

Ferry de Kerckhove, Executive Vice-President.

As an individual:

Colin Robertson, Fellow, Canadian Defence and Foreign Affairs Institute.

The chair made an opening statement.

Mr. de Kerckhove and Mr. Robertson each made a statement and, together, answered questions.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 10 février 2014
(7)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 14 heures, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Daniel Lang (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Dagenais, Lang, Nolin, Wells et White (6).

Également présents : Holly Porteous et Wolfgang Koerner, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 décembre 2013, le comité entreprend son étude sur les politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada.

TÉMOINS :

Agence des services frontaliers du Canada :

Martin Bolduc, vice-président des opérations;

Lesley Soper, directrice exécutive des programmes d'exécution de la loi et du renseignement.

Le président ouvre la séance.

M. Bolduc fait un exposé, puis, avec Mme Soper, répond aux questions.

À 15 h 25, la séance est suspendue.

À 15 h 45, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 décembre 2013, le comité entreprend son étude sur la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense.

TÉMOINS :

Institut de la Conférence des associations de la défense :

Ferry de Kerckhove, vice-président exécutif.

À titre personnel :

Colin Robertson, chercheur, Canadian Defence and Foreign Affairs Institute.

Le président prend la parole.

M. de Kerckhove et M. Robertson font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

At 5:03 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, February 24, 2014
(8)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1 p.m. in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Daniel Lang, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dagenais, Dallaire, Day, Lang, Mitchell, Ngo, Segal and White (8).

In attendance: Holly Porteous, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 12, 2013, the committee continued its study on policies, practices, and collaborative efforts with Canada Border Services Agency.

WITNESSES:

Office of the Auditor General of Canada:

Michael Ferguson, Auditor General of Canada;
Nicholas Swales, Principal;
Joanne Butler, Director.

Canadian Security Intelligence Service (CSIS):

Dan Faughnan, Director General, Security Screening.

Royal Canadian Mounted Police (RCMP):

Superintendent Shirley Cuillierrier, Director General, Partnerships and External Relations.

The chair made an opening statement.

Mr. Ferguson made a statement and, together with Mr. Swales and Ms. Butler, answered questions.

At 2 p.m., the committee suspended.

At 2:05 p.m., the committee resumed.

Mr. Faughnan made a statement and, together with Superintendent Cuillierrier, answered questions.

At 3 p.m., the committee suspended.

At 3:28 p.m., the committee resumed.

À 17 h 3, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 24 février 2014
(8)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 heures, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Daniel Lang (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dagenais, Dallaire, Day, Lang, Mitchell, Ngo, Segal et White (8).

Également présente : Holly Porteous, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur les politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada.

TÉMOINS :

Bureau du vérificateur général du Canada :

Michael Ferguson, vérificateur général du Canada;
Nicholas Swales, directeur principal;
Joanne Butler, directrice.

Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) :

Dan Faughnan, directeur général, Direction du filtrage de sécurité.

Gendarmerie royale du Canada (GRC) :

Surintendante Shirley Cuillierrier, directrice générale, Partenariats et relations externes.

Le président ouvre la séance.

M. Ferguson fait un exposé, puis, avec M. Swales et Mme Butler, répond aux questions.

À 14 heures, la séance est suspendue.

À 14 h 5, la séance reprend.

M. Faughnan fait un exposé, puis, avec la surintendante Cuillierrier, répond aux questions.

À 15 heures, la séance est suspendue.

À 15 h 28, la séance reprend.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 12, 2013, the committee continued its study on the status of Canada's international security and defence relations.

WITNESSES:

As individuals:

Frank Harvey, Professor of International Relations, Dalhousie University;

James Fergusson, Director, Centre of Defence and Security Studies, University of Manitoba.

The chair made an opening statement.

Mr. Harvey and Mr. Fergusson each made a statement and, together, answered questions.

At 5:28 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 décembre 2013, le comité poursuit son étude sur la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense.

TÉMOINS :

À titre personnel :

Frank Harvey, professeur en relations internationales, Université Dalhousie;

James Fergusson, directeur, Centre of Defence and Security Studies, Université du Manitoba.

Le président prend la parole.

M. Harvey et M. Fergusson font chacun un exposé, puis répondent aux questions.

À 17 h 28, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Josée Thérien

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, February 6, 2014

The Standing Senate Committee on National Security and Defence has the honour to present its

SECOND REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate on Thursday, December 12, 2013 to examine and report on the status of Canada's international security and defence relations, including but not limited to, relations with the United States, NATO, and NORAD, respectfully request funds for the fiscal year ending March 31, 2014 and requests, for the purpose of such study, that it be empowered:

- a)* to engage the services of such counsel, technical, clerical and other personnel as may be necessary; and
- b)* to travel outside Canada.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 6 février 2014

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat le jeudi 12 décembre 2013 à examiner, en vue d'en faire rapport, la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense, notamment ses relations avec les États-Unis, l'OTAN et NORAD, demande respectueusement des fonds pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2014 et demande qu'il soit, aux fins de ses travaux, autorisé à:

- a)* embaucher tout conseiller juridique et personnel technique, de bureau ou autre dont il pourrait avoir besoin; et
- b)* voyager à l'extérieur du Canada

Conformément au Chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

DANIEL LANG

Chair

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE**

**SPECIAL STUDY ON THE STATUS OF CANADA'S
INTERNATIONAL SECURITY AND DEFENCE
RELATIONS**

**APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2014**

Extract from the *Journals of the Senate* of Thursday, December 12, 2013:

The Honourable Senator Lang moved, seconded by the Honourable Senator Housakos:

That the Senate Standing Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the status of Canada's international security and defence relations, including but not limited to, relations with the United States, NATO, and NORAD; and

That the Committee report to the Senate no later than December 31, 2014, and that it retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE**

**LES RELATIONS INTERNATIONALES DU CANADA EN
MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS,
2014**

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 12 décembre 2013:

L'honorable sénateur Lang propose, appuyé par l'honorable sénateur Housakos,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à examiner, dans le but d'en faire rapport, la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense, notamment ses relations avec les États-Unis, l'OTAN et NORAD;

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 décembre 2014 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions pendant 90 jours après le dépôt de son rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

SUMMARY OF BUDGET

General Expenses	\$0
Activity: Colorado Springs, Colorado, U.S.A.	\$65,120
TOTAL	\$65,120

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on National Security and Defence on Monday, February 3, 2014.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

_____	_____
Date	The Honourable Daniel Lang Chair, Standing Senate Committee on National Security and Defence

_____	_____
Date	The Honourable Noel A. Kinsella Chair, Standing Senate Committee on Internal Economy, Budgets and Administration

HISTORICAL INFORMATION

This is a new order of reference for the Committee. No other expenses were incurred in previous sessions.

GENERAL ESTIMATE OF THE TOTAL COST OF THE SPECIAL STUDY

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(2) of the *Senate Administrative Rules*.

The total estimated cost of this study is approximately \$ 110,000. The committee expects to request funds for a fact-finding mission to Washington, D.C. in the 2014-2015 fiscal year.

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Dépenses générales	0 \$
Activité : Colorado Springs, Colorado, É.-U.	65 120 \$
TOTAL	65 120 \$

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la défense le lundi 3 février 2014.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

_____	_____
Date	L'honorable Daniel Lang Président du Comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la défense

_____	_____
Date	L'honorable Noel A. Kinsella Président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration

DONNÉES ANTÉRIEURES

Cet ordre de renvoi est nouveau pour le Comité. Aucune autre dépense n'a été engagée lors des sessions précédentes.

ÉTAT ESTIMATIF GÉNÉRAL DU COÛT TOTAL DE L'ÉTUDE SPÉCIALE

Conformément au chapitre 3:06, article 2(2) du *Règlement administratif du Sénat*.

Le coût total estimé de cette étude est d'environ 110 000 \$. Le comité prévoit demander des fonds pour entreprendre une mission d'information à Washington, D.C. pour l'exercice financier 2014-2015.

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE COMMITTEE**

SPECIAL STUDY ON THE STATUS OF CANADA'S INTERNATIONAL SECURITY AND DEFENCE RELATIONS

**EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2014**

ACTIVITY : Colorado Springs, Colorado, U.S.A.

FACT-FINDING

14 participants: 9 Senators, 5 staff

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

HOSPITALITY

1. Hospitality - meals (0410)	1,000	
2. Hospitality - room rental (0410)	500	
Sub-total		\$1,500

TRANSPORTATION, ACCOMMODATION AND LIVING EXPENSES

1. Transportation - air	41,000	
<i>9 senators x \$3,000 (0224)</i>		
<i>5 staff x \$2,800 (0227)</i>		
2. Hotel accommodation	12,600	
<i>9 senators, \$300/night, 3 nights (0222)</i>		
<i>5 staff, \$300/night, 3 nights (0226)</i>		
3. Per diem	5,040	
<i>9 senators, \$90/day, 4 days (0221)</i>		
<i>5 staff, \$90/day, 4 days (0225)</i>		
4. Working meals (travel) (0231)	500	
5. Taxis	1,680	
<i>9 senators x \$120 (0223)</i>		
<i>5 staff x \$120 (0232)</i>		
6. Charter bus (0228)	1,800	
<i>(2 days, \$900/day)</i>		
Sub-total		\$62,620

ALL OTHER EXPENDITURES

OTHER

1. Miscellaneous costs associated with travel (0229)	500	
--	-----	--

RENTALS

1. Rental - interpretation equipment (0504)	500	
---	-----	--

(2 days, \$250/day)

Sub-total		\$1,000
-----------	--	---------

Grand Total **\$65,120**

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk,
Committees Directorate

Date

Nicole Proulx, Director of Finance and Procurement

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DE LA SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE**

LES RELATIONS INTERNATIONALES DU CANADA EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE DÉFENSE

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS, 2014**

ACTIVITÉ : Colorado Springs, Colorado, É.-U.
MISSION D'ÉTUDE

14 participants: 9 sénateurs, 5 employés

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

FRAIS D'ACCUEIL

1. Frais d'accueil - repas (0410)	1 000	
2. Frais d'accueil - location d'espace (0410)	500	
Sous-total		1 500 \$

TRANSPORTS, HÉBERGEMENT ET FRAIS DE SÉJOUR

1. Transport - aérien	41 000	
<i>9 sénateurs x 3 000 \$ (0224)</i>		
<i>5 employés x 2 800 \$ (0227)</i>		
2. Hébergement	12 600	
<i>9 sénateurs, 300 \$/nuit, 3 nuits (0222)</i>		
<i>5 employés, 300 \$/nuit, 3 nuits (0226)</i>		
3. Indemnité journalière	5 040	
<i>9 sénateurs, 90 \$/jour, 4 jours (0221)</i>		
<i>5 employés, 90 \$/jour, 4 jours (0225)</i>		
4. Repas de travail (voyage) (0231)	500	
5. Taxis	1 680	
<i>9 sénateurs x 120 \$ (0223)</i>		
<i>5 employés x 120 \$ (0232)</i>		
6. Affréter - autobus (0228)	1 800	
<i>(2 jours, 900 \$/jour)</i>		
Sous-total		62 620 \$

AUTRES DÉPENSES

AUTRES

1. Divers coûts liés aux déplacements (0229)	500	
--	-----	--

LOCATIONS

2. Location - équipement d'interprétation (0504)	500	
<i>(2 jours, 250 \$/jour)</i>		

Sous-total		1 000 \$
------------	--	----------

Grand total

65 120 \$

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale,
Direction des comités

Date

Nicole Proulx, directrice des Finances et de
l'approvisionnement

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, February 6, 2014

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Standing Senate Committee on National Security and Defence for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2014, for the purpose of its special study on the status of Canada's International Security and Defence relations, as authorized by the Senate on Thursday, December 12, 2013. The said budget is as follows:

Activity 1:	
Colorado Springs, Colorado, U.S.A	\$ <u>65,120</u>
Total	\$ 65,120

(includes funds for a fact-finding mission)

Respectfully submitted,

Le président,

NOËL A. KINSELLA

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 6 février 2014

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2014 aux fins de leur étude spéciale sur les relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense, tel qu'autorisé par le Sénat le jeudi 12 décembre 2013. Ledit budget se lit comme suit:

Activité 1 :	
Colorado Springs, Colorado, E.-U.	<u>65 120\$</u>
Total	65 120\$

(y compris des fonds pour une mission d'étude)

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 10, 2014

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 2 p.m. to study the policies, practices and collaborative efforts of Canada Border Services Agency in determining admissibility to Canada and removal of inadmissible individuals; and the status of Canada's international security and defence relations, including but not limited to relations with the United States, NATO and NORAD (topic: ballistic missile defence).

Senator Daniel Lang (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Security and Defence for Monday, February 10, 2014.

Before we welcome our witnesses, I would like to begin by introducing the people around the table. My name is Dan Lang, senator for Yukon. The clerk of the committee is Josée Thérien, and our Library of Parliament analyst assigned to the committee is Holly Porteous.

I would like to invite the senators to introduce themselves and state the region they represent, starting with Senator Nolin, the longest serving member of this committee.

[*Translation*]

Senator Nolin: Good afternoon, my name is Pierre Claude Nolin. I represent Quebec, and more specifically the region of Suroît, which is around Salaberry-de-Valleyfield.

[*English*]

Senator Wells: My name is David Wells and I represent Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Good afternoon, my name is Senator Jean-Guy Dagenais. Like Senator Nolin, I represent Quebec, and more specifically the region of Victoria, which covers Verdun and l'Île-des-Sœurs, in downtown Montreal.

[*English*]

Senator Campbell: My name is Larry Campbell. I am the senator representing British Columbia, so we have both coasts covered here.

The Chair: Now we can feel a little more at home.

Today we are commencing two studies, one on the Canada Border Services Agency and the second on ballistic missile defence. We are also meeting at a new time for the committee. Going forward, we will be sitting from 1 p.m. to 5:30 p.m. on

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 10 février 2014

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 14 heures, pour étudier les politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada en vue de déterminer l'admissibilité au Canada et le renvoi de personnes inadmissibles; et la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense, notamment ses relations avec les États-Unis, l'OTAN et NORAD (sujet : défense antimissile balistique).

Le sénateur Daniel Lang (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense du lundi 10 février 2014.

Avant de présenter nos témoins, j'aimerais présenter les gens qui sont à la table. Je m'appelle Dan Lang, et je représente le Yukon en tant que sénateur. La greffière du comité est Mme Josée Thérien, et l'analyste de la Bibliothèque du Parlement qui est assignée à notre comité est Mme Holly Porteous.

J'invite les sénateurs à se présenter en précisant quelle région ils représentent. Commençons avec le sénateur Nolin, le plus ancien membre du comité.

[*Français*]

Le sénateur Nolin : Bonjour, mon nom est Pierre Claude Nolin. Je représente la province de Québec, plus spécifiquement la région du Suroît, donc tout ce qui touche à Salaberry-de-Valleyfield.

[*Traduction*]

Le sénateur Wells : Je m'appelle David Wells, et je représente Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Bonjour, je suis le sénateur Jean-Guy Dagenais. Tout comme le sénateur Nolin, je représente le Québec, et plus précisément la circonscription de Victoria, qui touche Verdun et l'Île-des-Sœurs, au centre-ville de Montréal.

[*Traduction*]

Le sénateur Campbell : Je m'appelle Larry Campbell. Je suis le sénateur qui représente la Colombie-Britannique. Les deux côtes sont donc représentées ici.

Le président : J'espère que cela aura mis tout le monde un peu plus à l'aise.

Aujourd'hui, nous entamons deux nouvelles études, l'une sur l'Agence des services frontaliers du Canada, et la seconde sur la défense antimissile balistique. Le moment prévu pour nos réunions change également. À partir de maintenant, nous nous

Mondays with a 30-minute break from 3 p.m. to 3:30 p.m. I would like to thank all members for their cooperation in bringing this positive change together for the committee.

On December 12, 2013, the Senate adopted the following study and reference:

That the Senate Standing Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the policies, practices, and collaborative efforts of Canada Border Services Agency in determining admissibility to Canada and removal of inadmissible individuals; and

That the Committee report to the Senate no later than December 31, 2014, and that it retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

Colleagues, the work performed by the members of the Canada Border Services Agency is extremely important to Canada's security.

According to the Auditor General's report in fiscal year 2011-12, we welcome 98.7 million travellers at our ports of entry each year. Ninety thousand foreign nationals enter Canada every day. The agency denied entry to 5,400 people at ports of entry and intercepted another 4,000 overseas. The RCMP intercepted an additional 1,277 people entering Canada illegally between ports of entry.

At a time of fiscal restraint and greater interagency collaboration, we have a duty to assess where we are and where improvements can be made to our system. To begin, we are pleased to welcome Martin Bolduc, Vice-president Operations, and Lesley Soper, Executive Director of Enforcement and Intelligence Program.

Martin Bolduc, Vice-president Operations, Canada Border Services Agency: Good afternoon Mr. Chair, honourable senators. I would like to thank the committee for the opportunity to appear today on its study of the associated challenges in determining admissibility and inadmissibility to Canada. I am pleased to be here with my colleague Lesley Soper, Executive Director of Enforcement and Intelligence Program.

[Translation]

I will open, if I may, by briefly describing the role and mandate of the CBSA, and providing you with some context for the work we do to protect and serve Canadians.

The CBSA was created ten years ago, in the aftermath of September 11. National security, therefore, is the heart of our agency, and it is a responsibility we undertake with the utmost seriousness.

réunirons le lundi, de 13 heures à 17 h 30, et nous aurons une pause de 30 minutes de 15 heures à 15 h 30. Je remercie tous les membres de leur collaboration. Cela nous a permis d'effectuer ce changement utile pour le comité.

Le 12 décembre 2013, le Sénat adoptait l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à examiner, dans le but d'en faire rapport, les politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada en vue de déterminer l'admissibilité au Canada et le renvoi de personnes inadmissibles;

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 décembre 2014 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions pendant 90 jours après le dépôt de son rapport final.

Chers collègues, l'Agence des services frontaliers du Canada accomplit un travail extrêmement important pour la sécurité du Canada.

Selon le rapport du vérificateur général pour l'exercice 2011-2012, nous accueillons 98,7 millions de voyageurs par année. Quatre-vingt-dix mille étrangers arrivent chaque jour à nos bureaux d'entrée. L'Agence a refusé 5 400 personnes aux bureaux d'entrée et en intercepté 4 000 autres en mer. De son côté, la GRC a intercepté 1 277 personnes ayant essayé d'entrer illégalement au Canada à des endroits autres que des bureaux d'entrée.

En période de contraintes budgétaires et tandis que nous tentons d'améliorer la collaboration entre organismes, nous avons le devoir de vérifier où nous en sommes et quelles améliorations peuvent être apportées à notre système. Commençons. Nous sommes heureux d'accueillir Martin Bolduc, vice-président des opérations, et Lesley Soper, directrice exécutive des programmes d'exécution de la loi et du renseignement.

Martin Bolduc, vice-président des opérations, Agence des services frontaliers du Canada : Bonjour monsieur le président, honorables sénateurs, je voudrais commencer par remercier le comité de nous avoir invités aujourd'hui à participer à son étude sur les difficultés relatives à l'admissibilité et à l'inadmissibilité au Canada. J'ai le plaisir d'être accompagné de ma collègue Lesley Soper, directrice exécutive des programmes d'exécution de la loi et du renseignement.

[Français]

Avec votre permission, j'aimerais commencer par résumer le rôle et le mandat de l'ASFC et mettre en contexte le travail que nous accomplissons pour protéger et servir les Canadiens.

L'ASFC a été créée il y a 10 ans, dans la foulée du 11 septembre. La sécurité nationale est donc au cœur de notre organisation, et c'est une responsabilité que nous prenons très au sérieux.

The CBSA is a law enforcement agency that provides integrated border services, which include customs; immigration enforcement; and food, plant and animal inspection at the border. We have a dual mandate to secure the border and facilitate the flow of legitimate travel and trade.

[English]

Let me share with you how that mandate translates into numbers. Last year the agency processed approximately 100 million travellers to Canada, cleared 5.4 million trucks and 14 million commercial releases. We made 93 seizures of child pornography and approximately 400 seizures of restricted and prohibited firearms. The agency also seized over \$300 million worth of illegal drugs. Those numbers have been growing steadily over the last several years, placing increasing demand on Border Services.

Determining the admissibility of persons into Canada is a central part of immigration and border security mandate. All persons coming into Canada must demonstrate they meet the legal requirement to enter or stay in the country, and each individual is assessed based on the specific facts presented by the applicant at the time of entry.

[Translation]

The CBSA screens people at several points along the travel continuum: at the earliest opportunity overseas, in transit, and on arrival at the Canadian border. The agency has liaison officers deployed in strategic locations around the world who are responsible for identifying and mitigating border-related threats at the earliest and farthest point possible from Canada's physical border.

As part of their duties, the liaison officers play an important role in the identification of improperly documented passengers before they board a plane destined for Canada.

These officers, who are trained document examiners, work with local authorities and airlines to verify the validity of travel documents and to prevent those who are inadmissible or pose a security threat from reaching Canada.

Receiving and reviewing documentation in advance improves our ability to target and interdict inadmissible people and acts as a deterrent to those contemplating illegal immigration, and for those who would pose a threat to public safety.

[English]

Liaison officers are involved with approximately 6,000 cases of improperly documented travel each year and at the same time facilitate the travel of approximately 3,000 legitimate travellers, the majority of whom are Canadians returning home.

L'ASFC est un organisme d'exécution de la loi qui fournit des services frontaliers intégrés englobant les fonctions des douanes, de l'application de la loi en matière d'immigration et de l'inspection des aliments, des végétaux et des animaux à la frontière. Nous avons le double mandat d'assurer la sécurité à la frontière et de faciliter la circulation des voyageurs et des marchandises commerciales légitimes.

[Traduction]

Permettez-moi de vous exprimer notre mandat en chiffres. L'an dernier, l'Agence a traité dans les 100 millions de voyageurs, 5,4 millions de camions et 14 millions d'expéditions commerciales. Elle a réalisé 93 saisies de pornographie juvénile, et plus ou moins 400 d'armes à feu prohibées ou à autorisation restreinte. La valeur des saisies de drogue, finalement, dépasse les 300 millions de dollars. Ces chiffres augmentent de façon soutenue depuis plusieurs années, et ils entraînent à leur suite la demande en services frontaliers.

Déterminer l'admissibilité des arrivants est au coeur de notre mandat en matière d'immigration et de sécurité frontalière. Quiconque se présente aux frontières canadiennes doit prouver qu'il satisfait aux exigences légales pour séjourner ici; nous évaluons les arrivants un à un, d'après les données factuelles qu'ils nous soumettent.

[Français]

L'ASFC contrôle les voyageurs à plusieurs stades de leurs itinéraires : le plus tôt possible à l'étranger, en transit et quand ils arrivent à la frontière. Positionnés stratégiquement dans le monde entier, les agents de liaison de l'ASFC sont chargés de repérer et d'enrayer les menaces le plus tôt possible et le plus loin possible des frontières physiques.

De par leurs fonctions, les agents de liaison font beaucoup pour détecter les voyageurs non munis des documents voulus avant qu'ils s'embarquent pour le Canada.

Les agents de liaison sont des experts en analyse de documents. En collaboration avec les autorités locales et les transporteurs aériens, ils valident les titres de voyage et interdisent l'entrée au Canada aux personnes qui sont interdites de territoire ou qui présentent une menace à la sécurité nationale.

Recevoir et étudier la documentation à l'avance nous donne les moyens de cibler et d'intercepter les personnes interdites de territoire. En même temps, nous décourageons quiconque songerait à l'immigration illégale ou menacerait la sécurité publique.

[Traduction]

Chaque année, les agents de liaison sont confrontés à plus ou moins 6 000 voyageurs non munis des documents voulus, et ils facilitent les déplacements d'environ 3 000 voyageurs légitimes, surtout des Canadiens qui rentrent au pays.

We also have officers in Canada who work with Citizenship and Immigration Canada and other partners to screen refugees, immigrants and visitors to prevent the arrival of inadmissible people. These officers help CIC visa officers at posts abroad and immigration officers in Canada to determine the admissibility of persons seeking to enter or remain in Canada. By pushing the border out, admissibility screening takes place before a person departs their country of origin, and those who are found inadmissible are prevented from entering Canada in the first place. Regardless if travellers seek entry to Canada through a physical land border or arrive in Canada by air or marine mode, all persons must report to the CBSA and may be subject to a more in-depth examination.

It is the responsibility of every person seeking entry into the country to satisfy the officer that they have the right to enter Canada under the law. The agency's officers receive extensive and specialized training that focuses on passport and document fraud, intelligence collection and reporting, identifying inadmissible persons and threats to national security, detecting migrant smuggling and trafficking in persons. Officers also have information on lost and stolen documents as well as fraudulent document trends.

The CBSA uses technology such as document readers and other specialized equipment in order to identify and intercept fraudulent documents. The detection and interdiction of inadmissible persons is a key responsibility for the agency, and our front-line officers play a critical role in their identification at designated ports of entry.

[Translation]

Under the Immigration and Refugee Protection Act, the CBSA is authorized to arrest and detain permanent residents and foreign nationals at ports of entry and within Canada who have, or may have violated the IRPA.

The decision to remove someone from Canada is not taken lightly. The CBSA ensures that the right to due process is respected in each removal case before proceeding. Once individuals have exhausted all avenues of recourse, they are expected to respect our immigration law and leave Canada on their own accord or face removal. Once a removal order becomes enforceable, the CBSA has a statutory obligation under the Immigration and Refugee Protection Act to remove that person from Canada as soon as possible.

It is often challenging to execute removal orders, since people facing removal may have no desire to comply.

[English]

The highest priority is placed on removing those who are inadmissible on grounds of security, war crime, serious criminality or organized criminality.

Nous avons aussi des agents affectés ici même, qui travaillent avec des partenaires comme Citoyenneté et Immigration Canada pour prévenir les arrivées de personnes interdites de territoire en contrôlant les demandeurs d'asile, les immigrants et les visiteurs. Ils aident les agents des visas de CIC à l'étranger et les agents d'immigration au pays à déterminer l'admissibilité des personnes qui souhaitent entrer ou demeurer au Canada. « Repousser la frontière », comme nous disons, signifie contrôler les gens avant qu'ils quittent leur pays d'origine, pour que ceux qui sont interdits de territoire ne mettent même pas les pieds au Canada. Peu importe qu'ils arrivent par la voie terrestre, aérienne ou maritime, tous les voyageurs doivent se présenter à l'ASFC, qui les soumettra éventuellement à un examen en profondeur.

Quiconque souhaite entrer au pays doit convaincre un agent des services frontaliers qu'il en a le droit en vertu de la loi. Les agents des services frontaliers reçoivent une formation spécialisée poussée qui se concentre sur la fraude documentaire, la fraude de passeport, la collecte et les rapports de renseignements, ainsi que la détection des personnes interdites de territoire, des menaces à la sécurité nationale, du passage de clandestins et de la traite de personnes. Cette formation s'étend aussi aux documents perdus et volés, de même qu'aux tendances en matière de fraude documentaire.

Finalement, l'ASFC utilise des lecteurs de documents, entre autres outils spécialisés, pour surprendre et intercepter toute documentation frauduleuse. Démasquer et intercepter les personnes interdites de territoire est une responsabilité primordiale pour l'Agence, et nos agents de première ligne jouent un rôle clé à cet égard dans les bureaux d'entrée désignés.

[Français]

En ce qui concerne les renvois, il est écrit dans la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés que l'ASFC peut arrêter et détenir, dans ses bureaux d'entrée ou ailleurs au Canada, les résidents permanents et les étrangers qui ont effectivement ou vraisemblablement enfreint la LIPR.

Un renvoi ne se décide pas à la légère. Avant d'aller de l'avant, l'ASFC veille à ce que les personnes aient bénéficié de toutes les voies de recours prévues. Par contre, ceux qui ont épuisé tous les recours sont tenus de quitter le Canada de leur plein gré comme l'exigent nos lois. Sinon, ils s'exposent au renvoi. Lorsqu'une mesure de renvoi devient exécutoire, la LIPR exige que l'ASFC expulse la personne dès que possible.

C'est souvent difficile, car les personnes qui s'exposent à un renvoi n'ont pas toujours envie d'obtempérer.

[Traduction]

Les renvois absolument prioritaires sont ceux des personnes interdites de territoire pour des raisons de sécurité, pour crimes de guerre, pour grande criminalité ou pour crime organisé.

As the committee is aware, the 2013 fall report of the Auditor General contained a chapter on preventing illegal entry into Canada. The 2013 report looked at particular elements of the CBSA's multi-layered, risk-based approach to managing the border. The report found that some people who may have posed a risk have been able to slip through the system and evade detection. The agency recognizes that it is essential that the systems and processes designed to identify those individuals work as intended. The CBSA agrees with the recommendation from the Auditor General and is working to address the areas identified for improvement in this report.

One of these areas is the quality of advanced passenger information and passenger name record data that the agency receives at the front end of the screening process. This is not a challenge unique to the CBSA but one faced by other border administrations in other countries. To address this, we are implementing a comprehensive action plan to improve the quality of the data given to us by international carriers, and we expect the plan to be fully implemented by June 30, 2014.

The Beyond the Border Action Plan will make further improvements to strengthen advanced passenger information. Currently, air carriers provide information only after the plane has taken flight. Legislative changes in December 2012 will require airlines to provide information as early as 72 hours in advance to allow preliminary screening.

Under the Beyond the Border Action Plan, the Interactive Advanced Passenger Information initiative is further improving the timing of transmitting that data before a flight departs, allowing the agency to make a risk determination about passengers prior to their boarding the aircraft.

A second area highlighted by the Auditor General was the CBSA's lookouts program. Mr. Chair, I would like to note that we had already started to address the issue raised in the report through our own internal audit of the program and through the implementation of an action plan that puts in place stronger control and provides greater oversight by senior management. Indeed, in this area the Auditor General's recommendation was that we carry on with the implementation of our internal plan.

While noting that program improvements are required, in 2012 alone, the lookouts program has helped identify and deny entry to 51,000 people who were inadmissible to Canada. It remains a helpful tool in the agency's screening processes.

[Translation]

I would also like to note that the report acknowledges areas of progress, in particular in the collection, monitoring and assessment of information. A centralized, 24/7 National Targeting Centre became operational in April 2012, and serves

Comme vous le savez, le rapport déposé par le vérificateur général à l'automne 2013 renferme un chapitre intitulé « Prévenir l'entrée illégale au Canada ». Le rapport de 2013 portait sur des éléments précis du système axé sur le risque à plusieurs niveaux que nous utilisons pour gérer la frontière. Le rapport établissait que des personnes qui présentaient un risque avaient échappé à la vigilance du système. L'agence reconnaît combien il est essentiel que les systèmes et les processus conçus pour repérer ces personnes fonctionnent comme il se doit. L'ASFC partage l'avis du vérificateur général, et elle s'efforce d'apporter les améliorations recommandées.

Entre autres, il y a la qualité des données reçues au début du processus de contrôle. Il ne s'agit pas d'une situation propre à l'ASFC, mais bien d'un défi auquel sont confrontées les administrations frontalières d'autres pays. Nous sommes à mettre en œuvre un plan d'action complet pour améliorer la qualité des données que nous communiquent les transporteurs aériens internationaux. Ceci devrait nous prendre jusqu'au 30 juin 2014.

Le plan d'action Par-delà la frontière prévoit encore d'autres améliorations à l'information préalable sur les voyageurs. Actuellement, les transporteurs aériens ne communiquent de renseignements sur les passagers qu'après le décollage de l'aéronef. Toutefois, les modifications législatives de décembre 2012 feront en sorte qu'ils doivent le faire 72 heures à l'avance afin de permettre un contrôle préliminaire.

L'initiative de l'Information préalable sur les voyageurs interactive, qui s'inscrit dans le même plan d'action, prévoit encore d'autres améliorations en ce qui concerne les types de données et le moment où ces données sont transmises, c'est à dire avant le décollage. L'agence pourra ainsi prendre des décisions fondées sur le risque à l'égard des passagers avant que ceux-ci ne montent à bord de l'aéronef.

Un deuxième point soulevé par le vérificateur général se rapportait au programme des avis de surveillance de l'ASFC. Monsieur le président, je tiens à préciser que nous avons déjà commencé à donner suite aux préoccupations soulevées dans le rapport, en faisant notre propre vérification interne et en lançant un plan d'action pour des contrôles plus sévères accompagnés d'une surveillance plus étroite par la haute direction. En effet, le Bureau du vérificateur général nous recommandait de continuer la mise en œuvre de notre plan interne.

Bien que le programme des avis de surveillance ne soit pas parfait, il a permis rien qu'en 2012 de repérer plus de 51 000 personnes et de leur refuser l'entrée puisqu'elles étaient interdites de territoire au Canada. Le programme demeure un outil important dans le processus de contrôle de l'agence.

[Français]

J'aimerais également souligner que le rapport parle aussi de nos progrès, notamment pour ce qui est de recueillir, de surveiller et d'évaluer les renseignements. Un centre national de ciblage ouvert 24 heures par jour, 7 jours par semaine, a vu le jour en avril 2012

as a vital link in the public safety and national security continuum through its capacity to risk-assess people and goods prior to their arrival in Canada. The Targeting Centre supports other law enforcement partners by integrating intelligence on border-related and international activities.

All in all the report was fair and helpful in identifying areas where we need to improve, and the areas where we've made progress.

In conclusion, the global threat environment has become increasingly complex. As such, CBSA's efforts to identify, interdict and prevent those who should not be admitted into the country do not take place at a single point, nor are they dependent upon a single system or process. The agency works with its partners to address threats at its earliest opportunity, carrying out its targeting and risk assessment activities along a continuum that begins away from our shores. It is in this way, the agency keeps pace with threats as they evolve, while balancing its dual mandate of security and facilitation.

[English]

Mr. Chair, this concludes my opening statement. My colleague and I would be pleased to take the committee's questions.

The Chair: We appreciate your being here to start out the study. This study is expected to take approximately four months of hearings, two hours every week. We are going to look at all the various aspects of what you face on a daily basis from the point of view of how we can bring recommendations forward that will help you and your department do the job that we ask you to do.

I will begin with one question. Do you want to further elaborate for the committee and for the viewers who are watching here today the process for determining inadmissibility as well as admissibility for individuals who are coming into the country, so that people understand exactly what we're speaking of?

Mr. Bolduc: The process is twofold. Travellers are showing up at our border requesting entry into Canada. The border services officer at the port of entry has the ability, based on what is provided in front of him, to make a decision as to the admissibility of a traveller.

The other stream of determination occurs when a foreign national applies abroad for a visa. Depending on a series of criteria, some of those applications are vetted by the CBSA. The CBSA, based on information, provides a recommendation to the visa officer at the mission abroad that enables the officer to make a decision as to issuing a visa or not.

The Chair: I will follow up with one other question, because approximately 100 million individuals in one way or another are coming through our ports of entry in a year's time frame.

et se veut un élément essentiel dans le continuum de la sécurité publique et de la sécurité nationale grâce à sa capacité d'évaluer les risques liés aux personnes et aux marchandises avant leur arrivée au Canada. Le centre de ciblage aide nos partenaires dans l'exécution de la loi en intégrant les renseignements sur les activités frontalières et internationales.

Somme toute, le rapport était juste. Il nous a aidés à voir où il fallait nous améliorer et où nous avons fait des progrès.

En conclusion, les menaces qui planent à l'échelle mondiale se complexifient. Aussi, les efforts de l'ASFC pour reconnaître et intercepter ceux et celles qui ne devraient pas être admis au pays ne se déroulent pas tous au même endroit, pas plus qu'ils ne dépendent d'un système ou d'un processus unique. L'agence fait l'effort avec ses partenaires d'enrayer les menaces le plus en amont possible, et commence son travail de ciblage et d'évaluation des risques loin de nos frontières. Ainsi, elle ne se laisse pas dépasser par l'évolution des menaces et elle parvient à équilibrer les deux pôles de son mandat : sécurité et facilitation.

[Traduction]

Monsieur le président, voilà qui conclut mon mot d'ouverture. Si le comité a des questions, ma collègue et moi nous ferons un plaisir d'y répondre.

Le président : Nous sommes heureux que vous soyez venus nous rencontrer au moment où nous amorçons l'étude. Nous prévoyons consacrer quatre mois aux audiences pour cette étude, à raison de deux heures par semaine. Nous allons examiner tous les aspects de votre travail quotidien dans l'objectif de formuler des recommandations qui vous aideront, votre ministère et vous, à effectuer le travail qui vous est confié.

Je pose la première question. Pourriez-vous expliquer plus en détail, pour le comité et pour les observateurs présents ici aujourd'hui, le processus de détermination de l'admissibilité ou de l'inadmissibilité des personnes entrant au pays, afin que tous comprennent exactement de quoi il s'agit?

M. Bolduc : Le processus comporte deux volets. Les voyageurs arrivent à notre frontière en demandant le droit d'entrer au Canada. L'agent des services frontaliers, au bureau d'entrée, peut décider, en fonction des documents qu'on lui présente, si un voyageur est admissible.

L'autre volet s'applique aux étrangers qui font une demande de visa à partir de leur pays. Certaines de ces demandes sont vérifiées par l'ASFC en fonction d'une série de critères. L'ASFC fait ensuite une recommandation à l'agent des visas posté à la mission de ce pays. L'agent est ainsi en mesure de décider s'il émettra un visa ou non.

Le président : J'ai une autre question, parce qu'environ 100 millions de personnes se présentent annuellement, d'une façon ou d'une autre, à nos bureaux d'entrée.

Looking ahead, do you see that number increasing? If so, to what degree, when you are looking forward with respect to planning, say, for the next five years?

Mr. Bolduc: If you look at the volumes we've seen last year at the land border, the volumes are fairly constant. We're not seeing a huge increase — less than 1 per cent. I have to say that the number of travellers we encounter at airports is increasing at a rate of about 5 per cent a year. Most of the foreign nationals who seek entry into Canada arrive by air, so I think it would be fair to say that number will grow over the coming years.

The Chair: You mentioned 5 per cent on average. Is that perhaps what we could project going forward in view of what you have experienced in the last five years?

Mr. Bolduc: In the air mode, yes. As I mentioned, the land border is fairly stable. Overall, the number of travellers encountered by the CBSA is fairly stable if you combine the two, but we do see an increase in the air mode.

[Translation]

Senator Nolin: Thank you, Mr. Chair. Mr. Bolduc and Ms. Soper, thank you for accepting our invitation. You understand the scope of the mandate given to us by the Senate. It is rather specific, and we do not want to get into all of your responsibilities. We would like to focus on admissibility and removal orders.

Ms. Soper, is it true that you have been reorganizing your intelligence services for about five years now?

If so, why?

[English]

Lesley Soper, Executive Director of Enforcement and Intelligence Program, Canada Border Services Agency: We've recently reorganized ourselves to bring together our intelligence organization with our enforcement organization.

[Translation]

Senator Nolin: That is exactly what I'm referring to. Why have you done that?

[English]

Ms. Soper: Intelligence is really a service that serves our border services officers on the front line as well our enforcement officers who are working inland. Our goal in reorganizing to bring the intelligence function in with the enforcement function was to ensure that there was a smooth hand-off between our enforcement officers and our intelligence officers. Not that it wasn't happening in the past, but those lines of communication are essential, so we try to find a way to better increase the value of intelligence to enforcement functions for our organization.

Croyez-vous que ce nombre augmentera? Si oui, jusqu'à quel point, aux fins de la planification nécessaire pour, disons, les cinq prochaines années?

M. Bolduc : Si l'on regarde la quantité de visiteurs qui ont franchi la frontière l'an dernier, le volume est assez constant. Nous ne voyons pas de hausse importante — moins de 1 p. 100. Je dois dire que le nombre de voyageurs que nous rencontrons aux aéroports augmente au rythme d'environ 5 p. 100 par année. La plus grande partie des étrangers désireux d'entrer au Canada arrivent par avion. Je crois donc qu'on peut s'attendre à ce que ce nombre augmente au cours des prochaines années.

Le président : Vous avez parlé d'une moyenne de 5 p. 100. Pourrait-on faire des projections de cet ordre, d'après ce que vous avez constaté au cours des cinq dernières années?

M. Bolduc : Pour les aéroports, oui. Comme je le disais, la frontière terrestre est assez stable. Dans l'ensemble, le nombre de voyageurs traités par l'ASFC est assez stable si l'on combine ces deux types de voyageurs, mais nous constatons une augmentation des arrivées aux aéroports.

[Français]

Le sénateur Nolin : Merci, monsieur le président; monsieur Bolduc, madame Soper, merci d'avoir accepté notre invitation. Vous avez compris l'ampleur du mandat qui nous est confié par le Sénat. C'est assez précis et on ne veut pas trop s'épivarder parmi toutes vos responsabilités, mais plutôt se concentrer sur l'admissibilité et surtout sur les mesures de renvoi.

Madame Soper, est-il exact que cela fait environ cinq ans que vous êtes à réorganiser vos services de renseignements?

Si la réponse est oui, pourquoi faites-vous cela?

[Traduction]

Lesley Soper, directrice exécutive des programmes d'exécution de la loi et du renseignement, Agence des services frontaliers du Canada : Récemment, nous avons repensé notre organisation pour réunir nos services du renseignement et nos services d'exécution.

[Français]

Le sénateur Nolin : C'est exactement ce à quoi je fais référence. Pourquoi, donc, avez-vous fait cela?

[Traduction]

Mme Soper : Le renseignement est un service d'appui à la fois aux agents des services frontaliers, qui sont en première ligne, et aux agents d'exécution, qui travaillent à l'intérieur de nos frontières. Notre objectif est d'assurer que les interventions combinées de nos agents d'exécution et de nos agents du renseignement se fassent harmonieusement. Elles étaient déjà harmonisées, mais les communications entre ces deux groupes sont essentielles, alors nous essayons de trouver un moyen d'accroître encore davantage la valeur du renseignement aux fins de l'exécution, dans notre organisation.

Senator Nolin: When you read the report of the Auditor General, were you preoccupied by his findings or was it for you a known situation?

Ms. Soper: I think it was a known situation. You will recall that in 2008, we had KBOS, the Keeping the Borders Open and Secure audit, which had similar findings with regard to the development of our targeting program and then the results for the border and how well we closed the loop on targeted lookouts and lookouts that occurred at the border.

We had been well under way re-reviewing that work we had made since 2008 when the Auditor General came in to do the follow-up audit on that part. There are no surprises there. In fact, if you read our management response, the Auditor General's office had taken note of the action plan that we had developed internally, and our targets are to deliver on those management responses.

[Translation]

Senator Nolin: Mr. Bolduc, what grounds do you look at when you are considering a removal order? How is a removal set up? What are the criteria you use to determine whether an individual should be removed from Canada?

Mr. Bolduc: A removal order is carried out as soon as the order becomes enforceable. The individual would have had exhausted every avenue available under the IRPA.

Senator Nolin: You just used an acronym. That refers to the Immigration and Refugee Protection Act, correct?

Mr. Bolduc: Yes.

Senator Nolin: I want to ensure that everyone understands. You know that we fine people here when there are too many acronyms. The chair does not tend to enforce that rule, but perhaps we could ask you to keep that in mind. It would be best to use as few acronyms as possible to ensure that the Canadians who are watching will understand.

Mr. Bolduc: I will take note of that. A removal order becomes enforceable once all avenues have been exhausted pursuant to the Immigration and Refugee Protection Act. There may even have been a Federal Court case. At that time, our officers will ensure that we have a travel document to proceed with the removal. The removal can be carried out in two ways: escorted or unescorted.

After a risk and case assessment, a decision is made about whether the individual will be allowed to leave voluntarily without being escorted by the agency's officers. If it is determined that there is a risk, whether the individual is a criminal or there is a security risk, the individual will be physically escorted by the agency's officers to his or her destination country.

Le sénateur Nolin : Quand vous avez lu le rapport du vérificateur général, ses constatations vous ont-elles semblé préoccupantes, ou étiez-vous déjà au courant de la situation?

Mme Soper : Je pense que nous étions au courant. Vous vous rappellerez que, en 2008, nous avons fait l'objet d'une vérification qui avait donné lieu au chapitre « Assurer la sécurité et l'ouverture de nos frontières », dont les conclusions étaient semblables concernant les cibles que nous visions, nos résultats à la frontière et le succès que nous obtenions après l'émission d'avis de surveillance.

Nos travaux en ce sens étaient très avancés. Nous étions en train de réexaminer ce que nous avons fait depuis 2008 quand le vérificateur général a fait la vérification de suivi sur cette partie. Ce n'est absolument pas une surprise. En fait, si vous avez lu la réponse de notre direction, vous aurez constaté que le Bureau du vérificateur général a pris note de notre plan d'action interne. Notre objectif est maintenant de concrétiser les éléments figurant dans la réponse de notre direction.

[Français]

Le sénateur Nolin : Monsieur Bolduc, lorsque vous envisagez des mesures de renvoi, quels en sont les motifs? Comment organisez-vous un dossier de mesures de renvoi? Quels sont les critères que vous utilisez pour en venir à la conclusion qu'un individu doit être renvoyé du Canada?

M. Bolduc : Un renvoi s'exécute au moment où la mesure devient exécutoire. Donc, la personne a eu l'occasion d'avoir accès à l'ensemble des recours qui existent en fonction de LIPR.

Le sénateur Nolin : Vous venez d'utiliser un acronyme, vous faites référence à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, n'est-ce pas?

M. Bolduc : Oui.

Le sénateur Nolin : C'est bien de s'assurer que les gens comprennent. Vous savez que nous mettons les gens à l'amende ici lorsqu'on utilise trop d'acronymes. Le président n'est pas trop enclin à mettre cette règle en œuvre, mais on pourrait peut-être faire appel à vos services. Il serait bon d'utiliser le moins d'acronymes possible pour s'assurer que les Canadiens qui nous écoutent nous comprennent bien.

M. Bolduc : J'en prends bonne note. La mesure devient exécutoire quand l'individu a eu accès à l'ensemble des recours prévus par la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Il peut même avoir accès à un recours en Cour fédérale. À ce moment, nos agents s'assureront que nous avons un document de voyage pour procéder au renvoi. Le renvoi peut être effectué de deux façons : un renvoi sous escorte ou sans escorte.

Donc, après une évaluation du risque et du cas, une décision est prise à savoir si on permet à la personne de quitter volontairement sans être escortée par des agents de l'agence. Si l'évaluation détermine qu'il y a un risque, que ce soit un criminel ou un risque à la sécurité, la personne sera escortée physiquement par des agents de l'agence jusqu'à son pays de destination.

[English]

Senator Campbell: Thank you very much and welcome today. I have had many years of working with your predecessor groups — customs and excise, the border patrol, et cetera — and I think that your organization has a very difficult job to do considering the size of our borders and the ways of entry.

I'm not going to get into the specifics of your presentation. I have specific questions pertaining to the death of a lady in British Columbia named Jimenez. As a former chief coroner, I understand that this is under investigation by the Coroners Service of British Columbia. I would like to confirm with you that because it is an in-custody death, the way the law in British Columbia is set up, there will be a full public inquest. Is that correct?

Mr. Bolduc: I know there has been a lot of inaccurate reporting in the media about this case. Yes, CBSA is fully cooperating with the coroner's investigation. You, being an ex-coroner, probably know the legislation better than I do, but following the findings of that investigation a decision will be made to have a formal coroner's inquest in which the CBSA will again fully cooperate.

Senator Campbell: You have a quite successful TV show. I don't find it jolting entertainment, but I think it is one way of educating people about what goes on. Are there specific groups within your organization — and I haven't quite been able to figure this out from the TV show — whose primary function is to go away from where the border is and act on information about where people who may be living illegally in Canada are? Is that one function of this group of people?

Mr. Bolduc: Exactly. We have the people you see on the TV show, a border services officer, but we also have a fairly significant team called inland enforcement officers, and those people's main mandate is to enforce the Immigration and Refugee Protection Act and to go into those apartments and try to gather information on people who are inadmissible or who are illegally in Canada.

Senator Campbell: When you find someone like that, we always see them being arrested. Where do you take them?

Mr. Bolduc: We bring them back to the office. An interview is conducted, and based on the assessment of the officer of the case, the person can be released on condition, meaning a reporting condition, or if we feel that there is a flight risk, meaning that the individual could go underground, or that there is a risk to the safety or security of Canadians, then we would detain that individual.

[Traduction]

Le sénateur Campbell : Merci beaucoup, et bienvenue à notre comité aujourd'hui. J'ai travaillé de nombreuses années avec les organismes qui vous ont précédé — douanes et accise, patrouille frontalière, et cetera — et je sais que votre organisation effectue un travail très difficile, compte tenu de la taille de nos frontières et de toutes les voies d'accès.

Je ne m'arrêterai pas aux détails de votre exposé. J'ai des questions précises à poser sur la mort d'une dame en Colombie-Britannique, Mme Jimenez. Comme j'ai été coroner en chef, je comprends que le service des coroners de la Colombie-Britannique fait actuellement enquête sur cette affaire. J'aimerais que vous me confirmiez que, en vertu de la loi de la Colombie-Britannique, une enquête publique approfondie devra être menée parce que cette personne est morte pendant qu'elle était en détention. Ai-je raison?

M. Bolduc : Je sais que les médias ont rapporté beaucoup d'inexactitudes au sujet de cette affaire. Oui, l'ASFC collabore pleinement à l'enquête du coroner. Si vous avez déjà été coroner, vous connaissez probablement la loi mieux que moi. Quoi qu'il en soit, quand l'enquête en cours sera terminée, on prendra la décision de réaliser une enquête officielle du coroner, à laquelle l'ASFC collaborera pleinement, encore une fois.

Le sénateur Campbell : Vous avez une émission de télévision qui connaît un certain succès. Ce n'est pas du gros divertissement, selon moi, mais je crois que c'est un moyen de faire part à la population de ce qui se passe. Existe-t-il au sein de votre organisation des groupes spécialisés dont la fonction première est d'intervenir ailleurs qu'aux frontières, en fonction de l'information existante, pour trouver les gens vivant illégalement au Canada? Je n'ai pas obtenu la réponse à cette question en regardant l'émission. Est-ce là une des fonctions de ce groupe?

M. Bolduc : C'est exact. Il y a les gens que vous voyez à la télévision, un agent des services frontaliers, mais il y a aussi une équipe assez importante, composée d'agents d'exécution de la loi dans les bureaux intérieurs, dont le mandat principal consiste à assurer l'application de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et à essayer de recueillir des renseignements sur les personnes qui sont interdites de territoire ou qui se trouvent au Canada illégalement.

Le sénateur Campbell : Lorsque vous vous rendez compte qu'une personne est dans l'une de ces situations, nous voyons toujours que vous procédez à son arrestation. Où amenez-vous les gens que vous arrêtez?

M. Bolduc : Nous les amenons à nos bureaux. Nous les interrogeons, et selon l'évaluation effectuée par l'agent responsable du cas, la personne peut être libérée sous réserve de certaines conditions, soit l'obligation de se présenter en personne. Si nous pensons que la personne risque de ne pas se présenter et donc d'entrer dans la clandestinité, ou si nous croyons qu'il y a un risque pour la sécurité des Canadiens, nous garderons alors la personne en détention.

Senator Campbell: When you detain, do you have your own detention cells?

Mr. Bolduc: We manage our own detention centre. We have three. We have one in Montreal, Laval; we have one in Toronto and one in Vancouver.

Senator Campbell: When you “manage,” are these policed by Border Services?

Mr. Bolduc: There is CBSA management, but the guards are contractors from security agencies.

Senator Campbell: Are they trained under CBSA?

Mr. Bolduc: They are trained and operate under CBSA policies.

Ms. Soper: We do full recite of those contracts and often have onsite management in the facilities.

Senator Campbell: Would you ever take someone to Vancouver city police cells or to RCMP detachment cells? I don't mean just in transit but to actually be used as a holding facility?

Mr. Bolduc: Some people are detained in provincial facilities. We don't use federal facilities.

Senator Campbell: Would they be remand centres?

Mr. Bolduc: They would be remand centres, and for those high-profile cases where there are significant risks for safety and security, we usually use a provincial facility because we feel that these types of facilities have the proper personnel and proper training to deal with those more significant cases.

[Translation]

Senator Dagenais: Ms. Soper, we know that entry is difficult between the United States and Canada. If people arrive in Canada, entry into the United States is particularly difficult, and often, when people arrive on the plane, they are stopped at the airport.

I would like to know whether there is good communication between the Canadian and American border services, or whether people are stopped on arrival.

[English]

Ms. Soper: I think Mr. Bolduc might be able address that more directly from the operational side. Certainly, in our major airports in Canada, we have pre-clearance facilities running with the U.S., so there is smooth communication between our U.S. counterparts and our Canadian counterparts to manage that.

Le sénateur Campbell : Lorsque vous gardez une personne en détention, est-ce dans vos propres cellules?

M. Bolduc : Nous gérons notre propre centre de détention. Nous en avons trois : un à Montréal, plus précisément à Laval, un à Toronto et un à Vancouver.

Le sénateur Campbell : Lorsque vous dites que vous gérez ces centres, est-ce que cela veut dire que la surveillance est exercée par les services frontaliers?

M. Bolduc : C'est l'ASFC qui gère les centres, mais les gardiens sont des sous-traitants provenant d'agences de sécurité.

Le sénateur Campbell : Sont-ils formés selon les politiques de l'ASFC?

M. Bolduc : Ils sont formés par l'ASFC et respectent ses politiques.

Mme Soper : Nous énonçons tous les détails dans les contrats. De plus, bien souvent, des gens s'occupent de la gestion directement dans les établissements.

Le sénateur Campbell : Vous arrive-t-il de détenir des gens dans les cellules du service de police de Vancouver ou d'un détachement de la GRC? Je ne veux pas dire de façon passagère, mais comme endroit de détention?

M. Bolduc : Certaines personnes sont détenues dans les établissements provinciaux. Nous n'utilisons pas les établissements fédéraux.

Le sénateur Campbell : S'agit-il de centres de détention provisoire?

M. Bolduc : Oui, il s'agit de centres de détention provisoire, et dans les cas très médiatisés où il y a d'importants risques pour la sécurité, nous utilisons généralement un établissement provincial, car nous sommes d'avis que ceux-ci ont le personnel requis et la formation nécessaire pour s'occuper de ces cas plus importants.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Madame Soper, nous savons qu'entre les États-Unis et le Canada, l'entrée est difficile. Si les gens arrivent au Canada, l'entrée aux États-Unis est particulièrement difficile et souvent, lorsque les gens arrivent par avion, ils sont bloqués aux aéroports.

J'aimerais savoir s'il y a une bonne communication entre les services frontaliers américains et canadiens ou si les gens sont bloqués à leur arrivée.

[Traduction]

Mme Soper : Je crois que M. Bolduc pourra répondre plus directement à cette question du point de vue opérationnel. Évidemment, dans les principaux aéroports du Canada, on trouve des installations de prédédouanement qui sont exploitées en collaboration avec les États-Unis. La communication est bonne entre les agents américains et les agents canadiens qui doivent gérer ces installations.

Is your question directed more to how we generally work with the U.S. on issues as they transpire across the border or more specifically in air mode?

[Translation]

Senator Dagenais: Your general way of working with the U.S. border services. We would like to know whether the two forces work together at all.

[English]

Ms. Soper: We have a rich relationship, as you can imagine, with the U.S. being our major border. We have regular information-sharing arrangements with the United States to share information about persons travelling across our border as well, between the different organizations, because the U.S. has police organizations that are interested in border movements as well as our counterpart, which is the Customs and Border Protection service. So we have lawful information-sharing mechanisms to exchange information between our borders.

We also give our officers tools in order to manage information, so our primary inspection line makes use of lookouts that could be populated domestically from us, from information we have about persons who may be crossing the border with domestic partners, law enforcement partners, as well as U.S. partners.

[Translation]

Senator Dagenais: Mr. Bolduc, I had the privilege of visiting your facilities in Rigaud and I even got to try out your virtual shooting range. As a former police officer, I would have to say that it went pretty well.

That said, I noticed that your officers will now be armed. We know that this was something that was requested. I imagine that training will be similar to that of police forces, which is done every year. I would like to hear your thoughts on the danger involved in your work. Could we say that your work is more dangerous now, with everything that is going on in other countries?

Mr. Bolduc: Thank you for your question. I would say that yes, we are working in a changing environment. I started 25 years ago and I would say that the environment when I started was completely different. We are dealing with different types of people at our borders and we are facing unknown threats, which is why we need to make the most of the information we get in advance about the arrival of passengers and goods. This enables us to triage or target, so that we can determine which individuals or goods we will examine when they arrive at the border.

Votre question porte-t-elle sur la façon dont nous travaillons généralement avec les États-Unis pour régler les problèmes transfrontaliers ou sur le mode aérien?

[Français]

Le sénateur Dagenais : Votre manière de travailler en général avec les services frontaliers américains. Nous voudrions savoir s'il y a des échanges de collaboration entre les corps policiers.

[Traduction]

Mme Soper : Comme vous pouvez l'imaginer, nous entretenons de bonnes relations avec les États-Unis, étant donné que nous partageons notre plus importante frontière avec ce pays. Nous avons conclu des ententes en vue de partager régulièrement des renseignements avec les États-Unis au sujet des gens qui traversent aussi notre frontière. Diverses organisations échangent des renseignements, car certains corps policiers des États-Unis souhaitent connaître les déplacements de part et d'autre de la frontière. Il en va de même de nos homologues du Customs and Border Protection service. Nous avons donc mis en place des mécanismes légitimes de partage de renseignements afin que nos deux pays puissent échanger de l'information.

Nous fournissons aussi à nos agents les outils nécessaires pour gérer l'information. Ainsi, nos lignes d'inspection primaire utilisent des avis de surveillance que nous pouvons produire nous-mêmes au Canada, à partir de l'information dont nous disposons sur des gens qui pourraient traverser la frontière, avec nos partenaires canadiens, nos partenaires responsables de l'application de la loi et nos partenaires des États-Unis.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Monsieur Bolduc, j'ai eu le privilège de visiter vos installations à Rigaud et même de profiter de votre salle de tirs virtuels. Comme ancien policier, cela s'est plutôt bien passé, je dois dire.

Ceci étant dit, j'ai remarqué que dorénavant, vos officiers seront tous armés. On sait que c'est une demande qui avait été faite. L'entraînement se fera de la même manière que dans les corps policiers, j'imagine, tous les ans. J'aimerais vous entendre sur la dangerosité de votre travail. Peut-on dire que votre travail est plus dangereux maintenant, avec tout ce qui se passe dans les différents pays?

M. Bolduc : Je vous remercie pour votre question. Je vous dirais que oui, nous travaillons dans un environnement changeant. Moi-même, j'ai commencé il y a 25 ans et je vous avoue que l'environnement à ce moment-là était complètement différent. En effet, la clientèle aux frontières évolue et nous faisons souvent face à des menaces inconnues, d'où la nécessité pour nous d'utiliser au maximum l'information que l'on peut obtenir avant l'arrivée des voyageurs et des marchandises. Ceci nous permet de faire un triage ou un ciblage pour savoir quel individu ou quelle marchandise nous devons examiner lors de leur arrivée à la frontière.

Our officers have solid training that gives them the tools they need to face this reality. Based on the many discussions we have had with border services agencies in other countries, this reality is not unique to Canada. This is a global, worldwide phenomenon.

Senator Dagenais: Mr. Bolduc, in your presentation you said that you try to mitigate threats as quickly as possible and at the farthest point possible from our borders. Does this mean that when a plane lands at a Canadian airport, immigrant passengers on board this flight have already been investigated?

Mr. Bolduc: Yes, right now, airlines are required to give us information on passengers as soon as a plane has taken off from its point of origin. One of the initiatives in the Beyond the Border Action Plan will enable us to receive information up to 72 hours in advance. Right now, when the plane takes off, our National Targeting Centre analyzes the information received, targets individuals who will be the subject of a secondary screening at the port of entry and provides a justification.

In the future, we will be able to process this information 72 hours in advance, which will greatly improve our management. You can imagine the quantity of information we receive from different airlines. The earlier we start triaging, the more effective we will be. This tool will be very useful to us.

[English]

Senator White: As bit of a follow-up to my friend's question, it's been about a decade since we've seen the shift to much greater emphasis on enforcement within CBSA than we saw previously, which I think is welcome, in particular, looking at some areas in the Yukon, for example.

Where are we when we come to the complete role of that enforcement strategy — firearms, training and education? I know that the union representing a number of the officers was in the beginning against some of the changes. In particular, people were hired to do one thing, and would they be able to do what's asked of them now?

Where are we percentage-wise in the rollout of that program?

Mr. Bolduc: You're right. It's a workforce in transition. We're still on track to meet our goal of having officers armed by 2016. We have made some modification to our training programs, and now our recruits that graduate from our college in Rigaud are fully trained upon graduation. So those new people joining the organization have the training and the tools and are able to carry out the mandate.

Nos agents profitent d'une formation solide, une formation qui les outille pour faire face à cette réalité qui n'est pas nécessairement propre au Canada, selon les nombreuses discussions que nous avons avec d'autres organisations qui gèrent les frontières dans d'autres pays. Il s'agit d'un phénomène mondial et planétaire.

Le sénateur Dagenais : Dans votre présentation, monsieur Bolduc, vous dites que vous tentez d'enrayer la menace le plus tôt possible, loin des frontières. Dois-je comprendre qu'au moment où l'avion se pose dans un aéroport canadien, les passagers immigrants à bord de ce vol ont déjà été enquêtés?

M. Bolduc : Oui, présentement, les compagnies aériennes ont l'obligation de nous transmettre les informations sur les passagers dès que l'avion a décollé de son point d'origine. L'une des initiatives contenues dans le plan d'action Par-delà la frontière nous permettra de recevoir l'information jusqu'à 72 heures à l'avance. Présentement, au moment du décollage, notre centre de ciblage national analyse l'information en fonction des renseignements reçus et pointe des cibles au point d'entrée, à savoir qu'un tel ou une telle fera l'objet d'un examen secondaire pour telle ou telle raison.

À l'avenir, on pourra traiter cette information 72 heures à l'avance, ce qui va grandement améliorer notre gestion. Vous pouvez imaginer la quantité d'informations qu'on reçoit des différentes compagnies aériennes. Plus nous pouvons débiter la séance de triage tôt, plus nous serons efficaces. C'est un outil qui sera fort utile pour nous.

[Traduction]

Le sénateur White : Pour faire suite à la question de mon collègue, cela fait maintenant près de 10 ans qu'on met davantage l'accent sur l'application de loi au sein de l'ASFC, alors que ce n'était pas nécessairement le cas avant. Je crois que c'est une bonne chose, plus particulièrement lorsqu'on pense à certaines régions du Yukon, par exemple.

Où en sommes-nous en ce qui concerne la mise en œuvre de cette stratégie d'application de la loi — les armes à feu, la formation et l'éducation? Je sais qu'au départ, le syndicat qui représente certains agents était contre certains de ces changements. En effet, étant donné que les gens ont été embauchés pour accomplir certaines tâches, seront-ils en mesure de faire ce qu'on leur demande maintenant?

Quel pourcentage du programme a été mis en œuvre?

M. Bolduc : Vous avez raison. Notre effectif est en transition. Nous sommes toujours en bonne voie d'atteindre notre objectif, qui consiste à voir à ce que nos agents soient armés d'ici 2016. Nous avons apporté certaines modifications à nos programmes de formation, et maintenant, les recrues qui terminent leur formation à notre collège de Rigaud sont entièrement formées dès qu'elles obtiennent leur diplôme. Donc, les nouveaux employés de l'organisation ont la formation et les outils nécessaires et sont en mesure de mener à bien son mandat.

It's well on track. I don't have a specific number of how many people we've trained since we started, but with the permission of the chair, I would gladly provide that number for you.

Senator White: I think we have a very strong no-fly program in Canada, and I would suggest our partner in the United States has as well. I'm not so convinced about countries that allow people travelling into Canada, which concerns me greatly, primarily because we talk about the sharing of information in a timely way to enact a no-fly or to manage the circumstances around someone who is identified.

This is a loaded question, so I'll expect a loaded answer: Are you confident that the countries that have flights into this country have a no-fly capability and that we are getting intelligence quick enough to manage it as well?

Mr. Bolduc: Well, referring to the answer I provided to Senator Dagenais, with interactive advance passenger information, we'll have the ability to receive information up to 72 hours in advance. We will start assessing that information and be able to provide a message back to the airline saying board or no board. I think that will bring a lot of value to our targeting program.

You're right. Right now, having the information with wheels up, it depends on where you're coming from. For example, if you're leaving Europe, the U.K. is five hours to Toronto, and Washington is about an hour and a half, so having the information up to 72 hours in advance, we'll have a lot more time and be able to fully risk-assess the information on people coming to Canada.

Senator White: However, walking up to the airline in London, whether Air Canada or others, three hours prior to departure, I could purchase a ticket, be on the plane, and the information may not be received by you until after I'm off the plane and at least walking up to your agents in Ottawa. Would that be correct as well?

Mr. Bolduc: No. We would have gotten the information once the flight took off from London.

Senator White: You would have received all the information —

Mr. Bolduc: Yes.

Senator White: So you would at least know they're on their way here and manage the risk on site when they arrive?

Nous sommes sur la bonne voie. Je n'ai pas de chiffres précis à fournir quant au nombre de personnes qui ont été formées depuis le début, mais si le président me le permet, je vous fournirai ces données avec plaisir.

Le sénateur White : Je crois que nous avons un excellent programme d'interdiction de vol au Canada, et je pense qu'il en va de même pour notre partenaire aux États-Unis. Cela dit, je ne suis pas convaincu que c'est la même chose pour les autres pays qui autorisent les gens à venir au Canada, ce qui me préoccupe vivement, surtout parce qu'il est question de la nécessité d'échanger des renseignements en temps opportun pour pouvoir imposer des interdictions de vol ou gérer la situation particulière d'une personne qui a été identifiée.

Comme je vais vous poser une question complexe, je m'attends à ce que vous me donniez une réponse complexe : êtes-vous persuadé que les pays qui exploitent des vols vers le Canada ont la capacité d'imposer des interdictions de vol et que nous obtenons les renseignements assez rapidement pour pouvoir gérer nous aussi ces situations?

M. Bolduc : Pour revenir à la réponse que j'ai donnée au sénateur Dagenais, grâce à l'information préalable sur les voyageurs interactive, nous pouvons recevoir des renseignements jusqu'à 72 heures à l'avance. Nous commencerons à évaluer ces renseignements et nous serons en mesure de faire parvenir un message à la compagnie aérienne pour l'aviser d'autoriser ou non l'embarquement. Je crois que cette façon de procéder apportera beaucoup à notre programme de ciblage.

Par ailleurs, vous avez raison. À l'heure actuelle, il arrive que nous obtenions l'information une fois que l'avion a décollé. Cela dépend de l'endroit d'où provient l'appareil. Par exemple, un avion qui arrive de l'Europe, plus précisément du Royaume-Uni, se trouve à cinq heures de Toronto, tandis qu'un avion qui part de Washington est environ à une heure trente de là. Donc, si nous obtenons les renseignements jusqu'à 72 heures à l'avance, cela nous laisse beaucoup plus de temps et nous permet de faire une évaluation précise des renseignements sur les personnes qui arrivent au Canada en se fondant sur les risques.

Le sénateur White : Cela dit, je peux me rendre au comptoir d'une compagnie aérienne à Londres, qu'il s'agisse d'Air Canada ou d'une autre compagnie, trois heures avant le départ, et acheter un billet. Je serais alors à bord de l'avion et vous recevriez peut-être les renseignements seulement lorsque j'aurais quitté l'avion et que je me trouverais en présence de vos agents à Ottawa. Est-ce exact?

M. Bolduc : Non. Nous aurions obtenu les renseignements dès que l'avion aurait quitté Londres.

Le sénateur White : Vous auriez reçu toute l'information...

M. Bolduc : Oui.

Le sénateur White : Donc, vous sauriez à tout le moins que ces personnes arrivent au Canada et vous géreriez le risque sur place, à leur arrivée?

Mr. Bolduc: Exactly. Assess the risk and be able to automatically provide information to the front line as to whether we should conduct a secondary elimination on so-and-so for so-and-so reason.

Senator White: And you mean “elimination” in the good way, not the bad way?

Mr. Bolduc: Yes.

Senator Wells: Thank you, Mr. Bolduc and Ms. Soper, for your presentations and responses so far.

I want to talk about fraudulent documentation and the trends. Then I want to ask a follow-up to that. What are the trends in fraudulent documentation?

Mr. Bolduc: That’s a tough question. We see more and more people using genuine documents obtained under false pretenses. That’s the number-one trend.

Senator Wells: So that would pass the initial test at the border because it’s a legitimate document?

Mr. Bolduc: It would not necessarily pass the initial test at the border because our officers use systems they have available for them. It makes it more and more difficult for airline personnel abroad to be able to determine that a document was obtained fraudulently and that a person is going to Canada to claim refugee status or for whatever reason.

When I started, we would see photo substitutions. People would use a genuine passport by cutting out and changing the picture.

Using our liaison officer network abroad, we keep our officers on the front line up to date on what is happening around the world, what other border agencies see, and we provide them with tools and knowledge so they can be mindful of that when they interact with foreign nationals and even with our own citizens when they show up at the border.

Senator Wells: Because of the new technology and the sophistication of those who would try to get around our rules, are our defences along those lines state of the art?

Mr. Bolduc: I believe they are. The initiatives that are contained in the Beyond the Border Action Plan will give us an additional advantage in being one step ahead of trends and what is happening around the world.

Senator Wells: When I go to the Air Canada or WestJet desk and fly internationally, they want to see my passport. I provide my boarding pass, but they want to see my passport. They look at it and they say, “Thank you, Mr. Wells.” That is one of the initial levels of screening by a third party.

M. Bolduc : Exactement. Nous évaluerions le risque et nous serions en mesure de fournir automatiquement des renseignements au personnel de première ligne pour qu’il puisse savoir s’il est nécessaire de procéder à une exclusion secondaire en ce qui concerne la personne X, pour une raison Y.

Le sénateur White : Dans ce cas, le mot « exclusion » a une connotation positive, et non négative, n’est-ce pas?

M. Bolduc : Oui.

Le sénateur Wells : Monsieur Bolduc, madame Soper, je vous remercie de vos exposés et de vos réponses jusqu’à maintenant.

J’aimerais parler des documents frauduleux et des tendances. J’aimerais ensuite vous demander de faire le point à ce sujet. Quelles sont les tendances en matière de documents frauduleux?

M. Bolduc : C’est une question difficile. De plus en plus, nous constatons que des gens utilisent des documents authentiques, mais obtenus par des moyens frauduleux. C’est la principale tendance observée.

Le sénateur Wells : Donc, une personne en possession de tels documents réussirait à traverser la frontière, car il s’agit d’un document légitime?

M. Bolduc : Pas nécessairement, car nos agents utilisent les systèmes mis à leur disposition. Il est de plus en plus difficile pour le personnel des compagnies aériennes à l’étranger de déterminer si un document a été obtenu par des moyens frauduleux et si la personne se rend au Canada pour demander le statut de réfugié ou pour une autre raison.

Lorsque j’ai commencé dans ce métier, les gens changeaient les photos. Ils utilisaient un passeport authentique, mais ils découpaient la photo et la changeaient.

Grâce à notre réseau d’agents de liaison à l’étranger, nous pouvons communiquer à nos agents de première ligne des renseignements à jour sur ce qui se passe partout dans le monde et sur ce que les autres organismes frontaliers savent. Nous leur offrons également les outils et les connaissances dont ils ont besoin pour qu’ils soient bien conscients de tout cela lorsqu’ils échangent avec des ressortissants et même avec les citoyens canadiens lorsqu’ils se présentent à la frontière.

Le sénateur Wells : Compte tenu des nouvelles technologies et des connaissances de ceux qui essaient de se soustraire aux règles, les moyens dont nous disposons pour faire face à ces menaces sont-ils à la fine pointe de la technologie?

M. Bolduc : Je crois qu’ils le sont. Les initiatives qui figurent dans le plan d’action Par-delà la frontière nous donneront un avantage supplémentaire, car nous aurons une longueur d’avance sur les tendances et sur ce qui se passe ailleurs dans le monde.

Le sénateur Wells : Lorsque je me rends au comptoir d’Air Canada ou de WestJet pour un vol international, on me demande mon passeport. Je fournis ma carte d’embarquement, mais on me demande tout de même mon passeport. Les employés y jettent un coup d’œil et me disent : « Merci, monsieur Wells. » C’est l’une des premières vérifications effectuées par un tiers.

Is there any plan for those ticket agents to have electronic scanners? When they look at a passport, they can't tell if there's an issue with a fraudulent document or anything like that. Is there any plan to have the airlines — which are often, as I said, the first level of third-party screening — have greater ability than eyes only?

Mr. Bolduc: Well, the scanning tools they have available to them are internal to the airlines. One of the big roles of our liaison officer networks abroad is to provide training to those airline agents, making sure that they are aware and that they do a proper screening. Often, those people rely on our liaison officers when in doubt, seeking clarification.

We believe that we have a strong network and that our program is robust. If we look at the number of calls our officers get — often seven days a week, 24 hours a day — I think the message is getting across to airline agents.

The Chair: If I could pursue a question, colleagues, just to put it in perspective, I have heard various numbers referring to individuals who are inadmissible and are in Canada. Perhaps, for the record, you could give us an estimate of the number of individuals in Canada today who are seen to be inadmissible.

Mr. Bolduc: Mr. Chair, are you referring to the number of people we have in our removal inventory?

The Chair: No. My understanding is you have knowledge of people who are inadmissible, have come into the country, are supposed to report back but haven't. So subsequently over the last number of years, a great number of individuals have actually been in the country, but we don't have any way of processing them out of the country.

Ms. Soper: Yes. We have an inventory of cases for which we have a warrant for persons who are inadmissible. It's quite a small inventory compared to the overall removals inventory. It's in the neighbourhood of 3,500 individuals, but this has accrued over many years. It's not a very precise figure in that it doesn't speak to the number of persons who may have departed Canada. Consequently, they've never been seen by law enforcement or us. We've been tracking that number of inadmissible persons for many decades, so it's not a good measure of how many people may be inadmissible and at large in Canadian society.

The Chair: You talked about two categories, one inadmissible and the other individuals for removal.

Envisage-t-on de fournir un système de balayage électronique à ces employés? Lorsqu'ils regardent un passeport, ils ne peuvent pas dire s'il y a un problème et s'il s'agit d'un document frauduleux, par exemple. Envisage-t-on d'offrir aux compagnies aériennes — qui effectuent bien souvent, comme je l'ai dit, les toutes premières vérifications par un tiers — des outils pour les aider à faire plus qu'une vérification visuelle?

M. Bolduc : Les outils de balayage qu'ils utilisent sont propres à la compagnie aérienne. L'un des rôles les plus importants joués par nos agents de liaison à l'étranger consiste à offrir de la formation aux agents des compagnies aériennes afin qu'ils soient bien renseignés et effectuent une vérification appropriée. Bien souvent, dans le doute, ces gens se fient à nos agents de liaison et s'adressent à eux pour obtenir des précisions.

Nous sommes d'avis que notre réseau est solide et que nos programmes sont rigoureux. Si on tient compte du nombre d'appels que nos agents reçoivent — bien souvent sept jours par semaine, 24 heures par jour —, je crois qu'on peut dire que nos efforts auprès des agents des compagnies aériennes commencent à porter leurs fruits.

Le président : Si vous me le permettez, chers collègues, j'aimerais poser une question. Simplement pour mettre les choses en perspective, je tiens à dire que j'ai entendu plusieurs chiffres au sujet des personnes interdites de territoire qui se trouvent au Canada. Peut-être pourriez-vous, aux fins du compte rendu, nous fournir une estimation du nombre de personnes qui se trouvent en ce moment au Canada et qui semblent être interdites de territoire?

M. Bolduc : Monsieur le président, parlez-vous du nombre de personnes qui font partie de notre inventaire des renvois?

Le président : Non. J'ai cru comprendre que vous savez que certaines personnes interdites de territoire sont venues au pays et étaient censées se présenter en personne, mais ne l'ont pas fait. Donc, au fil des ans, de nombreuses personnes sont arrivées au pays et y sont demeurées, mais nous n'avons pas de moyen de les expulser.

Mme Soper : Oui. Nous avons un inventaire de personnes interdites de territoire pour lesquelles un mandat d'arrestation a été lancé. C'est un tout petit inventaire par comparaison à l'inventaire global des renvois. Il compte environ 3 500 personnes, mais ce nombre a augmenté au fil des ans. Il ne s'agit pas d'un chiffre très précis, car il ne tient pas compte du nombre de personnes qui ont peut-être quitté le Canada. Par conséquent, ces gens n'ont jamais été vus par les forces de l'ordre ou par nous. Nous faisons un suivi du nombre de personnes interdites de territoire depuis plusieurs décennies. Ce n'est donc pas une bonne façon de mesurer le nombre de personnes qui sont peut-être interdites de territoire et vivent clandestinement dans la société canadienne.

Le président : Vous avez parlé de deux catégories, l'une étant les personnes interdites de territoires et l'autre, les personnes devant être renvoyées.

Ms. Soper: Yes.

The Chair: Perhaps you could expand on that.

Ms. Soper: We also track warrants for people who failed to appear for their removal from Canada and for whom we put out a subsequent warrant. Again, we have been tracking this number for many years. It's currently at, I believe, 44,000 individuals. It has been accruing since 1980 when we first put in data systems and began to track.

You may recall that under the Beyond the Border Action Plan, we put in place an exit control system for foreign nationals. For persons who leave the country in the future, we would know they have self-removed. Whereas now the only tool we have as an agency, we have to either investigate and try to find them living in Canada, within their community, or we open a warrant in order for our broader police community to help us find that person so that we can effect a removal.

The Chair: That's quite a substantial number, 45,000 plus 3,500, so we're almost up to 50,000 individuals, in one manner or another, who are seen to be in the country, quite frankly, illegally at this stage.

Ms. Soper: I can provide you the exact statistics as they sit today. We track them on a monthly basis, so I can provide you with the most recent data. I believe it's under 44,000 for the non-admissibility cases and in the neighbourhood of 3,000 to 3,500 — I'm sorry, I don't have my statistics in front of me.

The Chair: If you don't mind, colleagues, I want to pursue this.

In this document from the Auditor General, which, Mr. Bolduc, you referred to a number of times in your presentation, a number of initiatives are obviously being taken in respect to allowing you to do the job that we've asked you to do. I'd just like to ask a broad question.

In view of the fact that we're looking at 45,000 to 50,000 individuals who are basically in the country illegally starting since 1980 in our data bank, do you have any proposals legislatively or policy-wise that would help you in dealing with these situations so that we can secure the border? I don't quite understand why we would be tolerating this. Can anything further be done?

Mr. Bolduc: One of the tools that will be useful to us is an initiative we call entry-exit, introducing exit controls.

Mme Soper : Oui.

Le président : Pourriez-vous nous donner plus de précisions à ce sujet?

Mme Soper : Nous faisons également un suivi des mandats d'arrestation émis contre certaines personnes parce qu'elles ne se sont pas présentées au moment prévu pour leur renvoi du Canada. Encore une fois, nous faisons un tel suivi depuis de nombreuses années. Je crois qu'en ce moment, il est question de 44 000 personnes. Ce nombre a augmenté depuis 1980, lorsque nous avons instauré les systèmes de données et commencé à assurer un suivi.

Vous vous souviendrez que dans le cadre du plan d'action Par-delà les frontières, nous avons mis en œuvre un système de contrôle des sorties pour les ressortissants étrangers. Ainsi, à l'avenir, nous saurons que les personnes qui quittent le pays l'ont fait par elles-mêmes, alors qu'à l'heure actuelle, en tant qu'agence, nous disposons d'un seul outil. Ainsi, nous pouvons soit faire enquête et essayer de trouver où ces gens habitent au Canada, dans leur communauté, soit lancer un mandat d'arrestation afin que l'ensemble des forces de l'ordre puisse nous aider à trouver cette personne et à l'expulser.

Le président : C'est un nombre assez élevé, car on parle de 45 000 et de 3 500 personnes. Cela fait presque 50 000 personnes qui, d'une manière ou d'une autre, se trouvent au pays — disons-le franchement — de façon illégale.

Mme Soper : Je peux vous donner les statistiques exactes à l'heure actuelle. Puisque nous effectuons un suivi mensuel, je peux vous fournir les données les plus récentes. Je crois qu'il est question de moins de 44 000 personnes pour ce qui est de l'interdiction de territoire et de 3 000 à 3 500 personnes — je suis désolée, je n'ai pas les statistiques avec moi.

Le président : Chers collègues, si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'aimerais poursuivre dans cette voie.

Selon le document du vérificateur général, dont M. Bolduc a parlé à plusieurs reprises dans son exposé, il est évident que diverses initiatives sont prises pour vous permettre d'effectuer le travail qui vous a été confié. J'aimerais simplement poser une question générale.

Compte tenu du fait qu'il est question de 45 000 à 50 000 personnes qui sont carrément ici de façon illégale, et ce, depuis 1980 si on se fie à notre base de données, auriez-vous des propositions à formuler en ce qui concerne les mesures législatives ou les politiques qui seraient susceptibles de vous aider à faire face à ce genre de situation de manière à protéger nos frontières? Je ne comprends pas pourquoi nous devrions tolérer cela. Peut-on faire plus à cet égard?

M. Bolduc : L'un des outils qui peuvent nous être utiles est une initiative appelée « entrée/sortie », qui nous permet d'effectuer des contrôles de sortie.

Right now we could issue an arrest warrant for an individual, that person could decide on their own to leave the country, and that information would not come to CBSA. By introducing exit controls, when that person leaves the country we will be able to reconcile that with our own warrants inventory and be able to close the file. That will be beneficial to the CBSA and will help us greatly to manage that number, which, you're right, seems fairly significant. In fact, that led to our launching the CBSA initiative. Now, for those high-profile people we want to locate, we put their picture and description out to the public like most police agencies do.

We are trying to be creative and use all investigative tools available to us, but I would say entry-exit would be a great gain for the CBSA.

Ms. Soper: Mr. Chair, I would like to add some context. I think when we compare ourselves to the U.S. or the U.K., where they have been tracking persons who have absconded in our societies, we compare very favourably.

The U.K. recently had a parliamentary inquiry in relation to the absconders in their immigration system, and they put the figure at about 450,000 individuals. I think the U.S. Department of Homeland Security, combined with the Department of State, puts out a measure of the number of illegals inside U.S. society, and it's pegged at about 10 million individuals in the U.S.

I would also put into context that in the last two years of data we have collected on the number of warrants for people who have disappeared in Canada, awaiting removal or an inadmissibility hearing, we close as many warrants as we open. So we're keeping pace with the number of people who appear in the system and close as many of those cases as are freshly opened.

[Translation]

Senator Nolin: Mr. Bolduc, I would like to get back to the Auditor General's report. The Immigration and Refugee Protection Regulations require this from airlines — and you referred to this earlier — because there is a change to the deadline for providing advance passenger information and passenger name records.

You — meaning the agency — and the Auditor General do not agree. The Auditor General claims that the quality of data given to you by airlines is lacking. In his report, the Auditor General says that you have said that as long as airlines provide information, even if it is incomplete, they will be complying

À l'heure actuelle, nous pouvons lancer un mandat d'arrestation contre une personne, et celle-ci peut décider par elle-même de quitter le pays. Dans un tel cas, l'ASFC ne reçoit pas ces renseignements. En instaurant des contrôles de sortie, lorsqu'une personne quitte le pays, nous pourrions jumeler ces données avec notre propre répertoire des mandats d'arrestation et être en mesure de fermer le dossier. Cela sera avantageux pour l'ASFC et nous aidera réellement à gérer ce nombre qui, je vous l'accorde, semble assez élevé. En fait, c'est ce qui nous a amenés à lancer l'initiative de l'ASFC. Par ailleurs, en ce qui concerne les affaires très médiatisées, lorsque nous souhaitons retrouver certaines personnes, nous diffusons leur photo et leur description au public, comme la plupart des autres services de police le font.

Nous essayons d'être créatifs et d'utiliser tous les outils d'enquête à notre disposition, mais je dirais qu'une initiative « entrée/sortie » serait très avantageuse pour l'ASFC.

Mme Soper : Monsieur le président, j'aimerais fournir plus de contexte. Je pense que nous nous comparons avantageusement aux États-Unis ou au Royaume-Uni, deux pays où on effectue un suivi des personnes qui ont disparu dans la société.

Le Royaume-Uni a récemment tenu une enquête parlementaire sur les personnes qui fuient son système d'immigration, ce qui lui a permis de recenser environ 450 000 personnes. Je crois que le département de la Sécurité intérieure des États-Unis, de concert avec le département d'État, a évalué le nombre d'immigrants illégaux au sein de la société américaine. Il semblerait que cela représente environ 10 millions de personnes aux États-Unis.

Pour mettre les choses en perspective, je tiens aussi à souligner que selon les données que nous avons recueillies au cours des deux dernières années sur le nombre de mandats d'arrestation lancés contre des personnes qui ont disparu au Canada ou qui attendent leur audience de renvoi ou d'interdiction de séjour, nous avons exécuté autant de mandats que nous en avons lancé. Nous arrivons donc à suivre le rythme du nombre de personnes qui apparaissent dans le système et nous fermons autant de dossiers que nous en ouvrons.

[Français]

Le sénateur Nolin : J'aimerais revenir au rapport du vérificateur général, monsieur Bolduc. Le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés oblige les transporteurs aériens — et vous y avez fait référence — parce qu'il y a une modification quant au délai de livraison de l'information préalable sur les voyageurs et les dossiers des passagers.

Le vérificateur général et vous, soit l'agence, ne vous entendez pas. Le vérificateur général prétend que la qualité des données qui vous sont transmises par les transporteurs aériens laisse à désirer. Selon le rapport, le vérificateur général prétend que vous affirmez qu'en autant que les transporteurs aériens nous fournissent de

with the regulations. That is why you have a nearly perfect 100 per cent satisfaction rate.

Have you resolved this little semantics problem? What the Auditor General is saying seems to be important. The quality of the information is what matters.

Mr. Bolduc: Absolutely. Thank you for your question, senator. We have taken action based on the recommendations from the Office of the Auditor General. We created a task force with industry representatives to understand their environment, what kind of technical and operational capacities they have, and what difficulties they were having sending us information. This task force was enlightening.

We created a type of report card for each airline. Education is often the best way to change what they are doing. When we give airlines a report card, they are more likely to improve their performance.

We also introduced the idea of a confirmation message. Once the airline sends passenger information to the agency that is an acceptable quality, a message will be sent to the airline to confirm receipt of the information. Although there may be a slight difference of opinion with the Office of the Auditor General regarding terminology and semantics, we have taken action based on the recommendations and have implemented measures to fix the situation.

[English]

The Chair: Colleagues, I'm going to limit each member to one question, because we are going on the second round and time is running past us.

Senator Campbell: There two acronyms, but I'll use the long versions: Field Operations Support System and Integrated Customs Enforcement System. These are primarily used as lookouts, feeding information into the system.

The Auditor General wasn't overly pleased with the way that was going on. I have one question that may sound like two, but it won't be: It will just be one.

It says that lookouts are primarily entered into the field operations, but they may also be entered into the Integrated Customs Enforcement System. Field operations are being phased out, I'm advised, as of December 2014. Does that mean that the Integrated Customs Enforcement System will be in place, will be working and, as noted by the Auditor General, is the only one that actually has a record, a continuing file? Is that what's going to happen?

l'information, même si elle est incomplète, ils satisfont au règlement. C'est pourquoi vous affichez un taux presque parfait de 100 p. 100 de satisfaction.

Est-ce que vous avez résolu ce petit problème de sémantique? Ce que le vérificateur général nous dit m'apparaît important. C'est vraiment la qualité de l'information qui compte.

M. Bolduc : Tout à fait. Merci de votre question, monsieur le sénateur. Oui, nous avons pris action sur la recommandation du Bureau du vérificateur général. On a créé un comité de travail avec des représentants de l'industrie pour connaître leur environnement, les capacités techniques et opérationnelles dont ils disposaient et les difficultés qu'ils avaient à nous transmettre l'information. Ce comité nous a éclairés.

Nous avons mis en place une espèce de bulletin que l'on a créé pour chacune des compagnies aériennes. La meilleure façon de changer un comportement est souvent par l'éducation. En fournissant aux compagnies aériennes un bulletin de performance, cet outil les rendra plus aptes à améliorer leur performance.

Nous avons aussi introduit le principe d'un message de confirmation. Une fois les données sur les passagers transmises à l'agence avec un niveau de qualité acceptable, un message sera renvoyé à la compagnie aérienne pour confirmer la réception de cette information. Bien qu'il y ait eu peut-être une légère divergence d'opinion avec le Bureau du vérificateur général sur la terminologie et la sémantique, nous avons pris acte de ses recommandations et avons mis en place des mesures pour corriger la situation.

[Traduction]

Le président : Chers collègues, je vais limiter le nombre de questions à une par personne, car nous allons commencer le deuxième tour et le temps file rapidement.

Le sénateur Campbell : Il y a deux acronymes, mais je vais utiliser les versions longues. Il y a le Système de soutien des opérations des bureaux locaux et le Système intégré d'exécution des douanes. Ces systèmes sont principalement utilisés pour les avis de surveillance; ils ajoutent des renseignements au système.

Le vérificateur général n'était pas tellement satisfait de la façon dont les choses se passaient. J'aimerais poser une question, qui semblera être deux questions, mais en fait, c'en est une seule.

On indique que les avis de surveillance sont surtout saisis dans le Système de soutien des opérations des bureaux locaux, mais qu'ils peuvent aussi être saisis dans le Système intégré d'exécution des douanes. On m'informe que le Système de soutien des opérations des bureaux locaux sera graduellement aboli à compter de décembre 2014. Est-ce que cela signifie que le Système intégré d'exécution des douanes sera en place et fonctionnel et, comme l'a souligné le vérificateur général, sera le seul système utilisé pour tenir les dossiers de façon continue? Est-ce que c'est ce qui se produira?

Mr. Bolduc: You're right. The Field Operations Support System will be decommissioned by December of this year. We will be transitioning to a new system that is in use with Citizenship and Immigration.

One thing that's important, I think, is that CBSA is only 10 years old; we were created on December 12, 2002. We created an organization and used the legacy systems that were in use at that time.

You're right that there are two systems, the Field Operations Support System and the Integrated Customs Enforcement System. One thing that is important is that those two systems feed into the system that is queried by the officers when a traveller presents himself or herself at the land border or the airport. So a lookout has been input into one of the two systems and is transparent to the officer who is scanning the passport.

Senator Campbell: That wasn't really the issue I was getting at. It's good that the officers have that available. What I'm getting at is that there is no record under one of them. There is nothing ongoing under the Field Operations Support System. They found that the metrics based on the ICES, the Integrated Customs Enforcement System, are not reliable.

You have one where there's no record and the other where we don't trust the figures. What's going to take the place of the one when it's gone in 2014? It's a new system. Will that also include ICES?

Mr. Bolduc: It's a new build that will include all available information.

Senator Campbell: And there will be a record?

Mr. Bolduc: There will be a record.

[Translation]

Senator Dagenais: Mr. Bolduc, as you know, people often claim refugee status in Canada after their country of origin experiences a cataclysm. Correct me if I'm wrong, but I believe they are granted temporary residency until the situation is resolved, after which these people are expected to return to their country. However, sometimes the situation is not resolved in six months and these people settle in Canada, get married, start a family and find work. When the permit expires, these people are supposed to return to their country. What do you do in such situations? These people may not report themselves. This happens every day and we sometimes see it in the media. What do you do with these people?

Mr. Bolduc: Senator Dagenais, I'd like to make a clarification, if I may, and then I would ask Ms. Soper to expand on my answer.

M. Bolduc : Vous avez raison. Le Système de soutien des opérations des bureaux locaux ne sera plus utilisé à compter de décembre cette année. Nous ferons la transition à un nouveau système utilisé par Citoyenneté et Immigration.

À mon avis, il importe de souligner que l'ASFC n'existe que depuis 10 ans. Elle a été créée le 12 décembre 2002. Nous avons créé une organisation et utilisé les anciens systèmes qui étaient en place à ce moment.

Vous avez raison, il existe deux systèmes, soit le Système de soutien des opérations des bureaux locaux et le Système intégré d'exécution des douanes. Il importe de savoir que ces deux systèmes permettent d'alimenter le système utilisé par les agents pour faire des recherches lorsqu'un voyageur se présente à un poste frontalier terrestre ou à un aéroport. Donc, un avis de surveillance qui a été saisi dans l'un des deux systèmes peut être consulté par l'agent qui fait le balayage du passeport.

Le sénateur Campbell : Ce n'est pas vraiment là où je voulais en venir. Tant mieux si les agents ont accès à ces renseignements. Ce que je voulais dire, c'est qu'il n'y a pas de dossiers en tant que tels dans l'un de ces systèmes. Il n'y en a pas dans le Système de soutien des opérations des bureaux locaux. Il semblerait que les données fondées sur le Système intégré d'exécution des douanes ne sont pas fiables.

Donc, l'un de ces systèmes ne comporte aucun dossier, tandis que l'autre fournit des données peu fiables. Qu'est-ce qui remplacera le système lorsqu'il sera abandonné en 2014? Un nouveau système. Va-t-il aussi inclure le Système intégré d'exécution des douanes?

M. Bolduc : Il s'agit d'un nouveau système qui comprendra tous les renseignements disponibles.

Le sénateur Campbell : Et il y aura un dossier?

M. Bolduc : Oui, il y aura un dossier.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Monsieur Bolduc, comme vous le savez, il arrive souvent que des personnes demandent le statut de réfugié au Canada à la suite d'un cataclysme qui se produit dans leur pays d'origine. Corrigez-moi si je me trompe, mais on leur accordera un permis de résident temporaire jusqu'à ce que la situation se résorbe, après quoi ces personnes devraient normalement retourner dans leur pays. Cependant, il arrive que la situation ne se résorbe pas dans les six mois et que ces personnes s'établissent au Canada, se marient, fondent une famille et se trouvent un travail. Or, quand le permis arrive à terme, ces personnes doivent retourner dans leur pays. De quelle façon procédez-vous dans de telles situations? Peut-être que ces personnes ne se rapporteront pas. On le vit à tous les jours et on le voit parfois dans les médias. Comment procédez-vous avec ces personnes?

M. Bolduc : Si vous me le permettez, sénateur Dagenais, j'aimerais apporter une clarification, et je demanderai ensuite à Mme Soper de compléter ma réponse.

There are two ways to be recognized as a refugee in Canada. Canada chooses refugees abroad, in refugee camps, and are brought to Canada under that status. When they arrive here, they have the status of a person having been afforded the protection of Canada.

The other way is for people to show up at our borders and ask for protection from Canada. These people must plead their case to the Immigration and Refugee Board, which is an independent board separate from the CBSA and Citizenship and Immigration Canada, which will decide whether to grant these individuals protection in Canada.

If the answer is no, the individual would then have access to various forms of recourse. For example, the person could appeal or apply for permanent residence for compassionate reasons through Citizenship and Immigration Canada.

Once all avenues have been exhausted, the individual becomes inadmissible to Canada and must be removed from Canada.

Some people may be tempted to take an illegal route, but there are still individuals who cooperate and who will voluntarily leave Canada in the hopes of applying to settle here once again, through the normal channels.

That is our reality with people who are asking for protection in Canada.

Senator Dagenais: Do you have anything to add, Ms. Soper?

[English]

Ms. Soper: I would maybe add that as it's structured, the Immigration and Refugee Protection Act certainly incentivizes people to come forward to leave Canada voluntarily, particularly if they have formed associations or friendships. If you are removed by CBSA, you are required basically to pay a fine in order to return to Canada. There are incentives to encourage people to voluntarily comply, but it's not always effective.

Senator White: I have one question that will require two answers.

We've seen reductions as a result of the Deficit Reduction Action Plan, DRAP, across the Government of Canada, and some reductions will happen at CBSA, understanding that it actually might require a large reduction in the number of officers. My question is, first, whether you have the ability to continue to deliver the service that you provide across the country now. And second, the Manley-Ridge Smart Border Accord, enacted in 2003-04, looked at the fast-tracking of individuals between Canada and U.S. Part of that was a real-time identification

Il y a deux façons d'être reconnu comme réfugié au Canada. Le Canada fait la sélection de réfugiés à l'étranger, dans les camps de réfugiés, où ces gens sont sélectionnés et amenés au Canada en fonction d'un statut. Lorsqu'ils arrivent ici, ils ont donc le statut d'une personne ayant obtenu la protection du Canada.

Une autre série d'individus sont ceux qui se présentent à nos frontières et qui demandent la protection du Canada. Ces gens doivent plaider leur cas à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, qui est une commission indépendante de l'ASFC et de Citoyenneté et Immigration Canada, qui prendra la décision d'accorder ou non la protection du Canada à ces individus.

Dans l'éventualité où la réponse serait négative, la personne aurait, à ce moment-là, accès à différents recours. Elle pourrait par exemple interjeter appel ou encore faire une demande de résidence pour des raisons humanitaires auprès de Citoyenneté et Immigration Canada.

Une fois que tous ces recours ont été exercés, la personne devient à ce moment-là inadmissible au Canada et devra être renvoyée du Canada.

Il est possible que certaines personnes soient tentées d'emprunter une voie clandestine, mais il y a quand même une proportion d'individus qui collaboreront et qui quitteront volontairement le Canada avec l'espoir de faire demande à nouveau, en empruntant les voies normales, pour pouvoir s'établir ici un jour.

C'est donc la réalité à laquelle on fait face en ce qui concerne les gens qui demandent la protection du Canada.

Le sénateur Dagenais : Auriez-vous quelque chose à ajouter, madame Soper?

[Traduction]

Mme Soper : J'aimerais peut-être ajouter que dans sa forme actuelle, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés incite très certainement les gens à se présenter et à quitter le Canada de leur plein gré, plus particulièrement s'ils ont créé des liens ou se sont fait des amis. Si une personne est expulsée par l'ASFC, elle devra payer une amende pour pouvoir revenir au Canada. Des mesures incitatives ont été mises en œuvre pour encourager les gens à se conformer volontairement aux politiques, mais elles ne sont pas toujours efficaces.

Le sénateur White : J'ai une question qui donnera lieu à deux réponses.

Le plan d'action pour la réduction du déficit a donné lieu à des réductions à l'échelle du gouvernement du Canada, et l'ASFC sera elle aussi touchée. En fait, elle pourrait devoir réduire grandement le nombre d'agents. Voici ma question. D'une part, aurez-vous encore la capacité de continuer d'offrir les services que vous offrez en ce moment à l'échelle du pays? D'autre part, un volet de l'accord sur la frontière intelligente conclu par MM. Manley et Ridge, qui est entré en vigueur en 2003-2004 et visait à mettre en œuvre un processus accéléré au Canada et aux

system, which is rolled out now for the most part. Can you tell me where that is and whether we are at the point we anticipated being at when it was first negotiated?

Mr. Bolduc: On part A of the question, CBSA had to contribute \$143 million under the DRAP initiative. Most of the re-engineering occurred in our headquarters' footprint in internal services. No cuts were made to the front line in uniform and our teams who are responsible for what I referred to as inland enforcement officers — no cuts to the front line.

On part B, what were you referring to?

Senator White: The Manley-Ridge accord that looked at fast-tracking individuals between Canada and the U.S. and at things like real-time identification rollout, which was started in 2004 and finally became active in 2012. The whole idea was that we would move more easily and quickly and would be able to track individuals whom we want to track between the two countries. Have we moved the yardsticks on that accord? Is it successful? Based on what it was going to do, it would have been successful, whether we actually succeeded in delivering that product.

Ms. Soper: We have made a lot of progress. In fact, it has continued under the Beyond the Border Action Plan. Specifically, being able to share fingerprint information in real time is happening quite seamlessly for persons who present themselves at the port of entry without identification documents. We're able to exchange that information with the U.S. going forward under the Beyond the Border Action Plan in real time, so we can compare whether that person was also inadmissible to the U.S. as he or she presents in Canada. That's being implemented currently.

Likewise, our counterparts in Citizenship and Immigration Canada are issuing visas using fingerprints as the basis to do background checks. These are big steps forward that we are taking in that space, and certainly trying to harmonize as much as possible with the U.S. and leverage the information we have about third country nationals coming into North America.

Senator Wells: Mr. Bolduc, you mentioned earlier about the 72-hour protocol and the fly or no fly. This is a follow-up question to a line of questioning from Senator Dagenais.

États-Unis, avait entre autres pour objectif de mettre en œuvre un système d'identification en temps réel, ce qui est maintenant presque chose faite. Pouvez-vous me dire ce qu'il en est et si nous sommes rendus à l'étape que nous souhaitions atteindre lors des premières négociations?

M. Bolduc : Pour ce qui est de la première partie de la question, l'ASFC a dû faire des réductions de 143 millions de dollars dans le cadre du plan d'action pour la réduction du déficit. La majorité de la réorganisation visait les services internes à l'administration centrale. Aucun poste n'a été aboli pour les employés de première ligne et ceux que j'appelle des agents d'exécution de la loi dans les bureaux intérieurs. Il n'y a eu aucune compression visant les services de première ligne.

Pour ce qui est de la deuxième partie de votre question, à quoi faisiez-vous référence?

Le sénateur White : Je parlais de l'accord conclu par MM. Manley et Ridge, qui prévoyait un processus de traitement accéléré pour les déplacements entre le Canada et les États-Unis, et diverses choses, comme la mise en œuvre de l'initiative d'identification en temps réel, qui a commencé en 2004 et s'est finalement concrétisée en 2012. L'idée était de permettre aux gens de se déplacer plus facilement et plus rapidement et d'être en mesure de surveiller certaines personnes qui se déplacent d'un pays à l'autre. Avons-nous marqué des progrès en ce qui concerne la mise en œuvre de cet accord? Donne-t-il de bons résultats? Compte tenu des objectifs qu'il visait, il aurait dû donner des résultats positifs. Dans ce contexte, sommes-nous parvenus à atteindre les objectifs fixés?

Mme Soper : Nous avons marqué d'importants progrès. En fait, nous avons continué de marquer des progrès dans le cadre du plan d'action Par-delà la frontière. Plus précisément, il est plutôt facile d'échanger les données sur les empreintes digitales en temps réel pour les personnes qui se présentent à un point d'entrée sans documents d'identité. Nous pouvons maintenant échanger ces renseignements en temps réel avec les États-Unis dans le cadre du plan d'action Par-delà la frontière, ce qui nous permet de faire une comparaison et de déterminer si une personne est également interdite de territoire aux États-Unis, comme elle l'est au Canada. Nous sommes en train de procéder à la mise en œuvre.

Parallèlement, nos homologues de Citoyenneté et Immigration Canada délivrent des visas en utilisant les empreintes digitales pour effectuer la vérification des antécédents. Nous marquons de grands progrès dans ce domaine, et nous essayons bien entendu d'harmoniser le plus possible nos pratiques à celles des États-Unis et de mettre à profit les renseignements dont nous disposons sur les ressortissants étrangers des pays tiers qui viennent en Amérique du Nord.

Le sénateur Wells : Monsieur Bolduc, plus tôt, vous avez parlé du protocole de 72 heures et des autorisations et interdictions de vol. Ma question fait suite à celles posées par le sénateur Dagenais.

Is there enough collaboration and integration with Homeland Security or our American partners? For example, if we see someone that normally we would say “no fly” about but the Americans would like them to come to Canada so we could hand them over, is there collaboration? It’s not real time because we have 72 hours to make a decision, but is that level of collaboration present?

Mr. Bolduc: It occurs minute by minute, day by day and week by week. As soon as CBSA receives information from the airline, that information is vetted through a series of databases. We share real-time information with the U.S. as they do the other way around.

Also, to have a more robust relationship, we have U.S. Customs and Border Protection officers embedded in our National Targeting Centre; and we have CBSA officers embedded in their National Targeting Centre. Any information that would be deemed of value in potentially intercepting somebody at the border will be taken into consideration. If need be, we will use the contacts we have domestically as well as reach out to our U.S. and international partners to validate and confirm the information.

Senator Wells: I said “only the U.S.” because I’m sure the vast majority of travelers are across our shared border.

Senator Campbell: My question was answered in response to Senator Wells, thank you.

The Chair: Colleagues we have another 20 minutes. If anyone else has questions, please indicate so to the clerk. I have a follow-up question, if I may.

I would like to refer to the Auditor General’s report again at 5.42. I want to read from it again because I think it’s important to understand why this would happen. The report states:

We found that, in 15 cases (31 percent), the individuals entered Canada at a port of entry. In 11 of the 15 cases, the individuals were deemed inadmissible at the port of entry, but were allowed to enter Canada temporarily with a requirement to return to the port of entry, usually the next day, for departure or further examination. This is in accordance with the *Immigration and Refugee Protection Act*. The individuals subsequently failed to appear at the port of entry as required. Four of the 11 individuals had criminal records, 2 of them for more serious offences. The remaining 4 cases involved port runners, who failed to stop and report for examination.

Collaborons-nous suffisamment avec le département de la Sécurité intérieure ou nos partenaires américains? Nos activités sont-elles suffisamment intégrées? Par exemple, si nous voyons une personne qui devrait normalement, selon nous, faire l’objet d’une interdiction de vol, mais que les Américains, eux, aimeraient que cette personne entre au Canada pour que nous puissions assurer son transfert aux États-Unis, y a-t-il collaboration? Ce n’est pas en temps réel, car nous avons 72 heures pour prendre une décision. Ce niveau de collaboration existe-t-il bel et bien?

M. Bolduc : Oui, minute par minute, jour après jour, semaine après semaine. Dès que l’ASFC reçoit des renseignements d’une compagnie aérienne, elle fait plusieurs vérifications à l’aide de diverses bases de données. Nous communiquons des renseignements aux États-Unis en temps réel, et ils font la même chose pour nous.

En outre, afin de renforcer les liens qui nous unissent, des agents du Customs and Border Protection service des États-Unis font partie de notre centre national de ciblage, tandis que des agents de l’ASFC font partie du centre national de ciblage des États-Unis. Tout renseignement jugé utile pour intercepter quelqu’un à la frontière sera pris en compte. Au besoin, nous nous servons de nos contacts au pays et nous nous adresserons à nos partenaires américains et internationaux pour valider et confirmer l’information.

Le sénateur Wells : J’ai seulement parlé des États-Unis, car je suis convaincu que la grande majorité des voyageurs traversent notre frontière commune.

Le sénateur Campbell : On a répondu à ma question lorsqu’on a répondu au sénateur Wells. Merci.

Le président : Chers collègues, nous disposons encore de 20 minutes. Si d’autres personnes ont des questions, qu’elles en informent le greffier. Si vous me le permettez, j’aimerais poser une question complémentaire.

J’aimerais revenir sur le rapport du vérificateur général, plus précisément sur le point 5.42. Une fois de plus, je vais lire le rapport, car je crois qu’il est important pour nous de comprendre pourquoi une telle chose pourrait se produire. Voici ce qu’indique le rapport :

Nous avons constaté que dans 15 cas (31 %), les personnes étaient arrivées au Canada par un point d’entrée. Dans 11 des 15 cas, les personnes ont été jugées interdites de territoire mais ont été admises temporairement au Canada à la condition qu’elles retournent au point d’entrée, habituellement le jour suivant, pour quitter le pays ou pour se soumettre à un examen complémentaire conformément à la *Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés*. Ces personnes ne sont pas revenues au point d’entrée comme cela avait été exigé. Quatre des 11 personnes avaient un casier judiciaire et 2 d’entre elles avaient commis des crimes graves. Les quatre derniers cas étaient des fuyards qui ne se sont pas arrêtés et qui ne se sont pas soumis aux contrôles douaniers.

What I don't quite understand is, if you apprehend an individual at the border and he or she is deemed to be inadmissible, why would you give them a 24-hour flyer?

Mr. Bolduc: A series of reasons. Most of those cases will occur in the air mode. Somebody would seek admission into Canada and would be deemed inadmissible under the act, and the only flight available to return the person would be the following day.

If the officer assesses that there is no flight risk — no reason that the person will disappear — no identity concerns in that we know exactly who the person is and no national security reason, the officer has the ability to suspend the interview and have the person report back the next morning. As for sending those people to detention systematically, usually the CBSA sends them for the three reasons I mentioned: identity, security concern and flight risk. With your permission, Ms. Soper might complete my answer.

Ms. Soper: As to these 11 individuals with criminal records, these could be any offences under the Criminal Code. The two serious ones were what we would describe as serious criminality under the Immigration and Refugee Protection Act, and in those minor cases, they could be driving-under-the-influence charges or those sorts of circumstances where an officer may exercise an "allowed to leave." Because they are in the air context, they need to return to the airport in order to leave.

There is another important piece here, which is that under the Immigration and Refugee Protection Act, if there are foreign offences, the officer can write an admissibility report, but they must refer them to the Immigration and Refugee Board to have an admissibility determination done there. We need to grant entry in order for that admissibility hearing to occur. As Mr. Bolduc highlights, if the detention risks were present, we'd certainly be detaining in those cases, but if there weren't substantive grounds for which we could seek detention, we would not be seeking detention in those cases.

The Chair: I do not understand this. An individual is at the border. He or she is deemed to be inadmissible. We say, "Come back in 24 hours and catch your airplane back; you've been deemed inadmissible." Then, they don't come back because, obviously, they want to get into the country. It would seem to me that the policy should be that if you're deemed to be inadmissible, you would be detained until such time as the next airplane was to leave the country as opposed to trying to sort out what offences we're speaking of because you have already come to the conclusion that they're inadmissible. One of reasons we're having these hearings is to see whether there has to be a

Je ne comprends pas pourquoi une personne qui se fait arrêter à la frontière et est jugée interdite de territoire bénéficie d'un délai de 24 heures?

M. Bolduc : Nous procédons ainsi pour plusieurs raisons. La majorité des cas sont liés au mode aérien. Par exemple, il peut arriver que quelqu'un qui demande d'être admis au Canada soit jugé interdit de territoire selon la loi et que le seul vol qu'il pourrait prendre pour retourner d'où il vient ne parte que le lendemain.

Si l'agent juge que la personne ne risque pas de s'enfuir — rien n'indique que la personne disparaîtra — et qu'il n'y a aucune inquiétude quant à son identité, car nous savons exactement de qui il s'agit, et qu'il n'y a pas non plus de risque pour la sécurité nationale, l'agent peut suspendre l'entrevue et demander à la personne de se présenter le lendemain. Pour ce qui est d'envoyer ces gens en détention de façon systématique, je dois dire que normalement, l'ASFC les y envoie pour les trois raisons que j'ai mentionnées : l'identité de la personne n'a pas été confirmée, il y a des risques pour la sécurité ou la personne risque de s'enfuir. Avec votre permission, monsieur le président, j'inviterais Mme Soper à compléter ma réponse.

Mme Soper : Pour ce qui est des 11 personnes qui avaient un casier judiciaire, il peut s'agir de tout type d'infraction prévu au Code criminel. Les deux infractions graves dont il était question étaient des crimes graves selon la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Quant aux cas moins graves, il peut s'agir de conduite en état d'ébriété ou d'une autre infraction. Dans ce cas, l'agent peut décider que la personne est autorisée à quitter. Puisqu'il s'agit du mode aérien, ces gens doivent revenir à l'aéroport pour pouvoir partir.

Il y a également un autre aspect important dont il faut tenir compte. Ainsi, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés prévoit que dans le cas d'une personne qui a commis une infraction à l'étranger, l'agent peut rédiger un rapport sur l'admissibilité, mais il doit tout de même diriger cette personne vers la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, qui déterminera si cette personne peut demeurer au Canada. Nous devons permettre à la personne d'entrer au pays pour que cette audience puisse avoir lieu. Comme M. Bolduc l'a souligné, s'il y a des risques en ce qui concerne la détention, nous garderons sans aucun doute la personne en détention dans de tels cas, mais s'il n'y a pas de motifs justifiant qu'on exige la détention, nous ne demanderons pas que la personne soit détenue.

Le président : Je ne comprends pas. Une personne arrive à la frontière, où elle est jugée interdite de territoire. Nous lui disons de revenir dans 24 heures pour reprendre l'avion, car elle a été jugée interdite de territoire. Cette personne ne revient pas par la suite parce que de toute évidence, elle veut rester au pays. Il me semble que la politique devrait être différente. Ainsi, si une personne est jugée interdite de territoire, nous la gardons en détention jusqu'à ce que le prochain avion soit prêt à quitter le pays, au lieu d'essayer de trouver le type d'infraction dont il est question, car nous avons déjà déterminé que cette personne est interdite de territoire. Si nous tenons ces audiences, c'est pour

recommended change in policy or in legislation to help assist individuals such as yourself to make sure that those who are inadmissible don't come into the country and stay in the country. Do you need further legislative direction to be able to detain these individuals so that we don't put an officer in a situation that, quite frankly, puts him or her in a very difficult position policy-wise? Perhaps you could comment on that.

Mr. Bolduc: Yes. The way the Immigration and Refugee Protection Act is written — and help me, Ms. Soper; I want to be technically exact — the officer has the discretion, if there is no security concern, to not affect the return immediately. He has the ability, in the air mode, if the flight is the next morning, to let the person come in and report back the next morning so that we can confirm departure. That's the way the IRPA is written as of today.

Ms. Soper: I personally studied some of the cases that the OAG looked at, and I would suggest that the way the Immigration and Refugee Protection Act is structured doesn't allow that officer to make a decision to render the person inadmissible and turn them away. Even if an individual comes and says, "I'm a convicted murderer from country Y," no discretion is granted to an officer. They can detain them, but they cannot make that admissibility determination. That is the under the control of the Immigration and Refugee Board.

The choice given to an officer in that circumstance is to detain if there are grounds for detention because IRPA is very clear on the grounds under which we can detain. They can consider an "allowed to leave," where the person voluntarily wants to withdraw permission to enter. In the air mode, it can be that the officer makes a judgment that the person can be trusted to report the next day and that the circumstances do not present any risk. That does occur, and it is permitted under the act but, again, in a very narrow number of cases.

So the tools available are very circumscribed.

The Chair: It's an area that one would want to pursue further.

Senator Campbell: I would like to explore this a little bit. I know that I'm outnumbered here, but I trust all of my valued colleagues. How often does this happen? How often does somebody show up at the border who is perhaps not well versed in travel procedures, and you say, "Okay, the only flight out of here goes tomorrow morning, I want you to show up tomorrow morning"? How many times does it happen that they don't show up? How often? We could have a solution looking for a problem here. Please go ahead if you have an answer.

déterminer s'il est nécessaire de recommander un changement aux politiques ou aux lois de manière à aider des personnes comme vous à veiller à ce que les personnes interdites de territoire ne fassent pas leur entrée au pays et n'y demeurent pas. Avez-vous besoin d'un meilleur encadrement législatif pour pouvoir détenir ces personnes et éviter de placer les agents dans une situation qui, bien franchement, sera très difficile du point de vue des politiques? J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

M. Bolduc : Oui. Compte tenu du libellé de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés — Mme Soper, je vous prierais de m'aider, car je veux que mes observations soient exactes sur le plan technique —, l'agent peut, s'il n'y a pas de risque pour la sécurité, ne pas exiger le retour immédiat de la personne. Il a la capacité, si la personne est arrivée par avion et que le prochain vol n'est que le lendemain, de laisser la personne entrer au pays et revenir le lendemain pour que nous puissions confirmer son départ. C'est le libellé actuel de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Mme Soper : J'ai personnellement examiné certains cas qui ont été étudiés par le vérificateur général et à mon avis, dans sa forme actuelle, la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés ne permet pas à un agent de décider qu'une personne est interdite de territoire et de la renvoyer d'où elle vient. Même si une personne arrive et dit qu'elle a été reconnue coupable de meurtre dans un pays X, cela ne donne aucune latitude à l'agent. Il peut détenir la personne, mais il ne peut pas déterminer son admissibilité : cette décision relève de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié.

Dans ce cas, l'agent peut décider de détenir la personne s'il y a des motifs qui le justifient, car la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés expose très clairement les motifs permettant de détenir une personne. Un agent peut envisager d'accorder une autorisation de quitter le Canada lorsque la personne renonce à ce qu'on lui donne la permission d'entrer au pays. Pour ce qui est du mode aérien, l'agent peut décider de faire confiance à la personne et de croire qu'elle se présentera le lendemain et juger que la situation ne pose aucun risque. Cela se produit et il s'agit d'une façon de faire autorisée par la loi, mais je le répète, seulement dans quelques cas.

Donc, les outils disponibles sont très limités.

Le président : C'est un aspect qu'il faudrait regarder de plus près.

Le sénateur Campbell : J'aimerais examiner davantage cet aspect. Je sais que je ne représente pas le parti majoritaire ici, mais j'ai confiance en mes estimés collègues. Combien de fois cela se produit-il? Combien de fois vous arrive-t-il de constater que des personnes qui se présentent à la frontière ne connaissent peut-être pas bien les procédures associées aux voyages et de leur dire : « Le seul vol qui quitte la région ne part que demain. Je veux que vous vous présentiez ici demain matin. » Combien d'entre eux ne se présentent pas? À quelle fréquence cela se produit-il? Nous pourrions proposer une solution s'il y a bel et bien un problème. Pouvez-vous me fournir une réponse?

Ms. Soper: It is not an insignificant number.

Senator Campbell: It's not insignificant?

The Chair: We would need a solution for the question.

Ms. Soper: More than 100 per annum.

Senator Campbell: More than 100 per annum. How many times are people turned away? What I'm trying to say is this: How many times does the officer say, "Be back here tomorrow morning," and they don't show up? It's more than 100 that don't show up. How many did we send away?

Ms. Soper: The vast majority are in land mode, and they're generally American citizens and turned away as a matter of course.

Senator Campbell: No, I'm talking about in the airport. Obviously, if I'm at a land border, I don't need to worry about it. I just say, "Get in your car. Hook a left, hook a left, and there's the U.S."

Ms. Soper: The vast majority would be detained in the airport and turned around if they were serious enough. But there are enough outliers.

Senator Campbell: I'm not getting my question answered. How many people were at an airport and were denied access, and the officer through his training — and I get that — said, "You know what, this is mom and pop." So how many of them are turned away to report the next day, and how many of them don't show up? Then I want to know, for those who do not show up, what the reason was. Did the officer miss something? Did they turn out to be a terrorist or the murderer who showed up and didn't admit to it at the border? What is the reason for it? I get "nudgey" when someone shows up about — that's an old Mountie term, "nudgey."

The Chair: Can we let the witnesses respond?

Senator Campbell: Yes.

Mr. Bolduc: With the permission of the chair, we will look at finding that number. We don't have that number available to us.

Senator Campbell: I think the way you are doing it is good. Now I would change my mind if I found out that the 100 people, for whatever reason, turned out to be terrorists.

Mr. Bolduc: If I could just add a comment, I want to reassure senators and the public that if the officer feels that there is a risk for safety and security, or a risk based on the interaction with the individual that the person will disappear, the decision made by the officer will be to detain. I think that's important.

Mme Soper : Disons que ce n'est pas un nombre négligeable.

Le sénateur Campbell : Ce n'est pas un nombre négligeable?

Le président : Nous aimerions avoir une réponse à la question.

Mme Soper : Nous parlons de plus de 100 personnes par année.

Le sénateur Campbell : Plus de 100 personnes par année. Combien de fois renvoie-t-on des gens? Ce que j'essaie de savoir, c'est le nombre de fois que des agents demandent à des personnes de revenir le lendemain et que celles-ci ne se présentent finalement pas. On parle ici de plus de 100 personnes qui ne se présentent pas. Combien de personnes avons-nous renvoyées?

Mme Soper : La grande majorité de ces gens arrivent par le mode aérien et il s'agit généralement de citoyens américains qui sont renvoyés automatiquement.

Le sénateur Campbell : Non, je parle de ceux qui travaillent à l'aéroport. De toute évidence, si je suis à une frontière terrestre, c'est simple. Je n'ai qu'à dire à la personne de retourner dans sa voiture, d'aller à gauche, et encore à gauche, et voilà, elle est rendue aux États-Unis.

Mme Soper : La grande majorité de ces gens seraient détenus à l'aéroport et renvoyés s'ils posent un risque assez grave. Mais il y a beaucoup de cas particuliers.

Le sénateur Campbell : Vous ne répondez pas à ma question. Combien de fois est-il arrivé que des gens qui se trouvaient à l'aéroport n'aient pas pu entrer au pays et que compte tenu de sa formation, l'agent se soit dit — ce que je comprends bien — qu'il n'y avait pas de problème, car il s'agissait de personnes inoffensives? Donc, combien de personnes doivent revenir le lendemain et ne le font pas? J'ai aussi demandé quelles étaient les raisons pour lesquelles ces gens ne se présentent pas. Est-ce que quelque chose a échappé à l'agent? Est-ce que la personne est en fait un terroriste ou un meurtrier qui n'a pas été admis au Canada à la frontière? Pour quelle raison? Cela me rend inconfortable lorsque quelqu'un se montre...

Le président : Pouvons-nous laisser les témoins répondre?

Le sénateur Campbell : Oui.

M. Bolduc : Avec la permission du président, nous obtiendrons ce chiffre. Nous ne l'avons pas en main.

Le sénateur Campbell : Je crois que vous procédez de la bonne façon. Cela dit, je changerais d'idée si j'apprenais que ces 100 personnes sont en fait des terroristes.

M. Bolduc : Si vous me le permettez, je tiens à rassurer les sénateurs et le public : si un agent croit qu'il y a un risque pour la sécurité ou que la personne est susceptible de disparaître, il prendra la décision de la garder en détention. Je crois que c'est important.

In referring to the OAG, they found — and I think the chair referred to that — 15 cases out of the sample that they looked at where the person was allowed to come in and didn't show up to leave the country or there was no evidence to demonstrate that the person had left the country.

The Chair: So we can clarify what we're asking for, you referred to the OAG's report again. Once again, as I quoted, four of the 11 individuals had criminal records; two of them more serious offences; and four were "port runners." I don't know what that means.

I think Senator Campbell wants to know in a year, for your statistics, for those given 24 hours to leave the border and come back for the purposes of returning to wherever they were to go because they were inadmissible, how many of those didn't return out of the numbers that were ordered to return? I think that would be a very interesting statistic to see. We would appreciate getting those statistics sooner rather than later, if that's okay.

Mr. Bolduc: We will provide it to the committee.

The Chair: Senators, I have one more question concerning the legislation before the House of Commons that was tabled a number of days ago, Bill C-24 dealing with immigration. I'm not sure of the title of the bill, something about enhancing Canadian citizenship. Does that particular piece of legislation have any ramifications for your department, or do you know?

Ms. Soper: It has a small nexus to the work we do in the sense that part of the measures that were introduced address the revocation of citizenship where a person acquired permanent residency through fraud. There would be mechanisms to allow us to remove citizenship of persons who acquired citizenship by way of fraud, which is part of our investigative space that we work in. Once citizenship and immigration have done an investigation on the fraudulent nature of a citizenship application and they work to remove citizenship, we would be working to do the parallel permanent residency investigation in those cases.

The Chair: Do you have the statistics on how many individuals received citizenship under fraudulent intent?

Ms. Soper: No. Citizenship and Immigration would need to respond to that.

The Chair: Thank you. I would like to thank the witnesses for coming here this afternoon. It has been a very worthwhile committee hearing. You've brought a fair amount of information to the hearing and I think it will help us going forward in understanding the problems you face. As I said at the beginning, the purpose of these hearings is to see where we can be of some

Quant au Bureau du vérificateur général, il a découvert — et je crois que le président l'a mentionné — que dans l'échantillon analysé, 15 personnes avaient été autorisées à entrer au Canada et ne s'étaient pas présentées au moment où elles devaient quitter le pays, et que rien ne prouvait que ces personnes avaient bel et bien quitté le pays.

Le président : Donc, question de préciser ce que nous voulons savoir, vous avez une fois de plus mentionné le rapport du vérificateur général. Encore une fois, comme je l'ai souligné, quatre des onze personnes avaient un casier judiciaire; deux d'entre elles avaient commis des crimes plus graves, et quatre étaient des fuyards, quelle que soit la définition qu'on donne à ce mot.

Je crois que le sénateur Campbell veut savoir ceci : sur une période d'un an, à des fins statistiques, lorsqu'il est question des personnes à qui l'on accorde 24 heures pour quitter la frontière et y revenir pour ensuite retourner d'où elles viennent parce qu'elles sont interdites de territoire au Canada, combien ne se présentent pas? Je crois qu'il serait très intéressant de connaître cette statistique. Nous aimerions l'obtenir rapidement, si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

M. Bolduc : Nous fournirons cette statistique au comité.

Le président : Chers collègues, j'ai une autre question à propos de la mesure législative dont la Chambre des communes est saisie et qui a été présentée il y a quelques jours, en l'occurrence le projet de loi C-24, qui porte sur l'immigration. Je ne suis pas certain du titre du projet de loi, mais cela ressemble à « améliorer la citoyenneté canadienne ». Savez-vous si cette mesure législative aura des répercussions sur votre organisation?

Mme Soper : Il y a en quelque sorte un lien avec le travail que nous effectuons, en ce sens qu'une partie des mesures qui ont été présentées portent sur la révocation de la citoyenneté lorsqu'une personne obtient sa résidence permanente par des moyens frauduleux. Certains mécanismes nous permettraient de révoquer la citoyenneté des personnes qui l'ont obtenue par des moyens frauduleux. Cela fait partie de nos pouvoirs d'enquête. Une fois que Citoyenneté et Immigration a mené une enquête sur le caractère frauduleux d'une demande de citoyenneté et a pris des mesures pour révoquer celle-ci, de notre côté, nous mènerons une enquête parallèle sur la résidence permanente.

Le président : Avez-vous des statistiques sur le nombre de personnes qui ont obtenu leur citoyenneté dans un but frauduleux?

Mme Soper : Non. Il faudrait demander à Citoyenneté et Immigration de répondre à cette question.

Le président : Merci. J'aimerais remercier les témoins d'être venus ici cet après-midi. Ce fut une audience très fructueuse. Vous nous avez fourni beaucoup de renseignements et je crois que ceux-ci nous aideront à comprendre les problèmes auxquels vous vous heurtez. Comme je l'ai mentionné au début, ces audiences ont pour objectif de déterminer si nous pouvons vous aider à offrir les

assistance in ensuring due process occurs and ensuring that those people being asked to do their job under the legislation can do it and do it to the best of their ability.

Colleagues, you will recall that on December 12, 2013, the Senate adopted the following study reference — and I want to quote for the viewers who have tuned in to this particular hearing:

That the Senate Standing Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the status of Canada's international security and defence relations, including but not limited to, relations with the United States, NATO, and NORAD; and

That the committee report to the Senate no later than December 31, 2014, and that it retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

Colleagues, today we will commence our study into the area of ballistic missile defence. Through the study, our goals will be to explore the subject of ballistic missile defence, including the government's policy decision, the threat environment and the relevance to our international security and defence relations, and to report back to the Senate with specific recommendations.

Colleagues, we are all aware that strategic and military threats are increasing, especially in the face of non-state and state actors such as Iran and North Korea. Beyond nuclear weapons, the threat of an electromagnetic pulse, EMP, attack is also credible and could have a devastating impact on Canada or one of our allies. At the same time, those opposed to ballistic missile defence indicate that the systems do not work, the costs have not been clearly defined, and the benefits have not been well articulated to Canadians.

To begin our study, I'm pleased to welcome Colin Robertson, Fellow, Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, and Ferry de Kerckhove, Executive Vice-President, Conference of Defence Associations Institute, to lead off our study on ballistic missile defence.

Gentlemen, I understand you each have an opening statement. We have until five o'clock for this session. Mr. de Kerckhove, please proceed.

Ferry de Kerckhove, Executive Vice-President, Conference of Defence Associations Institute: Thank you for the invitation. I'll explain why I was insisting on being presented as the executive vice-president of the CDAI. It's because we publish a yearly document called *Canada's Strategic Outlook*, and ours for 2014 comes out in about a week and a half. I thought it would be important to highlight that, in case you might be interested, but

garanties prévues par la loi et veiller à ce que ces gens puissent effectuer le travail conformément à la loi et du mieux qu'ils le peuvent.

Chers collègues, vous vous souvenez sans doute que, le 12 décembre 2013, le Sénat a adopté le mandat d'étude suivant, que je tiens à citer pour ceux qui écoutent l'audience :

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à examiner, dans le but d'en faire rapport, la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense, notamment ses relations avec les États-Unis, l'OTAN et NORAD;

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 décembre 2014 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions pendant 90 jours après le dépôt de son rapport final.

Chers collègues, aujourd'hui, nous allons entreprendre notre étude dans le domaine de la défense antimissile balistique. Tout au long de cette étude, nous examinerons le sujet de la défense antimissile balistique, y compris les décisions stratégiques prises par le gouvernement en la matière, les menaces qui se posent ainsi que les liens avec les relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense. Nous présenterons ensuite un rapport au Sénat, qui comprendra des recommandations bien précises.

Chers collègues, nous savons tous qu'il y a de plus en plus de menaces stratégiques et militaires, plus particulièrement dans le contexte des acteurs non étatiques et étatiques, comme l'Iran et la Corée du Nord. Il n'y a pas que les armes nucléaires; la menace d'une attaque par arme à impulsion électromagnétique, ou EMP, est réelle. Une telle attaque pourrait avoir un effet dévastateur sur le Canada ou l'un de nos alliés. Parallèlement, ceux qui s'opposent à la défense antimissile balistique font valoir que les systèmes ne fonctionnent pas, que les coûts n'ont pas été clairement définis et que les avantages n'ont pas été expliqués adéquatement aux Canadiens.

Pour commencer notre étude, accueillons chaleureusement M. Colin Robertson, chercheur au Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, de même que M. Ferry de Kerckhove, vice-président exécutif de l'Institut de la Conférence des associations de la défense, qui amorceront notre étude sur la défense antimissile balistique.

Messieurs, je crois savoir que vous avez tous deux préparé une déclaration préliminaire. L'audience se terminera à cinq heures. M. de Kerckhove, vous avez la parole.

Ferry de Kerckhove, vice-président exécutif, Institut de la Conférence des associations de la défense : Je vous remercie de m'avoir invité. Tout d'abord, je tiens à dire que si j'ai insisté pour qu'on me présente comme étant le vice-président exécutif de l'Institut de la Conférence des associations de la défense, c'est parce que nous publions chaque année un document intitulé *Perspectives stratégiques du Canada* et que la version de 2014 sera

I'm also a fellow of the Canadian Defence and Foreign Affairs Institute and therefore a colleague of Mr. Robertson's. I think we have been colleagues for years.

I'd like to try to give a broad picture and discuss BMD within the large context of what it is, a threat analysis. I think this Senate session is timely. In fact, our document called for a full-fledged study by the government of BMD. I hope your report will energize the government in that direction, because in fact we've been recommending for the past two years that the government look at BMD in earnest, rather than avoid the issue, so we're all on the same page on that one.

In terms of the strategic perspective, we tend to think that the world is more dangerous than ever, but it's not just more dangerous than ever; it is also because what I would call "the Western resolve" is waning after all the crises they've gone through. I would say there's a pervasive quasi neo-isolationism atmosphere in the West. You have a strong feeling of wariness throughout the system. Maybe the French are slightly different, but I'll get to that a bit later. There's a trend towards a retrenchment and towards engagement overseas. In this day and age, "no boots on the ground" has become the mantra, if anything.

On top of that, I think we've all recognized that there's a general social malaise permeating most of the countries, the democracies and otherwise. There's not a day where there's not some kind of demonstration in a country, even towards elected government; and inequalities are crippling the natural social compact, which adds to the general feeling of malaise. The Snowden revelations have added angst between leaders.

I am talking about a general absence of leadership throughout the Western world. We've seen it in the Arab Spring. We've seen the U.S. political logjam, which is really blurring the perception of the importance of the U.S. for our security in the world. And there's a general absence of strategies.

If you look at NATO, there's an increasing risk of NATO becoming a two-tiered alliance with countries that are still pulling their weight within it, whether it's the French, the British, or even the Germans. On the other hand you have countries that are bailing out of their responsibility within NATO, which of course is a threat to general alliance solidarity. There are a lot of uncertainties out there.

publiée dans environ une semaine et demie. Je crois aussi qu'il est important de souligner, au cas où cela vous intéresserait, que je suis aussi l'un des chercheurs du Canadian Defence and Foreign Affairs Institute. Je suis donc un collègue de M. Robertson. Si je ne me trompe pas, nous sommes des collègues depuis de nombreuses années.

Je vais tenter d'expliquer les grandes lignes de la défense antimissile balistique et le contexte plus large dans lequel elle s'inscrit, en l'occurrence l'analyse des menaces. Je crois que cette audience du comité sénatorial arrive à point nommé. En fait, dans le document que nous publions, nous demandons au gouvernement de mener une étude exhaustive sur la défense antimissile balistique. J'espère que votre rapport incitera le gouvernement à s'engager dans cette voie, car en fait, nous recommandons depuis deux ans que celui-ci se penche sans tarder sur la question de la défense antimissile balistique, au lieu de l'éviter. Nous sommes donc tous sur la même longueur d'onde à ce sujet.

Du point de vue stratégique, nous avons tendance à croire que le monde est plus dangereux que jamais. Or, il n'est pas seulement plus dangereux que jamais; s'il en est ainsi, c'est parce que l'on constate un fléchissement de ce que j'appelle la « détermination occidentale » à la suite de toutes les crises que nous avons dû surmonter. En fait, j'oserais dire que les pays occidentaux vivent pratiquement dans un contexte de néo-isolationnisme insidieux. On a la forte impression que l'ensemble du système fait preuve de prudence. Peut-être qu'il en va autrement des Français; j'y reviendrai plus tard. On observe une tendance vers le repli sur soi et l'engagement à l'étranger. En fait, à notre époque, le mot d'ordre semble être de ne plus assurer une présence militaire sur le terrain.

En outre, je crois que nous reconnaissons tous qu'un malaise social général envahit la plupart des pays, qu'il s'agisse d'États démocratiques ou non. Tous les jours, il y a des manifestations dans un pays ou un autre, même contre des gouvernements élus; les gens s'opposent aux inégalités qui nuisent au contrat social, ce qui accroît le malaise général. Les révélations faites par Snowden ont aussi contribué à dresser les chefs d'État les uns contre les autres.

Je parle ici d'une absence générale de leadership dans le monde occidental. Nous l'avons constaté lors du printemps arabe. Nous l'avons constaté avec l'impasse politique dans laquelle les États-Unis s'enfoncent, une situation qui modifie réellement notre perception de l'importance des États-Unis pour notre sécurité dans le monde. On constate également l'absence générale de stratégies.

Si on regarde du côté de l'OTAN, on constate qu'il est de plus en plus probable que cette organisation devienne une alliance à deux niveaux, composée d'une part de pays qui continuent d'y exercer leur influence, qu'il s'agisse de la France, de l'Angleterre ou même de l'Allemagne et d'autre part, de pays qui ne s'acquittent pas de leurs responsabilités au sein de l'organisation, ce qui, bien entendu, constitue une menace pour la solidarité générale de l'alliance. Il y a beaucoup d'incertitudes.

Our perspective is that if we don't get the right structure and financial backing, even for our own defence, I think the Canadian Forces could become limited to continental defence with reduced expeditionary capabilities.

On the other hand, we are looking at U.S. continental perimeter defence, ballistic missile defence, cybersecurity. All three elements are fundamental to our security, hence we've got to look at it in earnest and also look at BMD, but in that broader context because we do have a very clear interest in addition to those three.

We have the fight against drugs in Latin America. We also have the expansion towards Asia and the Pacific, which has some defence implication, and in our report we go into more detail. For instance, what kind of navy do you need when you have more extended trade orientation towards the broad Asia-Pacific region than the more traditional one we've had in the past? The Atlantic is the past; Asia-Pacific is the future.

If you look at the crisis in the Middle East, Syria and North Africa and our specific interest for Israel's security, we could consider, for instance, helping Israel if there were to be an agreement between the Palestinians and Israel. We could even be contributing a potential transitional disengagement force to Israel.

I'm mentioning those aspects of defence to give you a sense of the broad pictures of our interest. We have interests in Africa in the mining sector now. The bottom line is that despite this retrenchment that we feel, this kind of disengagement, the armed forces remain essential for our security and sovereignty. We cannot just pick and choose à la carte. We have to look at what enhances that security, particularly when you have the priority on the Arctic, when you have cybersecurity, which has been designated as the fifth domain of war. All these factors add up to looking at BMD as part and parcel of our contribution to North American defence and to our sovereignty.

I put aside the argument that the more we get involved in that, the more we lose our sovereignty. Quite to the contrary, my sense is that the more we involve ourselves in that kind of mutual defence, the more we accredit the value of our contribution to North American security.

The chair mentioned some of these, but if you look at the threats out there, like North Korea mindlessly pursuing its nuclear option and already compelling the U.S. to enhance its BMD capacity, and at what goes on in the negotiations with Iran, we're very hopeful. On the other hand, if it fails, what would Iran

Nous sommes d'avis que si nous n'adoptons pas la bonne structure et n'accordons pas les fonds nécessaires, même pour notre propre défense, les Forces canadiennes pourraient devoir se limiter à la défense continentale; en outre, leurs capacités expéditionnaires seraient limitées.

Par ailleurs, il est question de la défense du périmètre continental des États-Unis, de leur défense antimissile balistique et de leurs mesures de cybersécurité. Ces trois éléments sont essentiels à notre sécurité. C'est pour cette raison que nous devons examiner le tout dans les plus brefs délais, tout comme la défense antimissile balistique, mais dans ce contexte plus général, car de toute évidence, cela présente un grand intérêt pour nous, tout comme les trois aspects que je viens de mentionner.

Nous luttons contre le trafic de stupéfiants en Amérique latine. N'oublions pas non plus l'expansion de nos marchés en Asie et dans le Pacifique, ce qui a certaines répercussions du point de vue de la défense. Nous en parlons de façon plus détaillée dans notre rapport. Par exemple, quelles sont les forces navales dont il faut disposer lorsqu'on élargit les échanges commerciaux avec la grande région de l'Asie-Pacifique, par comparaison aux forces plus traditionnelles dont nous disposions auparavant? L'Atlantique est chose du passé; l'avenir, c'est maintenant l'Asie-Pacifique.

Si on songe à la crise au Moyen-Orient, en Syrie et en Afrique du Nord et à l'intérêt particulier que nous portons à la sécurité en Israël, nous pourrions par exemple envisager d'aider Israël si un accord était conclu entre les Palestiniens et Israël. Nous pourrions même faire partie des forces qui pourraient assurer le retrait pendant la transition en Israël.

Je mentionne ces aspects de la défense pour vous donner une vue d'ensemble de nos intérêts. Nous avons maintenant des intérêts en Afrique, dans le secteur minier. L'essentiel, c'est que même si nous avons l'impression qu'il y a un repli, une sorte de désengagement, les forces armées demeurent essentielles à notre sécurité et à notre souveraineté. Nous ne pouvons tout simplement pas nous contenter de faire des choix en fonction de ce qui nous convient. Nous devons nous demander ce qui améliorera la sécurité, plus particulièrement dans le contexte où on accorde la priorité à l'Arctique, qui a été désigné comme étant le cinquième domaine de guerre. Tous ces facteurs doivent nous pousser à envisager la défense antimissile balistique comme une partie de notre contribution à la défense de l'Amérique du Nord et de notre souveraineté.

Je ne ferai pas valoir que plus nous participons à de tels exercices, plus nous perdons notre souveraineté. Au contraire, je suis d'avis que plus nous participons à de tels exercices de défense mutuelle, plus nous accordons de valeur à notre contribution à la sécurité en Amérique du Nord.

Le président a mentionné certaines menaces, mais si on examine celles qui nous guettent, comme le fait que la Corée du Nord veut à tout prix utiliser le nucléaire, sans égard aux conséquences, ce qui oblige déjà les États-Unis à accroître leur capacité en matière de défense antimissiles balistiques, de même

do? Would it follow suit on its nuclear program? It would foster a nuclear proliferation in the broad region, in the Middle East. This could be an even more dangerous game further down the road.

If you look at the debate within NATO, BMD itself is now pitting Russia against the U.S. as NATO installs the theatre missile against rogue non-state actors close to Russia's area of influence.

Mr. Robertson will be much more detailed about this, I'm sure, but we do make a distinction between the BMD participation in Europe and the BMD deployment in continental North America. However, the bottom line from my perspective is that we should participate in the latter.

Let me quickly highlight some of the dangers I see that justify even more the uncertainties as to both China's long-term ambition and the future of a multipolar world. Indeed, if you see the imposition of the ADIZ, the aerial defence zone, China is evidently continuing to incrementally test the international resolve, and there is a great risk when it comes to Japan.

The failures in managing the crises in Syria, Libya, Iraq, Afghanistan — particularly post-foreign troop withdrawal — and the Israeli-Palestinian conflict, all of these are areas of danger. I mentioned cybersecurity and also a general weakening of the multilateral and international system. Some of these institutions, like the G8, are becoming obsolete.

The point is that the U.S. will not intervene from a political and moral basis in all crises to come. The days of humanitarian military interventions are over, and the question is whether China will be a partner or a threat. We should try to consider China a partner, but there is a long way to go before that.

As well, one of my serious concerns is Russia. In a way, Russia is reinventing a new version of the Cold War. I strongly recommend everyone read the Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation's statement on their concept of foreign policy. When you read that document, you wonder whether you flipped a page back in time. It looks like revanchism Cold War talk to an amazing degree; it's quite fascinating, in fact. Russia is trying to rebuild its glory, its aura, by creating this concept of Eurasia where it would play a pivotal role between the European, which it despises, and the Asian, which courts.

que l'évolution des négociations avec l'Iran, nous avons beaucoup d'espoir. Par ailleurs, si cela ne fonctionne pas, que fera l'Iran? Ira-t-il de l'avant avec son programme nucléaire? Ce faisant, il favoriserait la prolifération des armes nucléaires dans l'ensemble du Moyen-Orient. Cela pourrait s'avérer encore plus dangereux au bout du compte.

Maintenant, si on se penche sur le débat entourant l'OTAN, la défense antimissile balistique elle-même contribue maintenant à dresser la Russie contre les États-Unis, car l'OTAN installe ses systèmes de défense antimissile de théâtre contre les États voyous à proximité de la sphère d'influence de la Russie.

Je suis convaincu que M. Robertson vous parlera de tous ces aspects de façon beaucoup plus détaillée, mais je tiens à souligner que nous établissons une distinction entre la participation à la défense antimissiles balistiques en Europe et le déploiement de la défense antimissiles balistiques sur le continent nord-américain. Cela dit, à mon avis, le fait est que nous devrions participer à ce déploiement.

Laissez-moi vous parler brièvement de certains dangers qui, à mon avis, justifient encore plus certaines incertitudes en ce qui concerne les ambitions à long terme de la Chine et l'avenir d'un monde à pôles multiples. En fait, lorsqu'il est question de l'imposition de l'ADIZ, la zone de défense aérienne, il est évident que la Chine met de plus en plus à l'épreuve la détermination internationale et que cela pose un grand risque pour le Japon.

L'incapacité de gérer les crises qui ont secoué la Syrie, la Libye, l'Irak et l'Afghanistan — plus particulièrement après le retrait des forces armées étrangères — et le conflit israélo-palestinien représente un danger. J'ai parlé de la cybersécurité et aussi du fait que l'on constate un affaiblissement général du système multilatéral et international. Certaines institutions, comme le G8, sont maintenant dépassées.

Ce que je veux dire, c'est que les États-Unis n'interviendront pas dans toutes les crises à venir, pour des raisons politiques et morales. L'époque où nous organisons des missions militaires humanitaires est révolue. Il faut maintenant se demander si la Chine sera un partenaire ou posera plutôt une menace. Nous devrions essayer de considérer ce pays comme un partenaire, mais il y a beaucoup de travail à faire d'ici là.

En outre, je suis très préoccupé par ce qui se passe en Russie. D'une certaine façon, on peut dire que la Russie est en train d'inventer une autre version de la guerre froide. Je recommande à tout le monde de lire la déclaration du ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie sur sa vision de la politique étrangère. Lorsqu'on lit ce document, on se demande si on n'est pas revenu des années en arrière. Cela ressemble presque en tous points à un discours revanchard de l'époque de la guerre froide; en fait, c'est fascinant. La Russie essaie de retrouver sa gloire, sa fierté en créant ce concept d'Eurasie, au sein de laquelle elle jouerait un rôle clé entre les Européens, qu'elle déteste, et les Asiatiques, qu'elle cherche à séduire.

Meanwhile the threats that know no frontier continue to create more problems with climate change, pollution, resource depletion, et cetera.

Basically my take on it all is that even though every crisis we see could engage Canada, at the present time it's doubtful that Canada would engage much in some of those crises. But I think the review of our own interests within our own defence and security perimeter, including BMD, is absolutely essential.

On those words, Mr. Chair, I would pass the floor on to my dear colleague, Colin Robertson.

[Translation]

Colin Robertson, Fellow, Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, as an individual: I would like to share some information about my background. I worked in Canada's Foreign Service for nearly 33 years. I then worked as vice-president for the Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, a non-partisan research institute based in Calgary. This institute is connected to the University of Calgary's School of Public Policy, where I am a fellow. I am a member of the board of directors of the Conference of Defence Associations Institute, of which Ferry is the vice-president. I am also a senior advisor at McKenna Long & Aldridge, a legal firm in Washington. I am proud to volunteer as honorary captain at the Strategic Communications Directorate of the Royal Canadian Navy.

That gives you an overview of my background. However, I would like to say that my comments in no way reflect the opinions of the various organizations I work for.

[English]

It is time for Canada to join the rest of the Western alliance, our 27 partners in NATO, and our friends and allies in the Indo-Pacific — Australia, Japan and South Korea — under the umbrellas of ballistic missile defence.

We need to be prepared for the threat of missile attacks.

Continental defence has been integral to Canadian national security since Mackenzie King and Franklin Roosevelt parleyed at Kingston in 1938.

Led by Louis St. Laurent, we were architects of NATO because of our belief in collective security. A decade later we would create NORAD, our binational aerospace defence agreement that now includes aspects of maritime warning.

Today our security is again threatened. North Korea has conducted several ballistic missile tests under the guise of peaceful satellite launches. It has stated its long-range missiles will target

Entre-temps, certaines menaces non liées aux frontières continuent de créer plus de problèmes : je parle des changements climatiques, de la pollution et de l'épuisement des ressources, entre autres.

En fait, mon avis à ce sujet, c'est que même si le Canada pourrait apporter son aide dans le cadre de chaque crise qui survient, il est fort peu probable qu'il le fasse. Cela dit, je pense qu'il est absolument essentiel d'examiner nos propres intérêts en ce qui concerne notre défense et notre périmètre de sécurité, y compris la défense antimissiles balistiques.

Sur ce, monsieur le président, je cède la parole à mon collègue, Colin Robertson.

[Français]

Colin Robertson, chercheur, Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, à titre personnel : J'aimerais dire quelques mots sur mes antécédents. J'ai travaillé pendant presque 33 ans au Service extérieur canadien. Par après, j'ai occupé le poste de vice-président du Canadian Defence and Foreign Affairs Institute, un groupe de réflexion non partisan dont le siège est situé à Calgary. Cet institut est rattaché à l'École de politique publique de l'Université de Calgary où je suis chercheur. Je suis membre du conseil d'administration de l'Institut de la Conférence des associations de la défense dont Ferry est vice-président. Je suis aussi conseiller principal chez McKenna Long & Aldridge, un cabinet d'avocats de Washington. À titre de bénévole, je suis fier d'être capitaine honoraire de la Marine royale canadienne au sein de la direction des communications stratégiques.

Voilà qui vous donne une idée de mon parcours. Cependant, j'aimerais préciser que mes observations ne représentent aucunement les points de vue des différents organismes où je travaille.

[Traduction]

Le moment est venu pour le Canada de se joindre à l'alliance occidentale, à nos 27 partenaires de l'OTAN ainsi qu'à nos amis et alliés du bassin Indo-Pacifique — l'Australie, le Japon et la Corée du Sud — dans le cadre de la défense antimissiles balistiques.

Nous devons être prêts à faire face à la menace posée par les attaques au moyen de missiles.

La défense continentale est au cœur de la stratégie de sécurité nationale du Canada depuis les pourparlers tenus par Mackenzie King et Franklin Roosevelt à Kingston, en 1938.

Sous la direction de Louis St. Laurent, nous avons contribué à créer l'OTAN, car nous croyons en la sécurité collective. Dix ans plus tard, nous avons créé le NORAD, notre accord binational sur la défense aérospatiale, qui comprend maintenant un système d'alerte maritime.

Aujourd'hui, notre sécurité est de nouveau menacée. La Corée du Nord a procédé à plusieurs essais de missiles balistiques en prétendant qu'il s'agissait tout simplement de satellites lancés de

the United States, and it has developed a road-mobile ballistic missile capability. Iran has a large arsenal of ballistic missiles. We hope that the current Geneva discussions will stop Iranian nuclear development, but their outcome is uncertain. The six-party talks with North Korea broke down in 2009 after North Korea repeatedly broke its commitments.

As John Baird observed, before we trust, we need to verify.

While Iran does not have the capacity today to strike Canada with missiles, the evidence is that they are trying to build that capacity.

We don't know what new threats are coming down the pike. What happens if Pakistan goes rogue? Risk assessments forecast more bad actors with access to warheads, intercontinental missiles and weapons of mass destruction — nuclear, chemical and biological. Despite our best efforts, the genie is out of the bottle on proliferation.

Participation in BMD is both an insurance policy for our homeland and a renewed commitment to contemporary collective defence. Through NORAD, we currently share information and early warning and attack assessment with the U.S. But when it comes time to make critical launch decisions, our officials literally have to leave the room. The algorithms that U.S. Northern Command has developed to protect the U.S. homeland do not include Canadian cities like Calgary, Edmonton, Toronto or Montreal. Membership brings the privilege of being in the room and being part of the conversation on how to protect Canadians.

Canada has a conflicted history when it comes to nuclear weapons and domestic air defence. Although we were present at the creation of nuclear energy research during the Second World War, and Canada was vital, we eschewed the development of nuclear arms for ourselves. Instead we opted to develop nuclear power for peaceful purposes through the CANDU reactor. We sold it around the world on condition of non-proliferation.

We would be deceived by India. It developed its own nuclear weapons, using plutonium derived from a research reactor provided by Canada. The Indians argued that in a nuclear neighbourhood, they had to be prepared.

Placement of nuclear warheads on Canadian soil as part of our alliance commitment tormented John Diefenbaker. The resulting Bomarc controversy contributed to the government's undoing and the election of Lester B. Pearson.

façon pacifique. Ce pays a déclaré que ses missiles à longue portée étaient pointés sur les États-Unis, et il a développé des missiles balistiques mobiles. L'Iran dispose d'un grand nombre de missiles balistiques. Nous espérons que les discussions qui ont lieu en ce moment à Genève permettront de mettre fin au développement nucléaire en Iran, mais leur dénouement est incertain. Les pourparlers entre le groupe des six interlocuteurs et la Corée du Nord ont été interrompus en 2009 parce que la Corée du Nord n'a pas cessé de renier les engagements qu'elle avait pris.

Comme John Baird l'a déjà mentionné, il faut faire confiance, oui, mais il faut aussi faire des vérifications.

Même si pour le moment, l'Iran n'est pas en mesure d'attaquer le Canada avec des missiles, les faits prouvent que ce pays essaie de développer cette capacité.

Nous ne savons pas quelles sont les menaces qui se pointent à l'horizon. Que se passera-t-il si le Pakistan devient un État voyou? Les évaluations des risques montrent qu'il y aura de plus en plus d'États voyous et qu'ils auront accès à des ogives nucléaires, à des missiles intercontinentaux et à des armes de destruction massive nucléaires, chimiques et biologiques. Malgré tous nos efforts, nous ne pouvons pas enrayer la prolifération.

La participation à la défense antimissiles balistiques constitue à la fois une police d'assurance pour notre sécurité intérieure et un renouvellement de notre engagement à l'égard de la défense collective contemporaine. Grâce au NORAD, nous échangeons des renseignements, des alertes rapides et des évaluations des attaques avec les États-Unis. Cela dit, lorsque vient le moment de prendre des décisions clés en ce qui concerne le lancement, nos représentants doivent littéralement quitter la salle. En effet, les algorithmes que le Commandement du Nord des États-Unis a créés pour protéger son territoire ne comprennent pas des villes comme Calgary, Edmonton, Toronto ou Montréal. Si nous participions à cette défense, nous aurions le privilège de pouvoir demeurer dans la salle et de participer aux discussions sur la façon de protéger les Canadiens.

En ce qui concerne l'armement nucléaire et la défense aérienne, le passé du Canada n'est pas sans contradictions. En effet, bien que le Canada compte parmi les pionniers de la recherche en matière d'énergie nucléaire, il s'abstient de développer des armes nucléaires pour se défendre. Le pays consacre plutôt ses efforts au développement de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Je parle du réacteur CANDU, dont la vente aux pays étrangers est assortie d'une condition de non-prolifération.

Pourtant, le Canada se fait duper par l'Inde, qui développe ses propres armes nucléaires en utilisant du plutonium produit grâce à un réacteur de recherche fourni par le Canada. L'Inde fait valoir que la présence du nucléaire chez ses voisins l'oblige à se préparer.

John Diefenbaker est tourmenté par la présence d'ogives nucléaires en sol canadien, une condition qu'exige l'engagement du Canada envers l'alliance. La controverse des missiles Bomarc qui s'ensuit contribue à la chute de son gouvernement et à l'élection de Lester B. Pearson, lauréat du prix Nobel de la paix pour son rôle dans la crise de Suez.

Lester Pearson, who had won the Nobel Peace Prize over the Suez crisis, concluded that our obligations to NORAD and NATO required participation. The decision was controversial. A young Pierre Trudeau called Pearson “the defrocked prince of peace.”

Two decades later, now Prime Minister Pierre Trudeau faced similar divisions within his own cabinet over the testing of cruise missiles on Canadian soil. Trudeau agreed to the testing, arguing that “it is hardly fair to rely on the Americans to protect the West, but to refuse to lend them a hand when the going gets rough.”

Notwithstanding his friendship with Ronald Reagan, Brian Mulroney joined with Australia, France and other allies in rejecting participation in the U.S. Star Wars missile defence program because Canada “would not be able to call the shots.” When a new and much more modest ballistic missile defence was developed under George W. Bush, Paul Martin dithered and then opted out, to the confusion of his new Chief of the Defence Staff and ambassador to the United States. Advised that newly elected Prime Minister Stephen Harper would not welcome a request, Mr. Bush found this puzzling. He reportedly asked Mr. Harper what would happen if a North Korean missile aimed at Los Angeles or Seattle wound up heading toward Vancouver or Calgary.

Criticism of BMD boils down to the following: First, according to critics, it does not work and weaponizes space. It’s a latter-day Maginot Line, being costly, unreliable and provocative. NORAD, they argue, provides sufficient defence. But they forget that at the critical moment we must leave the room.

BMD is not Star Wars, with its improbable futuristic weapons and enormous cost. The current system has no space-based weapons; instead, it uses kinetic energy to stop warheads.

With this system essentially in place, participation does not come with an admission charge. Any future costs can be scaled and shared within the alliance. Technology, research and constant testing have made BMD a reasonable shield. The Israeli’s Iron Dome demonstrates the defensive worth of anti-missile technology.

The second criticism of BMD is that it makes us too reliant on the U.S. This tiresome argument is also applied to trade and commerce, but who would argue that freer trade has not benefited Canada? In terms of defence, the whole point of collective security

Celui-ci est d’avis que nous devons participer en raison de nos obligations envers le NORAD et l’OTAN. La décision soulève la controverse. Le jeune Pierre Trudeau surnomme Pearson « l’apôtre défroqué de la paix ».

Vingt ans plus tard, Pierre Trudeau, alors premier ministre, connaît des divisions semblables dans son propre Cabinet sur la question de la mise à l’essai de missiles de croisière en territoire canadien. Trudeau autorise les mises à l’essai, en faisant valoir qu’il « n’est guère juste de compter sur les Américains pour la protection de l’Ouest, tout en refusant de leur donner un coup de main lorsque la situation se corse. »

En dépit de son amitié pour Ronald Reagan, Brian Mulroney se joint à l’Australie, la France et d’autres pays alliés qui refusent de participer à l’initiative américaine de défense stratégique, aussi appelée la guerre des étoiles, parce que le Canada « ne pourrait pas dicter les décisions. » Lorsqu’un nouveau système de défense contre les missiles balistiques, beaucoup plus modeste, est élaboré sous George W. Bush, Paul Martin tergiverse puis se retire, ce qui suscite une certaine confusion chez le nouveau chef d’état-major de la défense et l’ambassadeur du Canada aux États-Unis. Lorsqu’il apprend qu’une demande auprès du nouveau premier ministre Stephen Harper ne serait pas accueillie favorablement, M. Bush reste perplexe. On dit qu’il aurait demandé à M. Harper ce qui arriverait si un missile nord-coréen lancé en direction de Los Angeles ou Seattle s’orientait plutôt vers Vancouver ou Calgary.

Les opposants au programme de défense contre les missiles balistiques avancent les arguments suivants. Premièrement, le programme ne fonctionne pas et il arme l’espace. Coûteux, peu fiable et provocateur, c’est une véritable ligne Maginot des temps modernes. Selon les détracteurs de la DMB, le NORAD fournit une défense suffisante; ce qu’ils oublient, c’est qu’au moment crucial, nous devons quitter la salle.

Le programme de défense contre les missiles balistiques est différent de celui de la guerre des étoiles, qui prévoyait des armes futuristes et improbables ainsi que des coûts gigantesques. Le présent système ne comporte pas d’armes spatiales, car c’est grâce à l’énergie cinétique qu’il stoppe les charges militaires.

En outre, puisque le système est déjà essentiellement en place, il n’y a pas de prix d’entrée pour ceux qui souhaitent s’y joindre. Il est envisageable de pondérer les coûts futurs et de les partager entre les membres de l’alliance. Grâce à la technologie, la recherche et les mises à l’essai continues, le programme de défense contre les missiles balistiques s’est révélé un bouclier acceptable. Le Dôme de fer des Israéliens montre bien l’utilité de la technologie antimissile en matière de défense.

Le deuxième argument des opposants à la DMB revient au fait qu’elle nous rend trop dépendants des États-Unis. Cet agaçant raisonnement s’applique tout autant aux échanges commerciaux; qui pourrait prétendre que le Canada n’a pas tiré profit de la

is to contribute according to our capacity for mutual security and protection. Protecting Canadians and Americans was the logic of the original DEW Line and NORAD.

Shouldn't Canada have a say in the development of the North American BMD architecture in advance of the actual emergence of a combined ICBM or nuclear threat? Moreover, is it logical to have a say in the establishment of that architecture in Europe but to exclude ourselves from having that say in North America? At what point is the Canadian national interest put in jeopardy by not having a say?

During the cruise missile debate, Prime Minister Pierre Trudeau remarked that some Canadians "are eager to take refuge under the U.S. umbrella but don't want to help hold it."

The rest of NATO has signed onto missile defence. So have Australia, Japan and South Korea. While the U.S. has a general invitation to its allies to join the shield, it has not put any pressure on Canada.

The third criticism is that BMD is morally wrong. But we live in the real world, not Elysium. We can't be sure whether something aimed at the United States isn't going to strike Canada. The Senate report by this very committee in 2005 concluded that an effective BMD could save hundreds of thousands of Canadian lives.

The moral argument should be reframed to ask why the Government of Canada does not have a voice in how BMD may be used. One could argue that it is a moral imperative for the government to have such a say when the potential target is a Canadian city.

By being part of the defensive shield, we strengthen the deterrent effect of BMD. Taking part in surveillance for BMD is part of the continuum of capabilities that contributes to the alliance. This could include missile defence capacity in our new warships and using our submarines to track potentially hostile attack submarines. Participation in BMD is both an insurance policy for our homeland and a renewed commitment to contemporary collective defence. By being part of the defensive shield, we strengthen the deterrent effect of BMD.

In putting these remarks together, I sought the advice of friends and colleagues. British defence scholar Professor Julian Lindley-French pointed out that BMD should be seen as part of the modernization of NATO's Article 5 and thus part of the need

libéralisation du commerce? En ce qui concerne la défense, le principe même de la sécurité collective veut que notre contribution soit à la mesure de notre capacité en matière de sécurité et de protection mutuelle. La protection des Canadiens et des Américains est la raison d'être du réseau DEW initial et du NORAD.

Le Canada ne devrait-il pas avoir voix au chapitre dans l'élaboration de l'architecture du programme nord-américain de défense contre les missiles balistiques, avant que la menace des missiles balistiques intercontinentaux, combinée à celle des armes nucléaires, ne se concrétise? Par ailleurs, est-ce logique que nous participions à la mise en place d'une telle architecture en Europe, alors que nous nous abstenons de le faire en Amérique du Nord? À quel moment notre silence compromet-il les intérêts du Canada?

Durant le débat sur les missiles de croisière, le premier ministre Pierre Trudeau avait observé que certains Canadiens « refusent d'aider les Américains à tenir leur parapluie, bien qu'ils iraient volontiers s'y réfugier ».

Le reste de l'OTAN adhère à la défense antimissile, de même que l'Australie, le Japon et la Corée du Sud. Les États-Unis ont lancé une invitation générale à leurs alliés, sans exercer de pression sur le Canada.

Selon le troisième argument, la défense antimissiles balistiques est moralement répréhensible. Or, il se trouve que nous vivons dans la réalité et non dans l'Élysée. Rien ne garantit que le Canada ne soit jamais frappé par un missile destiné aux États-Unis. En 2005, le présent comité a déposé un rapport qui concluait qu'une défense antimissiles balistiques efficace pourrait sauver la vie de centaines de milliers de Canadiens.

On devrait reformuler l'argument moral et demander pourquoi le gouvernement du Canada n'a pas voix au chapitre en ce qui concerne l'utilisation de la DMB. D'aucuns pourraient dire que le gouvernement a le devoir moral de se faire entendre si une ville canadienne devient une cible potentielle.

En adhérant au bouclier défensif, nous renforçons l'effet dissuasif de la DMB. Participer aux activités de surveillance pour le programme de défense antimissiles balistiques fait partie du continuum des capacités offertes par les membres de l'alliance. Ce continuum pourrait comprendre une capacité de défense antimissile sur les nouveaux navires de guerre canadiens et l'utilisation des sous-marins pour suivre des sous-marins d'attaque potentiellement hostiles. Prendre part à la DMB représente à la fois une police d'assurance pour notre pays, ainsi qu'un engagement renouvelé envers la défense collective contemporaine. En adhérant au bouclier défensif, nous en renforçons l'effet dissuasif.

Durant la rédaction de mes notes d'allocution, j'ai demandé l'opinion d'amis et de collègues. Selon le Britannique Julian Lindley-French, professeur et chercheur universitaire en matière de défense, la DMB devrait être envisagée dans le cadre de la

to create 21st century collective defence. As Lindley-French observed:

In that light, BMD sits at the crux of two axes of future defence. The first axis links NORAD to a 'NATO' Advance Defence as part of an evolving umbrella, even if the Russians do not like that.

The second axis concerns the development of complementary advanced forces and cyber-defence, amongst other efforts.

As part of this effort, which is reflected in the 2010 NATO Strategic Concept, BMD would be part of a defence 'cornerstone' which would underpin collective defence, crisis management and, of course, co-operative security.

Indeed, the ability to project civil-military influence to stabilise societies can only take place if the home base is secure — BMD is thus part of a new balance between protection and projection.

Russia should be invited to be part of this effort because BMD is counter-technology rather than counter-state.

This is good advice. Collective security means preparation and commitment. "For only when our arms are sufficient beyond doubt," observed John F. Kennedy, "can we be certain beyond doubt that they will never be employed."

Collective security through NATO and our alliance with the United States has guaranteed the peace since 1945, contributing to the greatest growth in commerce and development in world history. Canada has been a beneficiary, with marginal premiums. Changing circumstances, alliance solidarity and self-preservation oblige us to update our security policy. BMD must be incorporated within our Canada First Defence Strategy for security policy.

The Chair: I will lead off with a question. It's an area of study that I'm new to, and we're relying on people such as you to broaden our understanding of the missile defence program — exactly what it does, what the implications are, whether Canada's security is being affected by not participating, and whether we will be in a better position if we do participate.

At the inception of the ballistic missile defence program back in 2005, if not before, there was a lot of criticism that the technology did not work; in other words, it was a program that was being undertaken, but there was no certainty regarding its capabilities. My question is simple: Does the technology work?

Mr. Robertson: The technology does work. We've seen a demonstration of it in Israel. Is it 100 per cent? No. Is it improving daily with technology and research? Yes.

modernisation de l'article 5 de l'OTAN et donc dans celui de la création d'un programme de défense collective pour le XXI^e siècle. Lindley-French a fait l'observation suivante :

Dans ce contexte, la DMB se trouve à la croisée de deux axes qui définissent la défense de l'avenir. Le premier axe relie le NORAD à un programme de défense perfectionnée de l'OTAN, tous deux évoluant sous un même toit — même si les Russes le voient d'un mauvais œil.

Le deuxième axe concerne, entre autres, la création de forces perfectionnées complémentaires et la cyber-défense.

Dans ce contexte, dont le concept stratégique de l'OTAN de 2010 tient compte, la DMB est l'une des pierres d'assise sur laquelle repose la défense collective, la gestion des crises et, bien sûr, la sécurité commune.

En effet, il n'est possible d'exercer une influence civilo-militaire pour stabiliser les sociétés que si le pays d'appartenance est en sécurité. La DMB participe donc à un nouvel équilibre entre protection et intervention.

La Russie devrait être incluse dans ces efforts, parce que la DMB lutte contre la technologie et non contre les États.

C'est une bonne idée. La sécurité collective exige de la préparation et de l'engagement. « Ce n'est que lorsque nos armes seront sans aucun doute suffisantes, avait dit John F. Kennedy, que nous serons absolument certains que nous ne les emploierons pas. »

La sécurité collective, par le biais de l'OTAN et notre alliance avec les États-Unis, a assuré la paix depuis 1945, ce qui a contribué à la plus forte croissance du commerce et du développement que le monde n'ait jamais connue. Le Canada en a profité, en ne payant qu'une modeste prime. Des changements de circonstances, la solidarité au sein des alliances et l'instinct de conservation rendent nécessaire un réexamen de notre politique en matière de sécurité. La DMB doit être comprise dans la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, laquelle fait partie de la politique en matière de sécurité.

Le président : Je vais commencer par une question. Il s'agit d'un domaine qui m'est peu familier; nous comptons sur des personnes comme vous pour élargir notre compréhension du programme de défense antimissile, c'est-à-dire ce qu'il effectue, ses répercussions, les conséquences sur la sécurité du Canada si le pays choisit de ne pas y participer ou si, au contraire, il choisit d'y prendre part.

En 2005, au tout début du programme de défense contre les missiles balistiques, sinon avant, on a beaucoup critiqué la technologie, qu'on disait inefficace. Autrement dit, on lançait un programme sans avoir de garantie quant à ses capacités. Ma question est bien simple : la technologie fonctionne-t-elle?

M. Robertson : La technologie fonctionne. Nous l'avons vu en Israël. Est-elle tout à fait au point? Non, mais elle s'améliore de jour en jour, grâce à la technologie et la recherche.

You can't guarantee absolute insurance, but it's like going out in a storm with an umbrella. You are far better to have that umbrella than not.

Mr. de Kerckhove: During the First Gulf War, you had the Patriots. Some of them worked; some did not work. Progress has been made. It's no wonder that the Turks have asked to be protected by Patriot anti-missile stations because of the crisis in Syria.

There is a healthy debate, as always, in this world about the success of the Iron Dome. Of course, there have been mis-hits in all of that, but a hell of a lot of rockets went down just a week ago in Eilat, and they could have done a lot of damage to the city of Eilat.

There is a lot of stuff in your kitchen that does not work. You fix it, but the kitchen is improved day after day, and I think it is part of the arsenal that we must have.

[Translation]

Senator Nolin: You just used the word "arsenal." I think it's important to explain to the Canadians watching this that we are truly talking about defensive measures, for example, protecting ourselves against missiles targeting the United States that pass over Canadian territory.

To what degree do you think we should be concerned? We hear a lot of aggressive words from North Korea, a bit less from Iran, although our Israeli friends would have us believe that Iran is more of a threat.

Mr. de Kerckhove: My colleague mentioned that we are living in an increasingly complex world, especially in terms of non-state actors that I believe are the real threat.

There are two ways to look at things. How do you expect a terrorist to get access to a nuclear missile and be able to launch it? A lot of technology is needed.

Do the Koreans, even now, have comprehensive miniaturization technology that would allow them to more easily launch a long-range missile? Right now, it falls as a result of gravity. Once again, this is a day-to-day thing; not a long-term thing.

That is the debate going on in Israel. Is the Iron Dome enough right now? In five years, in light of the ongoing challenges with Hamas and in Gaza and elsewhere, at some point, will there be a stronger, stealthier missile that will cause even more damage?

We do not feel that same anxiety here in Canada directly, but it is still a growing concern because of non-state actors. I am not saying that tomorrow we'll see a missile, but I think that overall, in terms of policy, we are committed to doing things with the United States.

Il est impossible de garantir une protection absolue. C'est un peu comme se promener dehors durant un orage avec un parapluie. On s'en sort beaucoup mieux que sans parapluie.

M. de Kerckhove : Durant la première guerre du Golfe, nous avions les plateformes antimissiles balistiques Patriot. Certaines ont fonctionné, d'autres non. Des progrès ont été réalisés depuis. Il n'est pas étonnant que les Turcs en aient réclamé pour se protéger durant la crise en Syrie.

Des débats constructifs se tiennent, comme toujours dans ce domaine, concernant le taux de réussite du Dôme de fer. Bien sûr, il y a eu des ratés, mais, il y a une semaine seulement, on a intercepté une sacrée quantité de roquettes qui auraient pu lourdement endommager la ville d'Eilat.

Dans nos cuisines, il y a plusieurs choses qui ne fonctionnent pas. Nous les réparons et notre cuisine s'améliore de jour en jour. Je crois que cela devrait faire partie de notre arsenal.

[Français]

Le sénateur Nolin : Vous venez d'utiliser le mot « arsenal ». Il est important d'expliquer aux Canadiens qui nous écoutent que nous parlons vraiment de mesures défensives. Donc, il s'agit de se protéger contre les missiles qui passeraient par-dessus le territoire canadien, visant le territoire américain.

Selon vous, quel est le degré de la crainte? On entend beaucoup de rhétoriques belliqueuses de la part de la Corée du Nord, un peu moins de l'Iran, quoique nos amis israéliens aient des amplificateurs adéquats pour nous relayer la lecture qu'ils voudraient qu'on fasse de l'effort iranien.

M. de Kerckhove : Mon collègue a mentionné que nous vivons dans un monde de plus en plus compliqué, surtout pour ce qui est des acteurs non étatiques qui sont véritablement, d'après moi, la menace.

Il y a deux façons de voir les choses. Comment voulez-vous qu'un terroriste réussisse à avoir un missile nucléaire et qu'il soit capable de le lancer d'une manière ou d'une autre? Il faut beaucoup de technologie.

Est-ce que les Coréens, même aujourd'hui, ont la technologie complète de miniaturisation qui permettrait de lancer un missile qui soit plus facile et à plus longue portée? Pour l'instant, cela tombe par gravité. Là encore, c'est voir au jour le jour au lieu de voir à plus long terme.

C'est d'ailleurs tout le débat en Israël. Le Dôme de fer suffit-il aujourd'hui? Dans cinq ans, compte tenu des difficultés qui se poursuivent avec le Hamas et à Gaza et ailleurs, à un moment donné, y aura-t-il un missile plus puissant, plus furtif qui causera davantage de dommage?

Au Canada, nous ne ressentons pas cette angoisse directement, mais cela fait partie de l'ensemble des inquiétudes croissantes en raison des états non acteurs. Je ne dis pas que demain, je verrai un missile arriver, mais je crois que dans l'ensemble, sur le plan politique, nous avons l'engagement de faire les choses avec les États-Unis.

For the time being, the United States is not really worried that they will be hit by a Korean missile, but every time that the Koreans make technical advances, they may have the capacity to make it all the way to California. That is not possible right now, but one day it will be. Why wait for a missile to show up before we find a way to defend ourselves? This is very much about defence. It is a long-term political, military and technological commitment.

[English]

Senator Nolin: How long can the situation work if it's only defensive? We are basically saying, "We will not attack it you, so don't worry. We will not blow you up, but we will definitely defend ourselves with the kinetic force of our missiles to intercept whatever you send us."

Mr. de Kerckhove: Nowadays, they are not nuclear-tipped. They are kinetic. That is a huge difference. It is very important to highlight because a lot of people are thinking those missiles are nuclear-tipped.

[Translation]

Mr. Robertson: The concerns are real. There is a threat. We must be prepared, which is why I recommend defence. There is an increased threat to Canadians because North Korea has improved its technology.

[English]

Also Iran and Pakistan — there are other places where you cannot predict the longer term, so you therefore should be prepared.

Senator Nolin: I understand that you are highlighting the contradiction of Canada's being a member of the 28 NATO countries supporting BMDs in Europe but not in North America. That's basically one of the highlights of both of your presentations.

However, we cannot avoid trying to explain to Canadians how we could remove that ambiguity and be on one side totally or on the other totally. Do you have a comment? In less than 18 months we will have an election. It's probably not good timing to talk about that, but it is never good.

Mr. de Kerckhove: I find it interesting because the message to Canadians about the fact that we're talking about a defensive element of arsenal should be reassuring.

The argument that we're still part of the system of nuclear deterrence is also defensive, the nuclear deterrence of BMD. I will make a distinction because in the case of BMD, it is strictly defensive in the sense that you are not going to launch BMD against a country. The only way to use BMD is if you have a missile attacking you.

Pour le moment, les États-Unis ne craignent pas nécessairement le missile coréen qui leur tombera sur la tête, mais chaque fois que les Coréens feront un progrès technologique, ils auront peut-être la capacité d'aller jusqu'en Californie. C'est exclu pour l'instant, mais un jour ça arrivera. Alors, pourquoi attendre que le missile arrive pour se munir d'un moyen de défense? C'est profondément défensif. C'est un engagement politique, militaire et technologique à long terme.

[Traduction]

Le sénateur Nolin : Combien de temps la situation peut-elle tenir si nous adoptons une position purement défensive? Essentiellement, nous déclarons : « Nous n'attaquerons pas, il n'y a pas lieu de vous en faire. Nous n'allons pas vous faire exploser, mais nous allons certainement nous défendre avec la force cinétique de nos missiles afin d'intercepter tout ce que vous nous enverrez. »

M. de Kerckhove : De nos jours, elles ne sont pas équipées d'ogives nucléaires; elles sont à énergie cinétique, ce qui fait une énorme différence. C'est important de le souligner, car bien des gens pensent qu'il s'agit de missile à ogive nucléaire.

[Français]

M. Robertson : La crainte est réelle, il y a menace. Nous devons être préparés, et c'est la raison pour laquelle je recommande la défense. La menace a grandi pour les Canadiens à cause de l'augmentation de la technologie de la Corée du Nord.

[Traduction]

Et n'oublions pas l'Iran et le Pakistan — il y a d'autres endroits dont on ne peut prédire l'avenir à long terme. Nous devons donc être prêts.

Le sénateur Nolin : Vous soulignez le paradoxe qui existe dans le fait que le Canada s'oppose à la BMD en Amérique du Nord, alors qu'il compte parmi les 28 pays membres de l'OTAN qui l'appuient en Europe. C'est l'un des principaux messages de vos deux présentations.

Nous devons tenter d'expliquer aux Canadiens comment résoudre ce paradoxe et prendre clairement position d'un côté ou de l'autre. Avez-vous une observation à faire là-dessus? Des élections auront lieu dans moins de 18 mois. Ce n'est probablement pas un moment opportun pour traiter de ce sujet, mais ce ne l'est jamais de toute façon.

M. de Kerckhove : Voilà qui est intéressant. Selon moi, le fait que nous envisageons d'ajouter un élément défensif à notre arsenal devrait être rassurant pour les Canadiens.

Nous faisons toujours partie d'un système de dissuasion nucléaire, qui est aussi de nature défensive; la DMB a un effet dissuasif sur l'usage du nucléaire. J'aimerais faire une distinction : la DMB est de nature strictement défensive dans le sens où elle ne servira jamais à attaquer un pays. Au contraire, la DMB ne sert qu'à nous protéger d'une attaque de missiles.

So, for me, the message to the Canadian public should distinguish between nuclear deterrence with the overarching umbrella, which is part of what we have done for umpteen years. And, so far, I still think there is more and more nuclear power, and you have to continue to have that deterrence, but there is a big debate about that.

On BMD itself, it is a straightforward message to the Canadian population. Are we ready? I think Mr. Robertson put it well when he said it has to be part of the Canada First Defence Strategy we set because that's the time to make the fundamental decision of at least implementing it, and then you do it over time. I'd be interested to see what the Canadian public would say if we don't explain it well. You are right. It has to be told well to the Canadian public, but it is strictly defensive and kinetic. I don't know how to say it differently.

Mr. Robertson: That's correct. It's kinetic. It's not nuclear, and as for timing, well, unfortunately, we're not in a position to be able to predict when bad things will happen to us. Just think of 9/11.

Senator Nolin: Insurance policy.

Mr. Robertson: Insurance policy.

I gave a capsule portrayal of Canadian history to illustrate to the committee that it has been something that has tormented our parliamentarians for many years, and it's not a partisan issue. That's one thing I also want to underline. It has conflicted John Diefenbaker, Lester Pearson, Pierre Trudeau, Prime Minister Harper and Prime Minister Mulroney. But we can't predict when something might happen. You pointed out we're perhaps not far from an election. It was an election issue in 1962; it was an election issue to some degree in 1984, as you came up on cruise missile testing. Certainly, Mr. de Kerckhove and I were part of that time.

Senator Nolin: Do you remember the camp in front of Parliament?

Mr. Robertson: I remember.

I also want to underline a point you made, and that is the importance of getting out ahead and presenting to the public the reasons you would want to do this. We did it around cruise missile testing, we did it around Bomarc, and I think that is important, which is why I applaud this committee because it is important that the public has an opportunity to hear both sides of the argument. Too often, it becomes utterly emotional, and you start dealing in slogans.

I think you have to start looking at whether the threat has changed. In my view, the threat has changed. This is defensive. It is kinetic. It is not nuclear. We're talking about a different thing than we talked about in the case of Star Wars and the expense.

Le message aux Canadiens devrait donc, selon moi, faire la différence entre la dissuasion nucléaire et le cadre général qui le chapeaute, ce que nous faisons depuis belle lurette. Je persiste à croire que nous devons maintenir ce mode dissuasif devant la présence croissante de l'énergie nucléaire; cette question soulève toutefois bien des débats.

En ce qui concerne la DMB comme telle, le message à la population canadienne est clair. Sommes-nous prêts? M. Robertson avait bien raison de dire que la DMB doit faire partie de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, car c'est de là que sera prise la décision fondamentale à propos de sa mise en œuvre, pour ensuite procéder à celle-ci par la suite. Je me demande comment la population canadienne réagirait si on ne lui explique pas clairement la situation. Vous avez raison. Le message doit être bien transmis aux Canadiens, mais on doit souligner le fait qu'il s'agit d'une arme défensive et cinétique. J'ignore comment le dire autrement.

M. Robertson : C'est exact. Il s'agit d'une arme à énergie cinétique et non nucléaire. Quant au moment choisi, eh bien, il nous est impossible malheureusement de prédire l'avènement d'une catastrophe. Pensons aux incidents du 11 septembre.

Le sénateur Nolin : Une police d'assurance.

M. Robertson : Une police d'assurance.

J'ai dressé le portrait d'un segment de l'histoire canadienne afin de montrer au comité que cette question tourmente nos parlementaires depuis de nombreuses années. Ce n'est pas un dossier partisan; il est important de le souligner. Cet enjeu a interpellé John Diefenbaker, Lester Pearson, Pierre Trudeau, de même que les premiers ministres Harper et Mulroney. Il est impossible de prédire ce qui se produira. Vous avez mentionné qu'une élection pourrait être tenue prochainement. Il s'agissait d'un enjeu électoral en 1962; ce l'était également en 1984, dans une certaine mesure, avec les essais du missile de croisière. M. de Kerckhove et moi avons connu cette époque.

Le sénateur Nolin : Vous souvenez-vous du campement devant le Parlement?

M. Robertson : Je m'en souviens.

J'aimerais aussi revenir sur un point que vous avez souligné, concernant l'importance de prendre l'initiative et de présenter à la population les raisons pour lesquelles nous voulons faire cela. On a procédé ainsi pour les essais du missile de croisière et les missiles Bomarc. Je crois que c'est important, c'est pourquoi je salue le comité : il importe que le public ait l'occasion d'entendre les arguments des deux camps. Trop souvent, les émotions prennent le dessus et les slogans se mettent à fuser.

Il faut se demander si la menace a changé. Je suis d'avis que c'est le cas. La DMB est une arme de nature défensive, à l'énergie cinétique, et non nucléaire. On est très loin du projet de guerre des étoiles et des coûts qui y étaient associés.

It is something that we should be doing, and, as you pointed out, out of 27 of the 28 allies, we are the outlier on this one. Yet, for North America now, because of changed risk assessment, because of advances made in technology by the North Koreans and potentially by the Iranians, we can't wait until something is headed in our direction and then hope that the missile for which the algorithms aren't triggered are able to stop it.

[Translation]

Senator Dagenais: If Canada decided to become more involved in the missile defence program — beyond the symbolic exchange of personnel working at the primary facilities, such as the American platforms — we would perhaps be forced to make some decisions with respect to cuts to the defence program.

In your opinion, where should Canada make cuts to its defence program in order to make the necessary resources available?

Mr. de Kerckhove: Thank you very much for that question. This is not about playing around with the abacus. I think that the biggest opportunity we have with the review or examination of the Canada First Defence Strategy is that we can truly take a look at the various aspects of national defence. I could bore you for hours with all the different scenarios being discussed. Will the Canadian government tell us that it will not cut staff and will maintain spending — the procurement or capital program — in which case it is certain that the forces' state of readiness and training will suffer greatly overall?

If you add the antiballistic missile into this operation, it becomes part of the debate, but it needs to be debated seriously. My big concern is that the government will quickly review the strategy and simply make a few more cuts, without truly asking itself what kind of defence we want to have. Will the accountants be running it, or will it be run based on Canada's current threats? I think that a review of the antimissile defence system needs to be integrated into this review. I cannot respond by telling you, "we'll take 10,000 people out of Goose Bay, stick 4 or 5 here and there, and we'll save \$20,000 to help make a little contribution to AMD."

I'm glad you asked me that question, because that is how it needs to be presented to the Canadian public. Our entire defence policy must be extensively reviewed because, from the beginning, the Canada First Defence Strategy never had the funding it needed to be effective. Making decisions takes courage. Are we or are we not more efficient if we cut staff? Are we using the reserves

Nous devrions le faire et, comme vous l'avez mentionné, nous sommes les seuls à faire bande à part parmi les 28 pays alliés. Pourtant, en Amérique du Nord, étant donné les changements au niveau de l'évaluation des risques, les avancées technologiques chez les Nord-Coréens, et possiblement chez les Iraniens, nous ne devrions pas attendre que quelque chose se dirige vers nous, car on ne pourra qu'espérer que les missiles dont les algorithmes n'auront pas été déclenchés seront en mesure de stopper l'attaque.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Si le Canada décidait d'accroître sa participation dans le programme de défense antimissile — au-delà de l'échange symbolique de personnel qui travaille dans les principales installations, entre autres les plateformes américaines —, il aurait alors peut-être l'obligation de faire des choix dans certaines compressions du programme de la défense.

À votre avis, où le Canada devrait-il faire des compressions dans son programme de défense afin de dégager les ressources nécessaires?

M. de Kerckhove : Merci beaucoup pour cette question. On ne va pas jouer avec des petites billes d'un côté et moins de billes de l'autre. Je crois que la grande occasion que nous offre la révision ou l'examen de la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, c'est véritablement de regarder globalement l'ensemble des différentes composantes de la défense nationale. Je pourrais vous ennuyer durant des heures avec les différents scénarios dont on parle. Est-ce que, oui ou non, le gouvernement canadien va affirmer que « nous ne réduisons pas les effectifs et nous maintenons notre programme de capital » — le programme d'approvisionnement ou d'immobilisations —, auquel cas il est certain que l'état de préparation des forces et l'état de formation, d'une façon générale, souffrira considérablement.

Si vous mettez la partie missile antibalistique dans cette opération, cela devient un des éléments du débat, mais ce débat doit se faire totalement en profondeur. Ma grande inquiétude c'est que le gouvernement aille rapidement sur la révision de la stratégie, en exerçant simplement quelques coupes additionnelles, sans véritablement poser la question : quelle est la défense que nous voulons avoir? Est-ce que ce sont les comptables qui vont la gérer, ou est-ce que ce sont les besoins en fonction des menaces auxquelles fait face le Canada? Pour ma part, je crois que l'examen d'un système de défense antimissile doit être intégré dans cette révision. Mais je ne peux pas vous répondre en disant « nous allons retirer 10 000 personnes de Goose Bay, en mettre 4 ou 5 ici et là, et épargner 20 000 \$ pour pouvoir faire une petite contribution au DAM. »

Je suis content que vous posiez la question, parce que c'est comme cela qu'il faut la présenter au public canadien. L'ensemble de notre politique de défense doit être revu en profondeur parce que, dès le départ, la Stratégie de défense *Le Canada d'abord* n'a jamais obtenu le financement total prévu pour la rendre efficace. Donc il faut avoir le courage de prendre des décisions : est-ce que,

in a better way? There are many things that need to be done within this debate.

As for an answer to your question, it is part of the whole thing. Do not ask me to remove 10,000 men so we can pay for ballistic missile defence. Instead, tell me whether you agree to have an extensive review, and a missile defence policy would, in principle, be created as part of that review.

Senator Dagenais: Mr. Robertson, do you have anything to add?

Mr. Robertson: I think that the biggest thing with defence is to ask questions. It is not so much about what we want as what we need. I think that we need a missile defence system because of existing threats and because our environment has changed.

[English]

Senator Wells: Thank you, gentlemen, for being here. I'm going to switch tracks a little bit, because you've both had such a long history working on behalf of Canada in this area. I'm going to ask you about our foreign policy; it's tightly linked with our defence policy, clearly. I agree that a suite of defences is necessary for the protection of our country.

You know that we have an emphasis now on economic partnerships throughout the world. To what degree is this a key part of our defence strategy, in your opinion? You've both had postings on behalf of Canada at many embassies and in many areas. Economic partnerships that protect us on another front, how would you view those or the importance of them?

Mr. Robertson: Senator, in my view, you have to have conditions of stability and peace before you can do your trade and commerce. So the first set is to establish the means for commerce.

If you look back to when we created NATO, NATO was set up as defensive, but the Canadian article, so called, is the economic argument you're making. By our design we said it's fine to have peace and security, but, more importantly, we have to have trade and commerce so we can prosper. The two, to me, are not at all incompatible.

There has been some criticism of the government's new effort and focus on economic diplomacy. Mr. de Kerckhove and I would both say that was our primary purpose because we assure this with peace, and we were there to try and find trade opportunities so Canadian businesses could do trade, and that contributes to the prosperity of the country. This is a country that has to trade in order for us enjoy prosperity. Before you can do

oui ou non, nous réduisons les effectifs et nous sommes plus performants? Est-ce que nous utilisons mieux la réserve? Il y a quantité de choses qu'on doit faire à l'intérieur de ce débat.

Donc, pour ce qui est de ma réponse, cela fait partie de l'ensemble. Ne me demandez pas d'enlever 10 000 hommes pour pouvoir payer la défense antibalistique; dites-moi plutôt si vous êtes d'accord avec un examen en profondeur au sein duquel, en principe, nous aurions une acceptation de l'entrée en vigueur d'une politique de défense d'antimissile.

Le sénateur Dagenais : Monsieur Robertson, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

M. Robertson : Pour ma part, la seule grande question de la défense, c'est de poser des questions. Il ne s'agit pas tant de ce que nous voulons que de ce dont nous avons besoin. D'après moi, nous avons besoin de la défense antimissile, à cause des menaces existantes et sachant que notre environnement a changé.

[Traduction]

Le sénateur Wells : Messieurs, je vous remercie d'être présents. Je vais aborder un autre aspect du sujet, parce que vous avez tous les deux longtemps représenté le Canada dans ce domaine. Je vais vous poser des questions à propos de notre politique étrangère, qui est, bien sûr, étroitement liée à notre politique en matière de défense. Je conviens que toute une gamme de défenses est nécessaire pour protéger le pays.

Comme vous le savez, nous concentrons nos efforts actuellement sur l'établissement de partenariats économiques partout dans le monde. Selon vous, jusqu'à quel point cette démarche s'intègre-t-elle à notre stratégie en matière de défense? Vous avez tous les deux représenté le Canada dans de nombreuses ambassades et régions du monde. Que pensez-vous des partenariats économiques, qui nous protègent à certains égards, et quelle importance leur accordez-vous?

M. Robertson : Honorable sénateur, la stabilité et la paix sont selon moi deux conditions préalables aux échanges commerciaux. La première chose à faire est donc de se donner les moyens de faire du commerce.

Lorsqu'elle a été créée, l'OTAN devait être de nature défensive, quoique dans l'article soi-disant canadien, on traite de l'argument économique que vous soulevez. Nous avons fait en sorte que, bien que la paix et la sécurité soient souhaitables, une plus grande importance serait accordée au commerce, afin de favoriser la prospérité. Or, selon moi, les deux ne sont pas incompatibles.

Certains ont critiqué l'accent et les efforts renouvelés qu'accorde le gouvernement à la diplomatie économique. M. de Kerckhove et moi-même sommes d'avis que celle-ci constituait notre principal objectif, parce que nous l'avons assurée par les efforts de paix; nous étions là-bas dans le but de trouver des débouchés commerciaux, afin que les entreprises canadiennes puissent faire des affaires et contribuer à la prospérité du pays. Le

trade, you have to have the conditions of peace and security, and that means a reasonable contribution towards a defence policy.

To me, you can't separate defence policy from your broad economic policy, which includes your foreign policy. Your foreign policy, in a sense, represents the various strands: defence policy, trade policy and development policy. Development fits into this as well. Again, you want to create conditions of peace and stability in a country so you can trade with them. If it's difficult, as we know from the experience in Afghanistan and other places where the conditions are awful, that's where we are most likely to see things go badly for us.

Mr. de Kerckhove: If I may just add a quick point, because I agree with everything Mr. Robertson said.

I'm always amused by this emphasis on economic diplomacy because in my career I think, even though I was supposed to be on the political or foreign affairs stream, I spent 60 per cent of my time on trade in every posting I had, particularly at the highest levels.

What I would like to add is that not only should there be a total integration between foreign policy and defence but, as I said earlier, the more you're going to alter your patterns of trade, the more you're going to focus on the Asia-Pacific, and the more you're going to need to adapt some of your defence capabilities in order to meet some of the more blue sky, blue water and some of the different kinds of capacity that you will want to have. I think that's the key point.

Really the government has to say what it is that you want Canada to be on the international stage. If the government answered that question, then we should be able to say what it is you need from a defence perspective.

I can tell you, let's have an amphibious capacity, fine, but what will you do with that capacity? There are all kinds of questions there, but it's up to the government first to tell us what that broad foreign policy is that we're talking about. The link with defence is very clear, and the economics matter even more as we look toward the Pacific.

Mr. Robertson: If I may just add, it's now trade negotiations with Japan and Korea. One of the issues from the Korean side, and what they're interested in knowing about where we stand, is where we are on defence policy. Are we making a contribution to the collective security? We are not just an Atlantic nation; we are also a Pacific nation.

As Mr. de Kerckhove has pointed out, the Pacific side of the trade dimension is very important, but there is another dimension to that, and that is the defence side of it. That's what predicated the American pivot to the Pacific, and they're looking to us to be part of that as a Pacific nation.

commerce est essentiel à la prospérité du pays. Or, la paix et la sécurité sont des conditions préalables au commerce; il faut donc contribuer de façon raisonnable à la politique en matière de défense.

Selon moi, on ne peut séparer la politique en matière de défense de la politique économique générale, laquelle comprend la politique étrangère. Dans un sens, celle-ci englobe les différentes branches, soit les politiques en matière de défense, de commerce et de développement. Le développement en fait partie aussi. Je le répète, il faut créer des conditions de paix et de stabilité dans un pays pour y établir des relations commerciales. Là où cela s'avère difficile à réaliser, il est fort probable que les choses aillent mal pour nous, comme nous l'ont enseigné les expériences en Afghanistan et à d'autres endroits où les conditions sont horribles.

M. de Kerckhove : J'aimerais ajouter quelque chose, très brièvement, car je suis totalement en accord avec M. Robertson.

L'attention que l'on porte à la diplomatie économique m'amuse beaucoup. Durant ma carrière, malgré le fait que j'appartenais aux volets politique ou affaires étrangères, j'ai consacré 60 p. 100 de mon temps au commerce, et ce, dans toutes mes affectations, particulièrement aux niveaux supérieurs.

Non seulement la politique étrangère et la politique en matière de défense devraient être totalement intégrées, mais aussi j'ajouterais que plus on changera la structure des échanges commerciaux et plus on mettra l'accent sur l'Asie-Pacifique, plus il faudra adapter les capacités en matière de défense, afin de répondre aux exigences entourant « ciel bleu, eau bleue » et les différentes capacités que l'on voudra mettre en place. C'est là le point clé, selon moi.

En fait, c'est le gouvernement qui doit déterminer la place du Canada sur la scène internationale. Si le gouvernement répondait à cette question, nous serions en mesure d'établir ce qui est nécessaire en matière de défense.

Je pourrais vous dire : « Il vous faut des capacités amphibies »; très bien, mais à quelles fins? Toutes sortes de questions restent en suspens; pour y répondre, le gouvernement doit d'abord déterminer le cadre général de la politique étrangère. Le lien avec la défense est très clair et les considérations économiques prennent encore plus d'importance alors que nous nous tournons vers le Pacifique.

M. Robertson : Si je peux me permettre d'ajouter, à l'heure actuelle, il est question de négociations avec le Japon et la Corée. Les Coréens veulent connaître notre position et notre politique en matière de défense. Contribuons-nous à la sécurité collective? Le Canada n'est pas seulement un pays de l'Atlantique, mais aussi du Pacifique.

Comme l'a souligné M. de Kerckhove, le volet Pacifique est très important pour le commerce, mais il compte aussi pour la défense. C'est ce qui sous-tend le rééquilibrage des Américains vers le Pacifique; ils s'attendent à ce que nous en fassions partie, en tant que pays du Pacifique.

Senator Campbell: I suppose my question to Korea is, “So what do we get for this at the end of day?” We went the last time, and that’s obviously what they want.

Do you think it’s possible that the whole issue of missile defence is because the definition of war and peace is gone, has changed? There’s no such thing as a permanent peace à la World War II. We just have to look at Afghanistan, Iraq, Iran, Syria, North Korea, Africa; it just goes on and on. Perhaps what we need to do, to get to the point where you would like us to be, is to educate Canadians about what’s going on.

There’s never been a hope of a lasting peace in Afghanistan. I don’t even know why we were there. Do you think this is what we need to be doing?

For instance, I had no idea there weren’t nuclear tips on those weapons, and I’m sitting here. I don’t pay too much attention to this, to tell you truth. I mean, once it’s out there, you wonder, what happens when this happens? Well, it just blows up and goes down.

Do you think one of the things we have to do is talk to Canadians about war and peace? We have three submarines. Hello. I have no idea why we have three old submarines, but we have them.

Do we need to readdress who we are and what our function is?

Mr. de Kerckhove: You fell into what I said earlier. That’s exactly the point. Tell me what you want Canada to be, and I’ll tell you what we need to do.

Let me make two quick points. I could stay at \$18 billion with 70,000 troops and all that and have strictly continental defence. That’s what we could afford now. Even in a time of retrenchment and fiscal responsibility, I could see us implementing all the recommendations for transformation made by General Lesley. As well, I could see an increase to meet what the Canadian government wishes to have as Canada in the world.

You’re absolutely right. In fact, one of the most amusing sentences we have at the beginning of our report is “Gone are the days when we could trust our enemies” — that we had enemies we could trust.

Mr. Robertson: Or even know who they are.

Mr. de Kerckhove: Exactly. On the definitions of “war” and “peace,” it’s fascinating because your question is so well put.

Go back a few decades and imagine a president who can say that next year at this time the war will end. That is what Obama said about the war in Afghanistan; so hooray. There is a crystal ball that no one else has. How can you determine that the war will

Le sénateur Campbell : Je crois que je demanderais à la Corée ce que nous pouvons espérer en tirer au bout du compte. Nous y sommes allés la dernière fois et c’est de toute évidence ce qu’ils veulent.

Selon vous, est-ce possible que tout le débat entourant la défense antimissile ait lieu parce que la conception de la guerre et de la paix a radicalement changé? La paix permanente qu’on espérait après la Seconde Guerre mondiale n’existe pas. On n’a qu’à penser à l’Afghanistan, l’Irak, l’Iran, la Syrie, la Corée du Nord, l’Afrique, et j’en passe. Pour que nous arrivions là où, selon vous, nous devrions être, il nous faudrait peut-être renseigner les Canadiens sur ce qui se passe.

Personne n’a jamais cru en une paix durable en Afghanistan. J’ignore pourquoi nous y sommes intervenus. C’est ce que nous devrions faire, à votre avis?

Par exemple, j’ignorais complètement que ces armes ne contenaient pas d’ogives nucléaires et pourtant je siège à ce comité. Franchement, je ne porte pas beaucoup attention à cela. Une fois qu’elles sont en circulation, on se demande ce qu’il va arriver. Eh bien, elles explosent et retombent.

Croyez-vous qu’il nous faut parler aux Canadiens de la guerre et de la paix? Nous possédons trois sous-marins. Allo. J’ignore totalement pourquoi nous avons trois vieux sous-marins, mais c’est bien le cas.

Faut-il redéfinir qui nous sommes et quelle est notre fonction?

M. de Kerckhove : Vous tombez dans le mille. C’est exactement cela. Dites-moi ce que vous voulez pour le Canada et je vous dirai ce que nous devons faire.

Permettez-moi de mentionner deux choses brièvement. Nous pourrions maintenir un budget de 18 milliards de dollars et 70 000 troupes, strictement pour la défense continentale. C’est ce dont nous avons les moyens actuellement. Même en période de repli et d’assainissement budgétaire, je crois possible la mise en œuvre des changements recommandés par le général Lesley, de même qu’une expansion visant à positionner le Canada sur la scène internationale selon les vœux du gouvernement canadien.

Vous avez tout à fait raison. D’ailleurs, une phrase au début de notre rapport m’a beaucoup amusé. La voici : « L’époque où nous pouvions faire confiance à nos ennemis est révolue » — comme si nous avions des ennemis à qui il est possible de faire confiance.

M. Robertson : Ou même que nous connaissons.

M. de Kerckhove : C’est exact. Vos propos sur la définition de « guerre » et « paix » sont fascinants parce qu’ils posent une question tout à fait pertinente.

Reportons-nous quelques décennies en arrière et imaginons un président capable de prédire que la guerre prendra fin à telle date l’année suivante. C’est ce qu’a fait Obama au sujet de la guerre en Afghanistan; bravo. Il existe une boule de cristal à laquelle

end, unless, of course, you've said that it doesn't matter a hoot and you'll walk out?

Senator Campbell: He's going by old definitions.

How do we decide what we want?

Mr. Robertson: How do we decide what we want? The first thing we do is assess the risk. What are the risks to Canada? That then trickles down to our partners in the alliance. What are the risks to Canada? There is now a risk to Canada that an errant missile could strike one of our cities. That, to me, is why we should rethink our position.

We should be rethinking constantly where we are. Your question earlier was about what we need. We have to decide what the risks are so we can determine what we need to defend ourselves from those risks.

You've talked about the submarines. In my view, the submarines are quite useful because one of the threats is missile launch attack submarines. If a North Korean submarine was headed in our direction and they knew we had a submarine out there, they would be much less likely to head our way. This has been proven over time. The submarine is the ultimate stealth weapon. Just the very fact that we have submarines and no one knows where they are serves as a deterrent. Ultimately, that's what we're trying to do — we're trying to deter threats to Canada.

We contribute because we have found that collective security is by far the best means to defend our vast land mass with like-minded allies, particularly in Europe, through NATO, and the United States, obviously, in continental defence. Now, as you pointed out at the outset of your question, we look to South Korea and why we got involved there 60 years ago. Actually, they'll say that it's given us a great deal of goodwill. The Koreans have not forgotten that we served there and defended them; and that works to our advantage.

Senator Campbell: I know where two submarines are: in dry dock, so they're not helping us very much.

My last question is this: Many times Canada and other countries in the world look to the UN. Now, as far as I'm concerned, the inmates are running the asylum at the UN, and more and more so. What will be our alternative body? NATO? I don't know. The UN is the reason we went to Korea. Many of the instances that we've been involved with militarily have been UN missions. Well, I simply would not put a Canadian soldier under a UN mission. What are we going to be looking at as the alternate group for the world to get together?

Mr. de Kerckhove: Here we're launching a much broader debate. I think the present government has belittled the importance of the United Nations. This being said, it is true that it is an institution in dire need of a remake, though it tried in 2005. That being said, let's divide the multilateral system into

personne n'a accès. Comment est-il possible de prédire la fin d'une guerre, à moins, bien sûr, qu'on s'en fiche et qu'on lève tout simplement le camp?

Le sénateur Campbell : Il se fie à d'anciennes définitions.

Comment décide-t-on ce que l'on veut?

M. Robertson : Comment décide-t-on ce que l'on veut? Premièrement, il faut évaluer les risques. Quels sont les risques pour le Canada? Pour les partenaires au sein de l'alliance? À l'heure actuelle, le Canada court le risque qu'un missile errant frappe l'une de ses villes. Voilà pourquoi il faut repenser notre position.

Nous devrions continuellement nous demander où nous en sommes. Votre question un peu plus tôt portait sur nos besoins. Il faut connaître les risques afin de savoir ce qu'il nous faut pour nous en défendre.

Vous avez mentionné les sous-marins. Je suis d'avis qu'ils sont assez utiles, parce que les sous-marins d'attaque lance-missiles comptent parmi les menaces qui nous guettent. Il est beaucoup moins probable que les Nord-Coréens dirigent un sous-marin vers nous s'ils savent que nous en avons un également au large. Cela s'est avéré au fil du temps; le sous-marin est l'arme furtive par excellence. Le simple fait de posséder des sous-marins dont personne ne connaît la position suffit pour dissuader l'ennemi. C'est ultimement ce que nous cherchons à faire : prévenir les menaces éventuelles contre le Canada.

Nous apportons notre contribution parce que nous avons appris que la sécurité collective est de loin le meilleur moyen de défendre notre vaste territoire, en collaboration avec des alliés aux vues similaires, notamment l'Europe, par le biais de l'OTAN, et les États-Unis, évidemment, pour la défense continentale. Comme vous l'avez souligné au début de votre question, nous nous demandons pourquoi nous sommes intervenus en Corée du Sud, il y a 60 ans. En fait, les Coréens nous diraient que cela nous a valu beaucoup de bienveillance. Ils n'ont pas oublié que nous nous sommes battus là-bas et que nous les avons défendus; voilà qui est tout à notre avantage.

Le sénateur Campbell : Je sais que deux des trois sous-marins sont en cale sèche, ce qui ne nous aide pas beaucoup.

Dernière question : le Canada ainsi que d'autres pays se tournent souvent vers l'ONU. À mon avis, ce sont de plus en plus les aliénés qui dirigent l'asile là-bas. Quelle entité pourrait remplacer l'ONU? L'OTAN? Je l'ignore. C'est en raison de l'ONU que nous nous sommes battus en Corée. Plusieurs de nos interventions militaires ont eu lieu dans le cadre de missions de l'ONU. Pour ma part, je n'envverrais pas un soldat canadien servir dans une de leurs missions. Quelle autre entité pourrait rassembler les pays du monde entier?

M. de Kerckhove : Voilà qui lance un tout autre débat. Je suis d'avis que l'actuel gouvernement a déprécié l'ONU, bien que je reconnaisse que celle-ci a grandement besoin d'entreprendre une réforme. Elle a d'ailleurs tenté de le faire en 2005. Ceci étant dit, nous devrions envisager ce système multilatéral selon trois

three categories. Functional organizations, such as the World Health Organization, are still doing stellar work despite some of the politicization. Through it, a lot of good work is being done.

Then you have the political institutions, such as the General Assembly, the UN Security Council, which the present Government of Canada bemoans and despises because it compromises the default position as opposed to the high moral ground. It is true that some countries there are dictatorships, but most of the countries in the UN are democracies, at least to a certain extent. The real issue is that we have never managed to change the way in which decisions are taken at the UN, particularly in the Security Council. The right of veto that continues to apply throughout, including humanitarian issues, is responsible for the fact that we haven't done anything in Syria. People will tell you that we should thank the Russians for preventing us from going into the quagmire. That is certainly true today, but not in the early days when we might have been able to do something sooner. With a no-fly zone or something like that, we could have prevented jihadists, and they are the ones I worry about for Canada, and, therefore, I am in favour of BMD. That's the second category.

The third category is the multilateral systems like the G8, the G20 and others that are also in bad need of repair. I'm sorry to say it, but the G8 has become a fairly obsolete and stale organization. Why? Because it doesn't include the critical countries that should be there, which are India and China. You're going to tell me that China is not a democracy. Well, Russia is a para-democracy and is not the best democracy in town. There is graduation. India is a democracy, but we haven't included India in the G8, so we have a problem there, while the G20 is a more scattered group.

You've got all those different institutions that clearly are in need of a remake. However, that doesn't change the fundamental truth that if you didn't have those organizations, you'd have chaos on a larger scale. Take, for instance, what happened in the Sahara and in central Africa. These are areas where the UN is trying to make a difference but where Canada has been AWOL for quite a long time. So please, don't throw the baby out with the bathwater. Change the water, but keep the baby inside.

The Chair: I just want to follow up on Senator Campbell's question. What is in it for Canada? I want to refer to Mr. Robertson's comments, and I quote: "The algorithms that U.S. Northern Command have developed to protect the U.S. homeland do not include Canadian cities like Calgary, Edmonton, Toronto or Montreal."

I'd like to know from you if that information is direct from U.S. Northern Command, and is it information that has been available to Canada? A body of opinion out there would suggest that the ballistic missile defence will adequately protect Canada, and we really don't have to join it to ensure that Canada is covered if there were an attack.

catégories. Tout d'abord, il y a les organisations fonctionnelles, telles que l'Organisation mondiale de la Santé, dont le travail est demeuré remarquable en dépit d'une certaine politisation. Ces organismes accomplissent beaucoup de bonnes choses.

Ensuite, il y a les institutions politiques, comme l'Assemblée générale des Nations Unies, le Conseil de sécurité, qui remet en question l'ordre établi en faveur de la rectitude morale, ce pour quoi l'actuel gouvernement canadien le méprise. Il est vrai que certains pays membres sont des dictatures, mais la plupart d'entre eux sont des démocraties, au moins dans une certaine mesure. Le problème, c'est que le processus de prise de décisions n'a jamais été changé à l'ONU, et particulièrement au Conseil de sécurité. C'est en raison du droit de veto, qui s'applique à tout, y compris les questions humanitaires, que nous n'avons rien fait en Syrie. Certains diront que ce sont les Russes qui nous ont évité de nous enliser dans ce borborygme. C'est certainement vrai à l'heure actuelle, mais ce n'était pas le cas au début de la crise; nous aurions peut-être été en mesure d'intervenir plus tôt. Par une zone d'exclusion aérienne, ou un autre moyen du genre, nous aurions pu stopper les combattants djihadistes. Je crois qu'ils représentent une menace pour le Canada et c'est pourquoi je suis pour la DMB. Voilà pour la deuxième catégorie.

La troisième catégorie comprend les systèmes multilatéraux, comme le G8, le G20 et les autres, qui ont aussi grand besoin de réforme. Je suis désolé de le dire, mais le G8 est devenu passablement obsolète et dépassé, parce que les pays essentiels n'en font pas partie. Je parle de la Chine et de l'Inde. Vous allez me répondre que la Chine n'est pas une démocratie. Je vous répliquerai que la Russie n'est pas la meilleure démocratie en ville, plutôt une paradémocratie. Il existe des degrés. L'Inde est une démocratie et pourtant elle n'est pas incluse dans le G8, nous avons donc un problème. Le G20 est quant à lui plus hétéroclite.

Ces diverses institutions ont toutes clairement besoin d'une réforme. Cela ne change rien au fait indéniable qu'il y aurait chaos à grande échelle si elles n'existaient pas. Prenons ce qui est arrivé au Sahara et en Afrique centrale, des zones où l'ONU s'efforce de changer les choses et que le Canada a désertées depuis longtemps. Je vous prie de ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Changez l'eau, mais gardez le bébé.

Le président : J'aimerais revenir sur la question du sénateur Campbell. Qu'est-ce que le Canada peut en tirer? Pour citer les propos de M. Robertson : « Les algorithmes développés par le U.S. Northern Command pour protéger le territoire américain ne tiennent pas compte des villes canadiennes comme Calgary, Edmonton, Toronto ou Montréal. »

J'aimerais savoir si vous détenez ce renseignement directement du U.S. Northern Command et si le Canada détient cette information. Certains laissent entendre que la défense antimissiles balistiques protégerait adéquatement le Canada et que nous n'avons pas besoin d'y participer pour en garantir la protection en cas d'attaque.

The question has to be, how accurate is this statement and where did you get it from?

Mr. Robertson: Senator, that information is reliable. It comes from sources in the United States and from highly reliable sources within Canada.

Remember, they've designed their system through Northern Command to defend the United States. Senator Campbell said, "What about Vancouver?" Well, in fact, Seattle is one that's protected. The algorithms used for protection of Seattle may well apply.

That's why I did not include Vancouver, for example, in that because, in discussing this with the various experts, they said that Vancouver they could probably stop, but, if it kept going, there's no surety. Again, there's no guarantee, but there's a much higher percentage if you've prepared ahead of time because when the time comes to launch these things, you've got literally seconds. Far better for Canada to be there and have this built in as part of the system because the system is now using this kinetic energy, and non-nuclear warheads can stop this. Not 100 per cent, but it's sure better than what we have today. The threat is now there.

The Chair: I just want to get it on the record. Our lack of involvement puts Canada, to some degree, at risk in view of the fact that we're not there to be able to put forward the prospect that we have other areas that need defending with respect to ballistic missile defence as it stands today.

Mr. Robertson: I'd be more definitive; I'd say that we are at risk.

The Chair: Could I just go into another area? There is a position that's put forward. I don't know if it has merit or not, and I'd like to hear your opinion. The installation of a ballistic missile defence program causes a destabilizing factor in arms control. That was an argument that was put forward back in 2005. Could you tell us if that argument still has merit?

Mr. Robertson: The argument was certainly used around Star Wars that it destabilizing because of its potential for attack capacity, but this is not an attack. This is defensive. This is simply like a shield. Is the shield destabilizing to the environment? No, that's not the case with this.

Mr. de Kerckhove: You're talking about arms control and disarmament. In the technical sense of the word, I don't think there's any problem. If you look at the politics of it, the push by NATO toward installing BMD in NATO in the area closer to the so-called area of influence of Russia may have a political impact on Russia's contribution to the general arms control and disarmament.

En fait, la question devrait être : à quel point ce renseignement est-il exact et d'où le détenez-vous?

M. Robertson : Sénateur, il s'agit d'un renseignement fiable, qui provient de sources américaines et de sources canadiennes extrêmement sûres.

Il faut se rappeler qu'ils ont conçu le système par le biais de Northern Command dans le but de défendre les États-Unis. Le sénateur Campbell s'interrogeait plus tôt au sujet de Vancouver. En fait, Seattle est l'une des villes protégées par le système. Il est possible que les algorithmes employés pour la protection de Seattle s'appliquent aussi à Vancouver.

C'est pourquoi je n'ai pas mentionné Vancouver parmi mes exemples; en discutant avec différents experts, j'ai appris qu'un projectile en direction de Vancouver pourrait probablement être stoppé, mais qu'on ne peut rien garantir s'il va au-delà de Seattle. Encore une fois, rien n'est certain, mais les probabilités sont bien meilleures si on se prépare, car lorsque vient le moment d'utiliser ces armes, on ne dispose que de quelques secondes. Il est de loin préférable que le Canada fasse partie du système, d'autant plus que celui-ci fonctionne maintenant à l'énergie cinétique et que des ogives non nucléaires peuvent stopper une attaque. Il n'est pas efficace à 100 p. 100, mais il est bien meilleur que ce dont on dispose actuellement. La menace existe bel et bien maintenant.

Le président : Je veux seulement que ce soit mentionné dans le compte rendu : par son absence, le Canada court un certain risque, du fait qu'il ne peut faire valoir que d'autres zones devraient être ajoutées à celles actuellement protégées par la défense antimissiles balistiques.

M. Robertson : Je serais plus catégorique : je dirais que nous sommes en péril.

Le président : J'aimerais aborder un autre sujet, si vous le permettez. Certains sont d'avis que la mise en œuvre d'un programme de défense antimissiles balistiques déstabilise le contrôle des armes — j'ignore si ce point de vue a du mérite ou non et j'aimerais connaître votre opinion. On faisait valoir cet argument en 2005; d'après vous, a-t-il toujours du mérite aujourd'hui?

M. Robertson : C'est l'argument que l'on employait du temps du projet de la guerre des étoiles; on disait celui-ci déstabilisant en raison de son potentiel en matière de capacité d'attaque. Mais on ne parle pas d'attaque ici, mais bien d'une arme défensive. Comme un simple bouclier. Un bouclier déstabilise-t-il le milieu dans lequel il se trouve? Non, je ne crois pas que ce soit le cas.

M. de Kerckhove : Vous parlez du contrôle des armes et de désarmement. Au point de vue technique, je ne vois pas de problème. Du point de vue politique, il est possible que les pressions qu'exerce l'OTAN pour installer la DMB dans une zone proche de celle soi-disant soumise à l'influence de la Russie influencent la contribution de celle-ci au contrôle des armes et au désarmement en général.

This being said, at the senior level, between Russia and the U.S., arms control, reduction of nuclear capacity and all of that is definitely taking place. This is why we highlighted the fact that we're talking about North American ballistic missile defence, which is different, although we are participating also in the European one.

In a way, the North American one is far less destabilizing — if it is at all — compared to the political concern that would be looked at by Russia as legitimate given that NATO's progress is getting closer and closer to their range. That might be, in their sense, destabilizing. On the other hand, the closer they get, the more there might be an inducement to go further into arms control and disarmament in order to jointly ensure the defence against rogue states, which was the general object of the debate within NATO and with the U.S. and Russia. Russia stalled on that as the rogue state development missile systems were advancing closer to the border of the former Soviet Union.

Senator Nolin: I want to go back to Senator Wells' question about trade. I'm convinced that both of you will agree with me. It's not new for Canada to mix trade and stability and peace. If we go back to the Washington treaty, the Canadian amendment was referring to that as evidence of stability. If we have our enemies getting rich and stable, we'll have peace. So that's why it was quite a valid question.

Talking about trade, Canada is in the midst of a huge negotiation with South Korea. So what's your assessment of the instability in the region for the moment and the need for Canada to get involved and push for stability and peace in the region?

Mr. de Kerckhove: Mr. Robertson has lots of views on that one also.

Senator Nolin: I have not only North Korea in mind but also China.

Mr. de Kerckhove: What is interesting about Korea is that, were there to be an attack by the North Koreans on South Korea, we are still tied to the post-1952 arrangement. Therefore, we would be a partner in the alliance on that side in terms of forestalling the North Korean advance.

On the other hand, in terms of the actual trade — and, again, I'll defer to Mr. Robertson on that one — my sense is that there's a limited impact on the conduciveness of our discussion with South Korea on the trade agreement. As for the distraction that I would call North Korea, with all the danger that it imparts, I'm worried about the nuclear weapons of North Korea, but I'm also worried about the potential collapse of that country, which brings us to what extent we help them to get out of their mess.

Ceci étant dit, il fait nul doute que les hauts dirigeants russes et américains s'affairent au contrôle des armes et au désarmement nucléaire — tout cela est en branle. C'est pourquoi nous avons insisté sur le fait que nous parlions de la défense antimissiles balistiques en Amérique du Nord, ce qui est différent, quoique nous participions également aux efforts européens.

Dans un sens, la situation en Amérique du Nord est beaucoup moins déstabilisante, voire pas du tout, comparativement à celle en Russie, laquelle trouvera légitime de s'inquiéter du fait que l'OTAN s'approche progressivement de son territoire. Aux yeux des Russes, la situation pourrait paraître déstabilisante. D'autre part, il est possible que, plus on s'approchera de la Russie, plus on souhaitera faire progresser les dossiers du contrôle des armes et du désarmement dans un commun effort pour se défendre contre les États voyous. Cette question a d'ailleurs été débattue entre l'OTAN, la Russie et les États-Unis. Pendant que la Russie a tergiversé sur ce point, alors que les systèmes missiles développés par les États voyous se rapprochaient de plus en plus des frontières de l'ancienne Union soviétique.

Le sénateur Nolin : Je veux revenir sur la question du sénateur Wells à propos du commerce. Je suis certain que vous serez tous les deux d'accord avec moi. Ce n'est pas d'hier que le Canada intègre commerce, stabilité et paix. Pensons au traité de Washington, où l'amendement canadien y fait référence comme une preuve de stabilité. Si nos ennemis s'enrichissent et jouissent de la stabilité, la paix régnera. C'est pourquoi la question du sénateur était des plus pertinentes.

Parlons du commerce. Le Canada est en pleines négociations avec la Corée du Sud. Comment évaluez-vous l'instabilité actuelle de cette région? Est-il nécessaire que le Canada s'en mêle et insiste pour que la paix et la stabilité s'y installent?

M. de Kerckhove : M. Robertson a beaucoup de choses à dire sur cette question également.

Le sénateur Nolin : Je pense non seulement à la Corée du Nord, mais aussi à la Chine.

M. de Kerckhove : En ce qui concerne la Corée, il est intéressant de noter que si la Corée du Nord attaquait la Corée du Sud, nous serions toujours liés par l'entente conclue après 1952 entre le Canada et la Corée. Nous serions donc alliés de ce côté pour ce qui consiste à contrecarrer les avancées des Nord-Coréens.

D'autre part, en ce qui concerne le commerce proprement dit — et, encore une fois, je m'en remets à M. Robertson sur ce sujet — je n'entrevois que des répercussions limitées sur l'à-propos de nos discussions avec la Corée du Sud sur un éventuel accord commercial. Quant à la Corée du Nord, qui n'est qu'une distraction selon moi, je suis préoccupé par ses armes nucléaires et les dangers qu'elles comportent, mais je m'inquiète également de la chute possible de ce pays. À quel point souhaitons-nous les aider à se tirer de leur bourbier?

In terms of the relationship with South Korea and the general area, I think the Pacific is becoming a common border as opposed to an area of danger, apart from the North Korean issue and the concern I have about the ADIZ that China has imposed. I really think that, in terms of the relationship with the TPPs and all of those trade negotiations, we're going into a fairly reasonably solid base.

Mr. Robertson, don't you think so?

Mr. Robertson: I would just say that in the case of Asia you have 19th century nation states with 21st century economics and unfortunately, in some cases, 19th century politics because there are still frontier challenges, as we know. Think of China, Japan, the Philippines and others. Certainly, in the case of the Koreans, there is an unsettled situation.

Put this in the context of the Canadian efforts to secure a trade agreement with Korea, which is very much in our interest and something I believe we should do. That said, what can we do to be helpful?

There is actually something we could do. Our current policy on engagement, for example, with North Korea — because the South Koreans depend a lot on others to listen to what's going on — only permits us to talk about nuclear proliferation and human rights. I understand why we've done it, but it means that we don't have any discussion with the North Koreans. The South Koreans relied on us as one of the *interlocuteurs valables*. In the past, in discussions with the North Koreans, as irrational as they may appear to us, our ambassador could go up there because they could discuss other things. You weren't talking, necessarily, to the person directly across from you, but you were talking to the person who was also in the room — the younger generation.

We should rethink our policy on that. I understand why we put it in, but that engagement part is something that the Koreans are very interested in and that would serve our commercial ends.

Senator Nolin: Basically, if I understand you correctly, if we don't publicly talk about BMD for our own continent, we're less credible protecting or defending our trade partners.

Mr. Robertson: To a degree, yes, because they look at us and say, "Well, what are you doing?"

Senator Nolin: As an *interlocuteur valable*, and that includes protection and defence of our own territories.

Mr. Robertson: We often accuse the Americans of not being a reliable trade partner — and we've seen that — but they expect us to be a reliable security partner. In my view — and you've just heard this — we are a very reliable security partner. We've created the perimeter that the Americans have asked for, but we are

Quant aux relations avec la Corée du Sud et cette région en général, je dirais que, mis à part la situation en Corée du Nord et la zone d'identification de défense aérienne imposée par la Chine, le Pacifique devient non pas une zone de danger, mais une frontière commune. Je crois qu'avec le Partenariat transpacifique et toutes ces négociations relatives aux accords commerciaux, nous aurons une base raisonnablement solide sur laquelle nous appuyer.

Monsieur Robertson, n'êtes-vous pas de cet avis?

M. Robertson : Je veux simplement ajouter qu'en Asie, nous avons affaire à des États-nations du XIX^e siècle dotés d'une économie du XXI^e siècle et, malheureusement, d'un système politique du XIX^e siècle. En effet, on sait qu'il existe toujours des problèmes relatifs aux frontières dans certains cas. Pensons à la Chine, au Japon, aux Philippines, entre autres. Dans le cas des deux Corées, la situation est loin d'être réglée.

Mettons-nous dans le contexte des négociations entre le Canada et la Corée pour conclure un accord commercial — ce qui est judicieux et servirait nos intérêts, selon moi. Ceci étant dit, comment nous rendre utiles?

En fait, nous pouvons faire quelque chose. Notre politique d'engagement limité avec la Corée du Nord, par exemple — car les Coréens du Sud dépendent grandement des autres pour savoir ce qui se passe — nous permet seulement de discuter de prolifération nucléaire et des droits de la personne. Je comprends pourquoi il en est ainsi, mais cela signifie que nous n'avons aucune discussion avec les Coréens du Nord. Or, les Coréens du Sud comptent sur nous pour agir en interlocuteurs valables. Par le passé, peu importe à quel point les Coréens du Nord pouvaient nous sembler irrationnels, notre ambassadeur se rendait là-bas parce qu'on pouvait aborder d'autres sujets. Nous ne parlions pas nécessairement à la personne directement en face de nous, mais à d'autres personnes présentes — la nouvelle génération.

Nous devrions revoir notre politique là-dessus. Je comprends pourquoi nous avons pris ces mesures; il reste que les Coréens sont très intéressés par le volet engagement, ce qui pourrait servir nos intérêts commerciaux.

Le sénateur Nolin : En somme, si je vous comprends bien, en omettant de nous prononcer publiquement concernant la DMB sur notre propre continent, nous perdons de la crédibilité en matière de protection ou de défense de nos partenaires commerciaux.

M. Robertson : Jusqu'à un certain degré, oui, parce qu'ils nous demandent : « Mais que faites-vous donc? »

Le sénateur Nolin : Pour être des interlocuteurs valables, il nous faut protéger et défendre notre territoire.

M. Robertson : Nous accusons souvent les Américains d'être des partenaires commerciaux peu fiables — nous en avons fait l'expérience — alors qu'eux veulent être en mesure de se fier à nous en matière de sécurité. Selon moi, comme je viens de le dire, nous sommes des partenaires très fiables dans ce domaine. Nous

saying to the Americans now, “Okay, we want you to be a reliable trade partner. We have done what you’ve asked on the security front.”

Senator Nolin: That’s good. I think we will have to explore that a little bit more. I think the relationship between security and trade is a good point.

Senator Wells: I want to go back to Russia. You mentioned it, Mr. de Kerckhove, in your opening remarks. I find it interesting when we look at the history of the 1930s and at Germany, which was decimated after the First World War and regrew 20 years later to be, as they style themselves, perhaps, and as we may style them as we look back, a super power.

In the Soviet Union in the late 1980s, something similar happened on a different scale. I don’t think anyone would be fooled now to think they’re not regaining their strength as a superpower and showing a certain global swagger.

How concerned should we be? They’re trying to maintain or grow their areas of influence with Syria, the Ukraine, and with Poland some years ago and now. How concerned should we be about the re-strengthening of Russia?

Mr. de Kerckhove: I lived in Russia for three years and have a lot of sympathy for Russia’s desire to regain its status post-humiliation of the downfall of the Soviet Union. Maybe I tend to ascribe more to President Putin than to the rest of Russia. What I find worrisome — because that’s really what you’re asking me — is his anti-West attitude. Of course he’ll cooperate and gloat about his success in Syria, and all of that, but there is something confrontational at every level, and there’s still a modality of a kind of East-West approach. It is worrisome because with what is going on in Europe — for instance, Ukraine in Russia versus the European Union — you find the stability in front of that. You take other countries that would like to have a bit more breathing space and cooperate. Take Armenia, who would like to incorporate with Europe but has been strangled into the Eurasian concept.

Take all the former republics — the “stans” — and Russia’s desire to exercise control over them. For example, look at the pipeline wars that you don’t hear about between the Turks and the Russians. The Russians are now encouraging the export of gas from Turkmenistan to China so there is less gas going through the Nabucco pipeline in Turkey so that more gas, even at a higher cost, can be pumped through Russia into Europe to the Ukraine. Does that sound Machiavellian? I don’t know, but it is worrisome because it’s a non-cooperative mode. To that extent, as I said, they’re rewriting a new kind of Cold War.

avons créé le périmètre que les Américains réclamaient et, maintenant que nous avons répondu à leur demande, nous leur demandons d’être des partenaires commerciaux fiables.

Le sénateur Nolin : Bien. Je crois que nous devons explorer ces questions encore davantage. Je crois que la relation entre la sécurité et le commerce est un point valable.

Le sénateur Wells : J’aimerais revenir sur la Russie et sur un sujet dont M. de Kerckhove a parlé durant ses observations préliminaires. Je trouve intéressantes l’époque des années 1930 et l’histoire de l’Allemagne, qui, après avoir été décimée par la Première Guerre mondiale, est ressurgie 20 ans plus tard pour devenir une superpuissance, comme les Allemands veulent peut-être le faire paraître et comme nous les percevons en rétrospective.

Dans l’Union soviétique de la fin des années 1980, il s’est produit une chose semblable, quoiqu’à une autre échelle. Je crois que personne n’ignore le fait que ce pays est en train de regagner son statut de superpuissance et qu’il fait preuve d’une certaine assurance sur la scène internationale.

À quel point devrions-nous nous en préoccuper? Ils tentent actuellement de maintenir ou d’élargir leur zone d’influence avec la Syrie et l’Ukraine, de même qu’avec la Pologne il y a quelques années. À quel point la remontée de la Russie devrait-elle nous inquiéter?

M. de Kerckhove : J’ai vécu trois ans en Russie et j’éprouve beaucoup de sympathie envers les Russes, qui souhaitent regagner leur statut à la suite de l’humiliation qu’a été la chute de l’Union soviétique. Peut-être ai-je tendance à attribuer une plus grande part de responsabilité au président Poutine qu’au reste de la Russie. Puisque vous me le demandez, je vous dirais que l’attitude anti-Occident du président m’inquiète. Bien sûr, il collabore et se vante de sa réussite dans le dossier syrien; toutefois, l’affrontement est omniprésent à tous les niveaux et une certaine polarité est-ouest semble persister. Voilà qui est inquiétant, parce qu’en raison des événements qui se déroulent en Europe — l’adjonction de l’Ukraine à la Russie plutôt qu’à l’Union européenne — on y trouve la stabilité. Il y a aussi ces autres pays qui veulent coopérer et avoir un peu de marge de manœuvre. Prenons l’Arménie, par exemple, qui voudrait se joindre à l’Europe, mais que la poigne eurasiennne étouffe.

Pensons à toutes les anciennes républiques — les « -stans » — et le désir de la Russie de les contrôler. Il y a l’exemple de la guerre du pipeline entre les Turcs et les Russes, dont nous n’entendons pas parler. Les Russes encouragent maintenant l’exportation du pétrole depuis le Turkménistan jusqu’en Chine, de façon à ce qu’il y ait moins de pétrole transporté par le pipeline Nabucco en Turquie, et que davantage de pétrole, plus cher, soit acheminé à travers la Russie vers l’Europe, en Ukraine. Cela ne vous paraît-il pas machiavélien? Je ne sais pas, mais ce mode non coopératif m’inquiète. En ce sens, comme je l’ai déjà dit, ils sont en train de mener une nouvelle sorte de guerre froide.

There are other areas where cooperation is great, for example, on the reduction of nuclear weapon capacity. In the Arctic there is real, solid cooperation. Why? Because anything going on in the Arctic has an expeditionary nature, which means that we better cooperate if we don't want to drown.

For instance, the Norwegians are delighted that there's more and more Russian military in the Arctic. That will be less mess than they'll do elsewhere and that is one organization that knows how to do its work.

The general tone, at a time when we should be cooperating against the rogue state, the rogue actors and the non-state actors and all of that, is this sense coming from Russia, which is a wonderful country — I've lived there, so I know the country — that you've got to be against to re-establish glory, your past history and all of that.

This notion of a Eurasia of contours that I don't know how to define is also worrisome because then you will have some various places, particularly in the "stans," whether it's Kazakhstan, Tajikistan or the five or six that are there. So there's a certain inherent instability that is not helpful at a time when there is a retrenchment and also, if I may repeat what I said earlier, a lack of leadership on the part of the Western world which goes back to some of your points earlier, namely, "Tell me what you want; I'll tell you what you need. But if you don't have enough leadership to tell us what you want, I won't be able to help you define what you need."

Senator Wells: I'd like to hear from Mr. Robertson on that same question regarding Russia.

Mr. Robertson: Going back to Peter the Great and Catherine the Great, there've always been the two sides: that side of Russia that looks to the West and that side that, in a sense, wants a stand-alone Russia. I think under President Putin it's the latter. He's positioning himself as less European and more of a greater Asian power, and that presents us with challenges. We have to play the long game with Russia, because it is a long game. You play to that which you saw at the opening ceremony of the Olympics, the history alluded to there, the wonderful culture that has made a contribution. Part of my observation of Russia is that there is a sense of inferiority vis-à-vis the West. As much as we can, that is what we have to work against.

A great Canadian diplomat, Robert Ford, was posted there for 25 years. He really understood, and because he understood Russians, the Russians had a much better appreciation of Canada and looked to Canada as a kind of partner or friend. The current Russian ambassador to Canada, for example, is now the Dean of the Diplomatic Corps here. He is very shrewd and has some weight back in Russia, so we should be working with him, and others, to try to reduce the chances of misunderstandings because I think that's the biggest threat we face vis-à-vis Russia, namely a misunderstanding rather than, on the part of the Russians, an overt effort at aggression.

Il y a pourtant des domaines où la collaboration est excellente, comme celui de la réduction de la capacité en armes nucléaires. Dans l'Arctique, la collaboration est véritable et solide. Pourquoi? Parce que ce qui s'y déroule est de nature exploratoire et qu'il faut collaborer pour éviter de s'y noyer.

Par exemple, les Norvégiens sont ravis devant le nombre grandissant de militaires russes dans l'Arctique, parce que ceux-ci y feront moins de dommage qu'ailleurs et qu'il s'agit d'une organisation qui sait faire son travail.

À un moment où il faudrait coopérer contre les États voyous et les acteurs non étatiques, la Russie, qui est par ailleurs un pays merveilleux et que je connais pour y avoir vécu, semble penser que le rétablissement de sa gloire passée et de son histoire n'est possible qu'au prix d'un continuel affrontement.

Ce concept de l'Eurasie, dont je suis incapable de définir les contours d'ailleurs, est lui aussi inquiétant, puisqu'elle réunira différents pays, notamment les « stans », soit le Kazakhstan, le Tadjikistan et les cinq ou six autres pays qui s'y trouvent. L'Eurasie comporte donc une certaine instabilité inhérente qui est loin d'aider en période de repli et lorsque l'Occident omet d'exercer son leadership, si je peux me permettre de le répéter. Voilà qui rejoint un point que j'ai soulevé un peu plus tôt, c'est-à-dire : « Dites-moi ce que vous voulez et je vous dirai ce dont vous avez besoin; mais si vous n'avez pas suffisamment de leadership pour définir ce que vous voulez, je serai incapable de déterminer ce qu'il vous faut. »

Le sénateur Wells : J'aimerais entendre le point de vue de M. Robertson sur cette même question au sujet de la Russie.

M. Robertson : Depuis l'époque de Pierre le Grand et de Catherine la Grande, il y a toujours eu deux camps : celui qui est tourné vers l'Ouest et celui qui souhaite une Russie forte. Je crois que le président Poutine appartient au deuxième camp. Il se positionne moins comme une puissance européenne qu'asiatique, ce qui représente un défi pour nous. En ce qui concerne la Russie, nous devons penser à long terme, car ce sera long. Il faut miser sur ce que l'on a vu à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, c'est-à-dire leur histoire et leur riche culture. Je vois que la Russie ressent un sentiment d'infériorité devant l'Occident. Nous devons tout faire pour lutter contre cette impression.

Robert Ford, un grand diplomate canadien, y a été affecté 25 ans. Il comprenait véritablement les Russes et, pour cette raison, ceux-ci avaient une meilleure idée du Canada, qu'ils considéraient comme une sorte de partenaire et ami. Par exemple, l'actuel ambassadeur de la Russie au Canada est maintenant le Doyen du Corps diplomatique. Il est très perspicace et jouit d'une certaine influence en Russie. Nous devrions donc travailler avec lui, et avec d'autres, afin de réduire la probabilité d'un malentendu. Je crois en effet que c'est là le plus grand risque qui nous guette en ce qui concerne la Russie : un malentendu, et non une agression délibérée de sa part.

Traditionally, Russians were attacked — whether we're talking Napoleon or Hitler. They have that in their psyche. That's very much part of the Russian mentality and something we have to be conscious of, but we can actually play a positive role, I think.

Senator Wells: Thank you. That's helpful.

[Translation]

Senator Dagenais: You alluded to the economic situation in North Korea. Do you think that its capacity to produce missiles enables it to exert pressure to acquire foreign currency?

Mr. de Kerckhove: I think that, in general, we have economic concerns about North Korea. After the current leader's uncle was killed in cold blood, we have every reason to believe that we will be seeing strict controls over the economy. Taek, the uncle in question, was relatively close to Deng Xiaoping and was trying to bring in economic reform in North Korea. The decision to come in and kill him was obviously a quick way to fix the country's economic management problems, and it likely means that we will see more of an emphasis on defence and less on the economy.

Does that give us a way to exert pressure? For example, in spite of all of Kim Jong-un's posturing, we have still seen an opening for the two countries to come closer together. In other words, does the western world tend to consider him as too unpredictable? Should we try to better understand the medieval mentality of the current North Korean leadership to be more concerned about what is going on? Perhaps, in the spirit of what Colin was saying, by trying to talk to them and create a space for debate and dialogue? That will take a lot of time. Right now, I have very little hope for the Korean economy's recovery and for the influx of foreign currency.

Senator Dagenais: Mr. Robertson, do you have anything to add?

[English]

Mr. Robertson: I would say the country with greatest influence on North Korea is China. There are other six-party talks that we talked about which are dormant, but China wants to play now and wants to be seen as a great power. I think that's fair. Certainly economically they're finding their way now in the international organizations. The architecture we've designed — and here, Senator Campbell, I think the United Nations still has an important role to play — is not perfect, but it beats any alternative that we could create.

Traditionnellement, ce sont les Russes qui subissent les attaques — que ce soit de la part de Napoléon ou d'Hitler. Cela fait partie intégrante de la psyché et de la mentalité russes, une chose dont nous devons être conscients. Mais nous pouvons jouer un rôle positif, je crois.

Le sénateur Wells : Voilà qui est utile, merci.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Vous avez fait allusion à la situation économique de la Corée du Nord. Croyez-vous que sa capacité en matière de production de missiles ne lui permet pas d'exercer une pression pour aller chercher des devises étrangères?

M. de Kerckhove : Je crois que la Corée du Nord, d'une façon générale, nous inquiète sur le plan de l'économie comme telle. L'assassinat de sang-froid de l'oncle du leader actuel porte à croire que cela va aller plutôt vers un resserrement du contrôle sur l'économie. Taek, l'oncle en question, était relativement proche de Deng Xiaoping et essayait d'introduire des réformes économiques dans la Corée du Nord. Visiblement, la décision de le descendre et de l'abattre est une façon un peu expéditive de régler le problème de la gestion économique d'un pays et cela va probablement signifier qu'il y aura encore davantage d'efforts consacrés à la défense et moins à l'économie.

Alors, est-ce que cela nous donne un moyen de pression? Par exemple, en dépit de toutes les fanfaronnades de Kim Jong-un, il y a quand même maintenant une réouverture de cette espèce d'entreprise mitoyenne entre les deux pays. Autrement dit, est-ce que nous, en Occident, nous avons tendance à le considérer comme trop imprévisible? Devrions-nous essayer de mieux comprendre la mentalité médiévale de leadership nord-coréen actuel pour nous sentir moins inquiets de ce qui se passe? Peut-être, dans l'esprit de ce que disait Colin, en essayant de leur parler et de créer un espace de débats et de discussions? Cela va prendre énormément de temps. À l'heure actuelle, je n'ai que très peu d'espoir pour la remontée de l'économie coréenne et de l'apport de devises étrangères.

Le sénateur Dagenais : Monsieur Robertson, voulez-vous ajouter quelque chose?

[Traduction]

M. Robertson : Je dirais que la Chine est le pays qui exerce la plus grande influence sur la Corée du Nord. Il y a d'autres pourparlers à six dont nous avons parlé et qui sont inactifs; toutefois, la Chine veut maintenant participer et être perçue comme une grande puissance. C'est juste, selon moi. Du point de vue économique, ils font leur place dans les organismes internationaux. L'architecture que nous avons créée — et, sénateur Campbell, je suis d'avis que les Nations Unies ont un rôle à jouer sur ce plan — n'est pas parfaite, mais elle est supérieure à toutes les options que nous pourrions mettre en place.

Going back to China, if China wants to be accorded great power status, then China has to take on some of the responsibilities of a great power. North Korea is largely a creature of its making. It sustains it. Its economy depends entirely on the lifeline provided to it by China, a bit like Cuba used to depend on Russia.

My sense is that the current Chinese leadership, with the change, is very disappointed about what is going on in North Korea, and they have let that be understood in the north. That's probably the best way for us to seek any kind of resolution in North Korea — working with China and letting China play the leader's role in the six-party talks and what goes on further, because China is in the best position to have influence on North Korea.

The Chair: Colleagues, could I ask one more question before we adjourn? One area we have not touched on is the possible threat of an electromagnetic pulse attack, a phraseology that most Canadians have never heard of. Do you have any knowledge of that? If you do, would you perhaps let us know what you do know?

Mr. de Kerckhove: I feel myself very cybernetically attacked.

Mr. Robertson: This is uncharted territory. The people to whom I have spoken all suggest to me that cyber threats are the great threats of the future. I've been to enough conferences of late to come back feeling very disquieted; and people I talk to who understand, no one is particularly well prepared.

We've seen demonstrations of cyber and, if you like, electronic pulse in a couple of instances. The Russians have used it on three or four occasions, Romania and a couple of others; the Iranians used it on Aramco; and there was the likelihood of perhaps an effort in the United States, until we came to the latest Iranian sessions.

It certainly is the one area where, again, the experts I talk to who understand this feel that we are not at all well prepared, but there is something that applies not just to the government side but also to the business community. Think about if all our ATM machines got shut down. We have seen ice storms in Quebec and here in Ottawa. We know what happens when things go down. If this were done by a hostile power, or simply a non-state actor, how do we cope with this? This is an area that requires a lot more attention.

The Chair: I want to follow up with one short question. The ballistic missile defence program that we've been referring to over the last hour and a half, is that the type of program that will be able to at least negate, in part, that kind of attack vis-à-vis the other types of attacks?

Mr. Robertson: No, sir. That's a different threat.

Pour en revenir à la Chine, si elle veut qu'on lui accorde le statut de superpuissance, elle devra en assumer les responsabilités. La Corée du Nord est en grande partie une création de la Chine. En effet, elle est soutenue par la Chine et son économie dépend entièrement des liens établis avec elle, un peu comme Cuba dépendait autrefois de la Russie.

J'ai l'impression que les dirigeants chinois, avec le changement, sont très déçus de ce qui se déroule en Corée du Nord, et qu'ils le lui ont fait comprendre. C'est probablement la meilleure façon de résoudre quoi que ce soit en Corée du Nord : collaborer avec la Chine et la laisser diriger les pourparlers à six et ce qui s'en suit, parce que c'est elle qui est en meilleure position pour exercer une influence sur la Corée du Nord.

Le président : Chers collègues, puis-je poser une autre question avant que nous n'ajournions? Nous n'avons pas abordé la question de la menace d'une attaque par impulsion électromagnétique, une expression que la plupart des Canadiens n'ont jamais entendue. Pouvez-vous nous faire part de ce que vous en savez?

M. de Kerckhove : Je me sens de plus cybernétiquement attaqué.

M. Robertson : Il s'agit d'un terrain inconnu. Les personnes avec qui j'en ai discuté ont toutes dit que les cybermenaces sont les pires menaces de l'avenir. J'ai assisté à bon nombre de conférences récemment dont je suis ressorti très anxieux; selon les gens qui connaissent le sujet, personne n'est particulièrement bien préparé à ce genre de menace.

Nous avons assisté à des démonstrations de cyberattaque, si on peut le dire ainsi, des impulsions électroniques dans certains cas. Les Russes ont utilisé cette technologie à trois ou quatre occasions, ainsi que la Roumanie à quelques reprises; les Iraniens l'ont employée contre Aramco; et on pensait que les Américains y travaillaient jusqu'aux plus récentes sessions des Iraniens.

Il s'agit certainement d'un domaine où les initiés estiment que nous ne sommes pas du tout préparés, tant du côté du gouvernement que celui du secteur privé. Pensez à ce qui arriverait si tous les guichets automatiques tombaient en panne. Nous avons subi des tempêtes de verglas au Québec et ici à Ottawa. Nous savons ce qui se passe quand tout s'éteint. Si une telle chose était orchestrée par une puissance hostile, ou même tout simplement par un acteur non étatique, comment ferions-nous face à la situation? Nous devrions consacrer beaucoup plus d'attention à cette question.

Le président : J'aimerais poursuivre brièvement avec une autre question. Est-ce que le programme de défense antimissiles balistiques dont il a été question au cours de la dernière heure et demie serait en mesure de contrer, du moins en partie, ce genre d'attaque?

M. Robertson : Non, car il s'agit d'un autre genre de menace.

Mr. de Kerckhove: Can I make a quick point on the cybersecurity issue? But that would carry us much further. There is an issue out there. I tend to look at cybersecurity the way you look at arms control and disarmament. Is there a possibility of establishing a code of conduct when it comes to cybersecurity?

As I mentioned, the Americans call cybersecurity the fifth domain of war. How does one define, if at all, a cyberattack as an act of war? There are some who propose that we should do that in order to know what we are talking about. Are we talking about at the level of privacy or the industrial level, or are we talking about an attack against the state? Those distinctions are fairly academic, in the sense that they could be blurred. If you have a massive attack against your industry, in a way it's an attack on the state itself, and to the extent the Secretary of Defense, Chuck Hagel, will say, "I don't care about the definition. This is war and we're responding."

The countries that are attacking are also the countries that will be attacked. At a certain state, is there a way to establish some confidence-building measure in that field in order to advance our general understanding of the issue? As Mr. Robertson says, this is very early days, but it is pretty ominous and dangerous.

The Chair: Gentlemen, it is five o'clock. I would like to thank our witnesses for being here today. It has been very informative. We will now adjourn.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, February 24, 2014

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1 p.m. to study the policies, practices and collaborative efforts of Canada Border Services Agency in determining admissibility to Canada and removal of inadmissible individuals; and the status of Canada's international security and defence relations, including but not limited to relations with the United States, NATO and NORAD (topic: ballistic missile defence).

Senator Daniel Lang (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Security and Defence for Monday, February 24, 2014. Before we welcome our witnesses, I would like to begin by introducing the people around the table. My name is Dan Lang, senator for Yukon. On my immediate left is the clerk of the committee, Josée Thérien. On my right is the Library of Parliament analyst assigned to the committee, Holly Porteous. I would like to go around the table and invite the senators to introduce themselves and state the region they represent, starting with the deputy chair, Senator Dallaire.

M. de Kerckhove : Puis-je ajouter un point sur la question de la cybersécurité? Il s'agit par contre d'un point qui nous mènera ailleurs. J'ai tendance à considérer la cybersécurité de la même façon que le contrôle des armes et le désarmement. Serait-il possible d'établir un code de conduite en matière de cybersécurité?

Comme je l'ai mentionné, les Américains ont baptisé la cybersécurité le cinquième domaine de la guerre. Comment peut-on définir une cyberattaque comme un acte de guerre — en supposant qu'elle puisse l'être? Certains suggèrent que nous le fassions, afin que nous sachions tous de quoi il est question. S'agit-il d'une attaque contre les individus, le secteur industriel, l'État? Ces distinctions sont assez abstraites et il est donc facile de les confondre. Une attaque en règle contre l'industrie correspond d'une certaine façon à une attaque contre l'État; comme le dirait Chuck Hagel, secrétaire américain à la Défense : « La définition m'importe peu. Il est question ici d'une guerre et nous allons riposter. »

Les pays qui attaquent sont aussi ceux qui se feront attaquer. Ne pourrait-on pas bâtir une certaine confiance dans ce domaine, afin d'approfondir notre compréhension de la question? Comme le dit M. Robertson, nous n'en sommes qu'aux tout débuts, mais tout cela semble dangereux et ne présage rien de bon.

Le président : Messieurs, il est maintenant 17 heures. Je tiens à remercier les témoins de leur présence aujourd'hui. Ce fut une séance très instructive. La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 24 février 2014

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 heures, pour étudier les politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada en vue de déterminer l'admissibilité au Canada et le renvoi de personnes inadmissibles; puis d'étudier la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense, notamment ses relations avec les États-Unis, l'OTAN et NORAD (sujet : défense antimissile balistique).

Le sénateur Daniel Lang (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense en ce lundi 24 février 2014. Avant d'accueillir nos témoins, j'aimerais présenter les personnes assises à cette table. Je m'appelle Dan Lang, sénateur du Yukon. À ma gauche immédiate se trouve la greffière du comité, Josée Thérien. À ma droite, l'analyste de la Bibliothèque du Parlement affectée au comité : Holly Porteous. J'aimerais faire un petit tour de table et inviter chaque sénateur à se présenter en précisant la région qu'il représente. Nous allons commencer par le vice-président, le sénateur Dallaire.

[Translation]

Senator Dallaire: Roméo Dallaire, Gulf of the St. Lawrence.

[English]

Senator Mitchell: Grant Mitchell, Alberta.

Senator Day: Liberal senator from New Brunswick, Joseph Day.

Senator Ngo: Senator Ngo from Ontario.

[Translation]

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais, a senator from Quebec, the Montreal region.

[English]

The Chair: Thank you, colleagues. On December 12, 2013, the Senate adopted our two study references, which we will be covering today. The first two panels will cover the Canada Border Services Agency, and in our third panel we will continue our examination of ballistic missile defence.

Today we're pleased to welcome a man who is not unfamiliar to senators these days, Mr. Michael Ferguson, Auditor General of Canada, along with his associates, Mr. Nicholas Swales and Ms. Joanne Butler.

In his fall 2013 report, the Auditor General looked at preventing illegal entry into Canada, a report that helped motivate this Senate study. In his report, the Auditor General said the following: Some people who pose a risk to Canadian safety and security have succeeded in entering the country illegally. Further, the Canada Border Services Agency has made little progress since 2007 in monitoring the results of all lookouts on known high-risk travellers, and it still does not monitor all missed lookouts, nor does it enter examination results on all intercepted lookouts. The report indicated that 15 per cent of lookouts were missed.

Furthermore, the Auditor General stated that the agency does not have the information it needs to know whether it's securing the border by decreasing the number of people who enter illegally. The report goes on to note the RCMP does not have the information it needs to assess the effectiveness of its interception activities.

Before we go further into the report, I understand Mr. Ferguson has an opening statement. I invite you to begin. We have one hour for this panel.

[Français]

Le sénateur Dallaire : Roméo Dallaire, du golfe du Saint-Laurent.

[Traduction]

Le sénateur Mitchell : Grant Mitchell, Alberta.

Le sénateur Day : Sénateur libéral du Nouveau-Brunswick, Joseph Day.

Le sénateur Ngo : Sénateur Ngo, de l'Ontario.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, sénateur du Québec, région de Montréal.

[Traduction]

Le président : Je vous remercie, chers collègues. Le 12 décembre 2013, le Sénat a adopté les ordres de renvoi des deux études que nous allons aborder aujourd'hui. Les deux premiers groupes de témoins vont nous parler de l'Agence des services frontaliers du Canada, après quoi nous allons poursuivre notre examen de la défense antimissiles balistiques avec le troisième groupe.

Nous avons donc le plaisir d'accueillir aujourd'hui un homme bien connu des sénateurs par les temps qui courent, M. Michael Ferguson, vérificateur général du Canada; il est accompagné de M. Nicholas Swales et de Mme Joanne Butler.

Dans son rapport de l'automne 2013, le vérificateur général a abordé le thème « Prévenir l'entrée illégale au Canada », un rapport qui a certes motivé le Sénat à mener cette étude. Dans son rapport, le vérificateur général a dit ce qui suit : « Des personnes qui constituent un risque pour la sécurité de la population canadienne ont réussi à entrer illégalement au pays. L'Agence [des services frontaliers du Canada] a fait peu de progrès depuis 2007 en ce qui a trait au suivi des résultats des avis de surveillance visant les voyageurs à risque élevé connus. De plus, elle ne fait toujours pas le suivi des avis de surveillance ratés, et elle ne saisit pas les résultats de tous les avis de surveillance interceptés. Notre analyse révèle que 15 p. 100 des avis de surveillance ont été ratés. »

Le vérificateur général ajoute que « l'Agence n'a pas l'information dont elle a besoin pour savoir si ces actions protègent la frontière en réduisant le nombre de personnes qui entrent illégalement au pays. » Il poursuit en disant que « la GRC ne dispose pas de l'information dont elle a besoin pour évaluer l'efficacité de ses activités d'interception ».

Avant de nous pencher davantage sur ce rapport, je vais laisser M. Ferguson nous présenter l'allocution qu'il a préparée, si je ne me trompe pas. Je vous invite donc à prendre la parole sans plus tarder. Nous disposons d'une heure pour ce groupe de témoins.

[Translation]

Michael Ferguson, Auditor General of Canada, Office of the Auditor General of Canada: Mr. Chair, thank you for this opportunity today to appear before the committee to discuss Chapter 5 of our fall 2013 report, *Preventing Illegal Entry into Canada*.

With me today are Nicholas Swales, Principal, and Joanne Butler, Director, who were responsible for this audit.

The Canada Border Services Agency and the RCMP share responsibility for preventing people from entering Canada illegally. The agency manages our ports of entry, where people are supposed to cross into Canada. But when they do not use those ports of entry, it is up to the RCMP to know about it and apprehend them.

Managing who crosses Canada's vast border is certainly a challenge — about 270,000 people cross into Canada every day. But it is an essential task that helps protect the safety and security of Canadians and the integrity of our immigration program. It is, therefore, very important that border controls work as they are supposed to. We raised concerns in our audit about how well these controls are working.

[English]

Mr. Chair, let me talk first about controls at the ports of entry and highlight three main challenges: getting information in advance in order to assess risks and identify high-risk travellers, taking appropriate action on lookouts and targets to identify high-risk individuals when they show up, and having good performance measures to know how well efforts are working and where to focus attention.

We found that the Canada Border Services Agency often does not get all the advance information it needs to identify and target high-risk travellers en route to Canada by air. In our sample, we found that the agency was missing some data for about 95 per cent of air passengers. This is concerning because without good air passenger data, targeting controls cannot operate as effectively as intended.

Nevertheless, we found that the agency has made significant progress in some of its efforts to detect high-risk travellers. The new national targeting program has good practices, but some targets are still missed. Our review showed that 8 per cent of targets were not examined as required. These are people whom the agency had identified as high-risk from the advance information it did have. These findings are important because

[Français]

Michael Ferguson, vérificateur général du Canada, Bureau du vérificateur général du Canada : Monsieur le président, je vous remercie de nous donner l'occasion de discuter du chapitre 5 de notre rapport de l'automne 2013, *Prévenir l'entrée illégale au Canada*.

Je suis accompagné de Nicholas Swales, directeur principal, et de Joanne Butler, directrice, qui étaient tous deux responsables de cet audit.

L'Agence des services frontaliers du Canada et la GRC partagent la responsabilité de prévenir l'entrée illégale au Canada. L'agence gère les points d'entrée, c'est-à-dire les endroits où les personnes sont censées traverser la frontière canadienne. Mais lorsque des personnes ne traversent pas à ces points d'entrée, la GRC doit le savoir et les arrêter.

La gestion des personnes traversant la vaste frontière canadienne est un vrai défi : environ 270 000 personnes entrent au Canada chaque jour. Cette tâche est toutefois essentielle pour assurer la sûreté et la sécurité des Canadiens et l'intégrité de notre programme d'immigration. Il est donc très important que les contrôles frontaliers fonctionnent correctement. Nous avons soulevé des préoccupations dans notre audit à l'égard du bon fonctionnement de ces contrôles.

[Traduction]

Monsieur le président, j'aimerais d'abord vous parler des contrôles aux points d'entrée et de trois principaux défis qui méritent d'être soulignés : obtenir de l'information au préalable pour évaluer les risques et identifier les voyageurs à risque élevé; prendre des mesures appropriées à l'égard des avis de surveillance et des cibles pour identifier les personnes à risque élevé lorsqu'elles se présentent; posséder de bonnes mesures de la performance pour connaître l'efficacité des efforts déployés et les secteurs prioritaires.

Nous avons constaté que souvent, l'Agence des services frontaliers du Canada ne recevait pas toute l'information préalable dont elle avait besoin pour identifier et cibler efficacement les voyageurs aériens à risque élevé à destination du Canada. Dans notre échantillon, nous avons constaté qu'il manquait certaines données à l'agence pour environ 95 p. 100 des voyageurs aériens. Il s'agit d'une situation préoccupante, car faute de données appropriées sur les voyageurs aériens, les contrôles de ciblage ne peuvent pas fonctionner aussi efficacement que prévu.

Néanmoins, nous avons constaté que l'agence avait fait des progrès importants dans la détection des voyageurs à risque. Ainsi, le nouveau programme national de ciblage présente de bonnes pratiques; malgré cela, il rate encore certaines cibles. Selon notre examen, environ 8 p. 100 des cibles n'ont pas été contrôlées comme elles devraient l'être. Les cibles dont il est question sont des personnes identifiées par l'agence comme étant des voyageurs

targets are intended to intercept individuals who may pose a threat to the security and safety of Canadians.

The agency has also made little progress since 2007 in monitoring the results of lookouts. Lookouts are notices designed to intercept known high-risk individuals connected to organized crime, terrorism or irregular migration who may attempt to enter Canada. We found that 15 per cent of lookouts were missed, which means people who should have been further examined were not examined before they entered Canada. We found that the agency still does not monitor information about all missed lookouts, nor does it record information on examination results for all people who have been intercepted as a result of lookouts.

[*Translation*]

Border services officers rely on the agency's information systems to tell them which travellers must be sent to secondary inspection. However, these systems go down from time to time. Although the agency reviews the impact of system outages, it could not tell us what availability level it needs before operations are affected.

Mr. Chair, between the ports of entry, we found that the RCMP does not have information on its success in intercepting people trying to enter the country illegally. This finding is important because, without systematic performance information, the RCMP does not know whether resources are placed where they can be most effective.

We reviewed data in the information systems of both the RCMP and the agency and found that the RCMP's Integrated Border Enforcement Teams intercepted just over half of known illegal entries. The Marine Security Enforcement Teams intercepted known illegal entries more often. However, without consistent measurement, it is not possible to determine what rate of interception is acceptable, or whether the RCMP's ability to prevent illegal entry is improving or declining. The RCMP needs a framework to measure and monitor how well its border enforcement activities are doing.

[*English*]

The Canada Border Services Agency and the RCMP have agreed with our recommendations and they made several commitments in their responses. Both organizations have also tabled action plans with the Standing Committee on Public Accounts in order to address our recommendations.

à risque élevé grâce à l'information préalable. Ces constatations sont importantes, car les cibles ont été conçues pour intercepter les personnes pouvant constituer une menace pour la sûreté et la sécurité des Canadiens.

L'agence a fait peu de progrès depuis 2007 en ce qui a trait au suivi des résultats des avis de surveillance. Ces avis sont des messages conçus pour intercepter les personnes à risque élevé connues qui sont liées au crime organisé, au terrorisme ou à la migration irrégulière et qui tentent d'entrer au Canada. Nous avons constaté que 15 p. 100 des avis de surveillance avaient été ratés, ce qui signifie que des personnes qui auraient dû faire l'objet d'un examen approfondi n'ont pas fait l'objet d'un examen avant d'entrer au Canada. Nous avons constaté que l'agence ne faisait toujours pas le suivi des avis de surveillance ratés et ne saisissait pas non plus les résultats de l'examen de toutes les personnes interceptées grâce à ces avis.

[*Français*]

Les agents des services frontaliers dépendent des systèmes d'information de l'agence pour déterminer si un voyageur doit être renvoyé à une inspection secondaire. Toutefois, ces systèmes sont parfois hors service. Bien que l'agence examine les répercussions des interruptions, elle n'a pas pu nous préciser le niveau de disponibilité nécessaire pour que les activités ne soient pas affectées.

Monsieur le président, nous avons constaté que la GRC ne possédait pas d'information sur le taux de succès de ses activités visant à intercepter les personnes qui tentent d'entrer illégalement au pays entre les points d'entrée. Cette constatation est importante car, à défaut de recueillir systématiquement des données sur la performance, la GRC ne peut pas savoir si les ressources sont réparties aussi efficacement que possible.

Nous avons examiné les données des systèmes d'information appartenant à la GRC et à l'agence. Nous avons constaté que les équipes intégrées de la police des frontières de la GRC avaient intercepté un peu plus de la moitié des entrées illégales connues, tandis que les équipes de la sûreté maritime en avaient intercepté davantage. Toutefois, sans une mesure cohérente de la performance, il est impossible d'établir un taux d'interception acceptable ou de déterminer si la capacité de la GRC de prévenir des entrées illégales s'améliore ou se détériore. La GRC doit se doter d'un cadre pour mesurer et suivre l'efficacité de ses activités d'application de la loi aux frontières.

[*Traduction*]

L'Agence des services frontaliers du Canada et la GRC ont accepté nos recommandations et ont pris plusieurs engagements dans leurs réponses. Les deux entités ont aussi déposé des plans d'action auprès du Comité permanent des comptes publics pour donner suite à nos recommandations.

The committee may also be interested to know that in 2011, we published a chapter on issuing visas and, in 2008, a chapter on the detention and removal of individuals. However, we have not audited actions taken in these two areas since then.

Mr. Chair, this concludes my opening remarks. We would be happy to answer any questions the committee may have. Thank you.

The Chair: Thank you very much. Your report and presentation have certainly gotten our attention.

I'd like to start off with a question, if I may, colleagues. In my review of the issue of determining admissibility and inadmissibility, I observed that one of the weakest areas we have is at the points prior to reaching the port of entry, in other words, from the country that they originate from. I'm just wondering whether your office is looking at or is planning to look at the screening procedures in place in our foreign consulates and embassies in determining admissibility and inadmissibility to Canada, especially when you look at the numbers that are coming into this country on an annual basis, which is almost at the point of exceeding 100 million per year. Has any thought been given to that?

Mr. Ferguson: I'll ask Mr. Swales to provide a bit more detail, but certainly it wasn't the focus of this audit. We may have touched on some aspects of that perhaps in some past audits, but I'll ask Mr. Swales if he can provide any further detail.

Nicholas Swales, Principal, Office of the Auditor General of Canada: There are two aspects here. One is the piece we touched on here, which is the screening at the point of boarding. The other piece is the issuing of visas and other travel documents by embassies and consulates abroad, which I think is what you may have been specifically referring to. That was the subject matter of our 2011 audit. As Mr. Ferguson said, we haven't done any work on that since, but it did make a number of significant recommendations, and we are giving serious consideration to revisiting that question.

The Chair: Thank you, Mr. Swales.

Senator Dallaire: With respect to the comments raised by Mr. Ferguson about the CBSA and the RCMP apparently being willing to implement the recommendations in your policy of going back a year and looking at how they have actually done, that will certainly be most useful in this case. I hope we will return within a year and bring them forward and see how they're doing at implementing the recommendations they promised they would do.

My question is more about the structure. I looked at the areas where there seemed to be gaps in information flow and actions taken between those on the front lines and the headquarters, the ability of the systems to actually talk to each other and interface, and levels of breakdown. With CBSA still being relatively young

Le comité voudra peut-être aussi savoir qu'en 2011, nous avons présenté un chapitre portant sur l'octroi des visas ainsi qu'un chapitre portant sur les détentions et les renvois en 2008. Nous n'avons toutefois examiné aucune mesure qui aurait été prise depuis dans ces deux domaines.

Monsieur le président, je termine ainsi ma déclaration. Nous nous ferons un plaisir de répondre aux questions des membres du comité. Je vous remercie.

Le président : Merci infiniment. Votre rapport comme votre exposé retiennent indéniablement notre attention.

J'aimerais tout de suite vous poser une question, si mes collègues me le permettent. Au sujet des critères pour déterminer l'admissibilité ou l'inadmissibilité d'une personne, j'ai observé que l'une de nos plus grandes faiblesses à ce jour se trouve avant que la personne n'atteigne un point d'entrée. Autrement dit, nos faiblesses viennent de ce qui se passe dans le pays d'où arrive la personne. Je me demande si votre bureau examine ou prévoit examiner les activités de filtrage qui se tiennent dans nos consulats et ambassades à l'étranger pour déterminer l'admissibilité ou l'inadmissibilité de la personne au Canada, surtout que le nombre de personnes qui affluent vers le Canada chaque année est sur le point de dépasser la barre des 100 millions. Y avez-vous réfléchi?

M. Ferguson : Je vais demander à M. Swales de vous répondre de façon plus détaillée que moi, mais il est clair que ce n'était pas le point central de cet audit. Nous avons peut-être abordé certains aspects de la question dans des audits précédents, mais je vais demander à M. Swales s'il peut vous répondre plus en détail.

Nicholas Swales, directeur principal, Bureau du vérificateur général du Canada : Il y a deux aspects à la question. Il y a ce dont nous avons déjà parlé, soit le filtrage de sécurité au point d'embarquement. Il y a ensuite l'octroi de visas et d'autres documents de voyage par les ambassades et les consulats à l'étranger, et c'est probablement ce de quoi vous voulez parler exactement. C'était l'objet de notre audit de 2011. Comme M. Ferguson l'a dit, nous n'avons pas vraiment réétudié la question depuis, mais nous avons fait quelques recommandations importantes à ce moment-là et nous envisageons sérieusement de la réexaminer.

Le président : Merci, monsieur Swales.

Le sénateur Dallaire : Au sujet des propos de M. Ferguson sur l'ASFC et la GRC, qui seraient apparemment disposées à suivre votre recommandation d'évaluer ce qu'elles ont fait depuis un an, ce serait certainement extrêmement utile dans ce cas-ci. J'espère que nous allons inviter leurs représentants dans un an pour voir comment a avancé la mise en œuvre promise de ces recommandations.

Ma question porte surtout sur la structure. J'ai regardé un peu où il semblait y avoir des lacunes dans l'échange d'information et les mesures prises entre la première ligne et l'administration centrale, question de vérifier à quel point les gens peuvent vraiment se parler, d'un système à l'autre, et interagir les uns avec

in its new structure, if it's sort of a paramilitary outfit, particularly now that a bunch of them are armed, do you see an ethos in there of being structured where intelligence gathering is a very deliberate function, command and control of information and the field capabilities are a very deliberate function, and the operations day-to-day are a deliberate oversight with a headquarters type of concept? Is such an ethos being created there to run it in a paramilitary way, or is it more managerial in construct? I don't want to be pejorative here.

Mr. Ferguson: Certainly, I can't go into much detail on that. I would ask Mr. Swales to provide more elaboration.

One thing I would say, with whatever organizational structure they have, I think we have pointed out that there are some lapses in information. They have some information that's available to them that they're not always able to act on at the exact moment. Essentially, we feel, regardless of organizational structure, that it's possible for them to improve the results of the work that they are doing. They have information and resources available to them in order to do a better job of monitoring some of these things at the border.

Again, I'll ask Mr. Swales if he has anything further to add on the organizational structure.

Mr. Swales: I think the thing I could add, and I think you can see this in the parliamentary accountability documents that CBSA produces every year, is that they have been working on their organizational structure over the course of those 10 years. They have changed it a number of times. Certainly, you can see it's an organization that has been working to find a way of organizing itself that is most effective.

Senator Dallaire: I'm looking for whether you have been able to sense within that entity that they are a very operationally focused capability in our security, that there is a sense of urgency in meeting the operational requirements of not only acting on intelligence but also making sure they're getting intelligence and whether or not they are perceived as seriously as they should be by the other security agencies that the country has, such as the RCMP and others. Is there a maturing process yet to happen there? I'm trying to figure out whether this is really an outfit that's in the field doing its full-time operational task or whether it still has a holdback type of managerial concept to it.

Mr. Ferguson: Thank you. We wouldn't question in any way the dedication of the organization to what it's intending to do. It does have a complex and difficult task, but again, I think there are places where it can improve its performance, even just through

les autres, puis quels sont les niveaux d'intervention. La structure de l'ASFC est relativement jeune, elle a des airs un peu paramilitaires, surtout depuis que certains de ses agents sont armés. Voyez-vous là une quelconque forme d'éthos dans la structure, où la collecte de renseignements serait une fonction très délibérée, de même que les fonctions de commande et de contrôle de l'information et des capacités sur le terrain? Est-ce que les opérations quotidiennes font délibérément l'objet de surveillance, selon le concept du poste de commandement? Y a-t-il un éthos qui se crée pour gérer l'agence d'une façon paramilitaire ou suit-elle plutôt un modèle administratif? Je ne voudrais pas avoir l'air péjoratif ici.

M. Ferguson : Je ne peux vraiment pas vous fournir beaucoup de détails à ce sujet. Je vais demander à M. Swales de nous donner plus de précisions.

Je peux toutefois vous dire que quelle que soit sa structure organisationnelle, nous avons remarqué des lacunes sur le plan de l'information. Elle a accès à certains renseignements, mais n'arrive pas toujours à prendre des mesures en conséquence au moment opportun. En gros, nous avons l'impression que quelle que soit sa structure organisationnelle, elle pourrait améliorer ses résultats. Elle a accès à des renseignements et à des ressources qui lui permettraient de mieux surveiller ce genre de choses à la frontière.

Encore une fois, je vais demander à M. Swales s'il a quelque chose à ajouter au sujet de la structure organisationnelle.

M. Swales : Je pense que ce que je peux ajouter, et vous pouvez le voir dans les rapports au Parlement que l'ASFC produit chaque année, c'est qu'elle travaille à revoir sa structure organisationnelle depuis 10 ans. Elle a changé de nom à quelques reprises. On peut clairement voir qu'il s'agit d'une organisation qui essaie de trouver le moyen de s'organiser plus efficacement.

Le sénateur Dallaire : J'aimerais savoir si vous avez l'impression que cette entité représente une capacité très axée sur les opérations dans notre système de sécurité, qu'elle est habitée d'un sentiment d'urgence de répondre aux besoins opérationnels, non seulement pour prendre les mesures nécessaires en fonction des renseignements dont elle dispose, mais pour recueillir ces renseignements aussi. Est-ce que cette agence est perçue aussi sérieusement qu'elle devrait l'être par les autres organismes de sécurité du pays comme la GRC? Y a-t-il un processus de maturation qui n'est pas encore à terme? J'essaie de comprendre s'il s'agit vraiment d'un groupe d'intervention sur le terrain qui s'acquitte pleinement de ses tâches opérationnelles ou s'il y a comme un concept administratif qui l'empêche d'agir pleinement.

M. Ferguson : Nous ne remettons absolument pas en doute la volonté du personnel de l'agence de s'acquitter de son mandat. Sa tâche est complexe et difficile, mais je répète encore une fois que nous croyons qu'elle pourrait améliorer son rendement à certains

good management approaches, such as making sure it has the information it needs and making sure it's using that information in a way to tell it what's going on.

I can't explain how far down that maturity road they are. I think it's fair to say that, obviously, based on this audit, they still have some room for improvement, but I think again they're very dedicated to their mission. I would ask Mr. Swales if he would like to add anything.

Mr. Swales: Something we talk about in our latest reports, in paragraphs 562 to 564, that shows progress is indeed the work they have been doing on implementing an integrated risk management framework, which I know has a managerial sound to it. At the same time, it's critical to their doing their business effectively and efficiently, so they have made significant progress in putting that in place, which I think is an important piece of progress.

Within that context, we also looked at whether their linkages with their partners in doing that level of work were in place, and they were. I certainly think that some important progress has been made.

Senator Dallaire: Thank you. Second round for me.

Senator Segal: Always glad to welcome the Auditor General to the Senate of Canada; delighted to have you here and thank you for making time on this important issue.

Whenever we have the actual agencies such as CBSA and others that appear before us, usually one of our number asks them this question: Do you have, based on what you have been tasked to do and the nature of the threat as you see it, sufficient resources, both people and finance, to actually get the job done? The response we usually get is "If we have difficulties, it's not for lack of resources or people." They very rarely have had, at least on the record before this committee, the history of saying, "We don't have enough; we need more."

Can I ask you the question, based on the audit you've done, whether you think the CBSA, in terms of the screening function in particular, has sufficient resources, assuming it takes time to configure it properly, and it takes experience, systems are always developing — accepting all of that, where I think your report is very thoughtful, do you think they have the resources necessary to deal with the onslaught of new pressures and legislative burdens they have been given?

Mr. Ferguson: Assessing the level of resources available to the agency wasn't the focus of the audit. I would say in a lot of ways we were looking at what they were doing within what they're trying to accomplish right now with the level of resources. Really

égard, ne serait-ce que par de bonnes pratiques de gestion, notamment pour que le personnel de l'agence ait l'information dont il a besoin et qu'il l'analyse pour comprendre ce qui se passe.

Je ne peux pas vous expliquer à quel stade de maturité elle en est. Il apparaît évident, de cette vérification, qu'il y a place à l'amélioration, mais encore une fois, je crois que le personnel de l'agence est très déterminé à remplir sa mission. Je demanderais à M. Swales s'il veut ajouter quelque chose.

M. Swales : Il y a une chose dont nous parlons dans notre dernier rapport, aux paragraphes 562 à 564, qui montre que l'agence réalise des progrès puisqu'elle travaille à mettre en place un cadre de gestion intégrée du risque, un concept qui peut sembler assez administratif, j'en suis conscient. Pourtant, il est essentiel pour qu'elle puisse mener ses activités efficacement, donc elle a réalisé des progrès importants à ce chapitre, je pense que c'est un progrès important pour elle.

Dans ce contexte, nous nous sommes également demandé si ses liens avec ses partenaires étaient bien établis pour faire ce travail, et c'était le cas. Je trouve qu'elle a vraiment réalisé des progrès importants.

Le sénateur Dallaire : Merci. Deuxième tour pour moi.

Le sénateur Segal : Je suis toujours heureux d'accueillir le vérificateur général au Sénat du Canada; je suis ravi de vous voir comparaître ici et je vous remercie de prendre le temps d'examiner cet enjeu important.

Presque chaque fois que des représentants d'organismes comme l'ASFC comparaissent devant nous, l'un de nos membres leur pose la question suivante : compte tenu du mandat que vous est confié et de la nature de la menace telle que vous la voyez, estimez-vous avoir suffisamment de ressources, humaines et financières, pour faire le travail? La réponse est habituellement que s'ils éprouvent des difficultés, ce n'est pas faute de ressources ou de personnel. Je peux vous dire en tout cas que d'après les comptes rendus des délibérations de ce comité, il est très rare qu'ils nous disent qu'ils n'ont pas assez de ressources, qu'il leur en faudrait plus.

Puis-je vous demander, à la lumière de l'audit que vous venez de réaliser, si vous croyez que l'ASFC a suffisamment de ressources, pour s'acquitter de ses fonctions de filtrage en particulier, en supposant qu'elle prend le temps de les répartir adéquatement? Elle gagne en expérience, les systèmes sont toujours en développement, mais compte tenu de tout cela — et je vois que vous en avez tenu compte dans votre rapport —, croyez-vous qu'elle a les ressources nécessaires pour absorber le déferlement de nouvelles pressions et responsabilités législatives qui lui sont imposées?

M. Ferguson : Notre vérification ne visait pas à évaluer si les ressources mises à la disposition de l'agence sont suffisantes. Je vous dirais qu'à bien des égards, nous avons surtout examiné ce qu'elle fait par rapport aux objectifs visés, avec les ressources dont

what the audit focuses on is that there are a number of things they can do to improve their performance, even within, let's call it, the constraint of the resources that are available to them.

We feel that they can improve the compliance of the air carriers, for example, in providing information about passengers. We feel also that they can do a better job of identifying, whether it be their lookouts or targets, when those people show up at the border, and of processing them appropriately.

I really can't give a judgment about whether their resources are sufficient or not. In this type of business, you can always put more resources towards it. Even with the resources that they have, it's fair to say that they can improve their performance, and improve their performance in ways that would significantly impact their ability to identify people at the border.

Senator Segal: Just a follow-up, if I could. My assessment of the review that your office did of the CBSA's efforts seemed to suggest that there was a struggle relative to providing intelligence on the part of the agency and information to its front-line officers on a timely basis, that they weren't doing it quite as well as they might, and there are things they could do to improve that.

When I visited with our forces in Afghanistan, it was clear that over time, the Department of National Defence developed a real-time intelligence capacity from various sources, allied and others, so that connecting with the helmet cam of our armed combat folks, they could provide real-time information in a way that enhanced the effectiveness of combat operations and protected the safety of Canadians in uniform.

Clearly, from the point of view of how we all are dealt with when we come through the border, the ability of that computer screen on the Border Service Agency's desk to read the magnetic strip on the passport or come up with other data is fundamental to getting a higher level of intercept than I think your own report suggests they've been successful at achieving.

Do you have any specific views about whether that is a systematic problem? Is it about software that isn't sufficiently well developed? Is it about procedures that need more work? Is it about some barriers to the rapid movement of real-time intelligence, so that our border agents, whether it's in the drive through or the airports, have the data available?

Clearly, they've missed some people, and your report points to that statistic, but you don't make an unfair judgment about it. You just say there are some missing folks who get through, and it is a concern that needs to be addressed.

elle dispose actuellement. En fait, cette vérification met surtout l'accent sur diverses choses qu'elle pourrait faire pour améliorer son rendement, malgré ce qu'on pourrait appeler la contrainte des ressources mises à sa disposition.

Nous croyons qu'elle pourrait améliorer le niveau de conformité des transporteurs aériens, par exemple, pour ce qui est de la transmission d'information sur les passagers. Nous croyons aussi qu'elle pourrait faire mieux au chapitre de l'identification des personnes à risque qui se présentent à la frontière, en fonction des avis de surveillance ou des cibles, et qu'elle pourrait mieux les contrôler.

Je ne peux pas vraiment juger que ces ressources sont suffisantes ou qu'elles ne le sont pas. On peut toujours investir plus dans ce genre de chose. Mais même avec les ressources dont elle dispose, je crois qu'il est légitime de dire qu'elle pourrait améliorer son rendement, et ce, d'une façon qui l'aiderait beaucoup à identifier les gens à la frontière.

Le sénateur Segal : Sur le même sujet, si vous me le permettez, d'après mon interprétation de la vérification réalisée par votre bureau sur les efforts de l'ASFC, il semble que l'agence ait du mal à communiquer les renseignements nécessaires rapidement à ses agents de première ligne, que leur travail n'est pas toujours aussi efficace qu'il pourrait l'être et que l'agence pourrait prendre des mesures pour améliorer cet aspect.

Quand j'ai visité nos forces en Afghanistan, je me suis rendu compte qu'il était clair qu'avec le temps, le ministère de la Défense nationale avait acquis l'aptitude de recueillir des renseignements de diverses sources alliées et autres en temps réel, de sorte qu'elle pouvait transmettre à nos combattants armés, par leur casque, de l'information en temps réel susceptible d'améliorer l'efficacité des opérations de combat et de protéger la sécurité des Canadiens en uniforme.

Il est clair qu'il faut absolument que les employés de l'Agence des services frontaliers voient apparaître certaines données sur leur écran lorsqu'ils lisent la bande magnétique du passeport d'une personne qui se présente à la frontière pour intercepter davantage de gens qu'ils n'arrivent à en intercepter en ce moment, d'après ce que vous écrivez dans votre propre rapport.

À votre avis, s'agit-il d'un problème systématique? Est-ce parce que les logiciels ne sont pas suffisamment développés? Est-ce que ce sont les procédures qu'il faudrait retravailler? Sommes-nous surtout limités par des obstacles à la transmission rapide de renseignements en temps réel, pour que nos agents frontaliers, aux passages terrestres ou dans les aéroports, aient accès à ces données?

De toute évidence, certaines personnes échappent au filtrage, et vous mettez cette statistique en relief dans votre rapport, sans toutefois porter de jugement injuste. Vous affirmez simplement qu'il y a des personnes qui échappent au système et réussissent à traverser la frontière et qu'il faut nous attaquer au problème.

I would be interested in your advice as to whether there is something this committee can constructively recommend to assist the Border Services people to get that job done in a more efficient and effective way.

Mr. Ferguson: I will ask Mr. Swales to elaborate more, but I think, again, in this type of business, as many people around this table would be more aware than I am, being able to get information from its source to the people who need to act on it in a way that it is complete and timely is one of the fundamental challenges they face.

Again, as we indicate, the passenger information that they get from airlines is, I would say, usually incomplete. You're starting from that point. The point in time at which the information is gathered and can get transferred would be another issue. We also identified that sometimes, even though the information was there, some people were missed.

I think it's two things: It's making sure the information can be acted on, but it's also making sure the information is received.

If there's one thing the committee can encourage the department to do, it would really be in terms of some of the performance information. I think we indicated in the chapter, for example, that the department was reporting — in paragraph 25, we say: "Despite the problems with incomplete advance information, the Agency reported an average 99 per cent rate of compliance by airlines for the 2011-12 fiscal year." In fact, the agency considered airlines to be in compliance if they supplied any advance passenger information on a flight.

I think a lot of what we have in here is that they can do a better job with the information they have, understanding what that information is and assessing their own performance with that information.

I'll ask Mr. Swales if he has anything else he would like to add.

Mr. Swales: Mr. Chair, the only specific observation I would add is that we didn't find any specific problems with the timeliness of information. It wasn't the ability to get information to the front lines once it was known. It was really having that information in the first place and then having some understanding of what happened in cases where that information wasn't acted on in the way that it should have been.

We did make a comment, of course, about the information systems that they have and the fact that there is some work for them to do, again along the same lines of understanding what they know and using it, about how often those systems go down. Obviously, if those systems are not there, then the ability of their

J'aimerais savoir si vous avez des conseils à nous donner, si notre comité pourrait faire des recommandations constructives pour aider les gens des Services frontaliers à faire leur travail plus efficacement.

M. Ferguson : Je vais demander à M. Swales de vous répondre plus en détail, mais encore une fois, je vous dirai que dans ce domaine, comme beaucoup de gens ici présents le savent bien mieux que moi, l'un des défis fondamentaux est d'arriver à faire parvenir l'information, de façon complète et rapide, de sa source jusqu'à ceux qui doivent intervenir en conséquence sur le terrain.

Comme nous l'avons déjà indiqué, les renseignements sur les passagers qu'ils obtiennent des sociétés aériennes sont habituellement incomplets, si je puis dire. C'est le point de départ. Le moment précis auquel l'information est recueillie et peut être transmise est une autre question. Nous avons également remarqué que quelquefois, même si les agents ont accès à l'information voulue, il y a des personnes qui échappent à leur vigilance.

Il y a deux éléments : il faut veiller à ce que les agents puissent intervenir en fonction des renseignements dont ils disposent, mais il faut aussi nous assurer qu'ils reçoivent bel et bien l'information.

S'il y a une recommandation que j'inviterais les membres du comité à faire au ministère, elle concernerait surtout l'information sur le rendement. Je crois que nous avons indiqué dans notre chapitre que le ministère déclarait... Au paragraphe 25, nous écrivons : « Malgré des données incomplètes, l'Agence a déclaré qu'en moyenne, le taux de conformité concernant les transmissions de données effectuées par les transporteurs aériens était de 99 p. 100 au cours de l'exercice 2011-2012. En fait, l'Agence considère qu'un transporteur aérien observe les règles s'il fournit l'information préalable sur les voyageurs à bord d'un vol. »

Je pense que ce qui ressort surtout ici, c'est qu'elle pourrait faire beaucoup mieux avec l'information à sa disposition, pour l'interpréter et évaluer son propre rendement avec cette information.

Je vais demander à M. Swales s'il a quelque chose à ajouter.

M. Swales : Monsieur le président, la seule observation que j'ajouterais, c'est que nous n'avons pas vraiment constaté de problème quant à la rapidité à laquelle est transmise l'information. Le problème n'était pas de faire parvenir l'information en première ligne une fois l'information connue. C'était plutôt d'obtenir cette information au départ et d'arriver à comprendre pourquoi les agents ne sont pas intervenus comme ils l'auraient dû lorsqu'ils disposaient de l'information.

Bien sûr, nous avons fait un commentaire sur les systèmes d'information qu'utilise l'agence et le travail qu'elle aurait à faire à cet égard, mais encore là, il faut surtout qu'elle arrive à interpréter les renseignements connus, à les utiliser et à comprendre pourquoi il y a tant de ratés. Évidemment, quand

screening functions to work is substantially reduced, so we thought it was important they have a better understanding of how often that was happening overall.

Senator Mitchell: Thanks for being here, all of you. I notice the official title of this chapter is “Preventing Illegal Entry Into Canada.” My question isn’t only about people who enter illegally, but it concerns people who enter legally and then don’t leave. There are two features of that, and my first question will address the first feature.

This is perhaps no more than rumour, but the suggestion is that temporary foreign workers arrive legally and then they are not tracked, so at the end of their term, which I think is about two years, some, many, maybe none, stay.

Was that within the scope of your audit? If so, what did you find out? What kind of record was there?

Mr. Ferguson: Certainly it was not the focus of the audit. I’ll ask Mr. Swales if there were any specifics where we dealt with it.

Again, we were looking at entry and illegal entry. We were looking at how that is operating at the border to identify people who are trying to enter illegally. By definition, therefore, we were not looking at the people who entered legally.

Mr. Swales: I would say two things. One, you’re touching on a very important point to bear in mind on this whole area, which is that the population people who are in the country illegally is not the same as the population of people who entered illegally. There are many circumstances — you described one — in which people entered legally and became illegal subsequently.

We didn’t look at any of those inland enforcement functions or the question of overstays at all. I would say that we did mention in paragraph 26 of the report that the CBSA is working on an entry-exit system, or specifically the exit component, which will start to put them in a position to know whether people have left. This would also start to put them in a position to be able to look for the kinds of things you are talking about.

Senator Mitchell: So they don’t actually have that.

It’s so important at a human level, too, because so many people’s relatives are not permitted to enter to visit a new grandchild or to come to a wedding or to visit because of this fear that they won’t return. We deal with these kinds of problems all the time.

le système ne fonctionne pas, le personnel est beaucoup moins en mesure d’exercer ses fonctions de filtrage, nous avons donc souligné l’importance qu’elle comprenne mieux la fréquence des ratés.

Le sénateur Mitchell : Je vous remercie tous d’être ici. Je remarque que le titre officiel de ce chapitre est « Prévenir l’entrée illégale au Canada ». Ma question porte non seulement sur les personnes qui entrent illégalement au Canada, mais aussi sur celles qui y entrent légalement, mais n’en repartent pas. Il y a deux volets ici, et ma première question porte sur le premier.

Ce n’est peut-être qu’une rumeur, mais on prétend que des travailleurs étrangers temporaires arrivent légalement au pays et qu’ils ne sont pas suivis, ce qui signifie qu’à la fin de leur séjour autorisé — et je pense qu’il est d’environ deux ans —, certains d’entre eux ou peut-être un grand nombre d’entre eux — ou peut-être aucun — demeurent au pays.

Est-ce que cela faisait partie de votre vérification? Si oui, qu’avez-vous découvert? Quel est l’état de la situation?

M. Ferguson : Cela n’était certainement pas l’objectif principal de notre vérification. M. Swales pourrait nous dire si nous avons eu à traiter cette question dans certains cas.

Encore une fois, nous avons examiné les entrées légales et les entrées illégales. Nous nous sommes penchés sur la façon dont on identifie, à la frontière, les gens qui essaient d’entrer illégalement au pays. Ainsi, par définition, nous n’avons pas examiné le cas des gens qui entraient légalement.

M. Swales : J’aimerais ajouter deux choses. Tout d’abord, vous soulevez un point très important qu’il ne faut pas oublier, et c’est que les gens qui sont dans le pays illégalement ne sont pas ceux qui y sont entrés illégalement. Dans de nombreuses circonstances — vous en avez décrit une —, des gens entrent légalement et leur présence devient illégale par la suite.

Nous n’avons pas examiné les fonctions d’exécution de la loi dans les bureaux intérieurs ou les questions liées à la durée de séjour autorisée. Je dirais que nous avons mentionné, dans le paragraphe 26 du rapport, que l’ASFC travaille sur un système d’entrée et de sortie, ou plus précisément sur l’élément de sortie, ce qui lui permettra de savoir si certaines personnes ont quitté le pays ou non. Cela lui permettra également de commencer à se pencher sur les éléments dont vous avez parlé.

Le sénateur Mitchell : L’agence ne dispose donc pas de ces mécanismes actuellement.

C’est également très important sur le plan humain, car un grand nombre de membres de la famille de ces personnes n’ont pas le droit d’entrer au pays pour rencontrer un nouveau bébé ou pour assister à un mariage ou pour simplement visiter leur famille, car on craint qu’ils ne quittent plus le pays ensuite. Nous voyons ce genre de problème tout le temps.

I wonder if that is an inflated concern. If they are not even measuring it, how do we know these people don't return? Yet it has such an impact on policy with respect to allowing people in the country.

My second question is really about — it's topical now — Mexican visas. How does that visa process work to inhibit illegal entry? Does it just make it more difficult for everybody so it's less likely that somebody who is illegal is going to get into Canada, or what's the actual mechanism? Do you feel it's working, and is it worth it?

Mr. Swales: The point about the visa is that it ensures screening can be accomplished before the person begins their travel. When you have a system where they're visa-exempt, then an individual with a passport can get on a plane and arrive in Canada, and then it is the job of the border services officer to identify whether there are some issues with that person. They have a very short period of time, often, to do that, and they don't necessarily have access to all of the information that would be available to a visa officer in a mission, for example. So it allows that opportunity to gather information in advance and act on it.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you to our witnesses. My question is for Mr. Ferguson.

[English]

Mr. Ferguson, based on your report, are there legislative gaps that need to be addressed, and if so, where?

Mr. Ferguson: We didn't identify any particular issues with the legislation. Again, we were looking at the environment they are working in, the constraints they have in that and whether they can improve what they're doing. I think I've explained some places where they can do that.

Remember as well that in our role we don't question government policy. We accept government policy as the framework the organization is working under and has to deliver their program under.

In this particular audit, I don't think there were any places where we were specifically concerned about legislative components.

Senator Dagenais: In your report you indicated an increased number of fraudulent passports used to enter Canada. Can you elaborate on the best means of implementing entry and exit controls?

Je me demande s'il ne s'agit pas d'une préoccupation exagérée. Si on ne recueille même pas de données à cet égard, comment sait-on que ces gens ne quitteront plus le pays? Pourtant, cette situation entraîne d'énormes répercussions sur la politique qui permet aux gens d'entrer au pays.

Ma deuxième question concerne les visas mexicains, un sujet d'actualité. Comment ce visa empêche-t-il les gens d'entrer illégalement au pays? Est-ce qu'il rend seulement l'entrée plus difficile pour tout le monde, en vue de diminuer la probabilité qu'une personne entre illégalement au Canada? Quel est le mécanisme en jeu? À votre avis, cela fonctionne-t-il, et ce visa vaut-il la peine?

M. Swales : Le visa permet d'effectuer une présélection avant même que la personne commence à voyager. Dans un système sans visa, une personne qui détient un passeport peut venir au Canada en avion, et c'est ensuite le travail des agents des services frontaliers de déterminer si cette personne pose un problème. Les agents ont souvent très peu de temps pour faire ce travail, et ils n'ont donc pas nécessairement accès à tous les renseignements qui seraient accessibles à un agent des visas en mission, par exemple. Cela permet donc de recueillir des informations à l'avance et d'agir en conséquence.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci à nos invités. Ma question s'adresse à M. Ferguson.

[Traduction]

Monsieur Ferguson, selon votre rapport, y a-t-il des lacunes dans les lois et règlements qui doivent être comblées, et si oui, quelles sont-elles?

M. Ferguson : Nous n'avons pas découvert de problèmes particuliers avec la loi. Encore une fois, nous avons examiné le milieu dans lequel les agents travaillent, les contraintes auxquelles ils sont confrontés et nous avons cherché à savoir s'ils pouvaient améliorer leur travail. Je crois que j'ai déjà énuméré les éléments qui pouvaient être améliorés.

N'oubliez pas que dans le cadre de notre travail, nous ne remettons pas en question la politique du gouvernement. Nous l'acceptons comme étant le cadre dans lequel nous travaillons et dans lequel nous exécutons notre programme.

En ce qui concerne cette vérification en particulier, je ne crois pas que nous ayons trouvé des dispositions législatives qui nous préoccupaient vraiment.

Le sénateur Dagenais : Dans votre rapport, vous avez indiqué que le nombre de faux passeports utilisés pour entrer au Canada était à la hausse. Pouvez-vous nous parler plus en détail des meilleures façons de mettre en œuvre des contrôles d'entrée et de sortie?

Mr. Ferguson: I think what you are referring to is a reference probably in paragraph 20 where essentially the airlines are sometimes held responsible if certain people are able to show up in Canada, that the airlines should have noticed it and have the appropriate documentation in the first place.

Then there are other cases where the airlines are not held responsible, and essentially that's because the individual perhaps did have documentation. But what we said was that in terms of the number of cases where the airline was not held responsible, we noticed that increase — 239 to 324 — so it was a 36 per cent increase over two years.

We felt that indicated that there was increased use by some people of more significant fraud to be able to get onto airlines and show up in Canada, and you wouldn't expect the airlines to be able to find that.

Really we were raising just those statistics. When you look at those statistics they seem, for us at least, to indicate that there is a potential there, that more sophisticated fraud is going on of people attempting to enter the country.

The Chair: Could I maybe pursue that question? I think it's very important.

Mr. Swales, in respect to the entry through the various airlines and their responsibility if they make a mistake, I understand there's an administrative charge to them for not ensuring that documentation is done properly. Did you find that that charge was actually levied very often? If so, how much?

I think one of the key aspects of the program we're facing is that if the airlines are charged with it, if they're doing their due diligence, then we should not be in a position where "illegal" entry is a problem at our airports. Perhaps you would want to comment on that, Mr. Swales.

Mr. Swales: Specifically we were looking to make sure that the agency had a proper understanding of what was happening at that particular point of control and was able, therefore, to use that information to change or think about how it was doing its business.

The concern for us was that if you looked strictly only at what the airlines were held responsible for, you might get the sense that everything was essentially a steady state, but there was other information at play. I will look to Ms. Butler for this, but we didn't look at the question of how exactly the fines were levied. We know that there is a process for doing that. There is a process for graduating the fines as well. We didn't look into that in this piece of work.

M. Ferguson : Vous faites probablement référence au paragraphe 20, où on dit essentiellement que les entreprises de transport aérien sont parfois tenues responsables si certaines personnes peuvent entrer au Canada, car elles devraient avoir remarqué ces personnes et obtenu les documents appropriés dès le départ.

Il y a également d'autres cas dans lesquels les entreprises de transport aérien ne sont pas tenues responsables, et c'est essentiellement parce que la personne en question avait peut-être les documents nécessaires en sa possession. Toutefois, ce que nous avons dit, c'est que nous avons remarqué une augmentation des cas pour lesquels l'entreprise de transport aérien n'avait pas été tenue responsable — de 239 à 324 cas —, c'est-à-dire une augmentation de 36 p. 100 sur deux ans.

Selon nous, cela signifie que certaines personnes utilisent davantage de moyens frauduleux et plus perfectionnés pour obtenir un siège sur ces avions et entrer au Canada, et on ne pourrait pas s'attendre, dans ce cas, à ce que les entreprises de transport aérien les détectent.

Nous ne faisons que souligner ces statistiques. À notre avis, elles semblent indiquer que les personnes qui tentent d'entrer au pays utiliseraient des moyens frauduleux plus complexes.

Le président : Puis-je approfondir cette question? Je crois que c'est très important.

Monsieur Swales, en ce qui concerne l'entrée au pays par l'entremise des différentes entreprises de transport aérien et leur responsabilité en cas d'erreur, d'après ce que je comprends, on leur impose des frais administratifs lorsqu'elles ne s'assurent pas que les documents appropriés ont été présentés. Avez-vous découvert si ces frais étaient souvent perçus? Si oui, à quelle fréquence?

Je crois que l'un des éléments les plus importants du programme, c'est que si les entreprises de transport aérien étaient tenues responsables et qu'elles faisaient preuve de diligence, les entrées « illégales » ne représenteraient pas un problème dans nos aéroports. Pourriez-vous commenter cette constatation, monsieur Swales?

M. Swales : Nous voulions surtout veiller à ce que l'agence comprenne bien ce qui se passe à ce point de contrôle particulier pour qu'elle soit en mesure d'utiliser ces renseignements pour évaluer ou modifier sa façon d'exercer ses activités.

Ce qui nous préoccupait, c'est que lorsqu'on examine seulement les points pour lesquels les entreprises de transport aérien sont tenues responsables, on peut avoir l'impression que la situation est stable, mais il y avait d'autres renseignements en jeu. J'aimerais avoir l'avis de Mme Butler à ce sujet, mais nous ne nous sommes pas penchés sur la façon dont les amendes étaient imposées. Nous savons qu'il existe un processus à cet égard. Il existe également un processus pour déterminer les amendes. Nous n'avons pas examiné ces éléments.

Joanne Butler, Director, Office of the Auditor General of Canada: That's correct; we didn't get into that part.

The Chair: Could I just follow this through, colleagues?

I think it's important because this is the point of entry. This is prior to coming to the country. What I don't quite understand is, if the airline is in charge of ensuring documentation is in place, why is someone getting on the airplane if the documentation is not acceptable?

Wouldn't logic follow that that's an area where we would recommend further scrutiny and due diligence? Perhaps we wouldn't be having these hearings.

Mr. Ferguson: I will start and then ask my two colleagues if they want to add any more to it. I think that's essentially what we are recommending to the agency. This is an important part of this process — getting the information they're supposed to get, but also making sure that the airlines are doing what they're supposed to be doing.

Remember of course that we're dealing with people coming to Canada from all over the world, so it's multiple airlines coming from multiple countries. It is not a simple task, but again we feel that there is more they can do to make sure that the airlines are doing what they're supposed to be doing and, if they're not, that the fines are being levied, and then that the information being collected is being turned over.

I will ask Mr. Swales if he would like to add anything.

Mr. Swales: The only thing I would add is that it has essentially been a policy decision, on the part of the agency, as to whether there are certain kinds of documentation that they don't think they should expect the airlines to be able to identify.

One of the expectations I think we would have is from looking at the information about what's happening there more closely, they might need to think about whether that policy is targeting exactly the right thing.

Senator Day: I would like to make a short comment, if I may, first of all, and then I will get into specific questions.

Mr. Auditor General, you indicated that you don't question government policy, but surely when you're doing value-for-money auditing and performance audits, you are skirting on policy. We, as a committee, certainly question government policy and make recommendations where changes should be made. We rely on you and your office of 550 or so employees to help us with understanding the information so we can challenge, where challenge is necessary, policy issues.

Joanne Butler, directrice, Bureau du vérificateur général du Canada : C'est exact; nous n'avons pas abordé cela.

Le président : Puis-je continuer d'approfondir la question?

Je crois que c'est important, car c'est le point d'entrée. C'est avant même que les gens arrivent dans notre pays. Ce que je ne comprends pas vraiment, c'est que si l'entreprise de transport aérien est responsable de veiller à ce que les documents appropriés soient présentés, pourquoi une personne peut-elle prendre place dans un avion si ses documents ne sont pas acceptables?

Ne serait-il pas logique que dans ce cas, nous recommandions d'accroître la surveillance et de faire preuve de la diligence nécessaire? Si c'était fait, ces audiences ne seraient peut-être pas nécessaires.

M. Ferguson : Je vais répondre et ensuite je demanderai à mes deux collègues s'ils ont quelque chose à ajouter. Je crois que c'est l'essentiel de notre recommandation à l'agence. C'est une partie importante du processus — il faut que l'agence obtienne l'information nécessaire, mais il faut aussi veiller à ce que les entreprises de transport aérien recueillent ces renseignements.

Évidemment, il ne faut pas oublier que ces personnes qui entrent au Canada viennent de partout dans le monde, et que cela signifie qu'on a affaire à des entreprises de transport aérien de plusieurs pays. Ce n'est pas une tâche facile, mais encore une fois, nous pensons qu'on peut faire davantage pour veiller à ce que les entreprises de transport aérien fassent ce qu'elles sont censées faire et, sinon, qu'on impose les amendes nécessaires, et que les informations recueillies soient ensuite diffusées.

J'aimerais demander à M. Swales s'il a quelque chose à ajouter.

M. Swales : La seule chose que j'aimerais ajouter, c'est que l'agence a essentiellement pris une décision stratégique en ce qui concerne certains types de documents qui, à son avis, ne pourraient pas être repérés par les entreprises de transport aérien.

Je pense que nous présumerions notamment que si on examinait plus attentivement les informations concernant cette situation, on pourrait se demander si cette politique cible la bonne chose.

Le sénateur Day : J'aimerais d'abord faire un bref commentaire, si vous me le permettez, et ensuite je poserai des questions plus pointues.

Monsieur le vérificateur général, vous avez mentionné que vous ne remettiez pas en question la politique du gouvernement, mais lorsque vous effectuez des vérifications de l'optimisation des ressources et des vérifications de gestion, vous évaluez en quelque sorte les politiques. En tant que comité, nous remettons certainement en question la politique du gouvernement et nous formulons des recommandations au sujet des changements qui devraient être apportés. Nous comptons sur vous et sur vos quelque 550 employés pour nous aider à comprendre l'information obtenue, afin que nous puissions remettre en question, lorsque c'est nécessaire, les enjeux liés à la politique.

Did you have any comment? That is just a comment. If you would like to reply, I would be pleased to hear from you.

Mr. Ferguson: Again, the way we conduct performance audits is that we do not question policy. Government policy is the framework we work under. We do our audit based on the policy that exists.

What we will do, though, is look at how policy has been implemented. Often what will happen is that if we find problems with the way the policy has been implemented, sometimes it will lead people to say, "The best way to fix those problems is to change the policy."

We don't go in with an audit objective of trying to determine whether a certain policy is the best policy, a reasonable policy, any of that type of thing. What we do is say, "What is the policy? What's the legislative framework?" Then we determine whether the departments are doing what they're supposed to be doing within that policy. Again, often we will point out that there are some weaknesses, some things that need to be improved, and there may be various different ways of improving those.

In this particular case, for example, I think all of the things we have identified are things that can be fixed within the existing policy framework.

Senator Day: Thank you for that. I just thought it would clarify it. I hope it gave us a chance to think about the comment you made earlier.

I have a lot of different questions, but a lot have arisen from your presentation and your report, which I thank you for very much. Regarding the 72 hours for airlines, this committee normally would handle any regulatory or statutory changes, and I do recall having looked at the change. Previously, border security was getting information as the plane was in the air coming to Canada. I can understand why 95 per cent of the report is incomplete, because a lot of people will book within 72 hours.

With regard to this new national targeting program that you made reference to in your presentation, I'm not sure how that works and the relationship between Canada Border Services, the RCMP and CSIS with respect to these names that are coming in.

We were required long ago to give those names to the U.S. for any flights going to the U.S., and so we know who is exiting Canada on planes going to the U.S. or planes overflying.

Avez-vous des commentaires? C'était seulement un commentaire. Si vous souhaitez répondre, je serai heureux de vous écouter.

M. Ferguson : Encore une fois, lorsque nous menons des vérifications de gestion, nous ne remettons pas en question la politique. En effet, la politique du gouvernement encadre nos activités. Nous menons notre vérification en nous fondant sur la politique en vigueur.

Toutefois, nous examinons la façon dont la politique a été mise en œuvre. Si nous découvrons des problèmes en lien avec sa mise en œuvre, nous pouvons parfois conclure que la meilleure façon de les régler consiste à modifier la politique.

Nous n'entreprenons pas une vérification avec l'objectif de déterminer si une certaine politique est la meilleure qui soit, si elle est raisonnable, et cetera. Nous cherchons plutôt à connaître la politique et son cadre législatif. Ensuite, nous déterminons si les ministères font le nécessaire dans le cadre de cette politique. Encore une fois, nous soulignerons souvent certaines faiblesses, certaines choses qui doivent être améliorées, et il peut y avoir différentes façons d'apporter ces améliorations.

Dans ce cas particulier, par exemple, je crois que tous les éléments que nous avons cernés peuvent être réglés dans les limites du cadre stratégique en place.

Le sénateur Day : Merci. Je voulais seulement clarifier les choses. J'espère que cela nous a donné une chance de réfléchir au commentaire que vous avez formulé plus tôt.

J'ai de nombreuses questions, mais une grande partie de ces questions découlent de votre exposé et de votre rapport, pour lesquels je vous remercie beaucoup. Notre comité s'occuperait habituellement des modifications réglementaires et législatives en lien avec les 72 heures accordées aux entreprises de transport aérien, et je me souviens d'avoir examiné le changement. Auparavant, les services frontaliers obtenaient les renseignements pendant que l'avion était en vol vers le Canada. Je peux comprendre pourquoi 95 p. 100 du rapport est incomplet, car un grand nombre de personnes achètent leur billet à l'intérieur des 72 heures.

En ce qui concerne le nouveau Programme national de ciblage auquel vous avez fait référence dans votre exposé, j'aimerais savoir comment il fonctionne et j'aimerais comprendre la relation entre l'Agence des services frontaliers du Canada, la GRC et le SCRS en ce qui concerne les noms qui sont reçus.

Il y a longtemps qu'on exige que nous fournissions aux États-Unis les noms des passagers de tous les vols qui atterrissent dans leur pays, et de cette façon, nous savons qui a quitté le Canada sur des vols qui se rendent aux États-Unis ou qui traversent leur espace aérien.

What happens in order to target? You used the term “lookouts.” Some people have little exclamation marks, or marks, or the passenger’s name is printed in bold, but that’s when they’re arriving, and you say we even miss some of those.

Can you explain the role between the Canada Border Services Agency and the RCMP and CSIS, and anybody else who might get involved in identifying who should be on the targeted list or who should be on the lookout list?

Mr. Ferguson: Thank you, Mr. Chair. In terms of the 72 hours, for example, that is the type of thing that the organization needs to work within. It is important to get this information so that when people show up at the border, Canada Border Services have information that can help them identify whether these are people who need to be looked at. What the right time frame is to get that information and when you can expect to get that information from the airlines would need to be pursued further with the agency.

I will ask Mr. Swales if there’s any more he would like to add in terms of how the targeting process is working.

Mr. Swales: I want to start with where Mr. Ferguson finished off. As you said, the current requirement is that the information be provided at wheels up. That means that the aircraft is in the air and is loaded; and in principle, at least, all the information about all the passengers who are on board that aircraft has been collected and can be transmitted.

The new system that they’re in the process of designing with the 72-hour opportunity to provide that information in advance is still being developed, so the agency would have to explain exactly how that 72 hours is going to be used and their direction on that.

I was thinking I might ask Ms. Butler to describe the distinction between targets and lookouts. She has spent more time in the National Targeting Centre than I have.

Ms. Butler: I was just going to point out, as Mr. Swales did, that the 72-hour time frame is due to be implemented in 2015, so they are working on that. You will find that in paragraph 5.26 of our report.

With respect to the differences and the relationship and where the RCMP and CSIS information comes in, targets are essentially information that is based on the advance passenger information provided by the airlines. Once again, as soon as the airlines receive that information, if they collect it, they are to provide that information to the CBSA’s National Targeting Centre.

At the NTC, the agents receive the information. There’s a risk assessment process that goes on and the ones doing the targeting then make decisions about whether certain individuals need to be

Comment fonctionne le ciblage? Vous avez utilisé l’expression « avis de surveillance ». Certains noms sont accompagnés d’un point d’exclamation ou d’une marque, ou le nom du passager est imprimé en gras, mais cette information concerne leur arrivée, et vous dites que nous ne les interceptons pas toujours.

Pouvez-vous expliquer le rôle de l’Agence des services frontaliers du Canada, de la GRC, du SCRS et des personnes appelées à identifier les passagers qui devraient se trouver sur la liste de ciblage ou qui devraient être sur la liste d’avis de surveillance?

M. Ferguson : Merci, monsieur le président. En ce qui concerne le délai de 72 heures, par exemple, c’est le type de modalités dans le cadre desquelles nous devons travailler. Il est important d’obtenir ces informations, car lorsque ces personnes se présentent à la frontière, l’Agence des services frontaliers du Canada doit avoir les renseignements nécessaires pour déterminer s’il s’agit de personnes qui doivent être surveillées. Il faudrait s’informer auprès de l’agence pour connaître le délai requis pour obtenir ces renseignements et le moment où vous pouvez vous attendre à les recevoir de l’entreprise de transport aérien.

J’aimerais savoir si M. Swales a quelque chose à ajouter sur le fonctionnement du processus de ciblage.

M. Swales : J’aimerais reprendre où M. Ferguson s’est arrêté. Comme vous l’avez indiqué, on exige actuellement que l’information soit fournie au décollage. Cela signifie que l’appareil est en vol et que les passagers sont à bord. En principe, tous les renseignements au sujet de tous les passagers qui sont à bord ont été recueillis et peuvent être diffusés.

On n’a pas encore terminé la mise au point du nouveau système qui permettra de fournir ces renseignements 72 heures à l’avance, et l’agence devra donc expliquer comment ces 72 heures seront utilisées et quelles sont leurs directives à cet égard.

J’aimerais demander à Mme Butler d’expliquer la distinction entre les cibles et les avis de surveillance. Elle a passé plus de temps que moi au Centre national de ciblage.

Mme Butler : J’allais justement souligner, comme M. Swales l’a fait, que le délai de 72 heures est censé entrer en vigueur en 2015, et qu’on y travaille encore. Vous le trouverez au paragraphe 5.26 de notre rapport.

En ce qui concerne les différences et la relation entre les organismes, et l’utilisation de l’information fournie par la GRC et le SCRS, les cibles sont essentiellement fondées sur l’information préalable sur les passagers qui a été fournie par les entreprises de transport aérien. Encore une fois, dès que les entreprises de transport aérien reçoivent ces informations — si elles les recueillent —, elles sont censées les transmettre au Centre national de ciblage de l’ASFC.

Les agents reçoivent donc ces informations au CNC. On enclenche alors un processus d’évaluation des risques et les personnes responsables du ciblage décident ensuite si on doit

issued a target. In other words, when certain individuals arrive at the port of entry, they would then be referred for further examination.

That is a separate process and a more immediate process than lookouts, which are based on a longer-term process of gathering information, which could involve information from the RCMP, CSIS, or even CIC. It could be immigration-related enforcement actions and that type of thing.

The one area our audit highlights where the two come together, lookouts and targets, is when a targeter has decided to review information in the system for an individual who has been identified as on a flight, wheels up, coming to Canada; and in their system, as they're determining whether to issue the target or they're issuing the target, they see there is also a lookout on that person.

This is where the two will come together. It creates what is called an advance notification, where that lookout is then essentially delivered by the NTC to the port of entry to say, "This person is coming; we know they're coming, and you will need to refer them for further examination at the port of entry."

I know it is confusing. If you want me to clarify further, I can. It is the point where lookouts and targets will come together. Just keep in mind that targets are based on advance passenger information only; lookouts tend to be more long-term and can involve other sources of intelligence.

Senator Day: Ms. Butler, who is responsible for the operation at the National Targeting Centre?

Ms. Butler: That's the CBSA.

Senator Day: They have RCMP and CSIS presumably involved there?

Ms. Butler: They do have co-located representatives from other agencies at the National Targeting Centre. Right now I'm aware that CSIS is co-located, but I'm not sure about the RCMP.

Senator Day: We can find out from them.

Senator White: I apologize for being late. Thank you for being here today. My question is going to talk about timeliness. When we talk about timeliness now we're talking about the information getting from the airline to CBSA and their ability to act on it. However, as we all know, when you walk up to the employee at Air Canada or any other airline they take your passport. You have to have a passport to actually travel into the country and they scan it into their system immediately. That information sits in their system only for a long period of time, at least two hours,

diffuser une cible à l'égard de certaines personnes. Autrement dit, lorsque certaines personnes arrivent au point d'entrée, elles devraient se soumettre à d'autres examens.

Il s'agit d'un processus distinct et plus immédiat que les avis de surveillance, qui découlent d'un processus à long terme de cueillette d'information, et qui pourraient être fondés sur des informations de la GRC, du SCRS ou même de CIC. Il pourrait s'agir de mesures d'exécution des lois liées à l'immigration, et cetera.

Notre vérification a permis de déterminer que ces deux processus, c'est-à-dire les avis de surveillance et le ciblage, se chevauchent lorsqu'un agent de ciblage décide d'examiner l'information contenue dans le système à l'égard d'un passager à bord d'un avion qui se dirige vers le Canada, car pendant que l'agent tente de déterminer s'il doit diffuser une cible ou pendant qu'il diffuse la cible, il peut remarquer qu'un avis de surveillance a déjà été émis à l'égard de cette personne.

C'est à ce moment-là qu'on établit une corrélation entre les deux, ce qui donne lieu à une notification préalable. Le CNC transmet alors l'avis de surveillance au point d'entrée pour avertir que l'individu en question se dirige vers le Canada et qu'il devra faire l'objet d'un examen complémentaire au point d'entrée.

Je sais que cela prête à confusion. Si vous voulez que je clarifie cette question davantage, je peux le faire. Il s'agit du moment où on établit une corrélation entre les avis de surveillance et les cibles. Souvenez-vous que les cibles sont établies en fonction de l'information préalable sur un voyageur, tandis que les avis de surveillance tendent à être une démarche à plus long terme, qui peuvent faire appel à d'autres sources de renseignement.

Le sénateur Day : Madame Butler, qui est responsable des opérations du Centre national de ciblage?

Mme Butler : L'ASFC.

Le sénateur Day : Je présume que le centre doit bénéficier du concours de la GRC et du SCRS?

Mme Butler : Des représentants d'autres organismes partagent les locaux du Centre national de ciblage. En ce moment, je sais que c'est le cas du SCRS, mais je ne suis pas certaine si c'est aussi vrai pour la GRC.

Le sénateur Day : Nous pourrions poser la question aux représentants de la GRC.

Le sénateur White : Je vous prie d'excuser mon retard. Merci d'être ici aujourd'hui. Ma question porte sur la vitesse d'exécution des démarches. Dans le cas dont nous parlons, cela correspond au délai requis pour que le transporteur aérien transmette l'information à l'ASFC et pour que nos agents puissent y donner suite. Toutefois, comme nous le savons tous, quand nous nous adressons à un employé d'Air Canada ou de tout autre transporteur aérien, on prend notre passeport. Celui-ci est numérisé et immédiatement entré dans leur système. Les

in some cases even longer, rather than being pushed individually on to Canada.

When you looked at this, were there any discussions around best practices that would have pushed that passport information to Canada immediately and would have at least run it against our Canadian Police Information Centre systems? The vast majority of targets or lookouts will be “subject interest police,” which would have immediately notified the jurisdictional police service that someone is going to be arriving in Ottawa at 5:30 tomorrow morning from London, England.

From a timeliness perspective, there could at least be a discussion. I suspect some other countries probably do this now. Israel, for example, certainly has the best system out there for tracking the information before people land at their local airports.

To suggest longer periods of time, I think it’s almost impossible for us to suggest we could get to timeliness unless we actually pursue a moment of time when the information is gathered to getting it into the hands of Canadians.

Mr. Ferguson: Fundamentally we are pointing out that right now there are gaps in the incoming information. In terms of the completeness and the timeliness of that information, it’s something that we feel the agency needs to really look at and determine how they can improve that process, whether it’s on the completeness side or whether it’s on the timeliness side. The starting point is getting this information.

In terms of the way the agency has been reporting when it reports a significant percentage of the airlines complying — 99 per cent rate of compliance — the agency is not really measuring the right thing. They need to have the information themselves so that they are actually aware that this isn’t working the way it’s supposed to be working, and then they need to improve on that.

Mr. Swales: I would add two points. The Interactive Advanced Passenger Information initiative that we referred to in paragraph 26 is aiming at exactly that idea of getting the information earlier. However, the point that we make in paragraph 27, immediately afterwards, is that if you don’t attack the quality issue, you’re not getting much improvement by just getting it earlier. It needs to be better.

Senator White: What probably concerned me most about the previous presentation we had from CBSA is the fact that I expect that when my information is gathered it is shared in real time, but it’s not. It actually goes into the local airline system, which then

renseignements qui y figurent restent dans leur système pendant un bon bout de temps, au moins deux heures — et dans certains cas plus longtemps encore — au lieu d’être transmis au Canada au fur et à mesure qu’ils sont numérisés.

Quand vous vous êtes penchés sur cette pratique, a-t-il été question de pratiques exemplaires qui permettraient de transmettre ces renseignements immédiatement au Canada et d’être au moins comparés aux bases de données du Centre d’information de la police canadienne? La vaste majorité des cibles ou des avis de surveillance viseront des personnes qui présentent un intérêt particulier pour la police, soit une catégorie précise dans la base de données. Cette pratique aurait donc immédiatement signalé au service de police ayant compétence que la personne arriverait à Ottawa le lendemain matin à 5 h 30, en provenance de Londres, en Angleterre.

Il pourrait au moins avoir été question de cette option pour raccourcir le délai de traitement. Je soupçonne que certains pays s’adonnent probablement déjà à cette pratique. Israël, par exemple, possède l’un des meilleurs systèmes de suivi au monde pour acheminer les renseignements des voyageurs avant que leur avion n’arrive à destination.

À mon avis, nos délais de transmission ne seront jamais écourtés à moins de calculer qu’ils commencent au moment où les données sont recueillies et se terminent au moment où celles-ci se trouvent entre les mains des Canadiens.

M. Ferguson : Essentiellement, nous soulignons le fait que, à l’heure actuelle, les données transmises laissent à désirer. À notre avis, l’agence doit vraiment réexaminer ses pratiques afin de voir ce qui pourrait être fait pour améliorer ses pratiques, soit en accélérant la transmission des données, soit en veillant à ce que celles-ci soient exhaustives. L’objectif premier est d’obtenir ces renseignements.

L’agence fait état d’un taux de conformité élevé chez les transporteurs aériens — soit un taux de 99 p. 100 —, mais elle n’utilise pas les bons critères. Les responsables de l’agence devraient faire le calcul en tenant compte du moment où ses employés reçoivent les données. C’est alors seulement qu’elle verra que le système ne fonctionne pas comme il est censé le faire. Ensuite, ils devront chercher comment améliorer le délai.

M. Swales : J’aimerais faire deux remarques. L’Initiative de l’information préalable sur les voyageurs interactive, à laquelle nous avons fait allusion au paragraphe 26, vise justement le même objectif, soit l’obtention des renseignements dans de meilleurs délais. Toutefois, au paragraphe 27, nous faisons aussi valoir que tant qu’on ne cherchera pas à remédier aux lacunes des données transmises, il ne servira à rien de les obtenir plus rapidement. Il importe qu’elles soient de meilleure qualité.

Le sénateur White : Lorsque les données qui me concernent sont recueillies, je m’attends à ce qu’elles soient transmises en temps réel. Or, ce qui m’a probablement préoccupé le plus dans la présentation précédente de l’ASFC est le fait que cela n’est pas le

correlates it in some way and puts it together and sends it on over the next 72 hours. To me, that's not even a timeliness issue. It's inappropriate.

From my perspective, when it comes to protecting this country, I have to say it's shocking that that information isn't immediately pushed into a system that at least generates interest because "subject interest police" is probably one of the most successful systems in the world when it comes to identifying potential targets to Canadian authorities — even pushing that information without any feedback to the airlines, which I wouldn't want anyway, but allowing the agencies to get that information more clearly. I agree that I'm always concerned about what's on the passport and whether or not it's credible, but right now that's the information we're sending 72 hours later in some cases.

I understand your concern, and I'm sure we will have further discussions about recommendations, but sitting there with this information and not pushing it to Canadian authorities until well after people are in the air is just as concerning for me as having them on the ground when we consider terrorist entities. The fact that they're on a plane scares the heck out of me.

Mr. Ferguson: This is exactly the conversation that needs to happen because, again, we're identifying that the information isn't complete, that there are problems with the information that is coming forward and that the whole process needs to be examined. The agency needs to be able to explain what they can and can't do to improve both the completeness of the information and the timeliness of that information coming forward.

I can't tell you specifically whether they can and can't do that while sitting here thinking about people boarding planes all around the world and multiple different airlines. How do you do that with all those airlines? That is exactly the type of question that CBSA needs to be able to deal with in terms of whether they make those types of improvements.

Senator Dallaire: In your 2007 report, *Keeping the Border Open and Secure*, you speak to border management. You were verifying whether it was based on threat and risk assessments, not to the desired levels of border openness but of security. I'm looking at the results that you've been pulling out and I'm going back to whether the institution has taken on a mantra of being a front-line security element of the nation like other security agencies have since 9/11; and, in fact, this outfit is the son of 9/11. A lot of this stuff seems to be standard operating procedures and ensuring you have the equipment to meet these requirements.

cas. Les données commencent par être entrées dans le système du transporteur aérien local, qui les met alors en corrélation d'une façon ou d'une autre, les rassemble et les transmet au cours des 72 heures qui suivent. À mon avis, il ne s'agit même pas d'un problème de rapidité. C'est tout simplement inacceptable.

Il est question de protéger notre pays, et je trouve troublant que ces données ne soient pas transmises immédiatement à un système qui aurait au moins sonné l'alarme ou même ne nous soient pas transmises sans en faire part aux transporteurs aériens — ce que je ne voudrais pas faire — pour permettre à l'agence d'obtenir les données sans devoir franchir tant d'étapes. En effet, le recours à la catégorie des personnes d'« intérêt particulier à la police » constitue probablement l'une des façons les plus efficaces pour signaler des cibles potentielles aux autorités canadiennes. Je conviens que je remets toujours en question la véracité des données sur les passeports, mais en ce moment, voilà ce que nous transmettons 72 heures plus tard, dans certains cas.

Je comprends vos préoccupations, et je suis certain que nous discuterons plus longuement des recommandations à formuler. Toutefois, à mon avis, quand il est question d'entités terroristes, il est tout aussi inquiétant de bloquer ces données à l'aéroport et de les diffuser aux autorités canadiennes seulement longtemps après que les personnes soient dans les airs que d'avoir ces individus en sol canadien. Le fait que ceux-ci soient dans un avion me fait très peur.

M. Ferguson : Voilà justement de quoi il faudra discuter parce que, encore une fois, nous avons déterminé que ces données ne sont pas complètes, qu'elles comportent des lacunes, et que toute la procédure devra être revue. L'agence devra être en mesure d'expliquer ce qu'elle peut et ne peut pas faire pour corriger ces lacunes et accélérer la vitesse à laquelle ces données parviennent jusqu'à nous.

Je ne peux pas vous dire au juste si l'agence peut ou non faire cela, compte tenu du nombre de personnes qui prennent l'avion et du nombre de transporteurs aériens. Comment peut-on réussir à procéder de cette manière avec tous ces transporteurs aériens? Voilà exactement le genre de question à laquelle l'ASFC devra être en mesure de répondre quand viendra le temps de déterminer quelles améliorations apporter.

Le sénateur Dallaire : Dans votre rapport de 2007, intitulé *Assurer la sécurité et l'ouverture de nos frontières*, vous parlez de la gestion de la frontière. Vous avez examiné si celle-ci reposait sur une évaluation des menaces et des risques — pour viser non pas une frontière ouverte, mais la sécurité à la frontière. Je regarde les résultats que vous citez, et je reviens à la question de savoir si l'agence adopte la même rengaine selon laquelle elle constitue un élément de la sécurité de première ligne au pays, comme d'autres organismes de sécurité l'ont fait depuis le 11 septembre; en fait, cette agence a été créée dans la foulée du 11 septembre. Beaucoup de ceci semble correspondre à des procédures opérationnelles normales et à un souci d'avoir le matériel nécessaire pour satisfaire à ces exigences.

Was there not the same sense that they've got to go far more to achieve effectiveness with the potential targets that are a security threat to the nation and take action accordingly, or is there still some checking whether someone is coming in with two or three bottles of booze or something?

I'm wondering how far they've gone down that security ethos in the organization.

Mr. Ferguson: That's a difficult question for us to respond to as auditors. Obviously it's a conversation to have with the organization.

Again, in terms of targets, we found that they have made improvements since our 2007 audit. The way they're handling lookouts, we said that they've made little progress in improving their results monitoring on lookouts.

They made some progress. This audit was six years after, so they made some progress. There are some areas where they need to make more progress, and we feel that the weaknesses or the areas of improvement that we have identified are things that can be improved. They're not things that we feel require a whole change in how they operate. They are things that can be improved within how they operate now.

Again, though, I would reiterate that I feel certainly in my conversations with CBSA that they understand that their role is very important but that this is something that people expect them to do well and they take that seriously. However, it is something that they're still working on and they need to make more progress on.

Senator Segal: Sometimes, when people who shouldn't be let into the country are let into the country, there can be reasons that the system didn't catch them and there was some lack of efficacy. Sometimes there are good intelligence-gathering reasons for letting some people into the country. While I respect the duty and confidentiality that you have in the work you do, especially in agencies that address national security in this way, I'm going to ask this question in a general way so you have the option of answering it should you choose to in a general way.

Can you indicate generally whether there would be a mix of reasons why normally inadmissible people might be admitted and we should not assume as a committee that all the reasons that they might be admitted are reasons that relate to some lack of efficacy in the system?

Mr. Ferguson: It's certainly not something that we can really give any specifics on. Again, we looked at their database of people who were known to be in the country illegally, and we looked at how those people entered into the country.

Avez-vous eu la même impression qu'à l'époque, soit qu'ils ont encore beaucoup à faire pour traiter efficacement les cibles potentielles présentant une menace pour le pays et pour prendre les mesures pertinentes? Ou alors, qu'ils sont encore en train de surveiller si quelqu'un entre au pays avec quelque chose d'intéressant, comme deux ou trois bouteilles d'alcool?

Je me demande où ils en sont relativement à la philosophie de l'agence en matière de sécurité?

M. Ferguson : En tant que vérificateurs, il nous est difficile de répondre à cette question. De toute évidence, il faudrait en parler avec l'organisation.

En ce qui concerne les cibles, je répète que nous avons trouvé que certaines améliorations avaient été apportées depuis notre audit de 2007. Cependant, nous avons dit qu'ils avaient fait peu de choses pour améliorer le contrôle du rendement des avis de surveillance.

Ils ont donc fait certains progrès, étant donné que cet audit a eu lieu six ans plus tard, mais dans certains domaines, ils devront en faire davantage. Nous estimons qu'il serait possible de corriger les lacunes que nous avons signalées. Il n'est pas question de changements qui, à notre avis, nécessiteraient de gros bouleversements. Les améliorations pourraient être réalisées sans que l'agence change son mode de fonctionnement actuel.

Toutefois, je répète que, d'après les conversations que j'ai eues avec les employés de l'ASFC, j'estime que ceux-ci sont conscients de jouer un rôle très important et savent que les gens s'attendent à ce qu'ils le jouent bien; ils prennent cela au sérieux. Cependant, ils y travaillent encore, et ils doivent faire davantage de progrès.

Le sénateur Segal : Quand on laisse entrer au pays des personnes qui n'auraient pas dû pouvoir entrer, cela peut être parce que le système ne les a pas repérées et n'a pas été efficace. Dans certains cas, il peut exister de bonnes raisons sur le plan de la collecte de renseignements pour lesquelles certaines de ces personnes ont pu entrer au pays. Je respecte l'obligation que vous avez de protéger la confidentialité des employés dans le travail que vous exercez, surtout ceux qui travaillent dans les organismes, comme celui-ci, qui assurent la sécurité nationale. Par conséquent, je vais formuler ma question de façon à ce que vous puissiez y répondre de façon générale, si vous le souhaitez.

Pourriez-vous nous dire s'il pourrait y avoir diverses raisons pour lesquelles des personnes normalement inadmissibles pourraient être admises au pays et nous dire si notre comité devrait éviter de présumer que toutes les raisons pour lesquelles ces personnes pourraient être admises sont forcément liées à un manque d'efficacité du système?

M. Ferguson : Nous ne sommes pas prêts à donner des précisions de ce genre. Je le répète, nous avons examiné leur base de données des personnes reconnues comme étant au pays en situation d'irrégularité. Ensuite, nous nous sommes penchés sur la manière dont celles-ci sont entrées au pays.

The issue for us was that we had to go in and do that analysis. They didn't have that analysis done themselves about all of these people in the country illegally and how they got there. That's all I can say. That's what we were looking at, of the people you know, do you know how they got there. They hadn't done that analysis.

Senator Segal: Thank you.

The Chair: I'd like to thank you for your time, Mr. Ferguson, and your colleagues. It's now two o'clock. We appreciate the work you do as an auditor. Certainly it's a very good report. It does lay the foundation for us to have a hard look at how things are being done and what recommendations we could bring forward with respect to helping specifically the CBSA and the RCMP do the job we ask them to do. We will excuse you and turn to our next panel. Thank you.

We're now on our second panel today, to quote from our terms of reference, to help inform our "study on the policies, practices, and collaborative efforts of Canada Border Services Agency in determining admissibility to Canada and removal of inadmissible individuals."

We're pleased to welcome Mr. Dan Faughnan, Director General of Security Screening, CSIS; and Ms. Shirley Cuillierrier, Director, Federal Policing Partnership and External Relations, RCMP. I understand that you each have an opening statement. Please proceed. We have one hour for this panel.

[Translation]

Dan Faughnan, Director General, Security Screening, Canadian Security Intelligence Service (CSIS): Mr. Chair and honourable senators, good afternoon. I am pleased to be here today to contribute to your study of Canada's immigration system.

I understand that the committee is particularly interested in the determination of admissibility and removal of inadmissible individuals, so I will focus my remarks today on the role CSIS plays in that regard and how we work with our immigration partners at both the Canada Border Services Agency and Citizenship and Immigration Canada, or CBSA and CIC.

[English]

Everything we do at CSIS is grounded in our enabling legislation, the CSIS Act. As an organization, we are perhaps most closely identified with our primary national security mandate through which we collect information and investigate threats to the security of Canada and provide advice to the

Le problème, c'est que nous avons dû entrer dans leur système et faire cette analyse nous-mêmes. Les employés n'avaient jamais effectué d'analyse sur les personnes en situation d'irrégularité au pays et la manière dont elles sont entrées. C'est tout ce que je peux dire. Nous leur avons demandé s'ils savaient comment les gens dans cette situation, selon leurs dossiers, étaient entrés au pays. Ils n'avaient jamais réalisé de telle analyse.

Le sénateur Segal : Merci.

Le président : Je tiens à vous remercier d'avoir pris le temps d'être parmi nous, monsieur Ferguson et vos collègues. Il est maintenant 14 heures. Nous apprécions le travail que vous faites en tant que vérificateur. Le rapport est excellent et nous fournit des informations sur lesquelles nous baserons pour examiner rigoureusement la façon dont les employés de l'ASFC procèdent et pour déterminer quelles recommandations nous pourrions formuler pour aider l'ASFC et la GRC à s'acquitter des responsabilités que nous leur avons conférées. Vous pouvez quitter. Nous allons maintenant nous tourner vers les prochains témoins. Merci.

Nous en sommes maintenant à notre deuxième groupe de témoins, qui nous aidera à mener, pour citer notre ordre de renvoi, notre « étude sur les politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada en vue de déterminer l'admissibilité au Canada et le renvoi de personnes inadmissibles ».

Nous sommes heureux d'accueillir M. Dan Faughnan, le directeur général de la Direction du filtrage de sécurité, au SCRS, et Mme Cuillierrier, la directrice générale de Partenariats et relations externes, à la GRC. D'après ce que j'ai compris, vous allez tous deux faire un exposé. Vous pouvez commencer. Nous disposons d'une heure pour ce groupe de témoins.

[Français]

Dan Faughnan, directeur général, Direction du filtrage de sécurité, Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) : Monsieur le président et honorables sénateurs, bonjour. Je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour contribuer à votre étude du système d'immigration du Canada.

Je comprends l'intérêt particulier que représentent pour vous les questions de la détermination de l'admissibilité et de l'expulsion des personnes interdites de territoire. C'est pourquoi j'ai choisi aujourd'hui de me concentrer sur le rôle du SCRS à cet égard et sur la façon dont il collabore avec ses partenaires de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

[Traduction]

Tout ce que nous faisons au SCRS est dicté par une loi habilitante, la Loi sur le SCRS. Les gens ont peut-être tendance à associer le service plus directement, en tant qu'organisation, à son mandat principal en matière de sécurité nationale, qui consiste à recueillir des informations, à faire enquête sur les menaces pour la

government regarding those threats, which are defined in the act to include terrorism and extremism, espionage and sabotage and foreign interference.

An important part of this national security mandate, however, is also realized through the service's security screening program. As spelled out in the act, the service provides two principal types of security screening. First, we provide security assessments to Government of Canada departments and agencies, which support departmental efforts regarding the granting of site access and security clearances. We also provide security advice to the Canada Border Services Agency and Citizenship and Immigration Canada in support of their efforts to prevent non-Canadians who pose a threat to our national security from gaining entry or obtaining status in Canada as stipulated by the Immigration and Refugee Protection Act and the Citizenship Act. It is the service's immigration screening program that I will speak to here today.

In discussing the service's immigration screening program, it's important to note that the service does not determine who gains entry into Canada. CSIS conducts investigations regarding threats to national security and provides security advice based on the findings of these investigations to the CBSA or to CIC. CSIS does not determine admissibility, nor do we exercise control over the outcome of immigration or citizenship applications or refugee claims. This is the sole responsibility of our partners at CBSA and CIC, who act based in part on CSIS's advice and based in part upon information obtained from other sources and partners.

[Translation]

In this respect, it is also important to note that CSIS is not a law enforcement agency. We do not have the power to arrest or detain, nor do we have any role in the enforcement of removal orders. In the immigration context, such decisions and actions are undertaken by appropriate immigration authorities in accordance with the provisions set out in IRPA.

[English]

What does the service do, then?

The CSIS immigration screening program is divided into the four main business lines: the screening of applications for permanent residence from within Canada and also from abroad, and similar screening activity for applications for temporary residence visas, Canadian citizenship, and refugee claims both made abroad and in Canada.

We should highlight, however, that while the service screens 100 per cent of citizenship applications and 100 per cent of refugee claimants, screening for permanent residence and temporary residence visas are based on specific referrals

sécurité du Canada et à fournir des conseils au gouvernement sur ces menaces, lesquelles sont définies dans la Loi sur le SCRS comme étant, entres autres, le terrorisme et l'extrémisme, l'espionnage et le sabotage ainsi qu'une ingérence étrangère.

Toutefois, le programme de filtrage de sécurité du service contribue aussi dans une mesure importante à l'accomplissement de ce mandat. Tel qu'il est énoncé clairement dans la Loi sur le SCRS, le service assume deux grandes fonctions en matière de filtrage de sécurité. D'abord, il fournit des évaluations de sécurité aux ministères et organismes du gouvernement du Canada pour soutenir leurs efforts en vue de l'octroi d'autorisations d'accès à des installations et de cotes de sécurité. Ensuite, il fournit des conseils en matière de sécurité à l'Agence des services frontaliers du Canada et à Citoyenneté et immigration Canada à l'appui de leurs efforts visant à empêcher les non-Canadiens qui représentent une menace pour la sécurité d'entrer au Canada ou d'y obtenir un statut, en application de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et de la Loi sur la citoyenneté. J'ai choisi aujourd'hui de vous parler du programme de filtrage des demandes d'immigration du service.

Avant d'examiner ce programme, il importe de signaler que ce n'est pas le SCRS qui détermine qui peut entrer au Canada. Le rôle du service est d'enquêter sur les menaces pour la sécurité et de conseiller l'ASFC et CIC en fonction des résultats obtenus. Le SCRS ne prend aucune décision quant à l'admissibilité d'une personne et n'exerce aucun contrôle sur l'issue d'une demande d'immigration, de citoyenneté ou d'asile. Les décisions à cet égard relèvent exclusivement de nos partenaires à l'ASFC et à CIC, qui se fondent en partie sur nos conseils et sur les informations obtenues d'autres sources et d'autres partenaires.

[Français]

Il convient aussi de noter que le SCRS n'est pas un organisme d'application de la loi. Il n'a aucun pouvoir d'arrestation ou de détention, ni ne joue de rôle dans l'application de mesures de renvoi. Dans le contexte de l'immigration, ce sont les services d'immigration autorisés qui prennent les décisions et les mesures à cet égard, conformément aux dispositions de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

[Traduction]

Alors, que fait le Service canadien du renseignement de sécurité?

Dans le cadre de son Programme de filtrage des demandes d'immigration, le SCRS examine quatre types de demandes : les demandes de résidence permanente présentée au Canada et depuis l'étranger, les demandes de visa de résident temporaire, les demandes de citoyenneté canadienne, et les demandes d'asile soumises au pays et depuis l'étranger.

Or, bien que le SCRS soit tenu d'examiner toutes les demandes de citoyenneté et d'asile, le filtrage des demandes de résidence permanente et de visas de résident temporaire ne porte que sur les demandes que lui relaie CIC. Un dossier est renvoyé au SCRS si

received from CIC. A referral is provided to CSIS after CIC has done its own evaluation of an applicant and identifies the case as one which might require specific screening by the service. The service provides information on threats, which helps CIC determine which cases should be provided to the service.

Once a referral is received, the service undertakes the investigative activity required to provide appropriate security advice back to the partners. This might include only a check of our indices, or it could include additional investigation in Canada or abroad. Decisions on how to proceed investigatively are based on the threat posed and the availability of information to support our requirements.

[Translation]

We know, Mr. Chair, that individuals engaged in threat-related activities seek to use Canada as a base from which to further their objectives. These objectives are not only contrary to our security and our interests, but also contrary to international peace and security. Each year the service screens tens of thousands of individuals: visitors, refugee claimants, prospective permanent residents and prospective citizens.

Of these, however, only a very small number of cases raise cause for serious national security concern. It is precisely these cases that warrant further consideration by CBSA and CIC for potential action under IRPA or in accordance with provisions contained in the Citizenship Act.

[English]

Parliament, through the statutes enacted, has clearly indicated that individuals of national security concern are not admissible to Canada. They neither are authorized to enter nor are eligible for Canadian status. The service's security screening program is an essential component of the government's effort to achieve these objectives. Clearly, identifying individuals engaged in such activity and preventing their entry into Canada, or preventing these same individuals from obtaining status in Canada, is an important component of our collective effort to protect Canadians and Canadian interests.

Mr. Chair, I'd like to thank the committee for the invitation to appear today. I'd be happy to take any questions you might have.

The Chair: Thank you, Mr. Faughnan.

Superintendent Shirley Cuillierrier, Director General, Partnerships and External Relations, Royal Canadian Mounted Police (RCMP): Good afternoon, Mr. Chair and honourable senators. I would like to thank you for inviting me here today to assist you with your study on policies, practices and collaborative efforts of Canada Border Services Agency in determining admissibility of individuals to Canada. I'm currently Director General, Partnerships and External Relations with the Royal

CIC estime, après examen, qu'il y a lieu de le soumettre au processus de filtrage de sécurité du service. Le service fournit de l'information sur les menaces, et CIC s'en sert pour établir quels dossiers devraient être relayés au service.

Dès qu'un dossier lui est renvoyé, le service entreprend les activités d'enquête qui lui permettront de fournir des conseils de sécurité judicieux à l'ASFC et CIC. Il peut s'agir d'une simple vérification dans ses fichiers ou d'une enquête plus poussée au Canada ou à l'étranger. Les décisions touchant le recours aux travaux d'enquête se fondent sur la nature de la menace et la disponibilité des informations nécessaires.

[Français]

Nous savons que des personnes qui se livrent à des activités liées à la menace cherchent à utiliser le Canada comme base pour atteindre leurs objectifs. Ces objectifs menacent non seulement notre sécurité et nos intérêts, mais aussi la paix et la sécurité internationale. Chaque année, le Service examine des dizaines de milliers de demandes provenant de visiteurs, de demandeurs d'asile, d'éventuels résidents permanents et d'éventuels citoyens.

Toutefois, très peu de dossiers suscitent des préoccupations graves sur le plan de la sécurité nationale. Ce sont justement ces dossiers qui doivent être examinés de plus près par l'ASFC et le CIC afin que les mesures nécessaires puissent être prises au besoin, conformément à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés ou à la Loi sur la citoyenneté.

[Traduction]

Les lois promulguées par le Parlement indiquent clairement que les personnes qui suscitent des préoccupations sur le plan de la sécurité nationale sont interdites de territoire, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas autorisées à entrer au Canada et ne peuvent y obtenir un statut. Le Programme de filtrage de sécurité du SCRS est un élément essentiel des efforts du gouvernement en vue d'atteindre ces objectifs. De toute évidence, le fait de repérer les personnes ayant ce profil et de les empêcher d'entrer au Canada ou d'y obtenir un statut est au cœur même des efforts que nous déployons collectivement pour protéger les Canadiens et les intérêts du Canada.

Monsieur le président, j'aimerais remercier les membres du comité de m'avoir invité à comparaître devant eux aujourd'hui. Je suis tout disposé à répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Faughnan.

Surintendante Shirley Cuillierrier, directrice générale, Partenariats et relations externes, Gendarmerie royale du Canada (GRC) : Monsieur le président, messieurs les sénateurs, bonjour. Je vous remercie de m'avoir invitée à participer à votre étude sur les politiques, les pratiques et les efforts de collaboration grâce auxquels l'Agence des services frontaliers du Canada, l'ASFC, arrive à établir l'admissibilité des personnes qui souhaitent entrer au Canada. Je suis l'actuelle directrice générale de la division des

Canadian Mounted Police's federal policing program. My intent this afternoon is to highlight how the RCMP works collaboratively with CBSA in our border enforcement activities.

As you all know, the RCMP is not involved directly in the decision to determine who is and who is not admissible to Canada. The RCMP's primary role with respect to the border is to investigate any criminal violations of the law. In some instances, the decision on admissibility, when it involves security grounds, may be made with information provided by the RCMP, but the RCMP does not make the recommendation about who should be granted entry into Canada.

[Translation]

That said, the RCMP works closely with the CBSA across Canada to protect Canada's border. We work together, both within our respective agencies and in integrated units such as the Integrated Border Enforcement Teams or the Integrated National Security Enforcement Teams.

[English]

The RCMP provides technical assistance to CBSA and Citizenship and Immigration Canada with respect to biometric identification of prospective entrants. For example, we assist with the confirmation of identity and in some instances conduct criminal record checks. We may also be called on to contact foreign law enforcement agencies to confirm foreign arrests or convictions. Clearly stated, the RCMP's role is to provide the information to Citizenship and Immigration Canada, and they make the determination.

[Translation]

In instances where the RCMP is the police force of jurisdiction, we assist with the physical transportation and removal of an individual who is subject to a deportation order. We may also assist with the transportation of some immigration detainees in special circumstances when requested.

[English]

The RCMP has approximately 120 separate collaborative arrangements with CBSA or its predecessor agencies. We are currently in the process of negotiating a new comprehensive memorandum of understanding with the CBSA so that we may work together more effectively and efficiently.

Related to the issues discussed today, the RCMP is also responsible for investigating cases of citizenship fraud. Typically, those cases are referred to us by Citizenship and Immigration Canada and in some instances may result in CIC initiating proceedings to revoke fraudulently obtained citizenship. The RCMP's role is limited to investigating the offence itself; the decision to seek revocation is made by CIC.

partenariats et des relations externes des Services de police fédérale de la Gendarmerie royale du Canada. Je tenterai cet après-midi de vous expliquer en quoi consiste le travail que la GRC effectue en collaboration avec l'ASFC afin d'assurer le respect de la loi à nos frontières.

Comme vous le savez sûrement, la GRC ne participe pas directement aux décisions portant sur l'admissibilité des personnes qui souhaitent entrer au Canada. Son rôle premier en tant que police des frontières consiste à enquêter sur toutes les infractions criminelles, quelles qu'elles soient. Dans certains cas, lorsque la sécurité est en cause, la décision en matière d'admissibilité peut se fonder sur des renseignements fournis par la GRC, mais notre organisation ne fait aucune recommandation quant à l'admissibilité des personnes.

[Français]

Cela dit, la GRC travaille étroitement de concert avec l'ASFC à l'échelle du pays pour protéger la frontière. Nous collaborons au sein de nos organisations respectives, ainsi que dans le cadre d'unités intégrées telles que les équipes intégrées de la police des frontières et les équipes intégrées de la sécurité nationale.

[Traduction]

La GRC fournit une assistance technique à l'ASFC et à CIC en ce qui concerne l'identification biométrique des candidats à l'immigration. Par exemple, nous collaborons à la confirmation de l'identité et, dans certains cas, nous procédons à la vérification du casier judiciaire. Nous sommes aussi parfois appelés à communiquer avec des organismes étrangers d'application de la loi pour confirmer une arrestation ou une condamnation à l'étranger. Bref, le rôle de la GRC se résume à la prestation d'informations à l'intention de CIC, qui se charge de déterminer l'admissibilité du candidat.

[Français]

Dans le cas où la GRC est le service de police compétent, nous fournissons notre soutien pour le transport physique et le renvoi d'une personne visée par une ordonnance d'expulsion. Sur demande, nous collaborons au transport des candidats à l'immigration détenus dans ces cas spéciaux.

[Traduction]

La GRC a conclu quelque 120 ententes de collaboration distinctes avec l'ASFC et les organismes qui l'ont précédée. Nous négocions actuellement un nouveau protocole d'entente exhaustif avec l'ASFC, ce qui devrait nous permettre de collaborer avec une efficacité et une efficience accrues.

Pour ce qui nous intéresse aujourd'hui, la GRC est aussi chargée d'enquêter sur les fraudes en matière de citoyenneté. En général, ces affaires nous sont renvoyées par CIC et, dans certains cas, elles pousseront le ministère à entamer des procédures pour révoquer une citoyenneté acquise frauduleusement. Le rôle de la GRC se limite à enquêter sur l'infraction en soi, tandis que la décision de révocation relève de CIC.

In his recent report on preventing illegal entry into Canada, the Auditor General made one recommendation with respect to the RCMP. The Auditor General recommended that the RCMP develop a framework to monitor the effectiveness of its border law enforcement activities. The RCMP accepted this recommendation and is currently working to implement changes to its program alignment architecture and performance management framework. When these changes are in place, we expect to be better able to measure the effectiveness of our border enforcement activities.

As I have outlined above, the RCMP is not the decision maker when it comes to granting entry into Canada. We are involved indirectly through our border enforcement activities. We assist the CBSA to the extent that we can within our own mandate.

Thank you. I would be happy to address any questions you may have.

The Chair: Thank you very much. Colleagues, I have two questions to start out. First, I want to refer to the security of our system and obviously the possibility, at least in the last little while, of some exposure to corruption for some officials within the immigration departments. I specifically refer, for example, to the Delisle case of several years ago and now the Trina Kennedy and Nepal cases. This would be a question for CSIS. I want to expand further. We know criminal organizations and certain individual entities place a high premium on influencing immigration officials. That's a fact. Looking back in the last five years, can you tell us or bring us the information back whether there are other instances and how many immigration officials are being investigated or reassigned as a result of security concerns?

I want to go further on that. With respect to the Border Services Agency staff and the Immigration staff, does CSIS do an ongoing review of individuals within the bureaucracy over a period of time to ensure that we're not being infiltrated or penetrated with respect to these individuals doing the job we've asked them to do? Mr. Faughnan, do you have a response?

Mr. Faughnan: Thank you, Mr. Chair. To your first question, unfortunately, I can't speak to specific cases that might be ongoing with regard to the screening. You would probably have to pose those questions to the partner agencies.

With regard to your second question, that relates more to our government screening model, but I can say, because I run both of them, we clearly do screening for members of these organizations at the outset when they gain employment. Depending on the level of clearance that somebody has, they are re-screened every certain number of years. Anybody holding a secret level clearance would

Dans son récent rapport intitulé *Prévenir l'entrée illégale au Canada*, le vérificateur général a recommandé que la GRC élabore un cadre pour contrôler l'efficacité des activités qu'elle déploie pour faire respecter les lois aux frontières. La GRC a accepté cette recommandation et a entrepris d'apporter des changements à son architecture d'harmonisation de programmes et à son cadre de mesure du rendement. Une fois ces changements en place, nous nous attendons à pouvoir mieux mesurer l'efficacité des activités que nous mettons en œuvre pour faire respecter les lois aux frontières.

Comme je l'ai mentionné plus tôt, la GRC n'exerce aucun pouvoir de décision quant à l'admissibilité de candidats à l'immigration au Canada; nous agissons indirectement dans le cadre de nos activités policières aux frontières. Nous prêtons main-forte à l'ASFC dans la mesure où notre mandat nous y autorise.

Je vous remercie de votre attention et je suis maintenant disposée à répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup. Chers collègues, j'ai deux questions à vous poser pour amorcer la discussion. D'abord, je veux parler de la sécurité de notre système et, évidemment, de la possibilité que certains fonctionnaires du ministère de l'Immigration soient corrompus, comme nous avons pu le voir dernièrement. Je fais allusion plus particulièrement à l'affaire Delisle, que nous avons vue il y a quelques années, et aux affaires plus récentes, nommément celle de Trina Kennedy et celle du Népal. C'est une question qui relèverait du SCRS. Je m'explique. Nous savons que les organisations criminelles et certaines entités paient cher pour s'attirer les faveurs des fonctionnaires à l'immigration. C'est un fait. En reculant de cinq ans, y a-t-il d'autres cas semblables et quel est le nombre d'agents d'immigration qui ont fait l'objet d'une enquête ou qui ont été réaffectés à la suite d'activités douteuses en matière de sécurité? Si vous n'avez pas ces renseignements en main, vous pouvez nous les faire parvenir plus tard.

Je voudrais poursuivre dans le même sens, mais cette fois avec l'Agence des services frontaliers du Canada et Citoyenneté et Immigration Canada. Est-ce que le SCRS fait ponctuellement enquête sur les personnes qui travaillent dans les bureaux de ces organismes afin de s'assurer que l'organisation n'est pas noyauté ou investie d'éléments indésirables et que ceux qui y travaillent font bel et bien ce que l'on attend d'eux? Monsieur Faughnan, pouvez-vous répondre?

M. Faughnan : Merci, monsieur le président. Pour ce qui est de votre première question, je n'ai malheureusement pas de cas précis à vous citer en ce qui a trait au filtrage. Vous seriez probablement mieux avisé de poser la question aux organismes partenaires.

Quant à votre deuxième question, elle concerne davantage le modèle de filtrage qu'utilise le gouvernement pour ses employés. Or, je peux vous affirmer — puisque je dirige les deux — que le processus de filtrage est appliqué à tous les membres de ces organismes dès leur embauche. Suivant le niveau d'autorisation de sécurité de chacun, le processus de filtrage est répété de façon

be re-screened every 10 years, and everybody holding a top-security clearance would be re-screened every five years, a fair number of people holding high clearances in the Government of Canada.

In addition, however, probably more important, along the way of somebody's employment with the Government of Canada, any time an issue is raised to the service in regard to loyalty or reliability as it relates to loyalty, the service can reopen and often does reopen the security screening cases of those individuals.

The Chair: Colleagues, I want to go to another area, if I could. Today there was a report that the Border Services Agency is seeking the expulsion of an alleged leader of a British terrorist group. I don't know whether you're familiar with this, but this leader of a known terrorist group was deported about 10 years ago. It goes on to say that this particular individual came into the country in November and is now going before a board for review four months later.

Why would an individual like this be allowed to come back to this country if he's a known terrorist? How would the system allow him to come back into the country without being stopped at the border?

Mr. Faughnan: On a specific case, you would have to address it to the department. The service's role, when we're given referrals to cases, is to look at our own indices. If necessary, we do more investigative work, which includes consulting with allies abroad. In essence, once the advice goes over to the partner, the partner has options for how to address information. They can be put on watch lists or dealt with directly. You'd have to pose the question on the specific case to the appropriate partner.

The Chair: Ms. Cuillierrier, do you have anything to add to this?

Ms. Cuillierrier: No, not really. I saw that article in the media as well, but we only act upon information that's referred to us, so I can't add anything further.

The Chair: Maybe we'll follow that up a little later.

Senator Dallaire: I'm always concerned when you have different agencies that have different elements of intelligence on a subject that is of potentially common interest. There's a lack of desire to disseminate information as well as a strong desire to protect your sources, which often makes it difficult to be totally cooperative, even thinking of being integrated in meeting this requirement.

périodique, à intervalles de quelques années. Les personnes dont le niveau d'autorisation de sécurité est « secret » doivent s'y prêter tous les 10 ans, alors que les détenteurs d'une autorisation de sécurité de niveau très secret y sont soumis tous les 5 ans, comme c'est le cas de bon nombre de fonctionnaires du gouvernement du Canada.

En outre — et c'est probablement encore plus important —, tout problème signalé en matière de loyauté ou de responsabilité à l'égard de la loyauté peut entraîner une réouverture du processus de filtrage par le service, un scénario qui n'est d'ailleurs pas rare. Et cette consigne s'applique tant que la personne travaille pour le gouvernement du Canada.

Le président : Chers collègues, j'aimerais amener la discussion dans une autre direction, si vous me le permettez. On a appris aujourd'hui que l'Agence des services frontaliers du Canada cherche à expulser le dirigeant présumé d'un groupe terroriste britannique. Je ne sais pas si vous étiez au courant, mais ce dirigeant d'un groupe terroriste notoire avait déjà fait l'objet d'une déportation, il y a environ 10 ans. La nouvelle précisait également que cette personne était entrée au pays en novembre et qu'elle s'apprêtait à passer devant une commission d'enquête, quatre mois plus tard.

Comment peut-on autoriser une personne comme celle-là, un terroriste notoire, à revenir au pays? Comment se fait-il qu'il n'ait pas été intercepté à la frontière?

M. Faughnan : Pour un cas particulier comme celui-là, il faudrait vous adresser au ministère. Le rôle du service, lorsqu'on lui renvoie des dossiers, est de jeter un coup d'œil à ses propres renseignements. Au besoin, nous pourrions pousser l'enquête plus loin, ce qui peut se traduire par des consultations auprès de pays alliés. En gros, une fois notre avis envoyé au partenaire, c'est à lui de décider ce qu'il convient de faire. Les personnes visées peuvent être mises sur des listes de surveillance ou prises en charge directement. Votre question sur ce cas précis doit être posée au partenaire approprié.

Le président : Madame Cuillierrier, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

Mme Cuillierrier : Non, pas vraiment. J'ai aussi vu cet article dans les médias, mais nos interventions dépendent de l'information qui nous est transmise, alors je n'ai rien à ajouter.

Le président : Nous pourrions y revenir plus tard.

Le sénateur Dallaire : Je suis toujours perplexe lorsque différents organismes détiennent différents éléments d'information sur un sujet susceptible de revêtir un intérêt commun. On sent une certaine retenue dans l'échange d'information et une volonté marquée de protéger ses sources, ce qui rend souvent difficile une coopération en bonne et due forme; on n'ose même pas songer à l'idée d'un effort concerté pour s'acquitter de cette obligation.

In reading the auditor's report and what both of you do generally in support of the CBSA, is there not something above this that's pulling all this together as a body of border security as an entity versus different organizations feeding different elements to it at different times? Is there not a requirement to go to a higher strategic plane of moving all these elements into the same focused area?

Mr. Faughnan: I can address it from the service's perspective. At the operational level, the mandate of the service is fairly clear. It's quite clear on the national security focus of our advice. I'll let my colleague speak to that issue with regard to criminal information.

At the strategic level, actually a fair amount of coordination occurs. I would say not all of it is as a result of the 2011 OAG report but just in practice. In our organization, we have bilateral and trilateral groups that meet both at the operational and at the strategic level on a regular and fixed basis. The purpose of those discussions is to ensure that information is shared, not only with regard to broad policy issues and practices but also even when we get into more challenging case activity where we're looking at specific investigative activity. We meet on a daily, weekly basis, and I'm on the phone frequently with colleagues at both CIC and CBSA. I feel quite confident — I've been in this job for four years — that we're coordinating a fair amount with regard to our mandate as it relates to facilitating their ability to make good decisions on specific cases.

Ms. Cuillierrier: Same for us. On an operational level, we work very closely with CBSA, particularly at the borders. We have our Integrated Border Enforcement Teams that are in place. We also work with CBSA on the Marine Security Enforcement Teams. We certainly have a good working relationship on the ground, and at a strategic level, at headquarters, because we're working on this new memorandum of understanding, which includes information sharing, which talks about roles and responsibilities, looking at secondments at national headquarters and in the field. So we're working towards working collaboratively and being in a position to share information, particularly when we're going after the same thing when it comes to protecting our borders.

Senator Dallaire: When we're looking at areas of threats, not just people wanting to sneak in because they think the grass is greener on this side, but at the threat assessments, which are far more deliberate for me with regard to terrorism, subversive activities, even people becoming moles who will sit there for God knows how long before taking action, it leads me to believe that there's an absolute requirement of an overarching training, education and development with regard to this arena on the front lines rather than just cooperation and coordination, even collaboration. Do you not think that we should be integrating our

Après avoir pris connaissance du rapport du vérificateur et de ce que vos deux organismes font pour appuyer l'ASFC, je me demande s'il n'y aurait pas une entité pouvant chapeauter l'ensemble des activités liées à la sécurité des frontières, au lieu du scénario actuel où différents organismes fournissent différents renseignements à différents moments. N'y a-t-il pas lieu de recourir à une organisation stratégique à un niveau supérieur qui serait chargée de mettre tous ces éléments dans une même perspective?

M. Faughnan : Je peux répondre pour le service. Sur le plan opérationnel, notre mandat est assez clair : nos avis doivent être axés sur la sécurité nationale. Je laisserai ma collègue vous entretenir de la dimension « renseignements criminels » de cette question.

Sur le plan stratégique, il se passe tout de même passablement de choses en matière de coordination. Je ne dirais pas que toute cette coordination découle du rapport de 2011 du Bureau du vérificateur général, mais elle existe. Dans notre organisation, il y a des groupes bilatéraux et des groupes trilatéraux qui se réunissent à intervalles fixes et réguliers afin de discuter de questions opérationnelles et stratégiques et de s'assurer que l'information circule, non seulement en ce qui concerne les grandes questions et pratiques stratégiques, mais aussi sur des enquêtes et des cas particuliers. Nous nous réunissons chaque jour ou chaque semaine, et j'ai souvent des conversations téléphoniques avec mes collègues de CIC et de l'ASFC. Je suis convaincu — étant en poste depuis quatre ans — que nous collaborons dans une assez bonne mesure en ce qui a trait à notre mandat, lequel consiste à aider nos collègues à prendre des décisions éclairées au sujet de cas particuliers.

Mme Cuillierrier : Nous faisons de même. Sur le plan opérationnel, nous collaborons très étroitement avec l'ASFC, particulièrement aux frontières. Nous y avons déployé nos équipes intégrées de la police des frontières. Nous collaborons aussi avec l'ASFC par l'intermédiaire de nos équipes de la sûreté maritime. Nous avons assurément une excellente relation de travail sur le terrain et, sur le plan stratégique, à l'administration centrale, car nous travaillons sur un nouveau protocole d'entente, qui porte entre autres sur l'échange de renseignements, sur les rôles et responsabilités, et sur les détachements à l'administration centrale nationale et sur le terrain. Alors, nous prenons des dispositions pour travailler en collaboration avec l'agence et pour être en mesure d'échanger des renseignements, surtout en ce qui a trait à l'objectif commun de protéger nos frontières.

Le sénateur Dallaire : Étant donné l'ampleur des menaces recensées par nos évaluations — les gens qui tentent d'entrer au pays en douce parce qu'ils pensent que l'herbe y est plus verte, certes, mais aussi d'autres menaces qui sont, selon moi, beaucoup plus délibérées comme le terrorisme, les activités subversives ou les gens qui deviennent des taupes et qui restent dans l'ombre pendant des années avant de passer à l'action —, je crois qu'il faut absolument offrir des programmes globaux de formation, d'enseignement et de perfectionnement en la matière à l'intention de ceux qui travaillent en première ligne, au lieu de

capabilities and building a whole new construct of educating and training all the different elements so they are actually working as one and not as components that we hope might even at times be personality driven?

Mr. Faughnan: That's more in the policy realm. I think you'd have to direct that to the policy-makers in the service.

I can safely say that our level of integration at the operational level is quite outstanding. Even on the training side, we don't run many operational level courses at our organization that don't include a component where the partners come in and assist us. That goes with training all over the country as well. To use the colloquial term, we're joined at the hip in many respects, probably more than ever, in part because of the threats themselves but also just because of the frequency of collaboration.

Ms. Cuillierrier: In reference to the RCMP, just building on what Mr. Faughnan is saying, same thing. We leverage our facilities. We work together. We have CBSA attend our courses and vice versa. Secondments where people are actually embedded in each other's organization is also part of the way we do business.

Senator Segal: Thank you both for taking time to be with us today.

Obviously, if you think about a CIC visa control officer abroad who has an application in front of him or her, they will need to get your respective assessments as to whether there's any reason not to grant a visa. That is a screening process, which you clearly do in a professional way. Without getting into specific circumstances, generally speaking, what's the time frame necessary when a visa control officer sends an application for your assessment and analysis? Are we likely waiting a week, two weeks, three weeks? Is it a month or two months? Obviously, you have a workload that existed before getting this particular request. Generally speaking, how does that tend to net out, assuming there may be some cases that have extenuating circumstances and are a whole other time frame? Broadly speaking, what is your general sense of that? Do you have a backlog now that is worse than it has been, than is normative, that is being reduced because you have sufficient resources to do so? I'd be interested in your views on that.

Mr. Faughnan: On the national security side, the good news is we don't have a backlog on the temporary residents' side. We did in the past have backlogs because of the volumes and in part because of the IT systems we use, but we're close to 90 per cent in meeting the agreement level we have with the partners to return,

se contenter d'assurer une coopération et une coordination, voire une collaboration. Ne pensez-vous pas que nous devrions intégrer nos capacités et édifier un cadre complètement nouveau pour l'éducation et la formation de tous les éléments de sorte qu'ils travaillent comme une seule entité et non comme des composantes distinctes, selon une approche qui, on l'espère, pourrait même, de temps à autre, être centrée sur la personnalité?

M. Faughnan : Cela relève davantage du domaine des politiques. Je crois que vous devriez adresser cette question aux responsables des politiques du service.

Je peux affirmer sans me tromper que l'intégration sur le plan opérationnel est tout à fait exceptionnelle, même en ce qui concerne la formation. Notre organisation offre rarement des cours, sur le plan opérationnel, qui n'incluent pas un volet où nos partenaires sont invités à nous prêter main-forte. Il en va de même pour toute la formation à l'échelle du pays. En termes imagés, nous pourrions dire que nous sommes soudés l'un à l'autre à bien des égards, et probablement plus que jamais auparavant. Cette proximité est en partie attribuable aux menaces proprement dites, mais elle découle aussi de la fréquence de nos rapports de collaboration.

Mme Cuillierrier : En ce qui concerne la GRC, je peux encore ici reprendre les propos de M. Faughnan. Nous travaillons ensemble. Les agents de l'ASFC assistent à nos cours et nous assistons aux leurs. Par ailleurs, les détachements font en sorte que les membres d'une organisation se retrouvent à faire partie intégrante de l'organisation partenaire, et il s'agit là d'une autre pratique courante de la GRC.

Le sénateur Segal : Merci à vous deux d'avoir pris le temps d'être avec nous aujourd'hui.

Il faut, de toute évidence, que les contrôleurs de visas de CIC à l'étranger aient en main vos évaluations respectives quant à l'admissibilité des demandeurs de visa pour être en mesure de prendre des décisions en la matière. C'est un processus de filtrage, et il ne fait aucun doute que vous vous acquittez de votre tâche avec professionnalisme. Sans parler de cas particuliers, de façon générale, combien de temps faut-il pour procéder aux évaluations et aux analyses que vous demandent les contrôleurs de visas? Faut-il attendre une, deux ou trois semaines? Faut-il un mois, deux mois? Évidemment, vous avez déjà des dossiers à traiter au moment de recevoir de nouvelles demandes. En tenant compte des cas qui ont des circonstances atténuantes et qui exigent un tout autre délai, comment cela se solde-t-il de façon générale? Quelle est l'issue générale à cet égard? Avez-vous un arriéré plus imposant qu'avant, plus imposant que la norme, un arriéré que vous travaillez à réduire, maintenant que vous disposez des ressources nécessaires pour le faire? J'aimerais avoir votre point de vue à ce sujet.

M. Faughnan : En ce qui concerne la sécurité nationale, la bonne nouvelle est que nous n'avons pas d'arriéré pour les demandes de résidence temporaire. Nous en avons un auparavant, en raison de la quantité de demandes que nous recevions et en partie à cause des systèmes informatiques que nous

and this on the temporary residents' side, which is our highest volume, obviously. For temporary resident visas from abroad, we do not see all of the requests. They are referred based on criteria that the partner has that they look at.

For most turnaround, the service is 10 days, and the service meets that in about 90 per cent of cases. As you mentioned, those are the easy ones. It's the ones outside of that that cause us the most concern, where we take the time we need to do investigations, including collaboration with allies.

Our advice, of course, goes back to CBSA, and CBSA provides its assessment of recommendations to the visa officer abroad. In a great many cases also, we can turn those requests around in a matter of hours or short days. When it's something very significant, we spend a lot of time on it. We work with them to set our priorities and prioritize the broader volume itself so that we make sure we're focused on the right places that are the most important for our own national interests.

Ms. Cuillierrier: Senator, I'm not aware of any backlog that we have right now, and my understanding is that we are able to meet the timelines requested by the partner agency unless there's extenuating circumstances and it needs to be brought to the attention of a detachment in a particular part of the country where there's a further investigation on the ground. Otherwise, we're able to meet the requirements.

Senator Segal: One of the agencies set up by the Chretien administration after 9/11 was the Integrated Terrorism Assessment Centre. It was based in CSIS, but it was basically pulling together data sets on terrorist activity and initiatives around the world, and Canada was supplying information to our allies and getting information back.

Are they part of the stream? Are they part of the mix by which names and prospective applicants for entry are assessed, or are they not?

Mr. Faughnan: They're not. ITAC's role is more at the strategic, analytical level.

Senator Segal: Not at the name-by-name, person-by-person level.

Mr. Faughnan: That's right.

Senator Day: My first question goes to the superintendent in relation to border crossings, and we have many of them across Canada. There's typically a sharing at the border. There's usually

utilisons, mais nous respectons le niveau d'entente dont nous avons convenu avec nos partenaires dans presque 90 p. 100 des cas, et ce, pour le volet de la résidence permanente, qui est celui pour lequel nous avons le plus de demandes. Quant aux demandes de résidence temporaire faites depuis l'étranger, nous ne prenons pas connaissance de chacune d'elles. Elles nous sont renvoyées en fonction de critères établis par le partenaire.

Le service arrive à répondre à la plupart des demandes — soit à 90 p. 100 d'entre elles — en 10 jours. Comme vous l'avez dit, il s'agit des cas les plus simples. Ce sont ceux qui sortent de la norme qui nous donnent du fil à retordre, car il faut alors prendre le temps nécessaire pour procéder à des enquêtes et, au besoin, collaborer avec nos alliés.

Notre avis est ensuite acheminé à l'ASFC, laquelle évalue nos recommandations et transmet l'information pertinente au contrôleur des visas à l'étranger. Dans de très nombreux cas, cependant, nous arrivons à traiter ces demandes en quelques heures ou quelques jours. Lorsqu'il s'agit d'un cas très sérieux, nous y mettons beaucoup de temps. Nous travaillons avec l'agence pour établir les priorités et classer les demandes plus générales par ordre de priorité. Nous veillons ainsi à ce que nos énergies soient investies au bon endroit, c'est-à-dire là où elles comptent le plus pour les intérêts de la nation.

Mme Cuillierrier : Sénateur, je n'ai pas eu vent du moindre arriéré à l'heure actuelle. D'après ce que j'en sais, nous arrivons à respecter les délais demandés par le partenaire, sauf lorsqu'il y a des circonstances atténuantes et que le cas doit être porté à l'attention d'un détachement dans une certaine partie du pays, ce qui signifie qu'il y aura une enquête plus approfondie sur le terrain. Ces exceptions mises à part, nous arrivons à respecter les exigences.

Le sénateur Segal : L'un des organismes mis sur pied par l'administration Chrétien au lendemain de l'attaque du 11 septembre était le Centre intégré d'évaluation du terrorisme, le CIET, qui partageait des locaux avec le SCRS, mais qui s'employait essentiellement à créer des jeux de données sur les activités et les initiatives terroristes dans le monde entier. Le Canada fournissait des renseignements à ses alliés qui, à leur tour, lui envoyaient des renseignements.

Cet organisme fait-il partie de ce réseau? Intervient-il, oui ou non, dans le mécanisme à plusieurs facettes qui permet d'évaluer les personnes et les demandeurs qui souhaitent entrer au pays?

M. Faughnan : Non. Le rôle du CIET est plus stratégique, plus analytique.

Le sénateur Segal : Ses activités ne sont pas axées sur des noms particuliers, des personnes ciblées.

M. Faughnan : C'est exact.

Le sénateur Day : Ma première question s'adresse à la surintendante et porte sur les postes frontaliers, lesquels sont nombreux à l'échelle du pays. De façon générale, la protection des

a U.S. office on one side. A lot of us have driven through a lot of these rural areas, and there's a small building for the U.S. border crossing, and the Canadian building on this side.

In the past, we learned that the information technology that the Canadians had didn't allow them to speak to their American counterparts. Somebody could be coming along from the U.S. side, and the Canadians and Americans weren't able to communicate back and forth. Can you tell us if that has improved?

Just sticking with the border crossing, the role, and you mentioned the IBETs, the integrated role, that the RCMP used to be the firearm for the border crossing people, but now they have firearms. How has that changed your relationship at the border in relation to people who should be intercepted, who shouldn't be driving on through the border?

Ms. Cuillierrier: Well, at the border crossings, as a result of the Integrated Border Enforcement Teams, there is good collaboration, both with our American partners as well.

As for the technology question, I'm not in a position to give you an answer on that today. I do know there was discussions on trying to address that gap, so I would be happy to get back to the committee to provide that information, but the fact that the Canada Border Services agents now carry firearms, it hasn't — I think our working relationship is better.

They call us if there are people running through the border. It would be the RCMP, of course, if it's our jurisdiction, but if it's through another police jurisdiction, the police service of that jurisdiction would be called.

In terms of the actual work on the ground at the border, it is getting better as a result of the initiatives that are being put in place with respect to the collaborative MOU in terms of defining roles and responsibilities.

Senator Day: I would assume the RCMP would be called less than previously because you're now armed. Before that, they used to be called because the RCMP was the armed personnel to deal with this person that you didn't particularly want to admit into Canada.

Ms. Cuillierrier: If the calls have gone down, I'm not aware.

Senator Day: My question is along the lines of Senator Dallaire's and the various silos, and it is from the point of view of the National Targeting Centre. I understand that you have people there.

frontières est une responsabilité partagée. Habituellement, il y a un douanier du côté américain. Plusieurs d'entre nous sont passés par ces douanes situées dans des régions rurales. Il y a un petit immeuble du côté américain, et un autre du côté canadien.

Or, nous avons appris il y a quelque temps que la technologie de l'information dont nous disposons ne nous permet pas de communiquer avec nos homologues américains. Quelqu'un pouvait essayer d'entrer depuis les États-Unis, mais les Canadiens et les Américains n'étaient même pas en mesure de communiquer entre eux. Pouvez-vous nous dire s'il y a eu de l'amélioration à ce chapitre?

Toujours sur le thème des postes frontaliers — et vous avez aussi parlé des équipes intégrées de la police des frontières, les EIPF —, le rôle intégré de la GRC était d'assurer une présence armée pour les douaniers. Or, les douaniers ont maintenant leurs propres armes à feu. Comment cette situation a-t-elle changé les relations aux frontières en ce qui a trait à l'interception des personnes qui ne devraient pas entrer au pays, qui ne devraient pas passer la frontière en voiture?

Mme Cuillierrier : Eh bien, nous pouvons affirmer que la présence des EIPF aux postes frontaliers a eu un effet bénéfique sur la collaboration, y compris avec nos partenaires américains.

En ce qui concerne la question de la technologie, je ne suis malheureusement pas en mesure de vous donner une réponse aujourd'hui. Je sais qu'il y a eu des discussions pour tenter de combler cette lacune. Je serai heureuse de transmettre cette information au comité dès que je l'aurai, mais le fait que les agents des services frontaliers du Canada sont maintenant armés n'a pas fait de tort — je crois, en fait, que nos relations avec eux se sont améliorées.

Ils nous appellent lorsque des personnes passent aux frontières sans s'arrêter. Bien entendu, c'est la GRC qu'on appelle si l'infraction est commise sur un territoire qui relève d'elle; sinon, c'est le service de police concerné qui est appelé.

Pour ce qui est du travail proprement dit à la frontière, les choses s'améliorent grâce aux initiatives qui sont mises en place en vertu des protocoles d'entente de collaboration et grâce à une meilleure définition des rôles et des responsabilités.

Le sénateur Day : Je présume que la GRC reçoit moins d'appels qu'avant puisque les agents des services frontaliers sont maintenant armés. Auparavant, on faisait appel à la GRC, car c'était l'effectif armé qui pouvait traiter avec les personnes dont l'entrée au Canada n'était pas particulièrement souhaitable.

Mme Cuillierrier : Je ne sais pas si le nombre d'appels qui nous sont adressés a diminué.

Le sénateur Day : Ma question va un peu dans le même sens que ce que soulevait le sénateur Dallaire au sujet du cloisonnement du travail, et je la pose dans la perspective du Centre national de ciblage. Je pense que vous y avez du personnel.

Mr. Faughnan, you touched on this when you said that you provide Citizenship and Immigration information in advance, and then when that name shows up, they contact you again for information. So their targeting is in part based on information that you had previously provided.

Does the National Targeting Centre have a database? Does the Canada Border Services Agency have a database, or do they have your database, and do they have the database of the RCMP so that they can go on here with these names that they're getting 72 hours in advance from airlines? But not everybody's on that list, as we know, so there are some that may get on in less than 12 hours.

Can you help me on how that relationship works so that you can do the targeting?

Mr. Faughnan: I can give you a relatively brief answer. We work very closely with the NTC of the CBSA. The partners, including us, including the CBSA, all have a variety of databases and indices that we can check for information. Each of those databases has a particular requirement.

The coordination occurs in being able to get access, either using our own personnel or in collaboration with a partner, to the information that is contained in those databases, so that what we assure we're doing, screening of an in-bound flight or of a person who we know from other means is on his way to Canada, we can get into those databases collectively, as a group, not necessarily us getting access to their database directly, and certainly not them getting access to our databases directly but doing it collaboratively.

In the case of the NTC, we have a relationship that works minute to minute, and I feel exceptional confidence that in regard to getting access when they have indicators that they're concerned about, not only can they get access to their indices in the database that they have, the CBSA, they can get access to my database with a very quick check, within minutes.

Senator Day: Superintendent, do you have anything to add?

Ms. Cuillierrier: That is one of the reasons we've embedded an RCMP officer at the National Targeting Centre, so that that information flow can be made in a timely manner.

Senator Dagenais: My first question is for Mr. Faughnan.

Monsieur Faughnan, vous avez abordé ce sujet lorsque vous avez dit que vous fournissez d'avance des renseignements à CIC. Puis, lorsque la personne ciblée se manifeste, les agents vous contactent de nouveau pour obtenir de l'information. Ainsi, le ciblage se fonde en partie sur de l'information que vous leur avez transmise en amont.

Le Centre national de ciblage dispose-t-il d'une base de données? L'Agence des services frontaliers du Canada en a-t-elle une bien à elle ou se sert-elle plutôt de la vôtre ou de celle de la GRC pour faire des vérifications au sujet des personnes dont l'identité lui est communiquée 72 heures d'avance par les compagnies aériennes? N'oublions pas que cette liste n'est pas nécessairement complète; d'autres personnes peuvent s'y ajouter dans l'intervalle.

Pouvez-vous m'aider à comprendre comment cette relation fonctionne pour que vous soyez en mesure de faire le ciblage?

M. Faughnan : Je peux vous donner une réponse relativement brève. Nous travaillons très étroitement avec le Centre national de ciblage de l'agence. Les partenaires — dont nous et l'ASFC — ont tous une variété de bases de données et de fichiers qu'ils peuvent consulter. Chacune de ces bases de données répond à une exigence particulière.

La coordination se fait lorsqu'il s'agit d'accéder à l'information qui se trouve dans ces bases de données, que ce soit par l'entremise de notre propre personnel ou en collaboration avec un partenaire. Nous pouvons ainsi accéder à ces bases de données en tant que groupe et procéder collectivement au filtrage des passagers d'un vol entrant ou à la vérification d'une personne dont nous savons, par d'autres moyens, qu'elle est en route pour le Canada. Ce n'est pas nécessairement nous qui accédons directement à la base de données de nos partenaires et encore moins eux qui accèdent à la nôtre directement : tout se fait en collaboration.

En ce qui concerne le Centre national de ciblage, nous avons une relation qui fonctionne de minute en minute. Je suis du reste exceptionnellement confiant que nos partenaires peuvent, au besoin, avoir accès non seulement à leurs propres fichiers dans la base de données de l'ASFC, mais aussi à la base de données du SCRS grâce à une vérification de contrôle très rapide d'à peine quelques minutes.

Le sénateur Day : Madame la surintendante, avez-vous quelque chose à ajouter?

Mme Cuillierrier : Voilà l'une des raisons pour lesquelles nous avons détaché l'un de nos agents au Centre national de ciblage, soit pour faire en sorte que l'information circule en temps opportun.

Le sénateur Dagenais : Ma première question s'adresse à M. Faughnan.

Canada welcomes a hundred million non-citizens every year. CSIS does some screening of these individuals, but only when the Citizenship and Immigration Canada staff refer a file.

In 2012, Tom Venner, the executive director of the Security Screening Branch, CSIS, indicated that they screened 300,000 non-visa related in the fiscal year.

Out of the hundred million non-Canadians who enter our country, can you tell the committee how many are screened by CSIS and how many of these are from Immigration Canada, Canada Border Services Agency and the RCMP?

Additionally, I would like to request that you table with the committee the total number of screening requests CSIS receives per country in cooperation and total number of visas provided in the last two fiscal years.

Mr. Faughnan: Senator, if I understand your first question, you want an update on how many requests we've screened this year?

Senator Dagenais: Yes.

Mr. Faughnan: It is about the same total number as Tom Venner illustrated in 2012, divided — the issue for us, and I would have to take this as an undertaking, we receive the referrals based on particular program requirements. So if they're applying for temporary residence or applying for permanent residence or applying for citizenship, not all of our requests come from CIC. Most come from CIC; some come directly from CBSA as well, again depending on the program requirement. I will undertake to get you some specific data on how many of which.

If I understood your second question, you wanted it broken down by which countries they originate from.

Senator Dagenais: Yes.

Mr. Faughnan: I'm sorry I don't have that information at hand, but I will take an undertaking to get you that information.

Senator Dagenais: Thank you so much.

Ms. Cuillierier, we know that the RCMP has a visa-vetting program that targets organized crime. Currently the program screens only a small percentage of visa applications from three locations: Moscow, Kiev and Mexico.

Can you tell the committee whether the RCMP and CSIS consider the triad a criminal organization? Should such a program exist in China or Hong Kong, given the large number of visa requests we receive annually, including for tourists, students and temporary foreign workers?

Le Canada accueille 100 millions de non-citoyens chaque année. Le Service canadien du renseignement de sécurité fait un certain filtrage de ces personnes, mais seulement lorsque le personnel de Citoyenneté et Immigration Canada lui confie des dossiers.

En 2012, Tom Venner, directeur général exécutif de la Direction du filtrage de sécurité du SCRS a indiqué que la direction avait examiné les dossiers de 300 000 personnes ne détenant pas de visa durant l'exercice financier visé.

Sur 100 millions de non-Canadiens qui entrent au pays, combien y en a-t-il qui font l'objet d'un filtrage par le SCRS, et combien de ces examens sont motivés par des demandes de CIC, de l'ASFC et de la GRC?

Je souhaiterais également que vous communiquiez au comité le nombre total de demandes de filtrage reçues par le SCRC pour chaque pays avec lequel nous coopérons et le nombre total de visas accordés au cours des deux derniers exercices.

M. Faughnan : Sénateur, si j'ai bien saisi votre première question, vous souhaitez une mise à jour sur le nombre de demandes de filtrage que nous avons traitées cette année?

Le sénateur Dagenais : Oui.

M. Faughnan : C'est à peu près le même nombre que ce que Tom Venner a rapporté en 2012, mais le total est divisé. Le problème pour nous est que nous recevons les demandes en fonction des besoins particuliers des différents programmes. Alors, selon qu'il s'agit de demandes de résidence temporaire, de résidence permanente ou de citoyenneté, les demandes ne proviennent pas toutes de CIC. La plupart viennent de CIC, mais certaines viennent directement de l'ASFC. Encore une fois, cela dépend des besoins des différents programmes. Je vais faire des démarches pour vous fournir le nombre précis de demandes par catégorie.

Si j'ai bien compris votre deuxième question, vous voulez que les chiffres soient ventilés en fonction des pays d'origine des demandes, est-ce exact?

Le sénateur Dagenais : Oui.

M. Faughnan : Je suis désolé, mais je n'ai pas cette information avec moi, mais je ferai tout ce qu'il faut pour vous la transmettre.

Le sénateur Dagenais : Merci beaucoup.

Madame Cuillierier, nous savons que la GRC dispose d'un programme de filtrage des demandes de visa qui cible le crime organisé. À l'heure actuelle, le programme ne filtre qu'un petit pourcentage des demandes de visa en provenance de trois endroits précis : Moscou, Kiev et le Mexique.

Pouvez-vous dire au comité si la GRC et le SCRS considèrent la triade comme une organisation criminelle? Est-ce qu'un tel programme devrait exister pour la Chine ou Hong Kong, étant donné le grand nombre de demandes de visa que nous recevons chaque année en provenance de ces régions, dont celles de touristes, d'étudiants et de travailleurs étrangers temporaires?

Ms. Cuillierrier: Currently, those three locations are vetted simply based on volume and the number of resources that we have. We place priority on the greatest threat based on our intelligence.

In one case, with Mexico, we undertook a pilot project, so that was the reason we focused on Mexico as a result of, again, threat assessment and intelligence. We devoted resources to do that.

Senator Mitchell: I am interested in the marine interception of illegal entry, and actually it has been relatively successful — it's probably Shiprider — through the Great Lakes and the St. Lawrence Seaway, and the RCMP is involved in that.

The point was made in the Auditor General's report that there has been a reduced availability over what was planned for the kinds of vessels that these teams use, and we could have had an even more successful rate of interception. These vessels were to be operational by the end of August 2012. It's getting to be 2014, not all that far from August: It's two years late.

Is this further indication of procurement problems? These aren't even big ships; these are relatively small vessels. Or is it a question of husbanding resources, or is it changing policy, or is it just not getting after it?

Ms. Cuillierrier: Unfortunately I'm not in a position to answer that, although I have colleagues in federal policing who would be more than happy to speak to the whole issue of marine security environments, technology and the resources that come with that.

Senator Mitchell: This is another really specific question. I'm the sponsor in the Senate of Bill C-279, which is the transgender rights bill, and it's been passed by the House of Commons. It's a serious bill that has had serious, all-party support. There were 18 Conservative members who supported it in the House of Commons, I think. There was a recent event of a transgendered woman who was making an effort to enter Canada and had to be imprisoned. There was quite a bit of controversy over the fact that she was put into a male prison.

It is a very specific question, I know, but I would like to get it on the record. Has any effort been made to review that kind of processing? Are transgendered people who are put into an institution, not based on their identity but on their physical attributes, given protection of some sort? You can imagine it would be quite a difficult process for that person.

Ms. Cuillierrier: Again, this is not my area of responsibility, but I can say with great confidence that in relation to people in contract policing who look after the incarceration of individuals once detained or arrested, our policies would need to be reviewed in light of this new bill, yes.

Mme Cuillierrier : À l'heure actuelle, les seules raisons qui justifient le filtrage des demandes en provenance de ces trois régions sont le volume et les ressources dont nous disposons. La priorité est accordée à la plus grande menace, selon le renseignement mis à notre disposition.

Dans le cas du Mexique, nous avons entrepris un projet pilote, et le choix du Mexique a été fait en fonction d'une évaluation de la menace et du renseignement dont nous disposons. Nous avons consacré des ressources à ce projet.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais en savoir plus long sur les interceptions marines d'entrées illégales. Je crois qu'elles ont un certain succès — probablement dans le cadre du programme Shiprider auquel participe la GRC — sur les Grands Lacs et sur la Voie maritime du Saint-Laurent.

Selon le rapport du vérificateur général, il y a moins de navires disponibles que prévu pour les équipes qui s'occupent de ces interceptions, et nous aurions pu avoir encore plus de succès si cela n'avait pas été le cas. Ces navires étaient censés être prêts à la fin d'août 2012. Nous sommes maintenant en 2014, et le mois d'août n'est pas si loin : les navires ont deux ans de retard.

Doit-on y voir d'autres problèmes d'approvisionnement? Et il n'est même pas question de gros navires, mais de navires relativement petits. Ou est-ce plutôt une question de bonne gestion des ressources, ou de changement de politique ou encore, d'un simple renoncement?

Mme Cuillierrier : Malheureusement, je ne suis pas en position de répondre à cette question, mais j'ai des collègues de la police fédérale qui seraient tout à fait enchantés de pouvoir parler de toute la question de la sécurité marine, de la technologie et des ressources connexes.

Le sénateur Mitchell : Voici encore une question très précise. Je suis le parrain au Sénat du projet de loi C-279, qui concerne les droits des transgenres et qui a été adopté par la Chambre des communes. C'est un projet de loi sérieux qui a joui d'un soutien ferme de tous les partis. Je crois que 18 députés conservateurs l'ont appuyé. Or, nous avons récemment entendu parler du cas d'une femme transgenre qui tentait d'entrer au Canada et qui a été emprisonnée. Il y a eu toute une controverse, car elle a été placée dans une prison pour hommes.

C'est une question très précise, j'en conviens, mais je tiens à ce qu'elle figure au compte rendu. A-t-on déjà fait quelque chose pour revoir ce genre de traitement? Les transgenres que l'on jette en prison en fonction de leur identité et non de leurs attributs physiques ne devraient-ils pas bénéficier d'une quelconque protection? Vous pouvez imaginer la difficulté d'un tel procédé pour cette personne.

Mme Cuillierrier : Encore une fois, cette question échappe à mes compétences, mais je peux affirmer en toute confiance que nos politiques devront être revues en fonction de ce nouveau projet de loi, notamment en ce qui a trait aux services de police à contrat qui voient à l'incarcération des personnes détenues ou arrêtées.

Senator Ngo: This question is for both of you, if you can, and is with respect to the screening of foreigners wishing to come to Canada. Over the past five years, according to the Auditor General, we have had about 10,000 non-Canadians entering Canada each day. Could you tell us about the trends you have experienced over the past five years with respect to those foreign, non-Canadians entering Canada?

Mr. Faughnan: Senator, are you looking for trends in terms of something in particular?

Senator Ngo: The screening of foreigners wishing to come to Canada.

Mr. Faughnan: I'm sorry, I'm trying to understand what kind of trend you're asking about.

Senator Ngo: The trend you have been experiencing over the past five years with respect to the screening of foreigners.

Mr. Faughnan: In terms of the volumes, I can say that there has been a somewhat steady state in the trends. Again, the service receives referrals based on sets of criteria that the partners use to identify which cases should be referred to the service for screening. Much like our colleagues in the RCMP, we're a victim of our resources and prioritization requirements.

When we look at the trends from our perspective, we have upper limits to the amount of labour that we can engage in this.

In terms of dealing with increasing volumes, say, of different types of screening requirements, we look at them from a national threat perspective. We do a fair amount of risk management to make sure that we're focusing our screening efforts on the cases that matter, specifically the ones that matter to national security, ones that would help the partner make a decision in accordance with their mandate under IRPA.

I can't speak to the trends except to say that volumes have been fairly steady over the last few years.

Ms. Cuillierrier: I can't add much more than my colleague. Again, it's based on referral and the set of criteria that has been agreed to. There's not much I can offer regarding trends.

Senator Ngo: Could you let us know a bit about the numbers that have been referred to you for screening, for example, of foreigners who wish to come to Canada? As you say, those are supposed to be referred by the CIC abroad. Could you elaborate on that?

Mr. Faughnan: Our total screening in the immigration stream is still hovering around 300,000 per year, but they're divided between a series of programs for temporary residents, permanent residents of Canada or even refugees, and all of those fall into that. I can't break them down right now. That number has been relatively stable.

Le sénateur Ngo : Ma question s'adresse à vous deux. Elle concerne le filtrage des étrangers qui souhaitent venir au Canada. Selon le vérificateur général, environ 10 000 non-Canadiens entrent au Canada chaque jour depuis cinq ans. Pouvez-vous nous parler des tendances que vous avez observées au cours de cette période en ce qui concerne ces étrangers, ces non-Canadiens qui entrent au Canada?

M. Faughnan : Sénateur, cherchez-vous à connaître certaines tendances particulières?

Le sénateur Ngo : Celles relatives au filtrage des étrangers qui souhaitent venir au Canada.

M. Faughnan : Je suis désolé, j'essaie de comprendre de quelles tendances vous parlez.

Le sénateur Ngo : La tendance dont vous avez été témoin au cours des cinq dernières années quant au filtrage des étrangers.

M. Faughnan : Je peux vous dire que le nombre de dossiers est plutôt stable. Je le répète, les demandes sont renvoyées au service en fonction d'un ensemble de critères dont se servent nos partenaires pour déterminer quels cas devraient être transmis aux fins de filtrage. Tout comme nos collègues de la GRC, nous sommes victimes de nos exigences en matière de ressources et d'établissement des priorités.

La quantité de ressources que nous pouvons affecter à ces tâches est limitée, ce qui a une incidence sur les tendances.

Lorsque le volume de demandes de filtrage augmente, par exemple, nous établissons les priorités en fonction de la menace nationale possible. Nous assurons la gestion des risques dans une assez grande mesure afin de concentrer nos efforts sur les dossiers les plus importants, surtout ceux qui ont trait à la sécurité nationale ou qui pourraient aider nos partenaires à prendre une décision conformément à leur mandat en vertu de la LIPR.

Je ne peux pas parler des tendances, mais je me contenterai de dire que le nombre de dossiers traités est demeuré plutôt stable au cours des dernières années.

Mme Cuillierrier : Je ne peux pas vous en dire beaucoup plus que mon collègue. Le tout dépend des demandes qui nous sont renvoyées et d'un ensemble de critères convenus. Je ne peux dire grand-chose au sujet des tendances.

Le sénateur Ngo : Pourriez-vous nous parler du nombre de cas qui vous ont été renvoyés, par exemple, pour le filtrage des étrangers qui souhaitent venir au Canada? Comme vous l'avez dit, ces dossiers doivent être renvoyés par CIC. Pourriez-vous nous donner plus de détails à ce sujet?

M. Faughnan : Nous filtrons toujours environ 300 000 demandes par année dans la filière de l'immigration, mais elles visent divers programmes pour les résidents temporaires, les résidents permanents du Canada et même les réfugiés; toutes ces demandes font partie des dossiers traités. Je ne peux pas décomposer les chiffres pour l'instant, mais le nombre de demandes filtrées demeure assez stable.

In the last year we have seen a decrease in the number of refugee referrals to us, because the refugee numbers have been down. But we've seen an increase in the number of temporary resident visas that have come in. Canada's a popular place to visit, and we're trying also to enhance our ability to take higher volumes on the visa side as well.

The Chair: Can I pursue, if you don't mind, colleagues, the question of the data and these various programs that we have under the RCMP? We also have intelligence under CSIS and then I guess the CBSA for the computers identifying those individuals who may be deemed unwelcome in our country.

It seems to me from what I'm hearing here that we have a number of different computer programs, the accessibility of which isn't necessarily immediate from the point of view of the airlines, for example, when they bring names forward of who will be flying and send it in to Canada. The way I understand it, and correct me if I'm wrong, it doesn't necessarily immediately go into the RCMP computer bank, which would then identify an inadmissible individual, unless somebody allows them to go into that. Is that correct?

When I swipe my passport, it doesn't immediately come into the data bank that you have unless maybe the CBSA sends it to you. Is that the way the process practically works?

Mr. Faughnan: For the service, our indices contain classified information. So they wouldn't be connected to a front-line officer; they just wouldn't have that kind of access.

You would have to direct the question of which databases are accessed when somebody comes to the port of entry to CBSA, and they could give you a more fulsome answer on that. With regard to coming to us, yes, we have to await the partner to come to us to request something. We also can proactively highlight individuals to our partner and they can place them on the databases.

The Chair: With modern technology the way it is, and ever changing, would it not make a lot of sense that when I swipe my passport before I come into the country, that particular identification would go directly, if they have to be divided, into all those data banks and then red-flagged if it comes up? I can see a real problem here. If somebody is not talking to somebody else, then I get through with no problem.

Have you discussed that aspect with your colleagues in the other departments to see whether you can get a commonality of identification so that we're not trying to chase one individual through various mazes of bureaucracy in a 72-hour time period? Am I expressing myself clearly here?

Au cours de la dernière année, nous avons constaté une diminution du nombre de demandes de statut de réfugié qui nous ont été renvoyées, puisque le nombre de réfugiés a lui-même diminué. Or, nous avons observé une augmentation du nombre de demandes de visa de résident temporaire reçues. Le Canada est un pays très fréquenté par les visiteurs, et nous tentons d'accroître notre capacité de traiter un plus grand nombre de demandes de visa également.

Le président : Si vous le permettez, chers collègues, j'aimerais avoir plus de détails au sujet des données et des divers programmes gérés par la GRC. Le SCRS est également doté d'un service de renseignement, et l'ASFC a des logiciels qui permettent de cibler les personnes qui pourraient ne pas être les bienvenues au Canada.

D'après ce que j'entends, nous avons divers programmes informatiques auxquels les compagnies aériennes, par exemple, n'ont pas accès immédiatement pour transmettre au Canada le nom des personnes qui prendront un vol. Selon ce que je comprends, et corrigez-moi si je me trompe, les renseignements ne sont pas immédiatement transmis à la banque informatique de la GRC, qui pourrait identifier les personnes interdites de territoire, à moins qu'un responsable n'autorise cette recherche. Est-ce bien cela?

Lorsque je glisse mon passeport dans le lecteur, mes données ne sont pas immédiatement transmises à votre banque de données, à moins que l'ASFC ne vous les transmette. Est-ce bien ainsi que cela fonctionne en pratique?

M. Faughnan : Les fichiers du service contiennent des renseignements classifiés. Les agents de première ligne n'y ont donc pas accès.

En ce qui concerne les bases de données consultées lorsqu'une personne arrive au port d'entrée, il vous faudrait poser la question aux représentants de l'ASFC; ils pourraient vous donner une réponse plus étoffée à ce sujet. Nos partenaires doivent, en effet, nous présenter une demande pour obtenir les renseignements de notre banque. Nous pouvons également agir en amont, c'est-à-dire transmettre le nom de certaines personnes à nos partenaires, qui peuvent les consigner dans leurs bases de données.

Le président : Puisque les technologies modernes le permettent, ne serait-il pas plus logique de transmettre directement aux diverses banques de données le nom de chaque personne qui présente son passeport, avant même d'entrer au pays, et d'émettre une alerte s'il s'agit de personnes interdites de territoire? La situation actuelle me semble problématique. Si les divers partenaires ne communiquent pas entre eux, n'importe qui peut entrer sans problème au Canada.

Avez-vous discuté de cette question avec vos collègues des autres ministères pour trouver une méthode d'identification commune afin d'éviter de chasser une personne pendant 72 heures, dans un labyrinthe bureaucratique? Ai-je été assez clair?

Mr. Faughnan: It is a fair question, Mr. Chair. I would indicate that the CBSA does have indices with considerable amounts of information that are accessed immediately. The fact that they would have to come in addition to the service to look at specific issues relating to national security, given the sensitivity of our indices, they would have to come to us separately for that.

However, especially over the last few years, technology being what it is, we have been working with them to look at efforts to improve the ability to see things. Those efforts are quite complex, and I can't go into specifics about the techniques used, but suffice to say there's a fair amount of coordination that goes on to ensure that information that needs to get to the partner gets to the partner.

I can't think, off the top of my head, of cases that are missed where the information is in existence.

The Chair: You wouldn't know if it was missing, would you?

Mr. Faughnan: Sometimes we would.

The Chair: And sometimes you wouldn't.

Perhaps, Ms. Cuillierrier, you have something to say in respect to direct access from my passport into the RCMP data bank so that it could be red-flagged immediately.

Ms. Cuillierrier: When it comes to admissibility issues, we get referrals from CIC and CBSA. Once those referrals are made, then we check the names against our databases, with a quick turnaround back to the requesting partner agency.

Senator Dallaire: It is a bit twofold. On one side, you indicate that the concerns were communicated back to CBSA about the admissibility of 667 individuals last year. However, neither of your organizations indicated that they knew: Once CBSA is done with the information, what is the follow-through to validate that your processes are, in fact, functioning? In line with what the senator was asking, there has to be sort of an inspector general backdrop to this to go over and say, "We have closed the loop on all of it and we followed them through," or "There are some that are still falling through the cracks," either between what you have provided or they provided, or what they have not actioned and should have actioned. Is there a body overseeing that?

Mr. Faughnan: I can speak to the service's advice provided, and this speaks in part to the 2011 OAG report. Following that report, the service, CBSA and CIC established a grouping that would look at these issues more systemically.

M. Faughnan : C'est une bonne question, monsieur le président. J'aimerais faire valoir que les fichiers de l'ASFC contiennent de nombreux renseignements, qui peuvent être consultés sur-le-champ. Si l'ASFC a besoin de renseignements supplémentaires sur des questions précises relatives à la sécurité nationale, elle doit faire une demande distincte au service, en raison de la nature délicate des renseignements contenus dans nos fichiers.

Toutefois, et surtout depuis les dernières années, en raison de l'évolution des technologies, nous collaborons avec nos partenaires pour accroître la capacité de détection. Ces mesures sont plutôt complexes, et je ne peux vous parler des techniques précises utilisées, mais disons seulement qu'il existe une coordination assez importante pour veiller à ce que les renseignements nécessaires soient transmis aux partenaires.

De mémoire, aucun cas n'est passé inaperçu, chaque fois que les renseignements étaient disponibles.

Le président : Mais vous ne le sauriez pas si c'était le cas, non?

M. Faughnan : Parfois oui.

Le président : Et parfois non.

Madame Cuillierrier, vouliez-vous parler du transfert direct de l'information des passeports vers la banque de données de la GRC à des fins de détection immédiate?

Mme Cuillierrier : Pour les questions relatives à l'admissibilité, nous recevons des dossiers de CIC et de l'ASFC. Une fois que ces dossiers nous sont renvoyés, nous vérifions les noms dans nos bases de données, et nous transmettons rapidement l'information à l'organisme demandeur.

Le sénateur Dallaire : C'est un peu un système en deux temps. D'abord, vous dites que vous avez répondu aux préoccupations de l'ASFC relatives à l'admissibilité de 667 personnes l'année dernière. Toutefois, aucun d'entre vous n'a pu répondre à la question suivante : lorsque l'ASFC n'a plus besoin de l'information, quelles sont les mesures de suivi utilisées pour vérifier que les processus fonctionnent? Pour faire suite à la question du sénateur, il faudrait qu'un enquêteur procède à un examen général afin de déterminer si on a bel et bien réglé le dossier et fait un suivi approprié, ou si certaines personnes passent encore entre les mailles du filet, que ce soit en raison des renseignements que vous ou vos partenaires avez fournis, ou encore des mesures qui auraient dû être prises, mais qui ne l'ont pas été. Est-ce qu'un organisme supervise tout cela?

M. Faughnan : Je peux vous parler des conseils que donne le service, et des liens avec le rapport de 2011 du BVG. À la suite de la publication du rapport, le service, l'ASFC et CIC ont créé un groupe de travail chargé d'étudier ces questions de façon systématique.

One of them was the issue of feedback, ensuring that the service, for its part, for its advice, received specific feedback when it provided advice to CBSA. That is now in place and has been for at least a year and a half, if not close to two years.

We have greater confidence now that when we provide advice to CBSA, one, we ensure that it is advice that matters to them, that they can make recommendations subsequently to CIC; and the CIC have established feedback mechanisms, which they can provide you more detail on.

I think it is fair to say that that loop has been closed to an extent because it provides us not only with feedback on the final decision made, or at least the recommendation, but also with the information to ensure that when we provide subsequent advice, it is as good and as clear as it can possibly be for them to make the decision. We're cognizant that when we provide advice under our act related to national security, that advice has to be as clear as it possibly can be to the partner using the information.

Of course, in the intelligence game, sometimes the information simply isn't very clear. It can be very nebulous. But we have been working quite hard with the partners in the last few years to ensure that as we provide it, it is something that is meaningful to them and their requirements to make decisions.

Ms. Cuillierrier: In my previous position as the director of Immigration and Passport Branch, in 2011, we raised that as well, that it would be very beneficial to be able to close the loop on that in terms of metrics because, as Mr. Faughnan has pointed out, it really does provide value for the advice given.

I am not in a position right now to know whether the metric is actually in place, but I absolutely am aware that that conversation did take place. I thought we can only build on that kind of a metric. In the area of developing our alignment architecture and our performance management framework around border activities, that's something we could look at in terms of being able to validate the work and the information that we're providing back to CBSA and CIC.

Senator Segal: I wonder if I could ask our guests today to help me close the loop with respect to the gap between advice given and advice taken.

You do screening and you offer advice to the appropriate agency. Do you follow up as to whether your advice was taken, whether the individual about whom you did screening was in fact admitted, or not admitted, depending on what was decided by the client agency, in a sense, to which you've provided the information?

It strikes me that we did have a time in the past — not so much in the last eight or nine years, but in the past — when a lot of ministerial permits were issued as ways of getting around various difficulties, no doubt because the minister of the day thought there was good and substantial reason to do so. Would you say

Les rétroactions faisaient partie des questions abordées. Il était important que l'ASFC transmette ses rétroactions au service quant aux conseils offerts. Un mécanisme de rétroaction est maintenant en place depuis au moins un an et demi, voire près de deux ans.

Nous avons maintenant une plus grande confiance : lorsque nous donnons des conseils à l'ASFC, nous nous assurons qu'ils lui sont pertinents et qu'elle pourra subséquemment faire des recommandations à CIC. Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, pour sa part, a établi des mécanismes de rétroaction, et ses fonctionnaires pourront vous en parler en détail.

Je crois qu'il est juste de dire que nous avons bouclé la boucle dans une certaine mesure, puisque non seulement nous obtenons des commentaires sur la décision finale ou du moins sur la recommandation faite, mais nous recevons aussi l'information nous permettant de donner des conseils clairs et pertinents pour aider nos partenaires à prendre des décisions. Nous savons que les conseils fournis à nos partenaires en vertu de la loi relative à la sécurité nationale doivent être les plus clairs possible.

Bien sûr, dans le domaine du renseignement, l'information n'est parfois pas très claire. Elle peut être très nébuleuse. Toutefois, au cours des dernières années, nous avons travaillé très fort avec nos partenaires pour être sûrs de leur donner des conseils judicieux qui les aideront à prendre une décision.

Mme Cuillierrier : Lorsque j'occupais le poste de directrice de la Sous-direction des questions d'immigration et de passeport en 2011, nous avons souligné l'importance de régler la question des données transmises puisque, comme l'a fait valoir M. Faughnan, cela permet d'optimiser la valeur des conseils donnés.

Je ne sais pas si un système de ce genre a bel et bien été mis en place, mais je sais pertinemment que nous avons eu cette conversation. À mon avis, seul un tel système nous permettra d'aller de l'avant. Dans le cadre de l'établissement de l'architecture d'harmonisation et du cadre de gestion du rendement pour les activités frontalières, nous pourrions valider le travail effectué et les renseignements que nous transmettons à l'ASFC et à CIC.

Le sénateur Segal : Les témoins d'aujourd'hui pourraient-ils m'aider à comprendre l'écart entre les conseils qui sont offerts et ceux qui sont reçus?

Vous procédez au filtrage et vous donnez des conseils aux organismes appropriés. Faites-vous un suivi pour vérifier si on a profité de vos conseils et si, par exemple, une personne qui a fait l'objet d'un filtrage a été admise ou non au pays, en fonction de la décision de l'organisme client auquel vous avez transmis l'information?

Il me semble qu'à une certaine époque — pas au cours des huit ou neuf dernières années, mais par le passé —, de nombreux permis ministériels étaient délivrés dans le but de contourner les diverses difficultés, sans doute parce que le ministre de l'époque croyait avoir des raisons valables de le faire. Quelle est votre

your batting average is 500 per cent, 300 per cent? Are you batting 800 per cent, or do you not know, really, if the advice you have given with respect to a potential applicant has been taken by the department or the partner agency?

Mr. Faughnan: In the case of the service, senator, we do get informed in a great many of the cases what the final decision was. In certain cases where we consider the national security threat to be considerable, we will follow up directly.

It is fair to say that in all of the advice that we do give to the partners, we know that not 100 per cent of the advice we give is going to result in an outcome that we think might be the outcome we would like.

Our mandate and our threshold for providing the advice is, of course, a lower threshold, to advise the partner of a threat to national security or information that might relate to a threat to national security. The partner's threshold to, let's say, deny a visa, as an example, may be considerably higher than what our information provides them.

I can also say that in the last couple of years, we have done a lot of work with the partners to improve that feedback so that we systemically discuss the results of the advice, in part because we want to know whether we have had an impact with the advice, but also, as I said in my previous answer, to ensure that when we provide advice subsequently, we're making it as cogent as possible so that that partner can make the most informed decision possible. The short answer to that is yes, we do follow up in most circumstances to get a final decision.

Ms. Cuillierrier: I'm not aware whether in 100 per cent of the cases the advice is taken, but because I'm aware of the criteria that are looked at and when a referral is received by the RCMP, I can say with confidence, just in discussion with our colleagues and CBSA, that our advice is taken. I'm not aware of the outcome, but I feel confident that the time, energy and resources that we're devoting to this function are of value to CBSA.

Senator Segal: Understanding that you can't always know what the precise outcome was, unless in the circumstance of a meaningful national security threat, do you think there would be some value in there being a formal structure by which you did know precisely whether your advice was taken, only because to know that, relative to whether someone has been admitted contrary to your advice, would be constructive to have that in your files going forward, for a whole bunch of contingent reasons? Or do you think the present circumstances, from your perspective, are just fine?

Mr. Faughnan: For the service, I'd say there has been such improvement over the last two or three years that I'm quite comfortable that we're on an exceptionally good track. The systems can always be improved at the working level on the business process side to make things as systematic as possible, but if I was comparing now to two or three years ago, I'd say we've come quite a long way. Some of this will probably continue to

moyenne : 500, 300 ou 800 p. 100? Savez-vous vraiment si le ministère ou les organismes partenaires ont suivi les conseils que vous donnez au sujet des demandeurs éventuels?

M. Faughnan : Sénateur, le service est très souvent informé des décisions finales qui sont prises. Dans certains cas où l'on juge la menace pour la sécurité nationale importante, nous faisons nous-mêmes le suivi.

Nous savons que les conseils que nous donnons à nos partenaires n'entraîneront pas, à tout coup, les résultats auxquels nous nous attendions.

Étant donné notre mandat, nous avons établi un seuil assez bas pour donner des conseils ou transmettre des renseignements à nos partenaires en cas de menace possible à la sécurité nationale. Le seuil établi par un partenaire pour refuser un visa, disons, peut être beaucoup plus élevé par rapport aux renseignements que nous avons transmis.

Aussi, au cours des dernières années, nous avons beaucoup travaillé avec les partenaires pour accroître la communication et discuter systématiquement des résultats qu'entraînent les conseils donnés, notamment pour savoir si nos conseils ont eu une incidence, mais aussi, comme je l'ai dit dans ma réponse précédente, pour veiller à ce que les conseils subséquents soient les plus pertinents possible; les partenaires pourront ainsi prendre la décision la plus éclairée qui soit. En un mot, la réponse à la question est oui : nous effectuons un suivi dans la plupart des cas pour connaître la décision finale.

Mme Cuillierrier : Je ne sais pas si on suit nos conseils dans tous les cas, mais comme je connais les critères étudiés par la GRC lorsqu'elle reçoit un dossier, et d'après mes conversations avec nos collègues et les représentants de l'ASFC, je peux dire avec assurance que nos conseils sont pris en compte. Je ne connais pas les résultats, mais je suis certaine que le temps, l'énergie et les ressources que nous consacrons à cette fonction sont utiles à l'ASFC.

Le sénateur Segal : Puisque vous ne pouvez pas toujours connaître les résultats exacts dans chaque cas, à moins d'une menace importante à la sécurité nationale, croyez-vous qu'il serait pertinent d'établir une structure officielle vous permettant de savoir précisément si vos conseils sont pris en compte, ne serait-ce que pour pouvoir consigner les cas où une personne est admise au pays malgré vos conseils à l'effet du contraire, pour diverses raisons contingentes? Ou êtes-vous d'avis que la situation actuelle est tout à fait convenable?

M. Faughnan : Pour ce qui est du service, les grandes améliorations apportées au cours des deux ou trois dernières années me font dire que nous sommes tout à fait sur la bonne voie. On peut toujours améliorer les processus opérationnels pour communiquer l'information de la façon la plus systématique possible, mais si je compare la situation actuelle à celle d'il y a deux ou trois ans, je dirais que nous avons fait beaucoup de

work through business processes, but, partly because of resource issues, we've become so focused on only those cases that really matter that we're finding the interaction with the partners stronger than it has ever been.

Ms. Cuillierrier: Building on what my colleague said, I think anything that provides feedback is good for us in terms of being able to adjust and adapt the business flow for the future.

As Mr. Faughnan has mentioned, our relationship around security screening with CBSA and CIC has increased dramatically in the last few years, yes.

Senator Segal: Thank you very much.

The Chair: Colleagues, it's now three o'clock. I would like to thank the witnesses for their presentations today and for taking the time to be with us.

The Standing Senate Committee on National Security and Defence is continuing its study of ballistic missile defence under the reference approved by the Senate on December 12, 2013. We are pleased to welcome distinguished Canadian academics, Frank Harvey, Professor of International Relations, Dalhousie University, Halifax; and James Fergusson, Director, Centre of Defence and Security Studies, University of Manitoba.

Gentlemen, welcome. You have both written extensively on this subject. We are glad to have you here in person. We understand you both have an opening statement. We have approximately an hour and a half for this panel and we look forward to what you have to say. Mr. Harvey, you may begin.

Frank Harvey, Professor of International Relations, Dalhousie University, as an individual: Thank you very much. I have a pretty straightforward objective today. What I'd like to do is highlight what I regard as a significant and puzzling inconsistency in Canada's policy on ballistic missile defence.

In November 2010, 28 NATO members met in Lisbon to sign NATO's updated strategic concept, which is essentially a document that outlines the alliance members' obligations and commitments to enhance collective security. That's pretty straightforward. The 2010 document included a crystal clear commitment by all NATO to:

develop the capability to defend our populations and territories against ballistic missile attack as a core element of our collective defence, which contributes to the indivisible security of the Alliance.

As President Obama stated in his closing remarks:

. . . we have agreed to develop missile defence capability that's strong enough to cover all NATO European territory and populations, as well as the United States.

chemin. Certaines de ces améliorations se poursuivront probablement sur le plan des processus opérationnels, mais étant donné notamment le manque de ressources, nous nous sommes concentrés sur les cas les plus importants, et les échanges avec les partenaires sont plus fréquents que jamais.

Mme Cuillierrier : Pour faire suite aux propos de mon collègue, je crois que toute forme de rétroaction sera bénéfique pour nous et nous permettra de nous ajuster et d'adapter nos activités à l'avenir.

Comme l'a dit M. Faughnan, nos relations avec l'ASFC et CIC dans le domaine du filtrage de sécurité se sont grandement améliorées au cours des dernières années.

Le sénateur Segal : Merci beaucoup.

Le président : Chers collègues, il est maintenant 15 heures. Je tiens à remercier les témoins de leurs exposés. Merci d'avoir pris le temps de venir nous rencontrer.

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense poursuit son étude de la défense antimissiles balistiques conformément à l'ordre de renvoi approuvé par le Sénat le 12 décembre 2013. Nous sommes heureux de recevoir d'éminents universitaires canadiens : Frank Harvey, professeur en relations internationales à l'Université Dalhousie d'Halifax, et James Fergusson, directeur du Centre of Defence and Security Studies de l'Université du Manitoba.

Messieurs, nous vous souhaitons la bienvenue. Vous avez tous deux écrit longuement sur ce sujet. Nous sommes heureux de vous recevoir en personne. Vous ferez tous deux une déclaration liminaire; nous disposons d'environ une heure et demie pour cette table ronde. Nous avons hâte de vous entendre. Monsieur Harvey, vous pouvez commencer.

Frank Harvey, professeur en relations internationales, Université Dalhousie, à titre personnel : Merci beaucoup. Mon objectif aujourd'hui est assez clair : souligner ce qui me semble être une incohérence grave et déconcertante dans la politique canadienne en matière de défense antimissiles balistiques.

En novembre 2010, 28 pays membres de l'OTAN ont signé à Lisbonne le nouveau Concept stratégique de l'Alliance, qui énonce leurs obligations et leurs engagements dans le but de renforcer la sécurité collective. Jusque-là, rien de compliqué. Le document signé en 2010 stipule clairement que tous les membres de l'OTAN :

[...] développeront [leur] capacité à protéger [leurs] populations et [leurs] territoires contre une attaque de missiles balistiques, en tant qu'un des éléments centraux de [leur] défense collective, qui contribue à la sécurité, indivisible, de l'Alliance.

Comme l'a dit le président Obama dans sa déclaration finale :

[...] nous sommes convenus de développer une capacité de défense antimissiles suffisante pour protéger tous les territoires et populations de l'Europe et des États-Unis.

At NATO's 2012 summit in Chicago, the alliance members reinforced that very strong commitment to ballistic missile defence.

We continue to be concerned by the increasing threats to our Alliance posed by the proliferation of ballistic missiles. . . .
The aim of this capability —

And they're referring to the Lisbon commitment on BMD.

— is to provide full coverage and protection for all NATO European populations, territory . . .

And the United States.

NATO's 2012 defence posture review made the same commitment to ballistic missile defence. Now, as a NATO member, there is no question any longer that Canada officially endorses the logic, strategic utility and security imperatives underpinning BMD. In essence, the Government of Canada now fully embraces the merits of multinational cooperation on missile defence as part of Canada's treaty obligations and alliance commitments.

The debate in Ottawa, I would argue, is over. The debate over BMD is over, except when it comes to the government's obligation to protect Canadian territory and populations from the very same threats. Why?

The most perplexing aspect of Canada's official endorsement of BMD through NATO is the ongoing reluctance or refusal by the Government of Canada to engage in bilateral talks with our most important NATO ally on defending Canadian territory, BMD architecture and the algorithms for interceptor technology. Canada's signatures on each one of these documents that I listed clearly confirm the support for BMD, but those signatures also imply that the Government of Canada now rejects the arguments put forward by critics. Presumably, if they embraced them they wouldn't have signed those documents. The fact that they signed those documents suggests that they've rejected many of the arguments put forward by BMD critics. There are very good reasons why those arguments should be rejected.

For example, critics were absolutely convinced that U.S. BMD would compel Russia to launch a new arms race — and, by the way, committee members can backtrack on previous Senate testimony and house testimony to find references to the threat of a new arms race. Instead, what we witnessed is some of the most sweeping bilateral disarmament agreements in history. I would refer you to the very first slide in the hard copies I gave you. The first two slides provide a pretty clear indication of the decline in

Au sommet de l'OTAN de Chicago en 2012, les membres de l'Alliance ont renouvelé leur engagement collectif à la défense antimissiles.

Nous restons préoccupés par les menaces croissantes qu'engendre pour notre Alliance la prolifération des missiles balistiques [...]. Le but de cette capacité [...]

Et ils font allusion à l'engagement pris au sommet de Lisbonne à l'égard de la défense antimissiles.

[...] est d'assurer la couverture totale et la protection de l'ensemble des populations, du territoire et des forces des pays européens de l'OTAN [...]

Et des États-Unis.

En 2012, la revue de la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN réitère encore une fois les engagements en matière de défense antimissiles. En tant que membre de l'OTAN, le Canada endosse officiellement, et sans plus aucune ambiguïté, la logique, l'utilité stratégique et les impératifs de sécurité qui sous-tendent la défense antimissiles. En substance, le gouvernement du Canada reconnaît aujourd'hui pleinement les mérites de la coopération internationale en matière de défense antimissiles, laquelle fait partie des obligations et des engagements qu'il a contractés au sein de l'Alliance.

Je dirais que le bien-fondé de la défense antimissiles n'est plus guère remis en question, à Ottawa, sauf lorsqu'il s'agit de l'obligation du gouvernement de protéger le territoire et les populations contre ces mêmes menaces. Pourquoi?

L'aspect le plus déconcertant de l'endossement officiel par le Canada de la défense antimissiles est la réticence — voire l'opposition — de son gouvernement à engager des pourparlers bilatéraux avec son allié principal au sein de l'OTAN au sujet du dispositif de défense antimissiles et des algorithmes des intercepteurs de missiles, dans le but de défendre le territoire canadien. Il faut bien comprendre qu'en apposant sa signature sur chacun des documents que je viens d'indiquer, le Canada a clairement confirmé son appui à la défense antimissiles, mais il a aussi laissé entendre qu'il rejetait les divers avis exprimés par les détracteurs. Selon toute vraisemblance, si le gouvernement du Canada avait été du même avis, il n'aurait pas signé ces documents. La signature de ces documents insinue que le gouvernement du Canada rejetait les arguments invoqués par les adversaires de la défense antimissiles. Il avait d'ailleurs de très bonnes raisons de rejeter ces avis complètement dépassés.

En effet, leurs auteurs étaient absolument convaincus que la défense antimissiles américaine obligerait la Russie à se lancer dans une nouvelle course aux armements; d'ailleurs, les membres du comité pourront aisément retrouver ces propos alarmistes dans les délibérations de la Chambre et du Sénat sur la défense antimissiles. Or, depuis, nous avons assisté à la signature, au niveau bilatéral, d'accords de désarmement d'une envergure inédite. J'aimerais attirer votre attention sur la première

nuclear weapons across all components of the nuclear weapons system — the decline over the last 10 years, not an increase. The facts are pretty obvious.

U.S. BMD has become far less destabilizing after the Cold War because Russian officials understand that the system is not designed to affect their deterrent. They understand the system is designed to affect new and aspiring nuclear weapon states, like North Korea and Iran.

Critics also continue to dismiss BMD technology as worthless, despite compelling evidence from testing records showing measurable progress over time. I won't get into the details because they are outlined in my speaking notes. However, if you look at the next two slides, those slides represent the testing records, the success and failure rates, for various components of ballistic missile defence since 2001.

The evidence is pretty compelling that the technology is working and it's getting increasingly more accurate over time: 43 out of 55 interceptor hit-to-kill tests over the last 13 years, since 2001, close to 78 per cent, have hit the targets. That's pretty impressive for worthless technology.

BMD critics are correct when they point out that there's no possible way that a U.S. BMD system can protect against the onslaught of a Russian or Chinese attack using their missiles. That's a stabilizing feature of the current BMD architecture. You don't want to disrupt the deterrent value of Chinese and Russian weapons. It stabilizes BMD because they are no longer concerned that the BMD system is directed at them. Obviously, it's directed at North Korea and Iran.

Critics also mistakenly predicted that U.S. BMD would lead to massive increases in Chinese defence expenditures and proliferation. No such proliferation has occurred, whether measured in terms of a percentage of GDP, a percentage of GDP or the percentage of the defence budget directed towards nuclear weapons; no evidence of massive proliferation by China has occurred. Why? There are two reasons: China is committed to minimum deterrence; they're satisfied that's sufficient for credibility. And they're convinced as well that the U.S. BMD system or the NATO BMD system is not directed at their deterrent; it's directed at North Korea and Iran.

The Canadian government's official assessment of the nuclear and ballistic missile proliferation threats from North Korea is also very clear. The Canadian government gets that threat. On the government's website:

diapositive du document papier que je vous ai remis. Les deux premières diapositives montrent assez clairement la diminution du nombre d'armes nucléaires dans l'ensemble du système. Leur nombre a bel et bien diminué au cours des 10 dernières années. Les faits sont assez évidents.

La défense antimissiles des États-Unis a un effet beaucoup moins destabilisateur depuis la fin de la guerre froide parce que les Russes ont compris que le dispositif américain vise à contrer les nouvelles menaces nucléaires, comme la Corée du Nord et l'Iran, et qu'il ne compromet pas la capacité de dissuasion de la Russie.

Les adversaires de la défense antimissiles continuent aussi de lui reprocher sa technologie dépassée, alors que les résultats des essais montrent à l'évidence que des progrès remarquables ont été accomplis. Je n'entrerai pas dans les détails, puisque je les explique dans mes notes d'allocution. En tout cas, les deux prochaines diapositives montrent les résultats des essais, de même que les taux de réussite et d'échec des diverses composantes de la défense antimissiles depuis 2001.

Les éléments de preuve sont assez convaincants. La technologie fonctionne, et son degré de précision augmente au fil du temps : au cours des 13 dernières années, 43 des 55 essais réalisés au moyen d'intercepteurs coup au but et destruction, soit près de 78 p. 100, ont atteint la cible. C'est assez impressionnant pour une technologie qui ne vaut rien.

Certes, les critiques ont raison de dire que les systèmes actuels de défense antimissiles des États-Unis et de l'OTAN sont technologiquement incapables de protéger un territoire contre une attaque d'envergure lancée par la Russie ou par la Chine, mais les limites de ce type de défense sont en fait un élément stabilisateur. On ne cherche pas à nuire à la valeur dissuasive des armes de la Russie ou de la Chine. Ainsi, grâce à cet effet stabilisateur, ces pays ne craignent plus que le dispositif de défense antimissiles soit dirigé contre eux. De toute évidence, il vise la Corée du Nord et l'Iran.

Les critiques se sont également fourvoyés en prédisant que la défense antimissiles américaine encouragerait la Chine à accroître massivement ses dépenses militaires et son programme nucléaire, puisque rien de tel ne s'est produit, et ce, peu importe la mesure utilisée, qu'il s'agisse du pourcentage du PIB ou du pourcentage du budget de la défense consacré aux armes nucléaires. Il n'y a aucune preuve d'une telle prolifération massive en Chine, et ce, pour deux raisons bien simples : la Chine continue de prôner une stratégie de dissuasion minimale; elle est convaincue que cela suffit à établir sa crédibilité. De plus, les Chinois ont compris que la défense antimissiles américaine et de l'OTAN ne visait pas à miner la crédibilité de leur capacité de dissuasion. Elle vise plutôt la Corée du Nord et l'Iran.

L'évaluation officielle que le gouvernement canadien a faite des risques et menaces que pose la Corée du Nord en matière de prolifération d'armes nucléaires et de missiles balistiques est on ne peut plus claire. Le gouvernement canadien comprend la menace. On peut lire sur son site web :

North and South technically remain at war Canada remains gravely concerned about North Korea's provocative and destabilizing actions, such as nuclear and missile tests and related proliferation, as well as egregious human rights abuses.

Canadian officials acknowledge that the regime in North Korea poses a serious threat to global security, particularly after the launch, in December 2012, of the Unha-3 rocket. If you go to the next two slides, this is a three-stage intercontinental ballistic missile with a range of about 10,000 kilometres. If you look at that graph, that encompasses a good chunk of the United States and Canada. When you combine that with the underground nuclear test in January of 2013, clearly these moves represent a serious threat, not to the United States alone but to Canada as well.

In my presentation notes I've also included two polls. These polls demonstrate that South Koreans, to whom we are committed with respect to their security, are growing increasingly concerned about the credibility of an American and, by extension, Canadian promise to protect them. If you look at the graph, a larger number of South Koreans today are not convinced that the nuclear deterrent provided by the U.S. is credible, that the U.S. would fight another war to protect them.

BMD, American and Canadian officials now understand, is an important component of maintaining the credibility of their commitment to the region. BMD is a fundamentally important part of that piece. That is why all NATO members, including Canada, given its signatures, understand the importance of BMD. There are so many different aspects and contributions BMD makes to global security.

There is absolutely no daylight between the positions adopted by the U.S., NATO and Canada in the context of global security, European security and Asian security, but therein lies the anomaly, the puzzling contradiction. Why would any Canadian government support BMD to protect European, American and Asian allies' territories and populations, yet continue to shy away from embracing the utility of bilateral negotiations with the U.S. to accomplish the same protections against the same threats everybody acknowledges exist? Why?

Possibly Canadian officials are perfectly secure in the belief that the Americans will protect us, that the Americans will protect every piece of Canada, every part of Canada, every city, all of our populations. Perhaps Canadian officials are secure in the belief that they'll come to our defence, so why rock the boat? Why raise another ugly political debate about something we're doing anyway? Just don't tell anybody.

[...] le Nord et le Sud restent techniquement en guerre. Le Canada demeure profondément préoccupé par les gestes de provocation et de déstabilisation de la Corée du Nord, comme les essais nucléaires et de tirs de missiles, ainsi que les violations flagrantes des droits de la personne.

Les responsables canadiens reconnaissent donc clairement que le régime nord-coréen représente une menace sérieuse pour la sécurité de la planète, surtout depuis le lancement, en décembre 2012, de la fusée Unha-3. Comme on peut le voir dans les deux prochaines diapositives, il s'agit d'un missile balistique intercontinental à trois étages, dont la portée est estimée à 10 000 kilomètres. Sur le graphique, on voit que cela comprend une bonne partie des États-Unis et du Canada. Si l'on y ajoute le dernier essai nucléaire souterrain de la Corée du Nord, en janvier 2013, force est de conclure que ces actions constituent une menace grave non seulement pour les États-Unis, mais aussi pour le Canada.

Mes notes d'exposé présentent également les résultats de deux sondages, qui démontrent que les Sud-Coréens, que nous nous sommes engagés à protéger, doutent de plus en plus de la crédibilité de la promesse des États-Unis et, par extension, de la nôtre. Le graphique montre qu'un grand nombre de Sud-Coréens ne sont aujourd'hui pas convaincus que la dissuasion nucléaire des États-Unis est crédible ni que les Américains mèneraient une autre guerre pour les protéger.

Les responsables américains et canadiens reconnaissent que la défense antimissiles est importante en vue de préserver la crédibilité de leur engagement à l'égard de la région. C'est un élément fondamental. En signant les documents, les membres de l'OTAN, y compris le Canada, ont montré qu'ils comprennent l'importance de la défense antimissiles, qui contribue de diverses façons à la sécurité mondiale.

Il n'y a absolument aucune divergence de position entre les États-Unis, l'OTAN et le Canada au sujet de la défense antimissiles, dans le contexte de la sécurité mondiale, de la sécurité de l'Europe et de la sécurité de l'Asie. Mais c'est là qu'apparaît une contradiction déconcertante. Le gouvernement canadien a décidé d'appuyer la défense antimissiles pour protéger les alliés européens, américains et asiatiques, ainsi que leurs populations et leurs territoires, alors pourquoi cette valse-hésitation au sujet des négociations bilatérales qu'il devrait entreprendre avec les États-Unis pour assurer la protection du Canada?

Les dirigeants canadiens sont peut-être convaincus que les Américains nous protégeront, et qu'ils protégeront chaque région, chaque ville du Canada et toute la population canadienne. Ils ont peut-être la ferme conviction que les dirigeants américains nous protégeront, alors à quoi bon faire des vagues? Pourquoi nous engager dans un autre horrible débat politique sur une mesure que nous prenons de toute façon? Motus et bouche cousue, tel est le mot d'ordre. .

But what if there are no clearly articulated guarantees from the U.S. that they are committed to protecting every piece of Canada? What if those security guarantees exist only in the minds of the Canadian officials who are hoping those guarantees exist? If I'm right about that, then it represents, I think, a very risky abrogation of the government's core obligation to proactively defend Canada and Canadian populations and territories. I think it constitutes a serious error in judgment.

Final point: The onus is no longer on BMD proponents to make the case for BMD. The onus today, I would argue, is on the few remaining holdouts in the Canadian government to explain why Canadians don't deserve the same security guarantees and protections that everyone else is getting. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Harvey. Mr. Fergusson, do you have opening remarks?

James Fergusson, Director, Centre of Defence and Security Studies, University of Manitoba, as an individual: Yes. This is partially based on one of the articles I forwarded to the committee, the most recent one that will be published shortly in an edited volume on Canadian defence policy, which essentially deals with missile defence and outer space, but the missile defence section largely looks at trying to explain why the Canadian government since 2005 has not moved forward or reversed itself on the missile defence file. Building partially on the comments of my colleague, Dr. Harvey, I want to look at two of the essential assumptions that explain this and why both are problematic.

The first is this assumption that has long existed in Canadian defence policy, at least since the end of World War II, that in order for the United States to defend itself, it has no choice but to defend Canada. I've forwarded you a map I put together of polar projection with what is known as threat fans, or at least that's what NORAD calls them — this isn't as sophisticated as what NORAD has — of tracks of missile launches from North Korea and Iran, and the existing and potentially planned and possible other sites for the system, particularly the existing Fort Greely site, which today consists of 30 interceptors as well as 14 planned to be deployed by 2017, the forward-based radar system supporting this and the assumptions that are built into the idea, as Dr. Harvey pointed out, that the United States will defend us.

The assumption is that, given the nature of the system as it exists, if you look particularly at a launch, and my initial comments will be about a launch from North Korea, if it were to happen, the United States has no choice, that its forward-deployed and particularly its ground-based, mid-course phase missile defence system must defend Canada in order to defend the lower 48 states. You can see on the map the tracks that go ahead.

Mais que se passera-t-il s'il n'y a pas de garanties clairement énoncées de la part des États-Unis qu'ils protégeront la totalité du territoire et des populations du Canada? Et si ces garanties n'existaient que dans l'imagination des responsables canadiens? Si tel était le cas, il s'agirait d'une abrogation très risquée de l'obligation première du gouvernement de défendre de façon proactive le Canada, sa population et ses territoires. Il s'agirait alors, à mon avis, d'une grave erreur de jugement.

Un dernier point : ce n'est plus aux partisans de la défense antimissiles d'essayer de convaincre le Canada de participer aux discussions. C'est aux quelques irréductibles opposants, au sein du gouvernement canadien, qu'il incombe d'expliquer pourquoi les Canadiens n'ont pas droit aux mêmes garanties de sécurité et à la même protection que les populations des autres pays. Merci.

Le président : Merci, monsieur Harvey. Monsieur Fergusson, avez-vous une déclaration préliminaire à faire?

James Fergusson, directeur, Centre of Defence and Security Studies, Université du Manitoba, à titre personnel : Oui. Elle se fonde en partie sur l'un des articles que je vous ai fait parvenir. Il s'agit du plus récent article qui sera publié sous peu dans un ouvrage révisé sur la politique de défense du Canada et qui porte essentiellement sur la défense antimissiles et sur l'espace. La partie de l'article consacrée à la défense antimissiles vise principalement à expliquer pourquoi, depuis 2005, le gouvernement canadien n'est pas allé de l'avant ou n'est pas revenu sur sa décision dans le dossier de la défense antimissiles. Je vais m'inspirer en partie des commentaires de mon collègue, M. Harvey, pour vous présenter les deux principales hypothèses qui expliquent cette inaction du gouvernement et vous montrer pourquoi elles sont toutes deux problématiques.

La première hypothèse, qui fait partie de la politique de défense du Canada depuis longtemps, du moins depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, veut que pour se défendre, les États-Unis n'aient d'autre choix que de défendre le Canada. Je vous ai transmis une carte de projection polaire que j'ai créée et qui montre les sources de la menace, comme les appelle le NORAD — ma carte n'est pas aussi sophistiquée que celle du NORAD. Il s'agit de trajectoires des tirs de missiles de la Corée du Nord et de l'Iran. On voit également les autres sites possibles et envisagés dans le système, surtout le site de Fort Greely, qui comprend aujourd'hui 30 intercepteurs, en plus des 14 intercepteurs qui devraient être déployés en 2017, dans le cadre du système radar basé à l'avant. Le postulat, c'est que les États-Unis vont nous défendre, comme l'a dit M. Harvey.

On suppose qu'étant donné la nature du système actuel, surtout en cas de lancement — et mes observations initiales porteront sur un lancement à partir de la Corée du Nord —, les États-Unis n'auraient pas le choix de nous défendre : s'ils tiennent à défendre les 48 États continentaux, leur système de défense antimissiles d'intervention lointaine, et surtout leur système de défense antimissiles terrestre à mi-parcours, devraient défendre le Canada. Vous pouvez voir sur la carte les trajectoires.

It assumes or posits that the nature of the system, which eventually evolved into a little more sophisticated layered system, will seek to shoot as early as possible against a ballistic missile warhead prior, or it's assumed prior, to the tracking elements of the system being able to identify the specific North American target. The earlier the system is able to shoot at the incoming warhead, the more intercept attempts can be undertaken under a strategy that is known as shoot-look-shoot.

It is also noted, or has been argued, that in terms of intercept points, the preference for an intercept is post-apogee. That is that point where the missile is the furthest away from Earth as it transits through outer space and is beginning its descent towards targets in continental North America. The point of a post-apogee intercept using a kinetic kill is that there is less probability that the debris from the successful intercept will remain in outer space, thereby adding to the existing debris problem of outer space. Rather, the debris will come down or be pulled by gravity back down and burn up upon re-entry.

I would further note to this that if you look at the Fort Greely site, relative to a North Korean target of Washington, D.C., which is roughly 6,800 miles away, Fort Greely, or Alaska — it is hard for me to judge, given what is available for me to calculate these things from the Internet — is roughly about halfway or a little beyond the halfway point. Again, we are dealing with highly classified information on the operation of the system, but likely, all things working out, it would occur somewhat forward of the site. Then you raise the question of the timing of the site.

Importantly, in my view and from people I've talked to, when you're trying to discriminate the target, and this is the key thing for the Canadian assumption for the axiomatic idea that the United States will defend us in order to defend themselves, the question becomes, when do you know where that target would be? Particularly if we assume we're talking about a second shot at an incoming warhead, the question comes, once you know the target, whether you want to assign a second or potentially a third interceptor, if that's possible given the current location of the system.

The key consideration for Canadian defence policy planners and the real thing about defending Canadian cities and populations without relying on the United States to do so for us, without any commitment into that system or any participation in it, is that point when the United States is able to identify the specific target, and then the choice the U.S. Northern Command must make relative to the number of warheads in flight, relative to the number of ICBMs in, in this case, North Korea's arsenal, at whatever point in the future, relative to intelligence assumptions about the North Korean battle plan, whether it will be one shot, a wave, how exactly they will time and what intelligence tells us about it, intervals between launches, number of ICBMs in reserve relative to the number of interceptors available, the number of intercept opportunities and the probability of success per intercept attempt.

Selon cette hypothèse, on suppose ou on estime que la nature du système, qui s'est transformé en un système à plusieurs niveaux plus sophistiqué, visera à tirer le plus tôt possible sur une ogive de missile balistique avant que les dispositifs de suivi du système puissent identifier la cible nord-américaine précise — du moins, c'est ce qui est présumé. Plus le système peut tirer rapidement sur l'ogive qui s'approche, plus les tentatives d'interception possibles selon la stratégie « tire-vise-tire » seront nombreuses.

On a également fait valoir ou avancé que les points d'interception devraient avoir lieu, de préférence, après l'apogée, c'est-à-dire à partir du moment où le missile est le plus loin de la Terre alors qu'il traverse l'espace et amorce sa descente vers sa cible en Amérique du Nord continentale. Une interception après l'apogée, à l'aide d'un missile à destruction cinétique, permet de réduire la probabilité que les débris causés par une interception réussie demeurent dans l'espace et aggravent ainsi le problème actuel des débris spatiaux. Au lieu de cela, les débris tomberont sur terre ou y seront entraînés par la gravité pour ensuite brûler au moment de leur réinsertion.

J'ajouterais que le site de Fort Greely, ou l'Alaska — c'est difficile de trancher, étant donné les chiffres obtenus dans Internet — se trouve environ à mi-chemin, ou un peu plus, des 6 800 milles qui séparent la Corée du Nord et Washington. Nous avons affaire à des renseignements hautement classifiés sur le fonctionnement du système, mais il est fort probable que l'interception se fasse un peu à l'extérieur du site. Il faut également tenir compte du moment.

Et ce qui est important, à mon avis et de l'avis de gens à qui j'ai parlé, lorsque vous essayez de différencier la cible — et c'est là l'élément clé de l'hypothèse canadienne, qui est fondée sur l'axiome que les États-Unis nous défendront pour se défendre eux-mêmes — ce qui est important, dis-je, c'est de savoir où se trouverait cette cible. Si l'on suppose en plus qu'il y aura un deuxième tir vers la tête explosive qui s'approche, il faut décider si l'on veut prévoir un deuxième ou un troisième intercepteur, compte tenu des possibilités que présente l'endroit où se situe le système.

L'élément crucial à étudier par les planificateurs de la défense canadienne pour protéger les villes et les populations sans compter sur l'aide des États-Unis et sans que nous participions au système de défense, cet élément crucial, dis-je, est le moment où les États-Unis pourront déterminer la cible à atteindre. Il y a d'autres facteurs à considérer, par exemple le choix que le Commandement des États-Unis doit faire par rapport au nombre de têtes explosives en vol, par rapport au nombre de missiles balistiques intercontinentaux — on parle en l'occurrence de l'arsenal de la Corée du Nord —, le moment choisi pour l'intervention en fonction des renseignements recueillis sur le plan de bataille nord-coréen. Et il faut par ailleurs trouver des réponses à diverses questions, notamment, y aura-t-il un seul tir? Plusieurs? À quel moment seront-ils exécutés en fonction du renseignement obtenu? Quels seront les intervalles entre les tirs?

All this intelligence on enemy capabilities, on the specific details and capabilities of the U.S. missile defence system, particularly its current one in Fort Greely, Alaska, and the U.S. battle plan is essential to answer the fundamental question: Will Canada be defended regardless of what the United States does and relative to the nature of the attack? It is this vital and important planning information that, in my view, is currently unavailable to Canadian defence planners and the Canadian government, which is vital for Canadian decision makers to make a decision on what they might need or need to do to ensure the defence of Canadian cities. In other words, I would suggest to you Canada's defence against whatever probability of a strike from North Korea, in the example I'm giving, which is the primary or the immediate concern right now, Iran coming further down the road, rests on a hope and belief that the U.S. will have to defend us in order to defend itself.

One might suggest that even if you had all this information, if we had access to all these details, which would likely come in some form pending negotiations or at least discussions with the United States, such information is unnecessary. As a function of geography, the economic integration of Canada and the United States and the devastation of any nuclear attack, if you consider the radiation impact relative to the way the wind blows, the destruction of a major Canadian city would have a devastating effect on the United States. Moreover, there's an underlying hope that the U.S. will be morally bound to defend Canada simply as a function of American values. However, what may apply in the case of the proximity of Vancouver to Seattle, Detroit to Windsor, Toronto-Ottawa-Montreal to the U.S. northeast, does not necessarily apply to Edmonton, Calgary, Winnipeg or other cities in Canada, and also does not apply to targets potentially in the U.S. south, even including Washington, D.C.

Moral considerations are one thing, but it's important to note that a U.S. officer's command is legally bound to defend the United States. It is not legally bound to defend Canada, even though this commander may wish to defend Canada, thereby, in the absence of our participation, placing the U.S. commander in a difficult situation.

Finally, I would suggest to you that if this principle applies to the U.S., that in order for the United States to defend itself, it must defend Canada, there is a reciprocal element here that Canadian policy-makers never think about — that we are also bound to defend the United States in order to defend Canada. For these reasons alone, relative to the issues surrounding specific targets, I would suggest to you that some form of participation, at

Quel sera le nombre de missiles balistiques intercontinentaux en réserve par rapport au nombre d'intercepteurs disponibles? Combien y aura-t-il de possibilités d'interception et quelle est la probabilité de réussite par interception?

Tout ce renseignement sur les capacités de l'ennemi, sur les détails et les capacités du système de défense antimissiles américain, notamment à la base de Fort Greely en Alaska, ainsi que sur le plan de bataille américain est essentiel pour répondre à la question fondamentale suivante : le Canada sera-t-il défendu quelle que soit l'action que prennent les États-Unis face à une attaque donnée? Cette information est vitale pour que les responsables canadiens puissent décider des mesures à prendre ou pas pour défendre les villes canadiennes. Je vous dirais donc que la défense du Canada contre une éventuelle frappe, quelle qu'elle soit, de la Corée du Nord — puisque j'ai pris cet exemple — qui est pour l'instant notre principal souci, l'Iran venant après, repose sur l'espoir et la croyance que les États-Unis devront nous défendre afin de se défendre eux-mêmes.

On pourrait dire que même si nous avions toute cette information, si nous avions accès à tous ces détails, à la suite, probablement, de négociations ou du moins de discussions avec les États-Unis, cette information serait inutile. En regard de notre position géographique, de l'intégration économique du Canada et des États-Unis, et de la dévastation qu'entraînerait toute attaque nucléaire, et si l'on songe à l'impact radioactif par rapport à la direction des vents, la destruction d'une grande ville canadienne aurait un effet désastreux sur les États-Unis. De plus, on entretient l'espoir plus ou moins avoué que, de par leurs valeurs, les États-Unis se sentiraient moralement tenus de défendre le Canada. Toutefois, ce qui pourrait s'appliquer à des villes qui sont à proximité l'une de l'autre, comme Vancouver l'est de Seattle, Detroit de Windsor, et aux trois villes de Toronto, Ottawa, Montréal qui sont à proximité du nord-est américain, ne s'appliquerait pas nécessairement à Edmonton, Calgary, Winnipeg ou à d'autres villes du Canada, ni non plus à des cibles qui pourraient viser le Sud des États-Unis et même Washington, dans le district fédéral de Columbia.

Les considérations morales sont une chose, mais il ne faut pas oublier qu'un commandant de l'armée américaine est légalement tenu de défendre les États-Unis. Il n'est pas tenu légalement de défendre le Canada, même s'il est prêt à le faire, ce qui le placerait dans une situation difficile en l'absence de notre participation.

Je vous dirais enfin que si ce principe s'applique aux États-Unis, à savoir que pour se défendre, ils doivent défendre le Canada, il y a une certaine réciprocité à laquelle les responsables canadiens ne pensent jamais, à savoir que nous sommes également tenus de défendre les États-Unis afin de nous défendre. Rien que pour ces raisons, qui concernent les questions entourant les cibles, je dirais qu'une certaine forme de participation est également

least to find out the answers to the key question, under what conditions Canada will or will not be defended, is vitally important.

The second consideration I wish to bring up to you concerns developments that are taking place in the United States regarding the possibility of a third site to be deployed somewhere in the northeastern United States. As you will note from the map I gave you, as best as I could put it together, there are five sites now in the x's — Michigan, Ohio, upstate New York, Vermont and Maine, which will undertake environmental assessments for a future site. This does not mean that Congress has approved moving forward for the future site, nor that this site will actually move forward, but it is an indication that the United States is seriously considering, relative to the pace of Iranian proliferation both nuclear weapons and long-range ballistic missiles, that the United States will need to develop a third site in order to effectively defend the eastern seaboard from a potential Iranian attack.

To this I would note that the Fort Greely site is not optimally placed to intercept launches from the Middle East or from Iran, simply by virtue of geography. I have been informed that they say they will have to undertake, if they could undertake an intercept, what's called a trailing shot. They will have to catch up to the warhead, as opposed to in the case of a North Korean launch, where they would be able to shoot into it as it's coming at them.

The question becomes the importance of this potential site and what it means for Canada. It also, of course, raises the question of how feasible the European system, the NATO system, is; and I would point out that the original plan by President Bush negotiated with Poland and the Czech Republic, which was subsequently cancelled by the Obama administration, entailed the use of long-range mid-course phase interceptors as those deployed in Fort Greely. The current Obama position or the NATO program is to deploy standard missiles, which are the naval-based systems, primarily a theatre-based system and a modernized one in the future as the system develops. It of course assumes how effective this potential will be to a long-range launch relative to their location in launches against North America as distinct from defending European population and territory.

This is where one of the central issues for the future of Canada that is of vital security interest and vital to our relationship with the United States emerges. The Thule radar, located as part of the Ballistic Missile Early Warning System, is located in the Far North, in Greenland, oriented of course looking over the North Pole. There is effectively, relative to the missile defence system, a question of where you are going to place forward-deployed radars similar to those radars deployed to support the Fort Greely system in the Pacific. The only other BMEWS radars are the Cape Cod site, which is optimized permanently for submarine-launched ballistic missiles, and the Cavalier site south of Winnipeg, which is

cruciale et consisterait au moins à trouver des réponses à la question essentielle de savoir à quelles conditions le Canada sera ou ne sera pas défendu.

Le deuxième point à prendre en considération concerne les développements survenus aux États-Unis à propos d'un éventuel troisième site qui serait déployé dans le nord-est du pays. Comme vous le remarquez sur la carte que je vous ai donnée et que j'ai établie au mieux de mes connaissances, il y a cinq sites envisagés marqués d'un x, dans le Michigan, l'Ohio, le nord de l'État de New York, le Vermont et le Maine, pour lesquels on procédera à une évaluation environnementale. Cela ne signifie pas que le Congrès a approuvé le nouveau site, ni que ce site verra le jour, mais cela signifie que les États-Unis pourraient juger nécessaire, compte tenu du rythme de la prolifération en Iran, à la fois des armes nucléaires et des missiles balistiques à longue portée, la création d'un troisième site afin de défendre la côte Est d'une éventuelle attaque iranienne.

J'ajouterais à ceci, qu'en raison de sa position géographique, le site de Fort Greely n'est pas le mieux placé pour intercepter des tirs provenant du Moyen-Orient ou de l'Iran. Pour procéder à une interception, on devrait — m'a-t-on dit — faire ce qu'on appelle une « recherche de cible ». Il faudrait, contrairement à ce qui se passerait dans le cas d'un lancement en provenance de la Corée du Nord, où l'on pourrait tirer sur la cible qui approche, rattraper la tête explosive.

On doit donc s'interroger sur l'importance qu'aura cet éventuel site et ce que cela signifie pour le Canada. Cela soulève aussi, bien sûr, la question de faisabilité au sein du système européen et de l'OTAN. Et je soulignerais à ce sujet que le plan que le président Bush avait négocié avec la Pologne et la République tchèque, et qu'avait ensuite supprimé l'administration Obama, prévoyait l'utilisation d'intercepteurs à mi-parcours de longue portée, comme ceux qui sont déployés à Fort Greely. La position actuelle d'Obama et celle qui est prévue dans le programme de l'OTAN consiste à déployer des missiles standard, à partir de navires, surtout sur un théâtre d'opérations, et à élaborer ensuite un système moderne au gré des perfectionnements. Cela suppose évidemment l'efficacité des tirs à longue portée contre l'Amérique du Nord par rapport aux tirs lancés pour défendre les populations et le territoire européen.

C'est là que se pose l'une des questions centrales pour l'avenir du Canada, question qui est vitale pour sa sécurité et pour sa relation avec les États-Unis. Le radar Thulé, qui fait partie du système d'alerte avancé pour les missiles balistiques, est situé dans le Grand Nord, au Groenland, et il est évidemment orienté vers le pôle Nord. Mais par rapport au système de défense antimissiles se pose effectivement la question de savoir où seront déployés les radars semblables à ceux qui sont installés dans le système de Fort Greely, dans le Pacifique. Les seuls autres radars NAVCAN sont installés sur le site de Cape Cod, qui est optimisé en permanence pour les missiles balistiques lancés par sous-marin, et sur le site

also optimized for submarine launches looking north to Hudson Bay in particular. Both are old Cold War sites but still operative.

The question for Canada is distinct from the last iteration, that is, in the last case people were concerned that if Canada said no to participation or didn't engage with the United States, potentially this would impact our defence relationship with the United States, would impact upon NORAD and the future of the NORAD relationship, as well as other concerns. Observers will point out, as Alan Stephenson has pointed out, that none of this has occurred. The reason why was simply because Canada's territory was not significantly important whatsoever to the functional effectiveness of the Fort Greely system, designed primarily to deal with North Korea. But when or if the United States proceeds to a third site, Canadian territory will become vitally important. The need to forward deploy a sea-based radar — and I would note here after the 2005 decision, Raytheon officials raised the question of whether or not that decision prohibited or prevented the possibility of a forward-deployed radar, an X-band radar, at Goose Bay and then it was quickly dropped — but as an indication relative to the requirements for tracking and queuing of a ground-based site in the northeast, the primary or the ideal position relative to an existing radar gap for tracking and queuing purposes resides in Canada. For Canada to say no or not to be engaged or not to prepare for this will make us certainly a security liability to the United States and will have direct implications, I would suggest to you, for the future of our vital and key defence relationship with the United States.

These issues are vital to be considered now, not to wait, as Canada always tends to do, until that third site emerges. We have to be prepared, relative to my first point to our concerns about being able to defend Canada relative to the existing system and why it's vitally important for the defence of Canada and in the future our relationship with the United States, to begin engaging the United States once again in negotiations about what it would mean and what it would cost Canada to commit in order to assure that Canadian cities and populations, senators, are defended. Thank you.

The Chair: Thank you very much. We will start with Senator Dallaire.

Senator Dallaire: Gentlemen, most appreciated, and thank you very much for your clarity, your intellectual rigour in presenting this case from both angles. It leaves me with the following question: Engaging into missile defence would require what sort of outlay, do you believe, in resources from Canada, be it radar or whatever other instrument they use to fund this capability like they're doing with the Poles and everybody else?

Mr. Harvey: I have a quick response to that from one perspective and then I'll throw it over to Dr. Fergusson to deal with the details of some of those costs.

Cavalier, au sud de Winnipeg, qui est également optimisé pour les patrouilleurs sous-marins en direction du nord de la baie d'Hudson en particulier. Ces deux sites remontent à la guerre froide, mais ils sont encore en opération.

La question que doit se poser le Canada n'est plus la même aujourd'hui. On craignait autrefois qu'en refusant de participer au système de défense prévu par les États-Unis, cela aurait des conséquences sur notre relation de défense avec eux, sur le NORAD et sur l'avenir de la relation au sein du NORAD, entre autres. Mais les observateurs le diront, et c'est ce qu'a dit Alan Stephenson, aucune de ces craintes ne s'est matérialisée. La raison en est bien simple : le territoire du Canada n'avait pas d'importance significative pour le fonctionnement efficace du système de Fort Greely, essentiellement conçu pour se défendre de la Corée du Nord. Mais si les États-Unis ouvrent un troisième site, le territoire canadien aura alors une importance capitale. Le déploiement avant d'un radar maritime — et je dirais qu'après la décision de 2005, les responsables de Raytheon se sont demandé si cette décision interdirait ou empêcherait l'installation d'un radar déployé à l'avant, un radar bande X, à Goose Bay, puis on a rapidement laissé tomber l'idée — ce déploiement, dis-je, témoigne de la nécessité de suivre les activités d'un site terrestre dans le Nord-Est. Et l'emplacement idéal pour ce faire se trouve au Canada. Si le Canada refuse d'y participer ou de s'y préparer, cela présentera certainement un danger pour la sécurité des États-Unis et aura, je vous le dis, des conséquences directes pour l'avenir de notre relation de défense vitale avec les États-Unis.

Il est crucial d'examiner ces enjeux sans attendre, comme le fait trop souvent le Canada, qu'un troisième site ne soit choisi. Nous devons être prêts, comme je l'ai dit tout d'abord, à pouvoir défendre le Canada dans le cadre du système actuel. C'est pour cette raison qu'il est impératif, pour la défense du Canada et l'avenir de notre relation avec les États-Unis, d'entamer avec ces derniers des négociations sur les ramifications, financières et autres, de la défense des villes et des populations canadiennes. Mesdames et messieurs les sénateurs, merci.

Le président : Merci beaucoup. Nous allons commencer les questions par le sénateur Dallaire.

Le sénateur Dallaire : Messieurs, nous vous savons gré de vos exposés dans lesquels vous avez présenté avec clarté et rigueur intellectuelle les enjeux vus dans deux perspectives différentes. Ce qui m'amène à vous poser la question suivante : si nous prenions part à la défense antimissiles, quel engagement le Canada devrait-il prendre, sous forme de ressources ou autres, qu'il s'agisse de radar ou de tout autre instrument servant à soutenir cette capacité, comme les Américains le font avec les Polonais et les autres?

M. Harvey : Je vais vous donner rapidement mon point de vue et je laisserai M. Fergusson vous fournir des détails sur certains des coûts.

It would cost absolutely nothing to engage in negotiations and discussions with the Americans about all of these issues. No one has a clue what we're talking about with respect to costs because we're not even at the table, we're not discussing this with anybody on that side, and there's no sense of what kind of commitment Canada can actually fit into something like this. There is really no way to assess those costs. Those costs will be a function of political decisions. Those costs will be a function of balancing against other priorities, both domestic and international, and priorities in terms of defence expenditures.

The more important question, I would argue, is whether or not this security threat is sufficient to do something about it. The next question is, how much do we want to invest in it? But we're not even there, and I think that's dangerous.

Mr. Fergusson: If you go back to the 1990s, leading up to the negotiations, then called discussions, that began in the summer of 2003 and concluded in the early winter of 2004 and then to the ultimate end with Prime Minister Martin's decision in February of 2005, the general assumption that guided Canadian thinking at the time was that this was going to be cost-free. There was a belief, for a variety of reasons, not least of all some signals that had come out of the United States in the mid-1990s, that what was important to the United States was simply to have Canada as one of its key allies, if not its key ally, on board. That was always a problematic assumption, but again, it was an assumption relative to the structure of the system that we're now dealing with, which of course became operationally deployed, became operational in the fall of 2004.

At the time that this went on, defence policy-makers, particularly in the military, conceptualized that Canada's possible contribution, that it would have to do something, would be an asymmetric one. That is, Canada would look at where it was thinking about investing for other strategic or defence or security reasons and offer these capabilities to the United States, which would then support American efforts.

Senator Dallaire: Niche.

Mr. Fergusson: Well, it would be a niche, but by and large it would be found, or it was identified at the time that it would be found, in the programs that now exist in terms of Canada engaging in military space. I would reference to you, of course, the deployment last year, the launch last year and now operational Sapphire satellite, and also the value of potentially the future of the RADARSAT Constellation. That is relative to what the United States needed at the time. We wanted to do these things for other reasons relative to the space question and security issues. Therefore, this would be a useful contribution in the United States and hence an asymmetric one.

Le fait d'entamer des négociations ou des discussions avec les Américains sur tous ces enjeux ne coûterait absolument rien. Personne n'a la moindre idée de ce que cela coûterait puisque les négociations n'ont même pas commencé et on ne sait pas le type d'engagement que le Canada pourrait prendre. Il n'y a donc aucun moyen d'évaluer ces coûts, qui seront fonction de décisions politiques. Il faudra trouver un équilibre avec d'autres priorités, à la fois nationales et internationales, et notamment les priorités de défense.

La question plus importante à se poser, à mon avis, est de savoir si les menaces à la sécurité sont suffisantes pour qu'on agisse. Il faut se demander ensuite combien on veut y investir? Mais nous n'en sommes même pas encore là et je crois que c'est dangereux.

M. Fergusson : Si l'on remonte aux années 1990, à l'époque où l'on a commencé les négociations, que l'on a ensuite appelées discussions, discussions qui se sont amorcées l'été de 2003 et se sont conclues au début de l'hiver de 2004, avec la décision finale prise par le premier ministre Martin au mois de février 2005, on pensait généralement à l'époque que cet engagement ne coûterait rien. On pensait alors, pour diverses raisons, découlant notamment des messages que les États-Unis avaient envoyés au milieu des années 1990, que ce qui était important pour les États-Unis, c'était tout simplement de pouvoir compter sur le Canada comme sur l'un de ses alliés principaux, voire son principal allié. Cette hypothèse posait problème, mais elle se fondait sur la structure du système qui nous concerne aujourd'hui, et qui a été déployé de façon opérationnelle à l'automne de 2004.

À l'époque, les responsables de la défense, et en particulier l'armée, pensaient que l'éventuelle contribution du Canada, puisqu'il y aurait une contribution, serait asymétrique. Autrement dit, le Canada ferait des investissements de nature stratégique, de défense ou de sécurité et offrirait ses capacités aux États-Unis, qui appuieraient alors les efforts de l'Amérique.

Le sénateur Dallaire : Ce serait un créneau.

M. Fergusson : Oui, ce serait un créneau, mais un créneau que l'on trouverait, ou que l'on pensait pouvoir trouver à l'époque, dans les programmes que suit aujourd'hui le Canada par rapport à la militarisation de l'espace. Prenons l'exemple du déploiement l'an dernier du satellite Sapphire, qui est aujourd'hui opérationnel, et de l'intérêt que pourrait présenter à l'avenir la Constellation RADARSAT. L'engagement était proportionnel à ce dont les États-Unis avaient besoin à l'époque. Nous voulions prendre cet engagement pour d'autres raisons liées aux questions spatiales et de sécurité. On considérait que c'était une contribution utile pour les États-Unis et qu'elle était donc asymétrique.

In the future, I would note, in my view, that if the United States does proceed — and, as Dr. Harvey says, this is about negotiations — when you start to think about the requirements, the potential value of Canadian territory, this will now require a significant investment of defence dollars by the Canadian government.

I would point out to you the United States' current defence budgetary situation, and in fact I saw today on the news that the Secretary of Defense has noted that the U.S. Army may go down to levels not seen since before World War II, which is an extremely small army. The other demands, as a function of sequestration, are that it won't be simply the sense of being able to say, "We will give you territory. You pay for the radar installation." In fact, Canada will have to contribute things.

Let's be clear. When we talk about a potential forward-deployed radar in Canadian territory, it is not a single-function radar. It is not just a missile defence radar. It also has space track value, which supports the NORAD mission, which supports, of course, Canada's contribution right now to the U.S. Space Surveillance Network, and all those aspects that will come from that radar.

So it is not going to be a free ride, and I think the Canadian government needs to know that it won't be a free ride going into this.

Mr. Harvey: Can I make one final observation about the cost issue? It is just to spin the question a little bit. If Canada understands and accepts the nature of the threat, and it does, if it's committed through its alliance to contribute to some form of multinational BMD cooperation with the Americans and European allies, if that's a set of assumptions the current government is working on, or working with, then how much is that worth with respect to Canadian contribution of any value?

Does nothing make sense? Does contributing nothing to European security, Asian security and NATO security, despite accepting the threat, make sense?

Senator Dallaire: Let me throw it another way. The Brits have just signed up to \$40-billion worth of improving their nuclear submarine Trident upgrade capability, which I consider to be a terrible waste of money and maybe just a reason to keep their industry going, at the cost of over 17 regiments and God knows how much other capability in their defence budget.

So we've got this capability to potentially come in, and your answer was what I was looking for: Yes, it's not going to be a free ride. Knowing that, I'm taken aback by the fact that military advice to government over these years does not seem to have spoken about or even raised BMD.

Si les États-Unis décident de donner suite — et comme le soulignait d'ailleurs M. Harvey, il s'agit ici de négociations — et que l'on commence à parler des besoins, de la valeur que pourrait représenter le territoire canadien, le gouvernement devra, à mon avis, faire d'importants investissements de défense.

J'aimerais faire une observation sur la situation du budget de la défense aux États-Unis et d'ailleurs j'ai lu aujourd'hui que selon le secrétaire d'État à la défense, l'armée américaine pourrait rétrécir à des niveaux jamais vus depuis la Seconde Guerre mondiale, ce qui ferait d'elle une toute petite armée. Au titre des exigences, on ne pourra plus se contenter de dire : « Nous vous donnons le territoire et vous payez pour l'installation des radars. » En fait, le Canada devra apporter des contributions.

Soyons clairs, lorsque l'on parle d'un éventuel déploiement de radars en territoire canadien, on ne parle pas d'un radar à fonction unique, d'un radar qui ne servira que pour la défense antimissiles. On parle de radar capable de faire du suivi spatial, qui appuie la mission du NORAD et qui appuie, bien entendu, la contribution que le Canada apporte actuellement au Réseau américain de surveillance spatiale, ainsi que tous les éléments qui y sont associés.

Je pense donc que le gouvernement canadien doit savoir qu'il ne s'en tirera pas à bon compte dans cette aventure.

M. Harvey : Puis-je faire une dernière observation à propos du coût? Tout simplement pour voir les choses sous un autre angle. Si le Canada comprend et accepte la nature de la menace, et il le fait, s'il s'engage, de par ses alliances, à contribuer à une forme de collaboration multinationale en matière de défense antimissiles avec les Américains et les Européens, et si c'est vraiment une hypothèse de travail pour le gouvernement actuel, quelle valeur cela représente-t-il par rapport à une contribution valable de notre part?

Est-ce que ne rien faire est logique? Est-il logique de ne faire aucune contribution à la sécurité de l'Europe, de l'Asie et de l'OTAN, tout en reconnaissant qu'il y a une menace.

Le sénateur Dallaire : Laissez-moi vous donner un autre exemple. Les Britanniques viennent juste de signer un contrat de 40 milliards de dollars pour perfectionner leurs sous-marins nucléaires Trident. Je considère cela comme un épouvantable gaspillage d'argent et peut-être un simple prétexte pour maintenir cette industrie à un coût qui dépasserait celui de 17 régiments et de Dieu sait quelles autres capacités militaires.

Nous avons donc cette possibilité d'intervenir et votre réponse est celle que j'attendais : nous n'allons pas nous en tirer à bon compte. Sachant cela, je suis surpris de constater que pendant toutes ces années, l'armée, qui conseille le gouvernement, ne semble pas avoir parlé de défense antimissiles.

Now, it is one thing for policy people to talk about it, but it is a whole different thing for the generals and the military advice side of the house. Have there been any writings or debate inside the Canadian military in regard to BMD and raising it as part of their long-term strategic plans, the 2020s, the 2040s and so forth?

Mr. Fergusson: To my knowledge, nothing I have seen formally written in the public domain has come out of the Canadian Forces with regard to future planning and potential requirements for missile defence contribution.

I would note two things here, though. Within the context of NORAD and the Canadian Air Force, there are informal discussions all the time about the missile defence question and the issue of participation — at least, that's my experience — and understandably why.

The second point I would make is that if you go back again into the history of this file in Canada, and also in the United States, there has always been internal debate within the senior ranks of the Armed Forces and others about whether missile defence should be supported relative to the trade-offs that potentially come in terms of lost army or navy capabilities or other air force capabilities, and this has always been and, I assume, is a major concern.

This was driven internally in the United States as well within the various services. Internally, of course, in the United States, this was driven by the political arm that set the priority of missile defence, particularly the Bush administration, but also other administrations beforehand for other political reasons.

You have that same phenomenon today when you look at questions about the size of the Canadian defence budget and the choices that are going to have to be made in the near future relative to the cuts that have occurred and their impact not only on current operational capabilities but also future requirements and the fear of losing capabilities. You can sort of understand that certain circles in the defence department and the military are going to be reluctant to support a missile defence commitment.

I would add to this one other thing that I think is very important that the department also faces, which I think has been identified, but, again, I only see what gets out in the public domain. That, of course, is the modernization of the North Warning System, which, to my understanding, has to be invested in and moved to be functionally effective relative to the current issue surrounding the Arctic by 2025. That is going to be a pressing commitment.

Again, this goes back to the long-standing arrangements that Canada and the United States have had in terms of funding NORAD-related or these types of arrangements with our ally to the south. For example, the North Warning System originally was funded 60 per cent by the United States and 40 per cent by Canada. It is those types of arrangements that you are looking at in the future.

Pour les stratèges, c'est une chose de parler de défense antimissiles, mais c'est une toute autre chose lorsque les généraux et l'armée en parlent. Y a-t-il des écrits ou des discussions au sein de l'armée canadienne par rapport à la défense antimissiles et dans le cadre de son plan stratégique à long terme, à savoir les années 2020, 2040, et cetera.?

M. Fergusson : À ma connaissance, les Forces canadiennes n'ont rien rendu public sur la planification et les besoins éventuels dans le cadre de la défense antimissiles.

Il y a deux choses qu'il faut mentionner, cependant, par rapport au NORAD et à l'armée de l'air canadienne : il y a en permanence des discussions officieuses sur la question de la défense antimissiles et de la participation. C'est du moins mon expérience, et il est facile d'en comprendre les raisons.

Deuxième chose, si vous étudiez l'historique de ce dossier au Canada, mais aussi aux États-Unis, il y a toujours eu, dans les hautes sphères de l'armée, un débat sur l'opportunité d'appuyer la défense antimissiles s'il faut renoncer à d'autres capacités de l'armée de terre, de la marine ou de l'armée de l'air. Cette question a toujours été, et elle est toujours, je suppose, un souci majeur.

Cette question a fait l'objet d'un débat aux États-Unis ainsi qu'au sein des divers services. Bien évidemment, aux États-Unis, le débat a été suscité par la branche politique qui a accordé la priorité à la défense antimissiles, en particulier l'administration Bush, mais aussi d'autres administrations précédentes qui ont pris cette position pour d'autres raisons politiques.

Le même phénomène réapparaît aujourd'hui relativement à la taille du budget canadien de la défense et aux choix qu'il faudra faire dans le proche avenir en ce qui a trait aux compressions imposées et leur incidence non seulement sur les capacités opérationnelles présentes mais aussi sur les besoins futurs et la crainte de perdre ces capacités. On peut en quelque sorte comprendre que certains milieux du ministère de la Défense et des forces armées hésiteront à appuyer les engagements pris en matière de défense antimissiles.

J'ajoute autre chose à laquelle se heurte le ministère et qui me paraît très importante et qui a été identifiée me semble-t-il, mais, encore une fois, je ne sais que ce qui a été rendu public. Je parle bien sûr de la modernisation du système d'alerte du Nord qui, d'après ce que je comprends, doit faire l'objet d'investissements et être déplacé d'ici 2025 pour pouvoir être fonctionnel au regard de la conjoncture dans l'Arctique. Ce sera un engagement pressant.

Encore une fois, cela remonte aux accords à long terme conclus entre le Canada et les États-Unis et portant sur le financement du NORAD ou aux types d'ententes conclues avec notre allié du Sud. Par exemple, le Système d'alerte du Nord était initialement financé à 60 p. 100 par les États-Unis et 40 p. 100 par le Canada. C'est à ce genre d'entente qu'il faut s'attendre à l'avenir.

You will have internal discussions about it. I think the answer to your question is it is understandable why certain elements within the Armed Forces and elsewhere are reluctant to raise the missile defence file.

Senator Dallaire: I would object to your saying that they are reluctant to raise it because of the trade-offs, of course. On the contrary, if you are getting real strategic military advice, that thing is on the table. Now, historically, they couldn't hit the broadside of a barn, so it was pretty easy to move it off to the side and say let the scientists continue to play with it. But we knew it was going to come to capability.

Northern Command runs these things. We are linked in with Northern Command. We have exchanges — for example, General Beare — continuously. Can you actually tell me there's no military discussion nor weighing of that capability in the defence of Canadian territory, which is the first priority of national defence — priority one is defence of Canada — and that there's nothing tangible in any other future or strategic documents that are being produced now?

Mr. Harvey: I wouldn't expect to see much of it — not because it doesn't make sense to a lot of very senior military folks, who happen to be in NORTHCOM and NORAD, but because it is politically untenable to discuss this given its history. The politics underpinning this is such, I believe, that there is no appetite to openly debate and discuss it. If the Government of Canada is not convinced it makes sense to openly debate and discuss this in public, and with our American allies, why would any senior military officer openly make the case for BMD?

Senator Dallaire: Professional advice to government. But anyway, thank you very much.

Senator Dagenais: Professor Harvey, in your paper entitled *North Korea, Ballistic Missile Defence And Canada-US Defence Cooperation*, you argued that “any reasonably balanced . . . assessment of all of the facts would confirm that BMD critics have lost the policy debate.”

At the same time, American physicist, Richard Garwin, continues to maintain that given countermeasures and the technical problems that still need to be overcome, it is highly unlikely that a truly effective BMD system will ever be deployed.

How would you respond to the concerns about the cost and the technical problems that still need to be overcome raised by Richard Garwin, and in light of these concerns, are there cost-effective alternatives to BMD for addressing the potential threats from rogue states? In your view, are deterrence and non-proliferation effective alternatives to BMD?

La question fera l'objet de débats internes. La réponse à votre question est que l'on peut comprendre la raison pour laquelle certains éléments des forces armées et d'ailleurs hésitent à parler du dossier de la défense antimissiles.

Le sénateur Dallaire : Bien sûr, je ne rejoins pas vos propos disant qu'ils hésitent à en parler à cause des concessions mutuelles. Bien au contraire, si vous recevez des conseils stratégiques militaires, ils feront partie des négociations. Bon, ils n'ont jamais pu atteindre leur cible, il a donc été très facile de les mettre de côté et de laisser les scientifiques continuer à les tester. Mais nous savions qu'ils seraient tôt ou tard efficaces.

Tout cela est de la responsabilité du Commandement du Nord. Nous sommes en liaison avec le Commandement du Nord. Nous communiquons de façon permanente avec le général Beare, par exemple. Pouvez-vous me dire vraiment qu'il n'y a pas de discussion chez les militaires ni d'estimation de la capacité de défense du territoire canadien, qui est la première priorité du ministère de la Défense nationale — la défense du Canada est la priorité numéro un — et que les documents stratégiques à venir ou produits maintenant ne contiennent rien de concret?

M. Harvey : Je ne m'attendrais pas à grand-chose, pas parce que des hauts gradés du Northcom et du NORAD trouvent que ça n'a aucun sens, mais parce qu'il est politiquement impossible d'en discuter vu l'histoire. La politique sous-tendant cette question est telle qu'il n'y a aucune envie, je crois, d'en débattre ou d'en discuter publiquement. Si le gouvernement du Canada n'est pas convaincu du bien-fondé d'une discussion et d'un débat publics, et avec nos alliés américains, pourquoi donc un officier militaire supérieur plaiderait publiquement en faveur de la défense antimissiles balistiques?

Le sénateur Dallaire : Pour donner des conseils professionnels au gouvernement. En tout cas, merci beaucoup.

Le sénateur Dagenais : Monsieur Harvey, dans votre étude intitulée *North Korea, Ballistic Missile Defence And Canada-US Defence Cooperation*, vous dites que « toute évaluation raisonnablement impartiale de l'ensemble des faits confirmerait que les critiques de la défense antimissiles balistiques ont perdu le débat sur le terrain des politiques. »

De son côté, le physicien américain Richard Garwin continue de maintenir que, étant donné les contre-mesures et les problèmes techniques qui restent à résoudre, il est très peu probable qu'un système de défense antimissiles balistiques vraiment efficace puisse un jour être déployé.

Qu'avez-vous à dire en réponse aux préoccupations exprimées par Richard Garwin à propos du coût et des problèmes techniques à résoudre et compte tenu de ces préoccupations, existe-t-il des solutions de rechange qui seraient moins coûteuses que les systèmes de défense antimissiles balistiques et qui permettraient de réagir aux menaces potentielles des États voyous? À votre avis, la dissuasion et la non-prolifération sont-elles des solutions de rechange efficaces?

Mr. Harvey: Great questions. A couple of really quick reactions. There are also a large number of very qualified physicists in the Missile Defense Agency who have been convinced that this is a challenge that can be overcome as a consequence of the evolution of technology and military technology, and the evidence that I presented in the slides suggests that they have been right.

Is the system perfect? Interestingly enough, physicists who have been critical of BMD set a very interesting standard that has to be met for them to be satisfied that this is a worthy investment. The standard they set is whether or not the system has the capability to deal with a multiplicity of countermeasures or an onslaught of an attack from states like China and Russia.

It doesn't have the capability to do that. That's a good thing.

What it does have a capability to do as a consequence of the evolution of technology is to at least address emerging threats from states like North Korea and Iran.

On the issue of those two states and countermeasures, it is actually a good thing to force states like North Korea and Iran to invest millions of dollars into producing countermeasures to overcome America's BMD. You want it to be more expensive. If you rip BMD away as an asset, it would be a lot cheaper for North Korea and Iran to produce the capability to threaten the U.S. and to deter the U.S. and Canada from intervening in places like North and South Korea for the right reasons.

On the issue of alternatives, you are absolutely right, there are alternatives. The nuclear arms control and disarmament regime is the alternative that critics point to. We should be focusing on non-proliferation and disarmament. This is the solution. But, senators, I would put to you that it is essential that you evaluate the success of the non-proliferation regime on the basis of the same standards you are applying to ballistic missile defence.

When you look at the nature of the proliferation problem in places like North Korea and Iran, the thousands of pieces of technology they had to acquire to build a very advanced nuclear weapons system, every piece of that technology that got through the system is a failed intercept.

That system of non-proliferation has not been very effective, and it has been costly. So what are the successes you want to point to in the non-proliferation regime to suggest that we don't need BMD? That argument is not compelling.

I think you need both.

Mr. Fergusson: If I could add two things. Part of the criticism a lot of critics have of the missile defence's potential effectiveness relative to countermeasures is that it somehow assumes that a proliferating state such as North Korea, which has tested nuclear weapons, which has tested relatively long-range ballistic missiles, and in the future, Iran, which has tested intermediate-range

M. Harvey : Excellentes questions. Deux réactions très brèves. Il y a aussi à la Missile Defense Agency de nombreux physiciens qui ont été convaincus que ce défi peut être relevé grâce aux progrès technologiques et à la technologie militaire; les preuves que j'ai présentées dans les diapositives leur donnent raison.

Le système est-il parfait? Notons que des physiciens qui ont critiqué la défense antimissiles balistiques ont établi une norme très intéressante qu'il faut, selon eux, respecter pour justifier l'investissement. La norme qu'ils ont établie vise à déterminer si le système a ou non la capacité de faire face à de multiples contre-mesures ou à une attaque massive lancée par des États comme la Chine ou la Russie.

Le système n'a pas cette capacité. Ce qui est une bonne chose.

Ce qu'il peut faire grâce aux avancées technologiques est d'au moins contrer les nouvelles menaces de pays comme la Corée du Nord et l'Iran.

Au sujet de ces deux États et des contre-mesures, il est bon de les obliger à investir des millions de dollars dans la production de contre-mesures dans le but de déjouer le bouclier antimissiles américain. Il serait bon qu'ils dépensent encore plus. Si l'on se défait de la défense antimissiles balistiques, la Corée du Nord et l'Iran dépenseront beaucoup moins d'argent pour acquérir la capacité de menacer les États-Unis et de les dissuader, ainsi que le Canada, d'intervenir pour de bonnes raisons dans des pays comme les deux Corées.

Pour ce qui est des solutions de rechange, vous avez tout à fait raison, il y en a. Le régime de désarmement et de contrôle des armes nucléaires est la solution de rechange que préconisent les critiques. Il faut accorder la priorité à la non-prolifération et au désarmement. C'est la solution. Mais, mesdames et messieurs les sénateurs, j'estime qu'il est essentiel que vous évaluez le succès du régime de non-prolifération à partir des mêmes normes que celles que vous appliquez à la défense antimissiles balistiques.

À propos du problème de prolifération dans des pays comme la Corée du Nord et l'Iran, on peut considérer que chacune des milliers de pièces d'équipement technologique qu'ils ont achetées pour construire un système d'armes nucléaires très sophistiqué est passée à travers les mailles du filet de l'embargo.

Le régime de non-prolifération n'a pas été très efficace et il a été très coûteux. Par conséquent, quelles réussites du régime de non-prolifération allez-vous invoquer pour justifier votre argument selon lequel nous n'avons pas besoin de la défense antimissiles balistiques? Cet argument n'est pas convaincant.

Je pense qu'il faut les deux.

M. Fergusson : Si je peux ajouter deux choses. Une grande partie des critiques émises à l'égard de l'efficacité potentielle de la défense antimissiles relativement aux contre-mesures laisse en quelque sorte supposer qu'un État qui cherche à acquérir l'arme nucléaire comme la Corée du Nord, qui a fait des essais nucléaires, des essais de missiles balistiques à portée

ballistic missiles — and both have launched satellites into orbit — will somehow in their development phase automatically be able to develop and deploy simultaneously sophisticated countermeasures which we associate with the old Soviet Union and Russia after decades of investment and scientific research. Really, I find it incredible to believe that they're going to be able to do this.

If you look back, for example, in the 1970s in the British Chevaline program, which was a Polaris program designed to penetrate the existing Russian missile defence capacity around Moscow, it took them five, six years and billions of dollars of investment to develop penetration aids and countermeasures to try to defeat the then-Soviet system.

This is not easily done if you look at what you expect a single warhead married to a first-generation ICBM — which is another issue about how effective that targeting and engineering will be if it was actually launched. We have to look realistically at what that type of threat capability is really going to be. It is not going to be the Russian capability or the Chinese. It will be much less sophisticated. The American system is designed — the reason they moved forward before a threat in capability terms actually manifests itself is to stay ahead of that curve.

As to the question of relying upon nuclear deterrence, I would bring two things, which go back to critics of American nuclear strategy during the Cold War.

Deterrence is fine, but what happens if deterrence fails? What do you do? In the case of the absence of a limited missile defence shield for North America, one is then left with the choice of the President to do one thing, and that is retaliate, a nuclear exchange.

Missile defence provides the President of the United States another option besides simple nuclear retaliation. I think that's a very important consideration that has to be taken into account. It supplements deterrence, in my view.

Senator Dagenais: Now that the Anti-Ballistic Missile Treaty is no longer in force, the United States can also engage in wider areas of research relevant to missile defence. Under the auspices of the treaty, certain research and development had not being permitted.

Canada's economic future is very much tied to the development of cutting-edge technologies. What economic benefits would participation in BMD have for the Canadian high-tech firms?

Mr. Fergusson: Well, let me reply to this as best I can in two ways: In the context of the negotiations that were held from 2003 and ended in 2004, one of the elements on the table was a memorandum of understanding to create sufficient exchange of

relativement longue et, à l'avenir, l'Iran qui a fait des essais de missiles balistiques intermédiaires — et ces deux pays ont mis des satellites sur orbite — seront, au cours de leur phase de développement, automatiquement capables de développer et de déployer simultanément des contre-mesures sophistiquées que nous associons à celles de l'ancienne Union soviétique et de la Russie qui y sont arrivées après des décennies d'investissement et de recherche scientifique. J'ai vraiment du mal à croire qu'ils en seront capables.

Si l'on remonte, par exemple, au programme britannique Chevaline dans les années 1970, c'était un missile Polaris conçu pour pénétrer le système russe de défense antimissiles ceinturant Moscou. Les Britanniques ont consacré cinq ou six ans et investi des milliards de dollars pour développer des aides à la pénétration et des contre-mesures visant à mettre en échec le système soviétique de l'époque.

Ce n'est pas une mince affaire que d'y arriver si l'on s'attend à une seule ogive placée sur un missile balistique intercontinental de première génération; ce qui soulève d'ailleurs un autre problème sur le degré d'efficacité du ciblage et de l'ingénierie en cas de lancement du missile. Nous devons envisager de manière pragmatique le type de menace auquel nous serons confrontés. Ce ne sera pas une menace aussi sophistiquée que celles des Russes ou des Chinois. Le système américain est conçu... C'est la raison pour laquelle ils ont une longueur d'avance sur la menace potentielle.

Pour ce qui est de se fier à la dissuasion nucléaire, je soulèverais deux points qui nous font revenir aux critiques de la stratégie de dissuasion nucléaire américaine durant la guerre froide.

La dissuasion est utile, mais que se passe-t-il si elle ne donne pas les résultats espérés? Que fait-on? En cas d'absence d'un bouclier antimissiles limité en Amérique du Nord, on ne peut que s'en remettre au président qui ne prendra qu'une seule décision, celle d'exercer des représailles, de se lancer dans un duel nucléaire.

La défense antimissiles offre au président des États-Unis une autre option que seulement la riposte nucléaire. Je crois qu'il est très important d'en tenir compte. J'estime qu'elle est un complément de la dissuasion.

Le sénateur Dagenais : Maintenant que le Traité sur les missiles antimissiles balistiques n'est plus en vigueur, les États-Unis peuvent étendre la portée de leurs recherches concernant la défense antimissiles. En effet, le traité interdisait les travaux de recherche et développement dans certains domaines.

L'avenir économique du Canada est lié étroitement au développement de technologies de pointe. Quelles seraient, pour les entreprises canadiennes de haute technologie, les retombées économiques d'une participation du pays au système de défense antimissiles balistiques?

M. Fergusson : Bien, permettez-moi de répondre le mieux possible et de deux façons. Un protocole d'entente visant un échange d'informations suffisant pour permettre la participation des entreprises canadiennes de technologie et de la technologie

information to enable Canadian tech companies and Canadian technology. It was a research development and technology MOU, besides the question of participation that also died. That certainly is going to be one element of this.

There are Canadian technologies potentially coming out of our high-tech industries, our space industry, as small as it is, that potentially can contribute to the future development of the system on a competitive basis. I mentioned already Sapphire, an optical satellite, which is not part of the missile defence program. It is a contribution to the American Space Surveillance Network because it sits in low Earth orbit and looks out at geo orbit for security reasons and for space track reasons.

There are technologies embedded in there that may be useful for the evolution of the space tracking and surveillance system, which is a key future element that the United States is moving forward with, slowly, which will entail deployment of sensors that will enable more accurate tracking instead of from ground, but also from space, which partially is designed to deal with future countermeasure problems.

I don't know if there are great opportunities. I can take you back to the SDI years where the government of the day agreed to allow Canadian companies. As it turned out, one of the important lessons of that SDI decision, which I should note was blessed by the Americans, they didn't mind it, was the key developing agency — in that case it was the Strategic Defence Initiative Organization, today it is the Missile Defense Agency in the United States. Canadian companies did very poorly, and the empirical record that I have seen basically suggests that if you want your companies to gain access, you need to gain access to key technologies and key information, and if the government's not on board, then it becomes very difficult for those companies to engage. But I wouldn't say there's a windfall here.

Mr. Harvey: If I can pick up on a theme from a slightly different angle. I was at a procurement conference where Minister Finley announced the new Defence Procurement Strategy, and in my understanding, the new Defence Procurement Strategy is to embrace the — sorry?

Senator Dallaire: Buy nothing.

Mr. Harvey: Okay. That's one interpretation.

It is to at least provide industry with an opportunity to come into the process a little earlier, to give industry an opportunity to say, "This is what we have. This is what we can do," and, "This is what we think would be an important contribution to enhancing our capacity to sell and your capacity to develop defence technologies you need."

canadienne était l'un des points des négociations qui ont commencé en 2003 et se sont terminées en 2004. Ce protocole d'entente portait sur la recherche, le développement et la technologie, en plus des questions de participation, et n'a pas été conclu. Ce sera certainement l'un des éléments du dossier.

Nos entreprises de hautes technologies, notre industrie spatiale, aussi petite soit-elle, inventent des technologies qui pourraient contribuer de façon concurrentielle au futur développement du système. J'ai déjà mentionné Sapphire, un satellite optique, qui ne fait pas partie du programme de défense antimissiles. C'est une contribution au Réseau de surveillance de l'espace américain parce qu'il est sur orbite basse terrestre et surveille l'orbite géostationnaire pour des raisons de sécurité et de poursuite spatiale.

Les technologies intégrées dans ce domaine peuvent s'avérer utiles pour améliorer le système de poursuite spatiale et de surveillance qui est un futur élément clé sur lequel les États-Unis travaillent lentement. Ce système déploiera des capteurs pour assurer une meilleure poursuite à partir de l'espace, au lieu du sol, et il a été en partie conçu pour affronter les futurs problèmes liés aux contre-mesures.

Je ne sais pas s'il y a d'excellentes possibilités. Je peux vous rappeler les années de l'Initiative de défense stratégique quand le gouvernement de l'époque avait autorisé la participation des entreprises canadiennes. En fin de compte, l'une des leçons importantes de la décision relative à l'IDS — et je ferais remarquer qu'elle a été très bien accueillie par les Américains — était l'agence de développement principale, en l'occurrence la Strategic Defense Initiative Organization, désignée aujourd'hui sous le nom de Missile Defence Agency aux États-Unis. Les entreprises canadiennes ont eu des résultats médiocres et le document empirique que j'ai consulté indiquait que pour participer à ces projets les entreprises devaient avoir accès à des technologies clés et à de l'information essentielle, et si le gouvernement n'est pas de la partie, il sera alors très difficile pour les entreprises de participer. Mais je ne dirais pas qu'il y ait des possibilités.

M. Harvey : Si vous me permettez d'aborder un sujet sous un angle légèrement différent, j'ai assisté à la conférence sur les approvisionnements au cours de laquelle Mme la ministre Finley a annoncé la nouvelle Stratégie d'approvisionnement en matière de défense et, d'après ce que j'ai compris, cette nouvelle stratégie doit... pardon?

Le sénateur Dallaire : Ne rien acheter.

M. Harvey : D'accord. On peut l'interpréter comme cela.

C'est à tout le moins pour donner aux entreprises la possibilité de s'engager un peu plus tôt dans le processus et de pouvoir présenter ce qu'elles ont et peuvent offrir, ce qu'elles pensent être un apport important au renforcement de leur capacité de vendre et de la capacité des responsables de la stratégie de défense de développer les technologies de la défense dont ils ont besoin.

This is the very last point that Dr. Fergusson made: If the government is not willing to even engage in discussing BMD with our most important ally, and perhaps the largest industrial base for producing defence infrastructure for missile defence, Canadian industry won't be able to answer or be willing to answer that very important question.

If you open up discussions and you engage industry to answer those questions, that informs the decision and perhaps points to the potential for economic benefits that could enhance the security benefits of something like BMD cooperation, but there's no discussion. There's no debate.

Senator Day: The first point is based on your comment earlier about the U.S. analyzing, in eastern North America, five sites for potential radar.

Mr. Fergusson: Interceptors.

Senator Day: For interceptors, okay. I thought that was for radar. Loring Air Force Base, which closed down in Maine, right on the New Brunswick border, is one of the areas that have been lobbying for some attention there. You show on your map Newfoundland and Labrador. Is that an area that is likely to be considered in Happy Valley-Goose Bay?

Mr. Fergusson: Goose Bay is a potential area for a forward-based X-band radar in support of an interceptor site in the northeast. The x's are interceptor sites. The environmental assessments that are about to begin in the United States are to examine these five sites for interceptors, not for radars, because I don't think they want to co-locate a radar with them, which was the old Cavalier ABM.

Senator Day: That would make them vulnerable, I suppose.

Mr. Fergusson: It's partially to do with the speed of the interceptors, the distance, where you want to intercept far ahead and the need for a proper tracking radar forward-deployed.

The site in Maine is the naval station at Portsmouth, Maine; that's the one on the list. They are Fort Drum in New York, Camp Ethan Allen in Vermont, Fort Custer in Michigan and Camp Nathan Hale in Ohio, I think, if my memory serves me correctly.

Senator Day: Presumably, if Canada was part of this ballistic missile defence shield for North America, then we might potentially be considered for either a radar base or an interceptor base, but at this stage we're not.

Mr. Fergusson: No. If history is one guide, the whole debate in Canada on missile defence, which goes back to the 1960s, interceptor deployments in Canada have never been on the table.

C'est d'ailleurs le dernier point soulevé par M. Fergusson, à savoir que si le gouvernement ne veut même pas engager des pourparlers au sujet du système de défense antimissiles balistiques avec notre allié principal, qui est peut-être la plus importante base industrielle de production pour la défense antimissiles, l'industrie canadienne ne pourra ou ne voudra pas répondre à cette question très importante.

En entamant des pourparlers et en favorisant la participation de l'industrie, vous prendrez des décisions éclairées et ouvrirez peut-être la voie à un potentiel d'avantages économiques qui pourraient renforcer les mérites de la coopération en matière de défense antimissiles balistiques; or, il n'y a ni discussion ni débat.

Le sénateur Day : Le premier point que vous avez soulevé est fondé sur votre observation faite un peu plus tôt concernant l'étude menée par les États-Unis pour éventuellement déployer des radars dans cinq sites situés dans la partie est de l'Amérique du Nord.

M. Fergusson : Des intercepteurs.

Le sénateur Day : D'accord, des intercepteurs. Je pensais que c'était pour déployer des radars. La base aérienne de Loring, située pratiquement à la frontière avec le Nouveau-Brunswick et qui a été fermée au Maine, est l'un des sites proposés par des groupes de pression pour ce déploiement. La province de Terre-Neuve-et-Labrador est représentée dans votre carte. Est-ce que la région de Happy Valley-Goose Bay a des chances d'être considérée pour ce projet?

M. Fergusson : Dans le nord-est de l'Amérique du Nord, Goose Bay est une région privilégiée pour l'installation d'un radar bande X basé à l'avant pour appuyer un site d'intercepteurs. Les bandes X sont des sites d'intercepteurs. Les évaluations environnementales sur le point de commencer aux États-Unis visent le déploiement dans les cinq sites d'intercepteurs, et non pas de radars, car je ne pense pas qu'ils veulent installer au même endroit un ancien radar ABM Cavalier.

Le sénateur Day : Je suppose que ça les rendrait vulnérables.

M. Fergusson : C'est dû en partie à la vitesse des intercepteurs, à la distance, lorsque l'interception doit se faire à une distance très éloignée et c'est dû aussi à la nécessité d'avoir un radar approprié et déployé à l'avant.

La station navale de Portsmouth dans le Maine est l'un des cinq sites dans la liste. Si je me souviens bien, les autres sites sont Fort Drum dans l'État de New York, Camp Ethan Allen au Vermont, Fort Custer au Michigan et Camp Nathan Hale dans l'Ohio.

Le sénateur Day : Si le Canada adhéraît au système de défense antimissiles balistiques en Amérique du Nord, nous pourrions envisager une base radar ou une base d'intercepteurs, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

M. Fergusson : Non. Si nous nous référons au débat sur la défense antimissiles au Canada qui remonte aux années 1960, nous constatons que le déploiement d'intercepteurs au Canada n'a

The U.S. has hinted very strongly that if we wanted interceptors, they would happily sell them to us at a good price, at cost. But it's never been assumed in U.S. thinking or Canadian thinking that you would put in an interceptor site.

In terms of forward tracking, if you think about Thule being far north and Cape Cod being far south, you have this big gap. You want to be able to track that warhead with as many sensors as possible in order to queue that interceptor, because once it flies, the onboard kinetic kill warhead, a very expensive piece of metal to slam into something, it takes over and tracks itself. It will take over the tracking. It has two dual phenomenology sensors.

This is just supposition on my part because the U.S. doesn't talk about the implications, and nobody in this country talks about it. If you look at where they go with it, Goose Bay is one opportunity. You can think of a band around the latitude of Goose Bay; you could talk about a sea-based X-band, but then you're talking about where are you going to put that. In Canadian waters off Labrador? That's a possibility, but they would want secure waters.

Right now my understanding is that the forward-deployed X-band sea-based outside of Japan is in Japanese waters, and of course Japan is fully engaged in the U.S. missile defence program for their own interests.

Senator Day: As a point of clarification on this, not far from Thule is the Alert base in Canada, and they're tracking a number of activities coming over the North Pole. Is that information being shared with the United States and being used as part of the ballistic missile defence package that they have in place now?

Mr. Fergusson: I can't honestly answer that, but my assumption is that Alert is important for signals intelligence and other aspects but does not feed into the U.S. missile defence program, nor does the North Warning System have the capability to support the missile defence program.

Senator Day: At this stage.

Mr. Fergusson: At this stage, and I doubt in the future it would.

Senator Segal: I have a question for each of our distinguished guests. I'm going to impose on Dr. Harvey, who I know in a previous life was very much involved on issues related to naval strategy. We have this endless, ongoing, no-ships-ever-arrive procurement program. I think the announcement was made in 2008; we haven't cut a square inch of steel. The Chinese have cut all kinds of steel in the interim.

jamais fait l'objet de pourparlers. Les États-Unis ont très clairement laissé entendre que si nous voulions des intercepteurs, ils seraient heureux de nous les vendre à un bon prix, au prix coûtant. Mais jamais les États-Unis ni le Canada n'ont imaginé que vous déploieriez des intercepteurs.

Au sujet de la poursuite avancée, il y a une très grande distance entre Thule dans le Grand Nord et cap Cod à l'extrême sud. Il faut pouvoir suivre la trace de l'ogive en utilisant le plus grand nombre possible de capteurs pour guider l'intercepteur, car dès que le missile est lancé, l'ogive à destruction cinétique — une pièce métallique très coûteuse et destinée à provoquer des dégâts — est autonome. Elle est autoguidée et est dotée de deux capteurs doubles de phénoménologie.

Ce n'est qu'une supposition de ma part étant donné que les États-Unis ne parlent pas des conséquences, ni d'ailleurs personne dans notre pays. Pour ce qui est des choix des sites, Goose Bay serait une possibilité. On peut imaginer une bande le long de la latitude de Goose Bay; on peut envisager une bande X en mer, mais il s'agira alors de trouver un site. Dans les eaux territoriales au large du Labrador? C'est une possibilité, mais ils voudront des eaux où règne la sécurité.

Je crois comprendre que la bande X déployée en avant au large des côtes du Japon se trouve dans les eaux territoriales japonaises et c'est, bien sûr, pour défendre ses intérêts que le Japon participe à part entière au système de défense antimissiles balistiques américain.

Le sénateur Day : À titre de précision, la base d'Alert au Canada se trouve à proximité de Thule et on y collecte pas mal de renseignements provenant de la région du pôle Nord. Ces renseignements sont-ils transmis aux Américains et ces derniers s'en servent-ils dans leur système de défense antimissiles balistiques?

M. Fergusson : Honnêtement, je ne saurais vous répondre, mais j'imagine que la base Alert joue un rôle important au plan des renseignements d'origine électromagnétiques et d'autres aspects, mais elle ne les transmet pas au système de défense antimissiles balistiques américain, en outre le Système d'alerte du Nord n'a pas la capacité nécessaire pour soutenir le système de défense antimissiles balistiques.

Le sénateur Day : À ce stade.

M. Fergusson : À ce stade, mais je doute qu'il l'ait à l'avenir.

Le sénateur Segal : J'ai une question à poser à chacun de nos éminents témoins. Je l'adresse à M. Harvey qui, en raison de ses antécédents, a beaucoup d'expérience dans le domaine de la stratégie navale. Nous avons un programme interminable en cours et pas un seul navire n'a été construit. Il a été annoncé en 2008, me semble-t-il, or, nous n'avons pas encore découpé un pouce carré d'acier. Entre-temps, les Chinois en ont construit de toutes sortes.

As it looks as if there is some time until we're actually going to be cutting steel, the Americans have a sea-based part of the system, their Aegis-based system for mid-course countervail. I think there are five Ticonderoga Class U.S. battleships that are now carrying the proposition, and some of our Japanese allies now have them on board.

Do you think part of what might focus the attention on this, in terms of a future involvement, would be for us to look for including some measure of Aegis capacity on some of the surface combatants and other ships that are slated for construction, or do you think that would just complicate an already horrific process of avoidance and denial that we're going through?

Mr. Harvey: At this stage in the procurement process, particularly the naval piece of that procurement process, it would more than likely complicate things, because the current government and the Department of Defence are having a very hard time working through the 130 or so changes they have already included in the requests for the current procurement process. Leaving aside the political implications of attaching a BMD component to this procurement process, I think it would be unlikely, to say the least. I don't know.

Mr. Fergusson: I would point out to you the current Tribal Class destroyers carry the Standard Missile 2. Basically the launch silos on the destroyers can take an upgraded standard missile. The Tribal Class destroyers don't have the radars, of course, and they're aging and out of date.

I would also note — and this partially answers General Dallaire's question about military thinking, at least internally — that Canada also engaged in a research and development program for a missile-capable tactical tracking radar for the frigates with the Dutch and the Germans in the 1990s. We pulled out of the program when it was realized that the frigates simply were too small to be able to take it.

I would assume, given Canada's interests in being able to be interoperable with the United States and particularly our close linkages between the Royal Canadian Navy and the U.S. Navy and the ability of Canadian naval capabilities to integrate into U.S. carrier task force and the rising issues of cooperation in the Pacific — I am fairly confident that, when you look down the future to whatever the future combat capable ship will be, it will need a very powerful radar. It will need launch — they're not silos but I always call them little silos on the back of the ships — for air defence and for ground attack cruise missiles, et cetera. It would be logical that we will look at the missile defence capability for interoperability reasons, and just for the nature of a vessel that's going to replace the frigates and destroyers and be multifunctional, because it will have to be.

Senator Segal: To both our guests, another question. It relates to the difficulty that we face between combat engagements, which Churchill talked about very effectively, which is the inertial tendency to write down our defence costs, reduce the size of our

Puisqu'il semble que nous n'allons pas construire des navires de sitôt, les Américains ont le système Aegis, la composante maritime de leur système d'interception des missiles à mi-parcours. Je crois que ce système est déployé dans cinq cuirassés américains de classe Ticonderoga et dans certains navires de nos alliés japonais.

Pensez-vous que pour appuyer cette initiative, à l'avenir, nous devrions envisager d'équiper du système Aegis une partie des navires de combat de surface et d'autres navires prévus à la construction ou croyez-vous que cela ne ferait que compliquer la terrible crise d'évitement et de déni que nous traversons?

M. Harvey : À ce stade du processus d'approvisionnement, surtout en ce qui concerne le volet maritime du processus, cela risquerait fort de compliquer les choses, car le gouvernement actuel et le ministère de la Défense ont beaucoup de mal à mettre en œuvre les modifications — environ 130 — qu'ils ont déjà incluses dans les demandes liées au processus d'approvisionnement. Mises à part les conséquences politiques découlant de l'ajout du système de défense antimissiles balistiques, le moins qu'on puisse dire, c'est que ce serait improbable. Je ne sais pas.

M. Fergusson : Je vous ferais remarquer que les destroyers de classe Tribal transportent le missile Standard 2. En fait, le missile Standard modernisé peut être lancé par les silos à bord des destroyers. Bien sûr, les destroyers de classe Tribal n'ont pas de radars et ils sont vieillissants et désuets.

Je ferais aussi remarquer — et cela répond en partie à la question du général Dallaire sur la façon de penser des militaires, du moins à l'interne — que, dans les années 1990, le Canada a aussi participé, avec les Pays-Bas et l'Allemagne, à un programme de recherche et développement d'un radar de poursuite tactique de missiles pour les frégates. Nous avons mis fin à notre participation lorsqu'il est apparu évident que les frégates étaient tout simplement trop petites pour être dotées de ce type de radar.

Étant donné la volonté du Canada d'interopérer avec les États-Unis — en particulier les liens étroits qui existent entre la Marine royale canadienne et les Forces navales des États-Unis — et la capacité de notre marine d'intégrer la force opérationnelle avec porte-avions américaine et les nouvelles questions liées à la coopération dans le Pacifique, je suis presque certain qu'il faudra un radar très puissant, et ce, quelle que soit la capacité de combat future des navires. Il faudra des lanceurs — ce ne sont pas des silos même si je les appelle des petits silos installés à l'arrière des navires — de missiles antiaériens, de missiles de croisière d'attaque au sol, et cetera. Il serait logique d'étudier la capacité de défense antimissiles pour des raisons d'interopérabilité et uniquement pour le type de navire qui remplacera les frégates et les destroyers. Il faudra que cette capacité soit multifonctionnelle.

Le sénateur Segal : Une autre question pour nos deux témoins. Elle porte sur la difficulté que nous rencontrons entre des engagements — Churchill en a parlé très éloquemment —, il s'agit de la tendance à l'inertie pour noter ce que nous coûte la défense

Armed Forces and reduce our naval and strategic capacity. The Americans are doing it moderately and the British are doing it quite radically. There is evidence of the same thing, sadly, happening in this country.

It struck me, when Dr. Harvey said why would we not be raising this debate in a constructive fashion, it's because, in our system, the ciphers at Treasury Board reward inertia. They create incentives for inertia.

There are no incentives for broadening the agenda to a more substantive discussion. I think — and I would be interested in your expert assessment of this — no one has really talked about the threat of inertia on this front for the continued integration of Canadian and American forces with respect to NORAD. The separation now exists — and this would be very much an Air Force issue primarily, but not only — between a space command, a missile defence and the Canadian NORAD establishment that's part of the mix, where information is no longer shared in the kind of free-flowing way from all strategic options because we're outside that program, and until there is some understanding on the part of the public that our strategic options and our ability to help defend ourselves will be diminished by our continued disengagement from the missile defence discussion, there will be no countervail to suggest we have to have that debate.

That's a narrow view that I'm advancing, as someone who thinks our Armed Forces should be twice the size it presently is. I'd be interested in your comments on that.

Mr. Harvey: The point at which that disengagement is viewed as more costly than the potential political costs of engaging the Americans on the subject of BMD is when things are likely to change. I don't think we're anywhere close to that at this point in time. That's the argument that has to be made. It's a great way to conceptualize the argument, in terms of inertia and the implications of the decision to distance ourselves from the discussion of the implications for NORAD and for the divide between USSPACECOM and NORAD, or NORTHCOM and USSPACECOM.

Those are crucial questions. There are no costs at this point to getting that wrong. Until someone can convince the government that it's about time to re-engage those really important questions, we're not likely to move very far on them. There are no costs.

Mr. Fergusson: You hit on probably the most important word: inertia. Canadian policy on missile defence dating back to roughly 1963-64 has been guided by inertia, not for budgetary reasons as much as for other political reasons, internal fears about budget, et cetera.

I wouldn't agree with you that this is a treasury and funding thing alone. It's a part of the puzzle of inertia.

et pour réduire la taille des forces armées et nos capacités stratégiques et navales. Les Américains font cela de manière modérée et les Britanniques très radicalement. Nous constatons malheureusement la même chose dans notre pays.

Quand M. Harvey a demandé pourquoi nous n'entamerions pas ce dialogue de manière constructive, je me suis rendu compte que c'est parce que l'inertie est récompensée au Conseil du Trésor. On y encourage l'inertie.

Il n'y a rien qui encourage des discussions plus approfondies. Je crois — et je voudrais que vous me donniez votre avis à titre de spécialiste du domaine — que personne n'a vraiment parlé de la menace que pose l'inertie envers l'intégration continue des forces armées canadiennes et américaines relativement au NORAD. Quelque chose manque actuellement, particulièrement dans la force aérienne, mais pas seulement, entre un commandement spatial, une défense antimissiles et la partie canadienne du NORAD, il s'agit de l'échange fait librement de renseignements sur les options stratégiques, et ce, parce nous ne faisons pas partie du système. Tant qu'une partie de la population ne comprendra pas que nos options stratégiques et notre capacité de défendre notre pays s'affaibliront en raison de notre entêtement à ne pas vouloir engager des pourparlers sur la question de la défense antimissiles, rien ne nous incitera à entamer ces pourparlers.

C'est un point de vue assez étroit, le mien, celui de quelqu'un qui estime que les forces armées devraient être le double de ce qu'elles sont maintenant. J'aimerais bien savoir ce que vous en pensez.

M. Harvey : C'est au moment où la situation peut changer que la non-participation aux pourparlers peut sembler plus coûteuse que les risques politiques qui découleraient de discussions portant sur la question de la défense antimissiles balistique avec les Américains. Je pense que nous en sommes encore loin. Voilà l'argument qu'il faut invoquer et c'est une excellente façon de le conceptualiser, en termes d'inertie et de l'effet de la décision de nous distancer de la discussion sur ce que seraient les conséquences pour le NORAD et pour l'écart entre USSPACECOM et NORAD ou entre NORTHCOM et USSPACECOM.

Il s'agit de questions cruciales. À ce stade, il ne coûte rien de se tromper. Tant que le gouvernement n'est pas convaincu qu'il est temps de réexaminer ces très importantes questions, il est peu probable que nous enregistrons des progrès. Cela ne coûte rien de le faire.

M. Fergusson : Vous avez mis le doigt sur le mot qui est probablement le plus important : inertie. Depuis environ les années 1963-1964, la politique canadienne relative à la défense antimissiles a été guidée par l'inertie, pas plus pour des raisons budgétaires que pour d'autres motifs politiques, pour des craintes internes relatives au budget, et ainsi de suite.

Je ne dirais pas comme vous qu'il s'agit de trésorerie et de financement. Ça fait partie du casse-tête de l'inertie.

I agree with my colleague that one of the elements of inertia since 2005 was that on the surface, at least, and in meaningful political and strategic terms for Canada — as much as Canada thinks in strategic terms — we paid no cost for saying “no.” It looked initially like there might be problems, particularly when Rumsfeld reportedly said, after the 2005 announcement, to his colleagues at the Pentagon, “No, we didn’t even invite them; we’re not even negotiating with them. Where does this come from?”

Again, it’s a typical thing that happens in our relationship with the United States. They were upset that the United States was being used for domestic political purposes, was being a political football.

It’s when these things start to have a direct price to pay that it’s clear to the government that then the reversal, but it tends always to be too late. When you talk about technology engagement in Canadian companies, many people — and I would be one of them — think we missed the boat long ago on a lot of this stuff, simply because we wouldn’t do anything.

In terms of the future of NORAD and those issues, it depends what you think NORAD is and how you view it. NORAD and NORTHCOM are integrated in the command centre except for the operational post on missile defence, which is NORTHCOM only. That’s where we stand out.

Importantly, some of the forward-deployed American sensors, as part of their ballistic missile systems, that data is not fed into the NORAD integrated tactical warning and attack assessment process. They don’t get that. They still rely on the existing BMEWS system, the space-based DSP that identifies a launch, and then the existing BMEWS. These new capabilities, we don’t get, NORAD doesn’t get.

It is an element of being marginalized increasingly out of the space world because of developments in the United States, driven also by what we’ve done here in Canada, where we’ve bypassed NORAD, seeking a more direct link with USSTRATCOM, which is responsible for this file, and the missile defence global engagement file, for a variety of strategic and political reasons on both sides of the border. But if this becomes an issue where the United States starts to see that Canada’s involvement is increasingly important to their own defence, then, as Dr. Harvey said, that’s when the price will start to go up and the government will pay attention.

As for the public, I say this all the time, and it’s never very popular because it sounds very undemocratic: Let’s leave the public out of this. No matter what you do, up or down, with the public, it’s not going to matter. This is a decision that has to be

Je suis d’accord avec mon collègue que l’un des éléments de l’inertie depuis 2005 était que — du moins en apparence et pour des raisons politiques et stratégiques importantes pour le Canada — il ne nous a rien coûté de dire « non ». Au départ, nous aurions pu croire que des problèmes surviendraient, surtout lorsque Rumsfeld a apparemment dit, après l’annonce faite en 2005, à ses collègues du Pentagone : « Non, nous ne les avons mêmes pas invités; nous ne négocions même pas avec eux, d’où provient cette information? »

Encore une fois, c’est le genre de chose qui arrive fréquemment dans nos relations avec les États-Unis. Ils étaient contrariés que les États-Unis soient utilisés à des fins de politique intérieure, à des enjeux politiques.

C’est lorsque ce type de situation commence à avoir un prix direct à payer que le gouvernement comprend qu’il faut changer de cap, mais ce revirement arrive toujours trop tard. Quand vous évoquez la participation des entreprises canadiennes au plan technologique, nombreux sont ceux, et j’en fais partie, qui penseront qu’il y a belle lurette que nous avons raté le coche sur pas mal de choses à ce sujet simplement à cause de notre inaction totale.

Pour ce qui est de l’avenir du NORAD et des questions connexes, tout dépend de la façon dont vous percevez ce commandement. Exception faite du poste opérationnel en matière de défense antimissiles qui est exclusivement de la responsabilité de NORTHCOM, NORAD et NORTHCOM sont intégrés au centre de commandement. C’est là où nous nous distinguons.

Il est important de noter que les données provenant de capteurs américains déployés en avant qui font partie de leurs systèmes de défense antimissiles balistiques ne sont pas transmises à la structure d’évaluation tactique intégrée d’alertes et d’attaques. Ils ne les reçoivent pas. Ils continuent de se fier au système BMEWS en place, le processeur de signal numérique spatial qui détecte un lancement, puis au système BMEWS existant. Nous n’avons pas ces nouvelles capacités. NORAD ne les a pas.

Cela fait partie de notre marginalisation accrue dans le domaine spatial à cause des développements qui se produisent aux États-Unis et de ce que nous avons faits ici au Canada — où nous avons évité le NORAD pour chercher un lien plus direct avec USSTRATCOM qui est responsable de ce dossier, et du dossier de la collaboration internationale en matière de défense antimissiles — pour diverses raisons politiques et stratégiques des deux côtés de la frontière. Mais si cela prend des proportions problématiques, soit que les États-Unis commencent à percevoir que la participation du Canada revêt de plus en plus d’importance pour leur défense, alors c’est à ce moment, comme M. Harvey l’a dit, que le prix commencera à s’élever et que le gouvernement deviendra attentif.

Quant au public, je dis tout le temps qu’il ne faut pas l’impliquer, ces propos ne sont jamais bien accueillis parce qu’ils semblent fortement antidémocratiques. Quoi que vous fassiez avec le public, ça ne servira à rien. C’est au gouvernement du

made and pushed by the Government of Canada, and realizing that this is an issue of strategic importance to Canada, not about the public and the politics within the public, which is focused on other, more important to them, things.

The Chair: That's definitely an interesting perspective.

Mr. Harvey: Could I just distance myself from that perspective? By and large, Professor Fergusson is right about the way decisions like this should be made. At the core, you should be focusing on the security imperatives out there, making a decision. To the extent that you want to engage the public, it's the point at which you have made the decision, based on whatever advice you've received — from physicists, academics, DND folks; you make a decision about those priorities and you engage the public in explaining precisely why these priorities are crucial to Canadian security. In that sense, you have to sell it.

What happened in the last round is that the government had no appetite to sell it, for a variety of political reasons that I won't get into, but there was no appetite to sell it. The threat narrative was distant enough for the government to face no consequences, except perhaps the consequences associated with inertia.

We're getting closer and closer to the mark where it's getting increasingly more costly to Canadian security, and I'm confident in the arguments I'm putting forward to make that point. It's not getting better. Canadian officials are embracing the notion that there's a serious threat out there from North Korea. They're buying that, but they're not doing very much about it in the context of this technology.

“Ignore the public” — that's a bit strong. Embrace the notion that you have to do something, but engage the public for the purposes of conveying the importance of the policy initiative.

The Chair: Just to put it on the record, we are having a public conversation here, just so that we all understand that. Part of the reason for this hearing is to inform the public, if there are threats out there, to what degree are those threats, and should we or should we not become involved in this particular North American shield. The public conversation is under way, and I know Senator Mitchell would like to contribute to that.

Senator Mitchell: Thank you, chair.

I have a question for each of you. I really appreciate what you're saying, Professor Fergusson.

It seems to me that, over time, there have been two real catches, if you will, on the part of the public. One is that if we get involved, they're going to blow these things up over us. But the argument could be made that if we were part of a forward-reaching surveillance network, they would blow them up before they got to us. You can answer that relatively well in the context of leadership and selling.

Canada de prendre cette décision, de la mettre en œuvre et de se rendre compte que c'est une question importante au plan de la stratégie, pas en ce qui a trait au public et aux politiques le concernant, et qui visent d'autres objectifs qui sont plus importants pour le public.

Le président : Voilà un point de vue tout à fait intéressant.

M. Harvey : Puis-je prendre du recul par rapport à ce point de vue? Dans l'ensemble, M. Fergusson a raison en ce qui a trait à la façon dont ces décisions doivent être prises. En prenant une décision, il faudrait essentiellement mettre l'accent sur les impératifs de la sécurité. Si vous souhaitez la participation du public, il faut attendre d'avoir pris la décision en se fondant sur les conseils que des physiciens, des universitaires, des employés du MDN vous ont donnés. Vous prenez une décision concernant ces priorités et vous expliquez à la population pourquoi ces priorités sont primordiales pour la sécurité du Canada. En fait, vous devez faire la promotion de la décision.

Ce qui s'est passé lors des dernières négociations, c'est que le gouvernement n'avait pas envie de faire cette promotion pour diverses raisons politiques que je n'énumérerai pas; il n'y avait aucune volonté de promouvoir la décision. La menace était suffisamment éloignée pour qu'il y ait des conséquences pour le gouvernement, à l'exception peut-être de conséquences liées à l'inertie.

Nous nous approchons de plus en plus du moment où le coût pour la sécurité du Canada est de plus en plus élevé et je suis convaincu du bien-fondé de l'argument que j'utilise pour faire valoir mon point de vue. La situation ne s'améliore pas. Les responsables canadiens se rallient à l'idée que la Corée du Nord présente une menace sérieuse. Ils y croient, mais ne font pas grand-chose pour y répondre sur le plan technologique.

« Ignorez le public », l'expression est forte. Ralliez-vous à l'idée qu'il faut que vous fassiez quelque chose et que vous communiquiez au public l'importance de l'initiative stratégique.

Le président : À titre d'information, nous sommes en train de discuter publiquement ici, je le dis afin que tout le monde le comprenne bien. Cette audience vise en partie à informer le public, s'il y a des menaces, jusqu'à quel point elles sont sérieuses et si nous devrions ou non participer au bouclier antimissiles nord-américain. Le débat public est en cours et je sais que le sénateur Mitchell voudrait y contribuer.

Le sénateur Mitchell : Merci monsieur le président.

J'ai une question à poser à chacun d'entre vous. Monsieur Fergusson, j'apprécie vos propos à leur juste valeur.

Il me semble qu'il y a eu deux problèmes en ce qui concerne le public. L'un est que si nous décidons de participer au système, ils intercepteront et feront exploser les missiles hostiles au-dessus de nos têtes. Par ailleurs, si nous faisons partie d'un réseau de surveillance à long rayon d'action vers l'avant, ils les feront exploser avant que les missiles hostiles nous atteignent. C'est un argument que l'on peut assez bien présenter dans le contexte du leadership et de la promotion.

The other one is costs. You saw with the F-35s how it becomes a possible debate.

Dr. Harvey, you made the point that we have no idea how much it would cost because we're not even talking, but you must have some idea at two levels: one, what the U.S. is thinking about overall costs; and two, the differential between the cost of the missile sites — which we're not going to have, I'm gathering — and the cost of a radar site or whatever they would be calling that now. It probably wouldn't be radar, but the surveillance site, which would be much less expensive.

Can you give us an idea? Are we talking \$35 billion for Canadians, the cost of the F-35s? Are we talking \$2 billion?

Mr. Harvey: Some of my work on the cost of BMD, and the reason I explored that question, was to find out what portion of the U.S. defence budget is being allocated to what American officials believed was a serious threat. It works out to about 2 per cent of the defence budget and about 0.3 per cent of the overall federal budget. Now the question is this: Is 2 per cent of the American defence budget worth protecting yourselves against the inevitability of a North Korea intercontinental ballistic missile tapped with a nuclear warhead?

Ask that question in relation to where the other 98 per cent of the U.S. defence budget goes and whether that 98 per cent is being allocated to address very serious threats. Then you ask how much of the U.S. defence budget or U.S. foreign affairs budget or state department budget is being allocated to all these other programs tied to non-proliferation and how successful are they? It's not a significant chunk of the U.S. defence budget. In relation to the Canadian defence budget it's a lot of money — \$10 billion or \$12 billion a year, I think.

What are the implications for Canada? Given what the Americans are doing with \$12 billion a year, I can't see anywhere close to that amount as a percentage of the Canadian defence budget being allocated to something like BMD. That's not what this is about. We can't afford it. The question is, can we afford to be completely excluded from everything associated with the architecture being developed exclusively now by the U.S.?

Senator Mitchell: That's really helpful.

Mr. Harvey: I have a last point about these things blowing up over us. We're not at the table. We have no say in whether or not they should be intercepted at some point prior to this. Let's think about establishing a forward base so the interceptors can hit these

L'autre problème, c'est les coûts. Vous avez pu constater comment en ce qui concerne les F-35 ils peuvent faire l'objet d'un débat.

Monsieur Harvey, vous avez dit que nous n'avons aucune idée des coûts étant donné que nous ne nous sommes même pas engagés dans des pourparlers, mais vous devez avoir une idée des coûts sur ces deux points; premièrement, à quels coûts globaux les États-Unis s'attendent-ils et, deuxièmement, l'écart entre le coût des sites de missiles — j'imagine que nous n'en aurons pas — et le coût du site radar ou quel que soit le nom qu'ils lui donneront. Probablement pas un site radar mais un site de surveillance, qui sera beaucoup moins cher.

Pouvez-vous nous donner une idée? Est-ce que ce sera 35 milliards de dollars, le coût des F-35? Ou est-ce que ce sera 2 milliards de dollars?

M. Harvey : Une partie de mon travail sur le coût du système de défense antimissiles balistiques et la raison pour laquelle j'ai étudié la question, visait à déterminer la portion du budget de la défense américain qui serait attribuée à ce que les responsables américains considéraient comme une menace sérieuse. On obtient environ 2 p. 100 du budget de la défense et environ 0,3 p. 100 de l'ensemble du budget fédéral. La question qui se pose est donc la suivante : Est-ce que 2 p. 100 du budget de la défense américain suffisent à nous protéger contre la fatalité d'un missile balistique intercontinental nord-coréen à ogive nucléaire?

Cette question doit être posée en demandant à quoi sont consacrés les autres 98 p. 100 du budget de la défense américain et s'ils sont attribués pour contrer des menaces très sérieuses. Il faut ensuite demander quel montant du budget de la défense américain, du budget du ministère des Affaires étrangères américain ou du budget du département d'État est attribué à tous les autres programmes liés à la non-prolifération et quel est leur taux de réussite? Ce pourcentage ne représente pas un montant important du budget de la défense américain, mais comparé au budget de la défense canadien ça représente beaucoup d'argent, 10 ou 12 milliards annuellement, me semble-t-il.

Quelles en sont les conséquences pour le Canada? Vu ce que les Américains réalisent avec 12 milliards de dollars annuellement, j'ai du mal à voir un pourcentage du budget de la défense canadien qui offrirait un montant similaire pour quelque chose comme le système de défense antimissiles balistiques. C'est au-dessus de nos moyens. La question est de savoir si nous pouvons nous permettre d'être complètement exclus de tout ce qui est rattaché à la structure mise en place maintenant et exclusivement par les États-Unis?

Le sénateur Mitchell : Vos observations sont vraiment utiles.

M. Harvey : J'ai une dernière observation à formuler à propos de l'explosion de ces missiles au-dessus de nous. Nous ne sommes pas à la table des négociations. Nous n'avons pas notre mot à dire quant à la sagesse d'intercepter ces missiles avant cela.

things a little earlier so they're not hitting Nova Scotia. We're not at the table. Should we be?

Senator Mitchell: It's very interesting and it gives context. Even if you went 60-40, which was the split you mentioned earlier regarding years ago on \$12 billion, it would be \$5 billion, and that's a huge amount of money. You could actually start to get down to what it costs to set up a radar site or a surveillance site, and it's probably not going to be \$5 billion.

This has been so interesting. Both of you are immensely interesting and I'm really stimulated by this. My second question relates to deterrence versus retaliation. Dr. Fergusson made the point that this gives another option, so you actually imply with that that they might knock down these missiles and then not be driven to retaliate. This is slightly more than a rhetorical question, but maybe it's that.

Can you imagine a situation where North Korea or Iran would shoot a single missile even that was then knocked down where the U.S. wouldn't retaliate? That begs the question of knocking them down, in a sense. Deterrence exists. They are going to retaliate if it ever got even remotely close, and the other side has to know that. Is it just a question of them being crazy and shooting, knowing they're going to be wiped out?

Mr. Harvey: The question is whether or not it's a nuclear retaliation on the part of the Americans in response to an attack by North Korea. What BMD provides is a defence against that attack; and the U.S. will retaliate, but I'm not sure it would be wise to retaliate with nuclear weapons on the peninsula in response to a North Korean attack. South Korea will probably have something to say about that. As Professor Fergusson mentioned, it opens up other opportunities.

One last point on the deterrence piece: Deterrence is one side of it, retaliation is the alternative, but the unstated component of this problem is the notion of self-deterrence. What BMD provides the U.S. and Canada, given our commitments to South Korea, with respect to not being deterred from going in to fulfill commitments and obligations we have to South Korea and Japan. Facing a nuclearized North Korea, with an intercontinental ballistic tipped with a nuclear weapon, South Koreans are asking, as the French asked: Is this something they're willing to die for? A strong BMD system at least enhances the credibility of a retaliatory threat.

Mr. Fergusson: I'm going to go back in a minute to the public because I want to clarify what I meant by that.

Envisageons d'établir une base avancée afin que les intercepteurs puissent frapper ces missiles un peu plus tôt, avant qu'ils n'atteignent la Nouvelle-Écosse. Nous ne sommes pas à la table des négociations, mais devrions-nous l'être?

Le sénateur Mitchell : Vos propos sont très intéressants et replacent les choses dans leur contexte. Même si vous vous étiez partagé les coûts dans une proportion de 60 et 40 p. 100 — une proportion que vous avez mentionnée plus tôt à propos des 12 milliards de dollars estimés il y a longtemps —, notre contribution s'élèverait à cinq milliards de dollars, ce qui représente une énorme somme d'argent. On pourrait commencer à évaluer les coûts d'établissement d'un emplacement radar ou de surveillance, et ils ne totaliseraient probablement pas cinq milliards de dollars.

Cette discussion est très fascinante. Vous êtes tous deux extrêmement intéressants, et je suis vraiment stimulé par cette conversation. Ma deuxième question est liée à la dissuasion, par opposition aux représailles. M. Fergusson a fait valoir que cela représentait une autre option. Par conséquent, vous laissez entendre qu'ils pourraient abattre les missiles, sans être tentés de riposter. Je pose cette question plus que pour la forme, mais peut-être est-ce une question de pure forme.

Pouvez-vous imaginer un scénario dans lequel la Corée du Nord ou l'Iran lancerait ne serait-ce qu'un missile que les États-Unis intercepteraient sans riposter? En un sens, cela nous amène à nous demander ce qu'on cherche à accomplir en les abattant. La dissuasion est possible. Si jamais ces missiles approchaient même un peu de leur cible, les États-Unis riposteraient, et l'autre camp doit le savoir. Suffit-il qu'ils soient assez fous pour lancer des missiles, sachant qu'ils seront anéantis en retour?

M. Harvey : La question est de savoir si, en réponse à une attaque de la part de la Corée du Nord, les Américains riposteront avec des ogives nucléaires. La DAB leur permet de se défendre contre cette attaque; les États-Unis riposteront, mais je doute qu'il soit sage de répondre à une attaque de la Corée du Nord en lançant des armes nucléaires sur la péninsule. La Corée du Sud aura probablement son mot à dire à ce sujet. Comme le professeur Fergusson l'a mentionné, cela crée d'autres possibilités.

J'aimerais faire valoir un dernier argument à propos de la dissuasion : d'un côté de la médaille, il y a la dissuasion, de l'autre, il y a les représailles, mais cela passe sous silence la notion d'auto-dissuasion. La DAB prouve à la Corée du Sud et au Japon que les États-Unis et le Canada ne seront pas dissuadés de remplir les engagements qu'ils ont pris envers eux. Lorsqu'il est question d'affronter les armes nucléaires de la Corée du Nord avec des missiles balistiques intercontinentaux à tête nucléaire, les Sud-Coréens se posent la même question que les Français : sommes-nous prêts à mourir pour atteindre cet objectif? Un système de DAB robuste accroît au moins la crédibilité d'une menace de représailles.

M. Fergusson : Dans une minute, je reviendrai sur la question du public parce que je tiens à clarifier ce que j'entendais par là.

To your second question, Professor Harvey is right; this eliminates a nuclear retaliatory threat. However, you need to consider that the probability of a scenario of a bolt from the blue and suddenly the North Korean leadership or the Iranians wake up one morning and say, “We’ve had enough of this, we’re going to strike,” is probably as near to zero as you can get.

We’re talking about a scenario in which a war has broken out that’s escalating. Given the recognition of American conventional military superiority, they will win the war. If you imagine, after an initial exchange the United States and its allies on the peninsula or in the Middle East move to eliminate the regime and the regime then says, “Stop, we have an ICBM with a nuclear warhead; if you invade any further, we will strike.” That’s the scenario we’re talking about and what missile defence does in terms of that type of threat.

This is why, in the context of missile defence, in fact, it’s a stabilizing force because it eliminates that threat because any American president has to take it seriously. If I can’t defend against someone with a nuclear warhead — just one is enough — then we in fact can always be deterred ourselves. They will deter us from assisting allies, from intervening where we have to intervene for whatever strategic, political reasons. That’s the importance in my mind of deterrence issues.

As for the public, I have no doubt the attentive public is very interested, although most of the attentive public have already made up their mind and trying to convince them one way or another is problematic. The attentive public is important, but that’s the public we’re talking about. We’re not talking about the broader public because we have no evidence whatsoever that what the government does or does not do by and large on the defence file really has an impact publicly when we talk about the voting public as a whole. The public sitting on the margins, in my view, is always used as a political football.

The public you’re trying to educate and to inform about things are those people who are paying attention to these issues or are engaged in the defence and foreign policy file. That’s the public that’s important to this debate, but not the broader public.

As to a blow-up over us, nothing is blowing up over us. It’s blowing up as it tracks over Canadian air space in outer space. We do not possess outer space. It’s a kinetic kill. Unless your opponent has the capability to have a sensor such that when the kinetic warhead comes close enough it will detonate the nuclear warhead — and I doubt the North Koreans and Iranians have that; it’s relatively sophisticated technology as well — when you slam into it there’s no explosion, there’s debris. Some of the debris might come down, some might stay in orbit and some will burn up on re-entry. That’s what we’re talking about.

En ce qui concerne votre deuxième question, le professeur Harvey a raison; cela élimine le risque d’une riposte nucléaire. Toutefois, il faut que vous teniez compte du fait qu’il n’y a presque aucune chance qu’un matin les dirigeants sud-coréens ou iraniens décident soudainement qu’ils en ont assez et qu’ils vont frapper.

Nous parlons d’un scénario dans lequel un conflit a éclaté et s’aggrave. Étant donné qu’il est reconnu que la capacité militaire conventionnelle des Américains est supérieure à celle de ses ennemis, nous savons qu’ils gagneront la guerre. Si l’on imagine qu’après un échange initial les États-Unis et ses alliés sur la péninsule ou au Moyen-Orient prendront des mesures pour éliminer le régime, le dirigeant du régime pourrait leur dire ce qui suit : « Arrêtez, nous avons un missile balistique intercontinental à tête nucléaire et, si vous poursuivez votre invasion, nous le lancerons. » Voilà le scénario dont nous parlons et le rôle que jouerait un système de défense antimissiles dans l’éventualité d’une menace de ce genre.

Voilà pourquoi une défense antimissiles a, en fait, un effet stabilisant : elle élimine une menace que tout président américain doit prendre au sérieux. Si nous sommes incapables de défendre quelqu’un contre ne serait-ce qu’une ogive nucléaire, nous pouvons, en fait, toujours être dissuadés d’intervenir. Ils nous empêcheront d’aider nos alliés, d’intervenir là où nous devons intervenir pour des raisons stratégiques ou politiques, quelles qu’elles soient. Voilà, à mon sens, l’importance des enjeux de dissuasion.

En ce qui concerne le public, je ne doute aucunement que les membres du public attentif s’intéressent vivement à cette question, bien que la plupart d’entre eux se soient déjà fait une opinion à ce sujet et qu’il soit problématique de tenter de les convaincre dans un sens comme dans l’autre. Le public attentif est important, mais c’est du public dont nous parlons. Nous ne parlons pas du grand public parce que rien ne prouve qu’en règle générale, les décisions que le gouvernement prend dans le dossier de la défense aient vraiment une incidence sur la façon dont l’ensemble du public vote. À mon avis, les membres du public qui restent sur le banc servent toujours de ballon politique.

Les membres du public que vous tentez d’éduquer et de renseigner sur ces enjeux sont les gens qui prêtent attention à ces questions ou qui participent à la défense ou la politique étrangère. Voilà le public qui compte dans ce débat, et non le grand public.

En ce qui concerne la possibilité que des missiles explosent au-dessus de nous, elle est inexistante. Ils seront détruits dans l’espace pendant leur survol de l’espace aérien canadien. Nous ne sommes pas propriétaires de l’espace. Les missiles seront détruits par énergie cinétique. À moins que les missiles ennemis soient dotés de capteurs qui feront exploser l’ogive nucléaire lorsque le projectile à destruction cinétique sera suffisamment proche — et je doute que les Nord-Coréens ou les Iraniens possèdent cette technologie, car elle est, elle aussi, relativement complexe —, l’impact ne provoquera pas d’explosion, seulement des débris. Certains de ces

As for the costs — \$12 billion — if you think about the U.S. missile defence budget, it includes a lot more than missile defence. It includes a variety of technologies, computing systems and new radars that are multifunctional. You have to ask yourself: What exactly is missile defence in this? By and large, it's the interceptor and where it's put. With the Aegis vessel, there are roughly 25 U.S. destroyers and cruisers that are committed to the missile defence role. That vessel does more than just missile defence. To break that budget down and get into the small area of a radar investment, I'm trying to remember what an X-band radar will cost. Again, we're not paying for technologies or investing in technologies. This is off-the-shelf that will likely be purchased. What about construction costs? How much does it cost to build a radar system? I would suggest a lot less than a billion dollars. All things being equal, it's not that big of an amount if you amortize it.

Senator Mitchell: That's what I was getting at. I don't think this is as expensive as the average Canadian believes.

Mr. Fergusson: It will be money, though.

The Chair: I will ask a couple of questions and make it specific to what we face here. I want to get this for the record.

My understanding is that the present ballistic missile defence program that's in place to provide a shield for the United States does not give any protection for cities such as Calgary, Winnipeg or Edmonton. Is that not correct?

Senator Mitchell: My home.

The Chair: The present system?

Mr. Fergusson: The present system is mandated, going back two decades to various legislation, to be able to defend the continental 48 as well as Alaska and Hawaii. That's their legal mandate and what they must defend. Can the system defend Calgary and Edmonton? Potentially, yes. Is there a guarantee they will? The answer is no.

The Chair: The present system, the way we understand it, has approximately 73 or 75 per cent effectiveness or accuracy to date. Will the building of another site on the eastern seaboard increase the effectiveness of the missile defence system as far as accuracy is concerned?

Mr. Harvey: I'll take a shot at this and then defer to Professor Fergusson. The technology is basically what we have. If you look at the Missile Defense Agency's target assessment score for the system, depending on if you're looking at the totality of each

débris pourraient tomber sur la Terre, d'autres resteront en orbite et d'autres brûleront en rentrant dans l'atmosphère. Voilà les conséquences dont nous parlons.

En ce qui concerne les coûts — soit 12 milliards de dollars —, si vous réfléchissez au budget que les États-Unis consacrent à la défense antimissiles, vous parviendrez à la conclusion qu'il comprend bien d'autres choses que du matériel de défense antimissiles. Il fait appel à diverses technologies, des systèmes informatiques et de nouveaux radars polyvalents. Il faut se demander quels éléments font vraiment partie de la défense antimissiles. Dans l'ensemble, il s'agit de l'intercepteur et de l'endroit où il est placé. En tenant compte du navire équipé du système Aegis, environ 25 destroyers et croiseurs américains sont consacrés à la défense antimissiles. Ces navires assurent d'autres fonctions que la défense antimissiles. Tout en décomposant le budget pour circonscrire le petit investissement dans les radars, je tente de me souvenir combien coûtera un radar bande X. Encore une fois, nous n'avons pas besoin d'investir dans les technologies. Il est probable que nous achèterons un radar disponible sur le marché. Qu'en est-il des coûts de construction? Combien coûtera la construction d'un système radar? Je vous ferais observer que cette dépense sera bien inférieure à un milliard de dollars. Tout bien considéré, cette somme n'est pas si élevée, si on l'amortit.

Le sénateur Mitchell : Voilà ce à quoi je voulais en venir. Je crois que c'est moins cher que ce que le Canadien ordinaire imagine.

M. Fergusson : Il faudra y consacrer des fonds, cependant.

Le président : Je vais vous poser des questions et m'assurer qu'elles concernent précisément la situation à laquelle nous faisons face. Je tiens à ce que cela figure dans le compte rendu.

Je crois comprendre que le programme de défense antimissiles actuellement en place protège les États-Unis, mais aucunement des villes comme Calgary, Winnipeg ou Edmonton. Est-ce exact?

Le sénateur Mitchell : Mon foyer.

Le président : Le système actuel?

M. Fergusson : Compte tenu des diverses lois adoptées au cours des 20 dernières années, le système actuel doit être en mesure de protéger les 48 États continentaux, ainsi que l'Alaska et Hawaï. C'est son mandat et ce qu'il doit défendre en vertu de la loi. Le système peut-il défendre Calgary et Edmonton? Peut-être. Avons-nous l'assurance qu'il le fera? La réponse est non.

Le président : À notre connaissance, le système actuel est, à ce jour, efficace dans à peu près 73 ou 75 p. 100 des cas. La construction d'un autre site sur la côte accroîtra-t-elle l'efficacité du système de défense antimissiles?

M. Harvey : Je vais tenter de répondre à cette question, puis je céderai la parole au professeur Fergusson. La technologie est essentiellement celle dont nous disposons en ce moment. Si l'on examine la note que la Missile Defense Agency a attribuée au

phase from boost to mid-course to terminal, it's between 78 and 80 per cent effective. Adding another radar site will pick up a missile earlier, but the technology with respect to interceptors is a function of the advancement of the technology consistent with the MDA. It will enhance the capacity to track it, but not necessarily the capacity to hit it. Earlier information may enhance the capacity to do it, but we're not talking about placing interceptors on Canadian soil. We're talking about radar sites.

Mr. Fergusson: In terms of the system itself relative to its probability of intercept, depending upon where the site is and on the trajectory of the ballistic missile or its warhead, that will significantly inform how effective the system will be relative to what the test envelope tells us. If you look at the map, if you have a warhead coming from North Korea, for example, that passes over the intercept site and reaches a point where it's been missed, you have a third site. If it's tracking towards the northeast, you now make the system more effective because you can now take another shot at it, which increases the probability of intercept.

The Chair: I'm trying to get down to exactly what this particular shield would do for us. If hypothetically an interceptor station were built in Canada, in Northern Canada, I would suspect, if that were the case, that would increase the effectiveness of the program itself in its entirety because of where it's located and from where the threats are presently located. Is that correct?

Mr. Fergusson: In my view, yes.

The Chair: In other words, from a threat and security point of view, for Canada, it is to the benefit of the people where Senator Mitchell comes from, Edmonton, if the decision were in the affirmative to go ahead. That would give them that much more of a defence as opposed to what it is today. Okay. We can't forget Whitehorse.

Mr. Harvey: You could pose the question to any official in the Missile Defense Agency: Do you think the system would be enhanced if, through a multilateral cooperation with Canada, you now had access to the possibility of positioning other interceptors on the vast territory of Canada? I would be very surprised if any of them said it wouldn't have an effect. Clearly there would be a benefit to expanding the locations for interceptors tied to a ballistic missile system.

Senator Dallaire: I'm an expatriate of Pugwash. I'm into non-proliferation and non-use and getting rid of the whole system to start with. I'm quite proud to see Professor Harvey here because my work on child soldiers is situated in the department that he going to become head of at Dalhousie. I'm glad of the work there bringing it at the tactical level.

système à l'issue de son évaluation, on constate que son efficacité varie de 78 à 80 p. 100, selon que l'on tient compte de chaque étape de son déplacement — du lancement à son atterrissage, en passant par le milieu de son parcours — ou de la totalité de son parcours. L'ajout d'un autre site radar permettra de détecter un missile plus tôt, mais le degré d'exactitude des intercepteurs dépend de l'avancement de la technologie et cadre avec les conclusions de la MDA. L'ajout d'un site accroîtra la capacité de repérer les missiles, mais pas nécessairement celle de les frapper. Le fait de disposer de renseignements plus tôt peut améliorer la capacité de les abattre, mais nous ne parlons pas de placer des intercepteurs en sol canadien, mais plutôt d'y installer des sites radars.

M. Fergusson : En ce qui concerne la probabilité que le système intercepte les missiles, l'emplacement du site et la trajectoire du missile balistique ou de son ogive nous renseigneront considérablement sur l'efficacité du système comparativement à ce que les essais nous indiquent. Si, selon la carte, une ogive en provenance de la Corée du Nord, par exemple, survole un site d'interception et atteint le stade où la cible a été manquée, il reste un troisième site. Si l'ogive se dirige vers le nord-est, le site radar rendra le système plus efficace parce qu'on a maintenant une autre chance de l'abattre, ce qui accroît la probabilité de l'intercepter.

Le président : Je m'efforce de comprendre exactement les avantages que nous tirerions de ce bouclier. Si une station d'interception était construite au Canada, dans le nord du pays, je soupçonne que cela accroîtrait l'efficacité de l'ensemble du programme, en raison de l'emplacement de la station et de celui des pays qui font peser une menace sur nous en ce moment. Est-ce exact?

M. Fergusson : À mon avis, oui.

Le président : Autrement dit, du point de vue de la sécurité et des risques que nous courons au Canada, les gens de la région du sénateur Mitchell, c'est-à-dire d'Edmonton, auraient avantage à ce que le gouvernement décide d'aller de l'avant. Ils seraient beaucoup plus protégés qu'ils le sont aujourd'hui. D'accord. Nous ne devons pas oublier Whitehorse.

M. Harvey : Vous pourriez demander à n'importe quel représentant officiel de la Missile Defense Agency si le système serait amélioré si, dans le cadre d'une coopération multilatérale avec le Canada, ils avaient la possibilité d'installer d'autres intercepteurs sur le vaste territoire du Canada. Je serais très étonné qu'ils disent que cela n'aurait aucune incidence sur l'efficacité du système. Il est clair qu'il serait avantageux d'élargir la zone où sont situés les intercepteurs liés au système de défense antimissiles balistiques.

Le sénateur Dallaire : Je suis un ancien participant aux Conférences Pugwash sur la science et les problèmes internationaux. Je suis pour la non-prolifération et la non-utilisation des missiles, ainsi que le démantèlement du système en entier. Je suis très fier de voir le professeur Harvey comparaître devant nous parce que mon travail relatif aux enfants soldats est

In a strategic sense, I'm wondering if you could help us with the deployment of missile defence in Europe and a number of the debates that went on there and whether that could help us. I believe there are radar sites or interceptors in Poland, and there was a lot of flak coming out from the Russians. How was that handled? Do you think some of that might help us in our debate here?

Mr. Fergusson: The European system is a phased system with an initial operating capability declared at the Chicago summit in 2012. It consists of a forward-deployed, Aegis-capable cruiser/destroyer — I can't remember which one is deployed there now in the eastern Mediterranean — and a forward-deployed X-band radar in Turkey. The next phases are to come. I just saw a picture of them turning over the ground for the ground-based, Standard Missile 3 interceptor site in Romania, which will be followed by an interceptor site in Poland with an upgraded, more capable standard missile that will evolve over time, depending on how you read Secretary Gates' announcement last year. Command and control for the system is located at Ramstein Airforce Base. It's American with a NATO cell engaged in it. The Spanish have committed their port as a refueling and refitting base for forward-deployed Aegis naval vessels. As I mentioned, Poland and Romania are giving territory. The planned Czech X-band radar has been cancelled. By and large, there are no other major contributions. The costs of those things are partially being funded out of the NATO common fund, which means that we're funding part of it even though we have no involvement with it, which is an interesting phenomenon.

You can trace the NATO program back to 1999 and the first of the new strategic concepts in Washington, where they stated that the growing threat of proliferation requires considerations of defending, forward-deployed forces, and population and cities. Then there was a series of two feasibility studies done by NATO, one for forward-deployed tactical missile defences. Then that transitioned into European defence, and then of course pushed by the United States and the Obama reset.

There Russian concern about the original planned NATO program, which in fact wasn't NATO — the Bush program was a bilateral between the United States and the Czechs, where the X-band radar was going, and the United States and Poland, which Obama cancelled — was that they believed that those types of

effectué en collaboration avec la faculté de l'Université Dalhousie dont il deviendra le doyen. Je suis heureux du travail qui est accompli là-bas afin de donner à cette cause un caractère tactique.

Je me demande si, d'un point de vue stratégique, vous pourriez nous aider à prendre connaissance des déploiements de systèmes de défense antimissiles en Europe et du nombre de débats dont ils ont fait l'objet là-bas, et nous aider à déterminer si ces exemples peuvent nous être utiles. Je crois qu'il y a des sites radars ou des intercepteurs en Pologne, et que leur installation a été fort critiquée par les Russes. Comment cette situation a-t-elle été gérée? Pensez-vous que l'analyse de leurs circonstances pourrait nous aider à mener nos débats ici?

M. Fergusson : Le système européen sera déployé progressivement, et sa capacité initiale a été annoncée lors du sommet de Chicago en 2012. Elle est composée d'un croiseur ou d'un destroyer équipé du système Aegis et déployé à l'avant — je ne me souviens plus du nom de celui qui est déployé en ce moment dans la Méditerranée orientale — et d'un radar bande X déployé à l'avant en Turquie. Les prochaines étapes sont à venir. J'ai vu récemment une photo de la mise en chantier en Roumanie de l'installation d'interception de missiles standards 3, qui sera suivie d'une installation d'interception en Pologne, dont la capacité d'intercepter des missiles standards sera améliorée et évoluera avec le temps, selon la façon dont vous interprétez l'annonce que le secrétaire à la Défense, Robert Gates, a faite l'année dernière. Les fonctions de commandement et de contrôle du système sont exercées depuis la base de la force aérienne de Ramstein. C'est une base américaine qui englobe une cellule de l'OTAN. Les Espagnols se sont engagés à autoriser les navires équipés du système Aegis et déployés à l'avant à utiliser leur port comme base de carénage et de ravitaillement en combustible. Comme je l'ai mentionné, la Pologne et la Roumanie cèdent une partie de leur territoire. La construction prévue d'une installation radar bande X en République tchèque a été annulée. En général, il n'y a aucune autre contribution majeure. Les coûts de ces systèmes sont en partie financés à même le fonds commun de l'OTAN, ce qui signifie que nous les finançons en partie, même si nous ne jouons aucun rôle dans ces systèmes, ce qui est un phénomène intéressant.

Le programme de l'OTAN remonte à 1999 et aux premiers nouveaux concepts stratégiques élaborés à Washington, dans lesquels ils ont indiqué que la menace croissante que faisait peser la prolifération d'armes nucléaires exigeait que l'on prenne en considération la défense des forces déployées à l'avant, des populations et des villes. Ensuite, l'OTAN a mené deux études de faisabilité, dont une qui portait sur les systèmes tactiques de défense antimissiles déployés à l'avant. Cela s'est transformé en défense de l'Europe et, bien entendu, cela a été encouragé par les États-Unis et la politique de remise à zéro du président Obama.

Ce qui préoccupait les Russes à propos du programme original planifié par l'OTAN, dont en fait l'OTAN n'était pas l'auteur — le programme du président Bush reposait sur un accord bilatéral entre les États-Unis et la République tchèque, où le radar bande X allait être installé, et un accord entre les États-Unis et la Pologne,

interceptors, which are faster and have a longer range than the standard missile system, would pose a potential threat to Soviet strategic forces and also to their ability, if the need be, to threaten Europe. The Obama reset was designed to remove those fears, hence why they moved to the naval option, a lesser capability, more designed to defend Europe itself, and if you look at the map, you'll see the different angles in terms of where they're placed in the capability of the system.

The Russians have not changed their tune at all. They are still using it as something they are deeply opposed to. My view is that the current system poses no threat to Russian strategic forces whatsoever. It's not in the right place. It's not the right capable system to be a threat to the Russians. But for political reasons relative to NATO and bigger political issues in the European theatre, that is the state of it. Again, I think the United States has moved as far as it's going to move. A new administration, I would suggest to you, particularly if it's a Republican administration, will rethink the European component.

Mr. Harvey: Professor Fergusson did a much better job than I could outlining the specifics associated with all of the cooperative arrangements taking place in Europe through NATO, bilateral and multilateral cooperative arrangements, the technicalities and infrastructure associated with those.

The last slide sheet in my collection lists the European partners, the Middle East partners and Asia-Pacific partners that are all engaged in discussing various pieces of BMD because they see the value in that. Excluded on that sheet is Canada. Why?

The Europeans must have a reason why they think this is important. Asian partners must have a reason why they think this is important, and so do the Middle East allies.

Senator Dallaire: Even the Dutch are in this.

Mr. Fergusson: In fact, the Dutch have made missile defence a priority in their defence policy. Not so much strategic defence thinking, but certainly defences for tactical. They possess the Patriot missile defence system. They are deeply involved in a variety of NATO development operational projects. Project Optic Windmill is one of them, about command and control and missile defence. The NATO C3I agency is located in The Hague, which is looking significantly, if my memory serves me correctly, into the missile defence file. The Dutch very much see that in terms of their commitment to NATO, to allied defence, one of their areas within the division of labour is going to be in the missile defence field.

que le président Obama a annulé —, c'est qu'ils croyaient que les intercepteurs de ce type, qui sont plus rapides et ont une portée plus longue que les systèmes de missiles standards, pourraient menacer les forces stratégiques soviétiques, ainsi que leur capacité de menacer l'Europe, au besoin. La politique de remise à zéro du président Obama était conçue pour apaiser leurs craintes, et c'est la raison pour laquelle les Américains sont passés à l'option navale, c'est-à-dire à une capacité inférieure conçue davantage pour défendre l'Europe, et, si vous examinez la carte, vous remarquerez les différents angles où les navires sont placés pour assurer la capacité du système.

Les Russes n'ont nullement changé de refrain. Ils sont toujours vivement opposés à ce système. À mon avis, le système actuel ne menace aucunement les forces stratégiques de la Russie. Les intercepteurs ne se trouvent pas aux bons endroits, et le système ne convient pas pour menacer les Russes. Toutefois, pour des raisons d'ordre politique liées à l'OTAN et à d'autres enjeux politiques plus importants sur la scène européenne, le système est dans cet état. Encore une fois, je pense que les États-Unis sont allés aussi loin qu'ils ont l'intention d'aller. Je vous ferais observer qu'une nouvelle administration, en particulier s'il s'agit d'une administration républicaine, pourrait repenser la composante européenne.

M. Harvey : Le professeur Fergusson a bien mieux souligné que je ne l'aurais pu les détails liés à toutes les ententes de coopération négociées en Europe par l'entremise de l'OTAN et les ententes de coopération bilatérales et multilatérales, ainsi que les détails techniques et les infrastructures qui s'y rattachent.

La dernière diapositive de mon exposé énumère tous les partenaires d'Europe, du Moyen-Orient et de l'Asie-Pacifique qui participent à la discussion concernant divers éléments de la DAB parce qu'ils perçoivent la valeur de ce système. Toutefois, le Canada ne figure pas sur cette feuille. Pourquoi est-ce ainsi?

Il doit y avoir une raison pour laquelle les Européens, nos partenaires asiatiques et nos alliés du Moyen-Orient pensent que ce système est important.

Le sénateur Dallaire : Même les Néerlandais participent à ces efforts.

M. Fergusson : En fait, les Néerlandais ont accordé la priorité à la défense antimissiles dans leur politique de défense, pas tellement sur le plan de la défense stratégique, mais certainement sur le plan de la défense tactique. Ils possèdent un système de défense antimissiles Patriot. Ils prennent une part active à des projets opérationnels de développement de l'OTAN, dont le projet Optic Windmill qui est lié au commandement et au contrôle, ainsi qu'à la défense antimissiles. De plus, l'agence C3I de l'OTAN est établie à La Haye et, si je me souviens bien, elle analyse grandement le dossier de la défense antimissiles. Les Néerlandais considèrent que cela s'inscrit véritablement dans le cadre de leur engagement envers l'OTAN et la défense des pays alliés. L'un des domaines auxquels ils contribueront dans le cadre de la répartition des tâches sera la défense antimissiles.

The Chair: It's a very interesting point that so many other countries are looking favourably at least in respect to a missile defence program.

Senator Day: I'm going to go back to your public again. I have a sense that the public is concerned because of lack of proper knowledge about missile defence, thinking in terms of going back to President Reagan's time and Star Wars and the weaponization of space. That's the reason that political leaders of all political stripes have not engaged in this debate, and that's why they have made the decisions they have, because of the public's misunderstanding of just what this is all about.

I appreciate your clarifying, Professor Fergusson, earlier on, that this is not a nuclear explosion that is likely to occur, intended to occur up in the stratosphere, because that is what the public is still thinking.

Having said that, as the chairman points out, maybe this is the place for this kind of debate. If we're going to try to bring around a logical look at the issue, and you make all kinds of good arguments, Dr. Harvey, but I think until we at least inform the public about the first step of what this is all about, you're not going to get the House of Commons a year from an election to engage in something that, as far as they're concerned, there's no wind and there's a terrible downside.

Maybe it is the Senate, which is independent, of course, from the House of Commons, that is the place where we can have this debate going on.

I just wanted to comment on your public issue. I think the public has to be engaged in this.

Mr. Fergusson: Let me reply to that. The way you painted the public on this, this is where I have a problem. The way you painted the public, they will think this is potentially the old ABM system, which never made me nervous even though it was going to intercept with a nuclear warhead at high altitude. This is SDI; it is bad and evil. This is a general assumption of what the public thinks about this. Why do you believe that?

Senator Day: Because I talk to thousands of people.

Mr. Fergusson: I'm not sure who you're talking to, but I'll point out something to you. You go back to the public opinion polls at the time of SDI in 1985, and I've been on this hobby horse for a long time, which is why I get sort of excited about it, I guess. Regarding this idea that the public is opposed to SDI, look at the public opinion polls from 1985 when this was a hot issue. The

Le président : Il est très intéressant de constater que de nombreux autres pays accueillent favorablement au moins le programme de défense antimissiles.

Le sénateur Day : Je vais revenir encore une fois sur la question du public. J'ai l'impression que le public est préoccupé par cet enjeu parce qu'il manque de connaissances appropriées dans le domaine de la défense antimissiles, qu'il associe au projet de la guerre des étoiles de l'ère du président Reagan et à l'arsenalisation de l'espace. Les chefs politiques de toutes les allégeances politiques ne participent pas à ce débat et ont pris les décisions qu'ils ont prises parce que le public se méprend sur la nature de ce système.

Professeur Fergusson, je vous remercie d'avoir précisé plus tôt qu'une explosion nucléaire n'était pas censée survenir dans la stratosphère et que cela ne risquait pas d'arriver, parce que c'est toujours la perception du public.

Cela dit, comme le président l'a indiqué, les séances de notre comité sont peut-être le bon endroit où débattre de cette question. Si nous avons l'intention d'inciter les gens à examiner logiquement cette question — et vous avancez, monsieur Harvey, toutes sortes de bons arguments à cet égard —, je pense que, tant que nous n'aurons pas au moins renseigné le public sur la première étape de ce processus, nous ne réussirons pas, une année avant des élections générales, à convaincre les députés de la Chambre des communes d'aborder une question qui, selon eux, n'est pas dans le vent et qui présente un sérieux inconvénient.

Peut-être que le Sénat, qui, bien entendu, ne dépend pas de la Chambre des communes, est l'endroit approprié où nous pouvons tenir ce débat.

Je souhaitais simplement formuler des observations à propos de votre enjeu lié au public. J'estime que le public doit participer à cette discussion.

M. Fergusson : Permettez-moi de répondre à cette intervention. Je m'élève contre la façon dont vous avez dépeint la réaction du public à cet égard. Compte tenu du tableau que vous avez brossé, ils penseront qu'il s'agit peut-être de l'ancien système ABM, qui ne m'a jamais rendu nerveux même si les intercepteurs à haute altitude étaient porteurs d'une charge explosive nucléaire. Ils penseront qu'il s'agit de l'IDS et que cette initiative est maléfique. Voilà ce qu'en règle générale, on présume que le public pense à ce sujet. Pourquoi croyez-vous cela?

Le sénateur Day : Parce que je parle à des milliers de gens.

M. Fergusson : Je ne sais pas à qui vous parlez, mais je vais vous faire observer quelque chose. Jetez un coup d'œil aux sondages d'opinion menés en 1985, à l'époque de l'IDS. Cet enjeu est mon dada depuis longtemps, et je suppose que c'est la raison pour laquelle je deviens un peu énervé à ce sujet. En ce qui concerne la conception selon laquelle le public est opposé à l'IDS,

majority of the public supported full Canadian participation in SDI; they had no problem with it.

We talk about the public opinion poll in 2004, in the fall of 2004, I think it was just before Bush came here, which of course was a big thing, which said that the majority of Canadians, particularly in Quebec, I think it was 54 per cent if my memory serves me correctly, opposed Canadian participation with the United States. If you add Quebec in, you were about 60 per cent in, a little bump. This is why the government had problems.

You turn to the second page of the poll, which was never published, which asked Canadians what they thought about defending Canadian cities from an attack by a ballistic missile with a nuclear warhead. You know what those numbers looked like? They flipped upside down entirely. Way more majority said, “Yes, we should do something.”

It was caught up in the politics of the day. This is the problem with the assumptions that the political community seems to have about the public on this file, that first, the majority of the public is opposed to missile defence. The evidence says that’s likely not true whatsoever.

I think the Senate involvement to try to destroy some of these myths, to get the reality of the system, to say this is what we’re really talking about, is very important, particularly within the political community here in Ottawa and with the attentive public, which may spill a bit into the public. But by and large we have done this many, many times, and it doesn’t seem to ever change. That’s why I get frustrated with this.

Mr. Harvey: I think that’s a very important distinction. Canada, unlike all our other allies, isn’t participating in BMD. The assumption is that political officials are looking at public opinion and saying there’s nothing there; we can’t work with this.

That’s one explanation. The other explanation is that political preferences are driving interpretations of public support for something like this. Political motivations determine support for BMD, not public opinion.

Depending on the kind of question you want to ask, you’re going to generate completely different responses. But there is one dimension to public opinion in relation to BMD that’s very important. It is easier to sell the critics’ case. It is much easier to sell the argument that this is likely to create an arms race. It is easier to sell the argument that the technology is not working, because you can reference a physicist who is making that claim.

examinez les sondages d’opinion publique menés à compter de 1985, au moment où cet enjeu était brûlant. La majorité des citoyens appuyaient la participation complète du Canada à l’IDS; ils ne voyaient pas d’objection à l’initiative.

Parlons maintenant du sondage d’opinion publique mené au cours de l’automne de 2004, juste avant que le président Bush vienne ici, je pense, ce qui bien sûr constituait un événement marquant. Le sondage indiquait que la majorité des Canadiens — soit 54 p. 100 d’entre eux, si ma mémoire est bonne —, en particulier au Québec, s’opposaient à ce que le Canada collabore avec les États-Unis à cet égard. Si l’on tenait compte des Québécois, le pourcentage passait à 60 p. 100, soit une légère hausse. Voilà pourquoi le gouvernement éprouvait des difficultés.

Passons à la deuxième page du sondage qui n’a jamais été publié et qui demandait aux Canadiens s’ils pensaient qu’il fallait défendre les villes canadiennes contre une éventuelle attaque avec des missiles balistiques à tête nucléaire. Savez-vous à quoi ressemblaient ces chiffres? Ils étaient complètement inversés. Un nombre beaucoup plus important de Canadiens affirmaient que nous devrions faire quelque chose.

L’opinion des gens était influencée par la politique du moment. Voilà ce qui cloche dans les hypothèses que la communauté politique d’Ottawa avance au sujet du public dans ce dossier, à savoir que, premièrement, le public est opposé à la défense antimissiles. Les faits indiquent que ce n’est probablement pas le cas.

Je pense qu’il est très important que le Sénat tente de détruire certains de ces mythes, d’exposer la réalité du système et de dire que c’est là ce dont nous parlons vraiment, en particulier auprès de la communauté politique d’Ottawa et du public attentif qui pourrait englober quelques membres du grand public. Toutefois, en général, nous nous sommes attelés à cette tâche à de nombreuses reprises, et les choses ne semblent jamais changer. Voilà pourquoi je deviens frustré à ce sujet.

M. Harvey : Je pense qu’il importe énormément de faire cette distinction. Contrairement à tous ses alliés, le Canada ne participe pas à la DAB. On présume que les responsables politiques analysent l’opinion publique et se disent qu’il n’y a rien à signaler à ce sujet et que, par conséquent, ce n’est pas un enjeu qu’ils peuvent aborder.

C’est l’une des explications possibles. L’autre est que les préférences politiques orientent l’interprétation du soutien du public à l’égard d’un enjeu comme celui-ci. Ce sont les motifs politiques qui déterminent le soutien à l’égard de la DAB, et non l’opinion publique.

Selon le genre de questions que vous souhaitez poser, vous obtiendrez des réponses complètement différentes. Toutefois, il y a une facette de l’opinion publique à l’égard de la DAB qui est très importante, à savoir qu’il est plus facile de faire valoir le point de vue des critiques. Il est beaucoup plus facile de soutenir que la DAB est susceptible d’engendrer une course aux armements. Il est plus facile de faire valoir que la technologie ne fonctionne pas parce qu’on peut citer un physicien qui l’affirme.

It is much easier to create the impression that this will create proliferation by China. It is much easier to create the impression that this is going to take away money for education and social programs.

That argument is easier to make and easier to sell. It's very difficult to sit in front of a committee or a public audience to make the alternative case — much more difficult. That doesn't mean it's wrong; it's just far more difficult.

As you engage in the public debate and produce reports on this, I think it's important to understand that there is a qualitative distinction with respect to how you make this argument. It is much easier to make the critics' case.

It will be a challenge. It will be a big challenge.

Mr. Fergusson: Let me add one other bit of empirical evidence here. From the emergence of the U.S. ABM program in the mid-1960s through SDI to the end of the Cold War, European governments and European public opinion were firmly opposed to U.S. missile defence efforts — the governments for strategic reasons, because it was wrapped up in arguments about strategic stability and nuclear weapons, within a very large attentive public — because of course they were attentive, because they were on the front line of anything going bad in the Cold War.

After the end of the Cold War, with the new strategic environment, the U.S. moved forward with missiles, the European governments being closer again now to the limited threat, because they are under direct threat now — which we aren't under, per se, but will be if you think of the distance, the capability of Iranian intermediate range ballistic missiles, without nuclear warheads for now — you saw slow process by which the governments all started to move.

Part of it was simply a function of generational change, the strategic environment. But what happened to the public on missile defence in Europe? The answer was that it didn't exist. There was no political price. I would suggest to you there's a lesson about that for Canada, when you think about how the Canadian government is going to deal with this issue.

Senator Day: Assuming we're going ahead with public education on this, to the extent that we can, are there any international treaties that Canada is currently a member of or a signatory to that would prevent Canada, at this stage, from engaging in discussions with the United States on ballistic missile defence? I'm thinking about non-proliferation. I'm thinking of

Il est beaucoup plus facile de créer l'impression que la DAB entraînera la prolifération en Chine et qu'elle utilisera des fonds destinés à l'éducation et aux programmes sociaux.

Il est plus facile d'avancer un argument contre la DAB. En revanche, il est très difficile de faire valoir le point de vue contraire devant un comité ou une audience publique — beaucoup plus difficile. Cela ne signifie pas que le point de vue est incorrect; c'est simplement que cette tâche est beaucoup difficile à accomplir.

Quand vous tiendrez des débats publics et produirez des rapports à ce sujet, je pense qu'il sera important que vous compreniez qu'une distinction qualitative existe quant à la façon d'avancer un argument en faveur de la DAB. Il est beaucoup plus facile de faire valoir le point de vue des critiques.

Ce sera difficile, très difficile.

M. Fergusson : Permettez-moi d'ajouter ici une autre preuve empirique. Du début du programme ABM américain, au milieu des années 1960, jusqu'à l'IDS à la fin de la guerre froide, les gouvernements européens et l'opinion publique européenne étaient fermement opposés aux efforts américains de défense antimissiles — les gouvernements l'étaient pour des raisons stratégiques, parce que l'enjeu était entouré d'arguments concernant la stabilité stratégique et les armes nucléaires que pesait un très grand public attentif. Bien entendu, les gouvernements et le public étaient attentifs parce qu'ils étaient en première ligne de tout cafouillage lié à la guerre froide.

Après la fin de la guerre froide et l'établissement d'un nouveau milieu stratégique, les États-Unis ont procédé à la mise en place de missiles. Comme les gouvernements européens étaient de nouveau plus près de la menace limitée, parce qu'ils étaient maintenant menacés directement — ce que nous ne sommes pas en ce moment, mais ce que nous serons si nous tenons compte de la distance et de la portée des missiles balistiques intermédiaires de l'Iran qui, à l'heure actuelle, ne portent pas de charge explosive nucléaire —, on a observé que tous les gouvernements commençaient tranquillement à changer de refrain.

Ce changement est imputable en partie à un simple changement générationnel, à une modification de l'environnement stratégique. Mais qu'est-il advenu de l'opinion publique concernant la défense antimissiles européenne? La réponse est qu'elle n'était pas problématique. Il n'y a pas eu de prix politique à payer. Je vous ferais observer que le Canada pourrait tirer une leçon de l'expérience européenne, quand vous songez à la façon dont le gouvernement pourrait gérer cet enjeu.

Le sénateur Day : À supposer que nous décidions d'aller de l'avant et d'éduquer le public à ce sujet, dans la mesure où nous le pouvons, le Canada a-t-il signé des traités internationaux qui l'empêcheraient d'entamer des discussions avec les États-Unis à propos de la défense antimissiles balistiques? Je pense à des traités de non-prolifération et au deuxième président Bush. Le président

Bush the latter; President Bush withdrew from one of the international treaties on the pretext that he was going ahead with ballistic missile defence.

Mr. Harvey: Just a quick distinction between the ABM treaty and the non-proliferation treaty: the ABM treaty was between two states. When the United States decided to pull out, it was in their right to do so. The non-proliferation treaty is a multilateral treaty.

I'm not aware of any treaty Canada is currently a signatory to that prevents us from engaging in ballistic missile defence discussions with the United States. And any treaty we are a part of, so are our European allies, and they don't see any problem, not only with discussing but also with moving forward with establishing infrastructure in cooperation with the United States. So a quick answer is I'm not aware of any treaty.

Senator Day: That's helpful.

Mr. Fergusson: Two points: The old ABM treaty that was cancelled in 2002 did have a prohibition. Article 9 prohibited third-party involvement in either the U.S. or Soviet ABM systems, which was one of the reasons we couldn't move much. It promoted part of the inertia in Canada; it was what I called the "ABM safety blanket." That's gone now.

Professor Harvey is dead right: There's nothing that we have legally signed that prohibits us from being in discussions, negotiating and being involved in missile defence with the United States.

I will predict something. Usually, my predictions are horribly wrong, but I will predict something: When engagement begins to occur in negotiations, what you will hear is that the kinetic kill interceptors we are going to be involved with through the Americans have the capacity not only to intercept warheads in outer space but also to intercept satellites in at least low Earth orbit in outer space.

That is weaponization of space. Critics or opponents will incorrectly argue that it is prohibited by the Outer Space Treaty, which is wrong. Nonetheless, that realm will come into this debate, and it is important, when you look at this, to make sure that this type of issue gets killed really early on, because it is just fallacious. But it will happen. It did last time.

Senator Segal: My question, Dr. Fergusson, goes back to the map of the various radar arrays that were shared with us early on.

What I need to understand is the granularity of Canadian participation relative to increasing the efficiency or the effectiveness of the radar arrays already in place and those that are planned.

Bush s'est retiré d'un traité international sous prétexte qu'il allait mettre en œuvre un système de défense antimissiles balistiques.

M. Harvey : J'aimerais faire rapidement la distinction entre le traité ABM et le traité de non-prolifération : le traité ABM avait été conclu entre deux États. Lorsque les États-Unis ont décidé de se retirer du traité, ils étaient en droit de le faire. Le traité de non-prolifération est multilatéral.

À ma connaissance, le Canada n'est signataire d'aucun traité qui l'empêcherait d'entamer des discussions avec les États-Unis concernant la défense antimissiles balistiques. Tout traité que nous avons signé a également été signé par nos alliés européens, et ils ne voient pas d'objection non seulement à discuter de la DAB, mais aussi à procéder à l'établissement d'une infrastructure en collaboration avec les États-Unis. Donc, en bref, je ne suis pas au courant d'aucun traité de la sorte.

Le sénateur Day : Ce renseignement est utile.

M. Fergusson : J'aimerais faire valoir deux arguments. Premièrement, l'ancien traité ABM, qui a été annulé en 2002, comportait effectivement une interdiction. L'article 9 interdisait à toute tierce partie de participer aux systèmes ABM des États-Unis ou de la Russie. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous ne pouvions pas intervenir beaucoup. Cela a favorisé en partie l'inertie au Canada. Il s'agissait de ce que je qualifiais de « couverture de sécurité ABM ». Elle a maintenant disparu.

Le professeur Harvey a tout à fait raison : nous n'avons signé aucun document juridique qui nous empêche de discuter de la défense antimissiles avec les États-Unis, de négocier une entente avec eux à cet égard ou de participer à leur système de défense antimissiles.

Je vais faire une prédiction. Mes prédictions sont habituellement complètement erronées, mais je prédis quand même que lorsque les négociations commenceront, nous entendrons dire que les intercepteurs à destruction cinétique que nous mettrons en œuvre par l'entremise des Américains sont capables d'intercepter non seulement des ogives dans l'espace, mais aussi des satellites qui sont au moins en orbite terrestre basse.

Il s'agit là d'une arsenalisation de l'espace. Les critiques ou les opposants argumenteront, à tort, que c'est interdit par le Traité sur l'espace extra-atmosphérique. Néanmoins, cette question sera soulevée au cours du débat, et il est important, lorsque l'on pense à cela, de s'assurer que les questions de ce genre sont vraiment tuées dans l'œuf, car elles sont simplement fallacieuses. Toutefois, cela se produira, comme la dernière fois.

Le sénateur Segal : Monsieur Fergusson, ma question revient sur la carte que vous nous avez distribuée plus tôt et sur laquelle figurent divers réseaux de radars.

J'ai besoin de comprendre le degré de participation canadienne requis par rapport à l'efficacité des réseaux de radars qui sont déjà en place et de ceux qui sont planifiés.

In other words, can one make the substantive case that Canada's presence would increase the efficiency, effectiveness and the prophylactic capacity of the radar arrays? Contrary-minded to that would be the view that our participation makes no difference at all, relative to the effectiveness of the radar arrays in detecting incoming problems. Because, clearly, if one could make the case based on substantive technical data that a Canadian presence on the radar side would increase the overall capacity of the system to protect North America and Canada, and the cities that have been cited in your testimony, that would be of some value.

Mr. Fergusson: There are other alternative potential technologies that could be employed that would negate the requirement of placing a radar in Canadian territory for future third site, but in my view, if you draw a straight line under Thule and point it north, and clear Alaska, you will get an idea of the ranges that are covered for north.

Cavalier is a phased array, big-faced radar which provides coverage to a certain degree north as well. Cape Cod will as well. But the point, from what I understand, is that you have gaps in here. There are potential gaps that need to be filled for a more effective system, and that's where we come in, in my view.

Senator Dallaire: What if we put the interceptors in Canada? It's more sophisticated than Bomarc, of course.

Mr. Fergusson: They most certainly are. You would require engineering technology. My hunch is you have a site closer to further north from the northeast U.S. that would make it that much more effective because you would be able to engage sooner, relative to where you want to engage, of course.

Senator Dallaire: It is interesting. In NATO, we did not deploy nuclear weapons, but we had capabilities of using them on the front.

So we're into this sort of ethical scenario. We're in, but we're out, and when push comes to shove, we use them, and so I think there's a strong argument for our ethical position to be clarified in this system in particular.

Mr. Harvey: Or exposed.

Mr. Fergusson: I would answer that. It goes back to your point, Senator Dallaire, about the discussions that are going on within the military circles in Canada, within DRDC in Canada, on these questions.

At the end of the day, what does Canada want out of this? Well, when we strip it all away, Canada wants to be able to have as much assurance that Canadian cities will be defended. What is the best way to defend Canadian cities in the case of a missile attack, relative to what capabilities the Americans have and how

En d'autres termes, quelqu'un peut-il faire valoir que la participation du Canada accroîtrait l'efficacité et la capacité préventive des réseaux de radars? Par contre, quelqu'un pourrait soutenir que notre participation ne change rien du tout en ce qui a trait à l'efficacité des réseaux de radars en matière de détection des problèmes qui approchent. Parce qu'il est clair que, si quelqu'un pouvait prouver à l'aide de données techniques concrètes que la présence de radars au Canada accroîtrait la capacité générale du système à protéger l'Amérique du Nord, le Canada et les villes que vous avez citées au cours de votre témoignage, cette information aurait une certaine valeur.

M. Fergusson : D'autres technologies qui élimineraient la nécessité d'installer un radar en sol canadien à titre de troisième installation future pourraient être employées, mais, à mon avis, si nous traçons une ligne droite sous la base aérienne de Thule et que nous la dirigeons vers le Nord jusqu'à ce que nous dépassions l'Alaska, cela nous donnera une idée des régions qui sont couvertes dans le Nord.

Cavalier est une antenne réseau à commande de phase, un radar à large faisceau qui procure aussi une couverture jusqu'à un certain degré au nord. Il en ira de même à Cape Cod. Or, ce qu'il faut savoir, d'après ce que je comprends, c'est qu'il y a des lacunes. Pour rendre le système plus efficace, il faut combler ces lacunes possibles et c'est là où nous avons un rôle à jouer, à mon avis.

Le sénateur Dallaire : Et si nous placions les intercepteurs au Canada? C'est plus sophistiqué que les Bomarc, évidemment.

M. Fergusson : Cela ne fait aucun doute. Il vous faudrait de la technologie industrielle. Je crois que vous avez un site plus près du Grand Nord que le nord-est des États-Unis qui permettrait une plus grande efficacité parce que vous pourriez intervenir plus rapidement, en fonction du lieu de l'interception, bien entendu.

Le sénateur Dallaire : Voilà qui est intéressant. L'OTAN n'a pas déployé d'armes nucléaires, mais nous avons la capacité de les utiliser au front.

Donc, nous sommes dans un genre de scénario éthique. Nous participons, mais de l'extérieur, et si les choses se corsent, nous les utilisons. Par conséquent, je pense que cela nous indique clairement qu'il faut préciser notre prise de position sur le plan éthique par rapport à ce système précis.

M. Harvey : Ou exposé.

M. Fergusson : Je peux répondre à cela. Cela nous ramène à ce que vous disiez, sénateur Dallaire, au sujet des discussions à ce sujet qui ont lieu dans les cercles militaires au Canada et au sein de RDDC.

En fin de compte, quel avantage le Canada souhaite-t-il en retirer? Eh bien, lorsqu'on analyse la situation, le Canada veut avoir l'assurance que les villes canadiennes pourront être défendues. Quel est le meilleur moyen pour défendre les villes canadiennes en cas d'attaque de missile, compte tenu de la

they plan it? What would be optimal to defend all of North America in terms of a third site? Would it be the northeast U.S.? Would it be Canada?

You get very sophisticated scientific issues, which I can't answer. But the point is we're not even talking about them. We're not engaged in that. We aren't even engaged in acquiring the information and the knowledge about what the U.S. is capable of really doing, because, well, if you're not in, you don't get to sit at the table. It is out the door, because you become "no foreign eyes," and that to me is the crucial problem right now.

The third site issues are way down the road, probably five, ten, a Republican administration, maybe, down the road, but it is something that is coming.

I can't see why, when you think about what USSTRATCOM says about global engagement. STRATCOM is the owner of missile defence. It is parcelled out into the forward commands for operational purposes, NORTHCOM, Fort Greely, Pacific Command, European Command. They parcel it out, but the overall is USSTRATCOM, which is about global engagement, and this gets you into a bigger set of issues surrounding the big strategic picture — the defence of North America is a global defence in many ways for technological reasons — that we need to know about in order to make decisions about what we want to do and how much we have to do to get whatever we want to get out of this. How much defence are we willing to buy here?

Mr. Harvey: When it comes to questions of ethics and morality, my sense is the way the debate has typically played out is that you have this distinction between the military, on the one hand, that wants ballistic missile defence, and the ethical disarmament community that doesn't want any form of proliferation. "You can't have BMD because it will create proliferation." They were wrong about that. It didn't.

The other thing they're not discussing is the contribution BMD makes to the accomplishment of that ethical outcome of non-proliferation in places like Asia. So when you think about Canada and South Korea relations, and whatever objectives we have with respect to enhancing our economic relations with South Korea, South Korea is in a very ugly part of the world, and they're looking to BMD and allies engaged in BMD for their security. BMD has and can contribute to this other ethical piece of this debate.

Senator Segal: I'm frustrated a little bit by the sense of despair that you have collectively that we can actually have an adult discussion about this in this country. I'm not questioning the despair. In fact, I sadly share it.

capacité des États-Unis et de leur plan pour l'utiliser? Par rapport à un troisième site, quelle serait la solution optimale pour défendre l'ensemble de l'Amérique du Nord? Serait-ce le nord-est des États-Unis? Le Canada?

Il y a des questions scientifiques complexes auxquelles je ne peux répondre. Or, il faut savoir qu'elles ne sont même pas discutées. Nous ne faisons rien à cet égard. Nous n'avons même pas entrepris de recueillir des informations et des connaissances sur les capacités réelles des États-Unis, tout simplement parce que si nous ne sommes pas de la partie, nous n'avons pas voix au chapitre. On se retrouve à l'extérieur, car tout devient confidentiel. À mon avis, c'est le problème fondamental que nous avons actuellement.

Les questions liées au troisième site ne se poseront que beaucoup plus tard, dans cinq ou dix ans, peut-être sous une administration républicaine, mais c'est inévitable.

Je ne vois pas pourquoi, lorsque l'on pense au point de vue de l'USSTRATCOM sur l'engagement mondial. STRATCOM est propriétaire de la défense antimissiles, qui est répartie aux postes de commandement avancés à des fins opérationnelles, soit NORTHCOM, Fort Greely, le Commandement du Pacifique et le Commandement en Europe. On la répartit, mais c'est l'USSTRATCOM qui chapeaute le tout. On parle d'engagement mondial et c'est là que l'on entre dans une série d'enjeux plus vastes liés à la stratégie globale — la défense de l'Amérique du Nord est un mécanisme de défense mondial à bien des égards, question de technologie —, des enjeux que nous devons connaître si nous voulons prendre des décisions sur ce que nous voulons faire et sur les efforts que nous devons consentir pour atteindre nos objectifs, quels qu'ils soient. Quelle est l'ampleur de la capacité de défense que nous sommes prêts à acquérir?

M. Harvey : Lorsqu'on en vient aux questions éthiques et morales, je crois que le débat s'est toujours joué sur la distinction entre le point de vue militaire, favorable à la défense antimissiles balistiques, et le point de vue éthique des tenants du désarmement, contre toute forme de prolifération. Ces gens disaient que la défense antimissiles balistiques — ou DMB — allait entraîner une prolifération. Ils avaient tort; cela ne s'est pas produit.

L'autre aspect dont ils ne parlent pas, c'est la contribution de la DMB à l'obtention du résultat éthique de non-prolifération dans des endroits comme l'Asie. Donc, lorsque l'on pense aux relations entre le Canada et la Corée du Sud ainsi qu'à nos objectifs sur l'amélioration de nos liens économiques avec ce pays, on constate que la Corée du Sud se trouve dans une région troublée du monde. Pour assurer leur sécurité, les Sud-Coréens cherchent à obtenir une DMB et des alliés qui ont une telle capacité. Comme ce fut le cas par le passé, la défense antimissiles balistiques peut jouer un rôle dans cet autre aspect éthique du débat.

Le sénateur Segal : Je suis quelque peu contrarié par le sentiment de désespoir que vous avez tous sur la possibilité de tenir une véritable discussion à ce sujet au pays. Je ne mets pas en question ce désespoir. En fait, je le partage, malheureusement.

My concern about it, though, is that I have two distinguished academics, who probably have done more scholarship around this issue in Canada, and related defence issues, than perhaps any others, who have the sense of genuine pessimism about a capacity for an adult discussion on this issue.

What hope is there that, as Senator Day suggested, politicians, who need to be re-elected, have to pick their priorities, have to pick the issues that are publicly salient, which may not involve this one, are going to be encouraged by anything anybody does to have this kind of rational, wide-open discussion? A discussion, by the way, which allows those who are proponents and those who are opponents to have a full, substantive engagement in a fashion that is educational for the country and allows people to decide. But your pessimism is quite striking, and it says to me that there's something we may be missing around this table about the capacity of our population to reach tough decisions, as we did on Afghanistan, as we have in the past, which were actually quite difficult decisions in many ways. There was, in fact, cross-partisan cooperation on some of those difficult issues.

I want you to perhaps, if you can, share the depth of your pessimism, not to discourage people more directly, because I know that's not your intent, but so that we as a committee can reflect on where we can go to facilitate an open and broad discussion on this critical issue.

Mr. Harvey: Typically, in my opinion, critical decisions unfold in the context of crises. A decision on Afghanistan, post-9/11 crisis, the decision to rapidly make important decisions about procurement usually happen in the midst of a crisis. We're not there.

If you think about the political forces driving an adult debate about this and the security imperatives that should, we're still in that transition phase. Until we reach a point where the security costs are so overwhelmingly obvious, I'm not optimistic in predicting that the political officials in Canada will move on ballistic missile defence despite all the arguments that we have put forward. I'm not optimistic at all that they see the necessity of moving on this. I'm not very optimistic that political officials see the necessity to move rapidly on these procurement issues, because there are no costs to failing on procurement. There are no costs right now to failing on cooperation in BMD with the United States. There are no costs.

Until those costs are bubbling to the surface either in a crisis or in some epiphany, I'm not optimistic.

Ce qui me préoccupe, toutefois, c'est que nous sommes en présence de deux éminents universitaires, qui ont probablement étudié cette question et d'autres enjeux liés à la défense plus que quiconque au Canada et qui sont véritablement pessimistes quant à notre capacité d'avoir une discussion sérieuse à ce sujet.

Quel espoir a-t-on, comme l'a laissé entendre le sénateur Day, que des gens, par leurs actions, pourraient encourager des politiciens qui ont besoin d'être réélus, qui doivent choisir leurs priorités, qui doivent choisir des enjeux pertinents pour le public — ce qui pourrait exclure cet enjeu — à avoir ce genre de discussion rationnelle et ouverte? En passant, on parle d'une discussion qui permet aux promoteurs et aux opposants de participer pleinement et activement d'une façon qui permet de renseigner les Canadiens et qui favorise la prise de décisions. Cependant, votre pessimisme est plutôt frappant, ce qui me porte à croire qu'il y a peut-être quelque chose qui nous échappe au sujet de la capacité des gens de prendre des décisions difficiles, comme nous l'avons fait dans le cas de l'Afghanistan, comme nous l'avons fait par le passé, des décisions qui étaient très difficiles à prendre à bien des égards. Sur ces questions difficiles, il y avait, en fait, une coopération qui transcendait les questions partisans.

Si possible, j'aimerais que vous nous parliez de l'ampleur de votre pessimisme, non pour décourager les gens davantage, parce que je sais que ce n'est pas votre intention, mais pour que le comité puisse réfléchir aux façons de favoriser une discussion ouverte et exhaustive sur cet enjeu primordial.

M. Harvey : Habituellement, à mon avis, les décisions cruciales sont prises en situation de crise. Une décision sur l'Afghanistan, dans la foulée du 11 septembre... C'est habituellement dans une situation de crise que l'on choisit de prendre rapidement d'importantes décisions en matière d'acquisitions. Nous n'en sommes pas là.

Quant aux forces politiques sous-jacentes à un tel débat et aux impératifs en matière de sécurité qui s'y rattachent, nous sommes toujours dans cette étape de transition. Jusqu'à ce que nous arrivions à un point où les conséquences en matière de sécurité seront extrêmement manifestes, je crois que les responsables politiques au Canada ne bougeront pas sur la question de la défense antimissiles balistiques malgré tous les arguments que nous avons présentés. Je ne crois vraiment pas qu'ils verront la nécessité de prendre une décision à cet égard. J'ai très peu d'espoir que les responsables politiques verront la nécessité de prendre des décisions rapides sur ces questions d'acquisitions, parce que l'absence de décision n'entraîne aucune conséquence. Actuellement, la non-participation à un programme de DMB avec les États-Unis ne coûte rien. Cela n'entraîne aucune conséquence.

Jusqu'à ce que ces conséquences soient connues, à l'occasion d'une crise ou en raison d'une illumination quelconque, je ne suis pas optimiste.

Senator Segal: I can think of a Chief of the Defence Staff of recent vintage who was very clear about what our requirements were to serve our troops properly in Afghanistan. He took some political risks, but he laid his position out clearly and precisely.

We can go back to Admiral Landymore, who took a clear position against a particular government policy of the day. He resigned because he accepted that military officers have to follow other people's orders. Fair enough, but he took that position.

Isn't what we are really missing here the head of the air force or CDS or others who would point to the costs of the inertia in perhaps the most fundamental defence relationship we have, which is NORAD, with space defence and air defence and all the rest, that there would be an isolation of Canada's capacity and the capacity of his officers to have the information they need to give solid advice to the political and democratic forces? Isn't that the kind of thing that would kick open the debate? And failing that, it is going to be very hard to kick open that debate.

Mr. Fergusson: I would tend to agree with you, and I agree with Professor Harvey's point. I think it is both the same point, that there has to be a crisis or certain costs that become clear to a government in order to move on issues like missile defence.

There are several reasons why I'm pessimistic. If you think about the integrated nature of North America, whether Ottawa, Canada, Washington, the United States, like it or not, we live beside each other, we're integrated with each other, and even if certain elements of that defence relationship go bad, neither of us can walk away from cooperating with one another. It is always going to be there.

That's one of the problems of the absence of costs to risks. I can put to you, as I have argued to you, that in the future if the U.S. suddenly sees Canadian territory as vital, there will be a price to pay, but it is not a price that entails the death of the Canada-U.S. defence relationship. It is not a price necessarily that means the end of NORAD. It will have implications, and this is part of the problem, I guess, at the end of the day and why I remain pessimistic about the debate.

I'd like to say one thing relative to the empirical evidence. Politically, when you talked about priorities of governments for re-election and that standard principle of democracies in this area, the evidence tells us one thing very clearly, that in that world of politics, defence doesn't matter. It doesn't matter. I have seen too many debates that if the government does this on defence, the public will punish them at the polls. It never happens.

Le sénateur Segal : Je pense en particulier à un récent chef d'état-major de la Défense qui a clairement indiqué nos besoins pour servir nos troupes de façon adéquate en Afghanistan. Il a pris des risques politiques, mais il a fait connaître son point de vue de façon claire et précise.

Nous pouvons remonter à l'amiral Landymore, qui s'est clairement opposé à une politique gouvernementale de l'époque. Il a démissionné parce qu'il croyait que les officiers devaient obéir aux ordres. C'est de bonne guerre, mais c'est la position qu'il a adoptée.

N'est-ce pas ce qu'il nous faut? Un commandant de la Force aérienne, un chef d'état-major de la Défense ou d'autres personnes qui dénonceraient le coût associé à l'inertie par rapport à ce qui est peut-être notre relation la plus fondamentale dans le domaine de la défense, soit NORAD, la défense spatiale, la défense aérienne et tout le reste, et qui démontrerait que la conséquence serait l'isolement du Canada et de ses officiers quant à la capacité d'obtenir les renseignements dont ils ont besoin pour conseiller adéquatement les forces politiques et démocratiques? N'est-ce pas là le genre de chose qui permettrait de lancer le débat? Sans cela, ce sera une tâche très difficile.

M. Fergusson : J'aurais tendance à être d'accord avec vous sur ce point et aussi sur ce que M. Harvey a dit. Je pense que cela revient au même : pour qu'un gouvernement agisse au sujet d'enjeux comme la défense antimissiles, il faut qu'il y ait une crise ou que certaines conséquences se précisent.

Mon pessimisme est attribuable à divers facteurs. Si vous pensez à la nature intégrée de l'Amérique du Nord — Ottawa, le Canada, Washington, les États-Unis —, qu'on le veuille ou non, nous sommes voisins et nous sommes intégrés. Même si certains éléments de notre relation en matière de défense se détériorent, aucun des deux ne peut mettre un terme à la collaboration avec l'autre. Cette collaboration existera toujours.

C'est un des problèmes de l'absence de coût associé au risque. Je dirais, comme je l'ai fait valoir, que si un jour les États-Unis considèrent soudainement le territoire canadien comme vital, il y aura un prix à payer, mais ce prix n'entraînera pas la fin de la relation entre le Canada et les États-Unis sur le plan de la défense. Ce prix ne sonnera pas nécessairement le glas de NORAD. Il y aura des répercussions et je suppose que cela fait partie du problème, en fin de compte. Voilà pourquoi je demeure pessimiste par rapport à ce débat.

J'aimerais dire un mot au sujet des preuves empiriques. Sur le plan politique, lorsque vous avez parlé des priorités des gouvernements en vue d'une réélection et du principe fondamental des démocraties à cet égard, les preuves révèlent très clairement que dans le monde de la politique, la défense n'a pas d'importance. Aucune. J'ai entendu maintes fois l'argument selon lequel le gouvernement en paiera le prix aux urnes s'il prend telle ou telle décision dans le domaine de la défense. Cela ne se produit jamais.

So if that's the case, the question that I have — and this is where my public view comes about this — is this gives a great deal of scope for one thing, which is a Canadian thing, leadership. Leadership is the key issue here. How do you convince the current government to in fact take this and lead with it? Such leadership and the value of the study you are doing, the report, is not, in my mind, to the public. It is to the government, to say, "You need to take leadership on this file, and if you take leadership, then you will not have to pay a political price for this. You might even get a little benefit. Not much, but a little benefit."

If you ask about Afghanistan, despite the images in the press at the time, Prime Minister Paul Martin took leadership on that and said, "We're going to Kandahar." Now, it is of course more complicated, but there was a leadership. And what happened? The Canadian public followed along.

General Hillier took leadership, but leadership is a rare thing in Canadian political culture, in my view. That's the key audience I think you have, and that's where this has to be put to them that there's a need for leadership.

The last thing I will say about this, and I will get off my hobby horse: In a world where missile defence, strategic defences are here, and they will grow, and they will become more and more significant at the end of the day, we want to be out?

The Chair: Gentlemen, I would like to thank you very much for sharing your wisdom with us here today. It's been a very worthwhile hearing. You have given us a lot to think about.

I would like to point out for the record that this is a public conversation, as we said earlier in respect to what one of our objectives is, which is to ensure that Canadians are getting the necessary security that they should have in respect to the modern technology that we face. We are facing some threats from outside North America, which I think more and more Canadians are becoming aware of and somewhat becoming a little bit nervous about when you read the news every night and you hear what is happening in some of these countries that we have spoken about.

I think the one area that we have to really seriously consider as a country is that the system we're talking about is not built during a crisis. It is built over time, and it is built with thought and it is built with long-term planning. That's the other aspect that I think the Government of Canada and the Parliament of Canada have to consider. It is not just one political party here that has the responsibility for the security of Canadians. It is all political parties, and they have to take their responsibilities.

I would like to thank you for coming, and hopefully we will come forward with a report that has some substantive recommendations in respect to an issue that should be of concern to all Canadians.

(The committee adjourned.)

Donc, si c'est le cas, ma question — et voilà d'où provient mon opinion très connue sur le sujet — est liée au fait que cela nous donne une très grande marge de manœuvre pour une chose, un élément propre au Canada : le leadership. Voilà le problème fondamental. Comment fait-on pour convaincre le gouvernement actuel de se saisir de cet enjeu et de devenir un chef de file? Ce leadership et l'importance de l'étude que vous faites, votre rapport, ne relèvent pas du public, à mon avis. Il revient au gouvernement de dire : « Il faut agir à titre de chef de file dans ce dossier, et si vous le faites, vous n'aurez pas à en payer le prix sur le plan politique. Vous pourriez même en tirer un avantage. Pas beaucoup, mais un peu. »

Regardez du côté de l'Afghanistan; en dépit des images qui circulaient dans les médias à l'époque, le premier ministre Paul Martin a pris les devants sur cette question et a dit : « Nous allons à Kandahar. » Maintenant, c'est plus complexe, mais il y avait un leadership. Et que s'est-il passé? La population canadienne a donné son appui.

Le général Hillier a fait preuve de leadership, mais c'est quelque chose que l'on voit rarement dans la culture politique canadienne, à mon avis. Je crois que c'est votre public cible. Voilà la tribune où il faut indiquer qu'il nous faut du leadership.

En terminant, avant de mettre de côté mon idée fixe, je dirais ceci : dans un monde où la défense antimissiles et la défense stratégique existent et sont appelées à jouer un rôle plus important à l'avenir, voulons-nous être exclus?

Le président : Messieurs, je tiens à vous remercier de nous avoir transmis vos connaissances aujourd'hui. Ce fut une réunion utile. Vous nous avez donné beaucoup matière à réflexion.

Aux fins du compte rendu, j'aimerais souligner qu'il s'agit d'un débat public, comme nous l'avons indiqué plus tôt en parlant de l'un de nos objectifs, qui est d'assurer la sécurité des Canadiens quant à la menace que représente la technologie moderne. Nous sommes confrontés à des menaces qui proviennent de l'extérieur de l'Amérique du Nord. Les Canadiens en sont de plus en plus conscients et ils sont un peu nerveux lorsqu'ils lisent les nouvelles tous les soirs et entendent ce qui se passe dans certains pays dont nous avons parlé.

Je pense que l'aspect qu'il faut étudier avec soin, en tant que pays, c'est que le système dont nous parlons ne soit pas créé dans une situation de crise. Cela se construit au fil du temps, de façon réfléchi et en fonction d'une planification à long terme. C'est, à mon avis, l'autre aspect dont le gouvernement du Canada et le Parlement canadien devront tenir compte. La sécurité des Canadiens ne relève pas d'un seul parti politique. Elle relève de tous les partis politiques, et ils doivent prendre leurs responsabilités.

J'aimerais vous remercier d'être venus. J'espère que nous pourrions présenter un rapport contenant des recommandations de fond sur un enjeu qui devrait préoccuper tous les Canadiens.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Monday, February 10, 2014

Canada Border Services Agency:

Martin Bolduc, Vice-president Operations;
Lesley Soper, Executive Director of Enforcement and Intelligence Program.

As an individual:

Colin Robertson, Fellow, Canadian Defence and Foreign Affairs Institute.

Conference of Defence Associations Institute:

Ferry de Kerckhove, Executive Vice-President.

Monday, February 24, 2014

Office of the Auditor General of Canada:

Michael Ferguson, Auditor General of Canada;
Nicholas Swales, Principal;
Joanne Butler, Director.

Canadian Security Intelligence Service (CSIS):

Dan Faughnan, Director General, Security Screening.

Royal Canadian Mounted Police (RCMP):

Superintendent Shirley Cuillierrier, Director General, Partnerships and External Relations.

As individuals:

James Fergusson, Director, Centre of Defence and Security Studies, University of Manitoba;
Frank Harvey, Professor of International Relations, Dalhousie University.

TÉMOINS

Le lundi 10 février 2014

Agence des services frontaliers du Canada :

Martin Bolduc, vice-président des opérations;
Lesley Soper, directrice exécutive des programmes d'exécution de la loi et du renseignement.

À titre personnel :

Colin Robertson, chercheur, Canadian Defence and Foreign Affairs Institute.

Institut de la Conférence des associations de la défense :

Ferry de Kerckhove, vice-président exécutif.

Le lundi 24 février 2014

Bureau du vérificateur général du Canada :

Michael Ferguson, vérificateur général du Canada;
Nicholas Swales, directeur principal;
Joanne Butler, directrice.

Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) :

Dan Faughnan, directeur général, Direction du filtrage de sécurité.

Gendarmerie Royale du Canada (GRC) :

Surintendante Shirley Cuillierrier, directrice générale, Partenariats et relations externes.

À titre personnel :

James Fergusson, directeur, Centre of Defence and Security Studies, Université du Manitoba;
Frank Harvey, professeur en relations internationales, Université Dalhousie.